3 1761 05938774 6

Presented to the

LIBRARY *of the*

UNIVERSITY OF TORONTO

by

ALEX PATHY

REINE DU DIRECTOIRE

LA BELLE TALLIEN

DU MÊME AUTEUR :

Lys amors d'Helain-Pisan avec Iseult de Savoisy (roman du XIXe siècle en vieux français) illustré par E. Zier. — Quantin, éditeur, Paris.

La chronique d'Helain-Pisan et d'Iseult de Savoisy (traduction du précédent en français moderne) même illustration d'E. Zier. — Dentu, éditeur, Paris.

La chronique des amours d'Iseult (Illustrations d'E. Zier. — Per-Lamm, éditeur, Paris.

Le mal du cœur (roman parisien). — Savine, éditeur, Paris.

Apôtre (étude philosophique). — Genonceaux, éditeur, Paris.

Les Millions de Suzette (roman populaire) illustré. — Boulanger, éditeur, Paris.

Seul sur l'Océan. — *La Dérive* (roman d'éducation pour la jeunesse) en collaboration avec Mme Noémi Balleyguier, illustration d'E. Zier. — Charavay, Mantoux, éditeurs, Paris.

La fille des Angads (roman algérien d'éducation pour la jeunesse) illustration de Collombar. — Gautier Blériot, éditeur, Paris.

Le Mensonge du sang (roman populaire) en collaboration avec M. Roger-Milès. — Sabatier, éditeur, Paris.

L'âme errante. Conte philosophique. — Boulanger, éditeur, Paris.

Nature morte. Conte philosophique — Boulanger, éditeur, Paris

Filles d'Orient, illustration d'E. Zier et de René Lelong. — Flammarion, éditeur, Paris.

Une trop riche héritière (roman pour jeunes filles) — Prat, éditeur, Paris.

L'Asie en feu (roman d'aventures militaires) en collaboration avec M. Feli-Brugière. — Delagrave, éditeur, Paris.

Sur l'Abîme (roman scientifique et philosophique) illustré par Adeline. — Lefebvre, éditeur, Paris.

Défends ta peau contre ton médecin (étude professionnelle et sociale) en collaboration avec Ch. Soller. — J. Roques, éditeur. Paris.

Lucrèce-Borgia et la Licence italienne (roman d'étude historique) illustrations d'E. Zier. — Richardin Per-Lamm et Cie, éditeurs, Barcelone.

La Belle Tallien ; *Notre Dame de Septembre* (étude historique) avec illustrations documentaires du temps. — Albin Michel, éditeur, Paris (1 volume 500 pages environ).

Le Pavillon d'or (roman d'aventures maritimes pour la jeunesse. — Mary Mantoux, éditeur.

Printed in Paris — Copyright 1895 — by Boussod, Valadon et Cie

MADAME TALLIEN

d'après une miniature d'Isabey

L. GASTINE

Reine du Directoire

LA BELLE TALLIEN

PARIS
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, Rue Huyghens, 22

LIBRARY
OCT 1 8 2001
UNIVERSITY OF TORONTO

I

La légende et l'histoire de la captivité de Thérésia Cabarrus a Paris; la fausse inscription de la prison des Carmes; le tableau de Lamartine, 5-19.—La légende de la correspondance échangée entre Tallien et sa maîtresse prisonnière a la Petite-Force; invraisemblances et impossibilités; le chancelier Pasquier et Pépin Dégouettes; le « cabinet noir» de Robespierre, 19-34.—La légende de la translation de Thérésia de la prison de la Petite-Force a celle des Carmes et vice-versa; le poignard de Thérésia excitateur de Tallien, 34-44.— Tallien espionné pour le compte de Robespierre; les tentatives de Tallien pour amadouer le « Dictateur », 44-49.

(1794.)

A Paris, au milieu de 1794, nombre de personnes naturellement timorées avaient été si profondément déprimées par la Terreur et la cruelle misère des années révolutionnaires précédentes, qu'elles vivaient dans une sorte d'abrutissement volontaire.

Elles n'auraient osé lire un journal quelconque ou même seulement se montrer le tenant à la main de crainte de se rendre suspectes.

N'avait-on pas guillotiné Fabre d'Eglantine, Camille Desmoulins, Danton et même le farouche sans-culotte rédacteur-fondateur du terrible *Père Duchêne :* Hébert ?!

Elles redoutaient d'engager une conversation avec d'autres êtres humains s'ils ne leur étaient pas connus de longue date.

N'était-on pas dénoncé pour incivisme par le premier venu au sujet de la moindre parole mal interprétée, ou même pour avoir gardé le silence, et presque aussitôt hissé sur l'échafaud ?

Ces épouvantés-là ignoraient des événements publics tout ce qui n'avait pas été hurlé dans les rues aux heures où le besoin les forçait de s'y aventurer afin de se fournir d'une maigre quantité de substances alimentaires rationnées ou d'autres substances indispensables.

Après le 9 thermidor, leur rentrée dans le courant général d'idées et d'agitations dut produire sur leur esprit des impressions analogues à celles qu'éprouvèrent les chrétiens de Rome lorsqu'ils sortirent des Catacombes où ils s'étaient ensevelis volontairement pendant les persécutions religieuses.

Apprenant la mort de Robespierre, la fin de la Terreur, dont l'exécution du Dictateur semblait être

le gage certain, ils s'enthousiasmaient pour le parti républicain libérateur, et leurs questions sur les auteurs désignés de la chute du tyran se pressaient, intarissables, sur leurs lèvres.

— Quel est ce Tallien qui osa se dresser contre le chef des Jacobins?

— Quelle est cette femme qui l'arma d'un poignard pour délivrer la France?

A ces curieux avides, il fallait alors narrer comment l'ancien ouvrier typographe, fondateur de la « Société fraternelle des deux sexes » et du journal l'*Ami des citoyens,* devint secrétaire de la Commune de Paris en 1792, puis fut élu député. Comment, envoyé en mission à Bordeaux, il y rencontra la belle Thérésia, s'en éprit, en fit sa maîtresse et dut la laisser dans la Gironde lorsqu'il vint se justifier à Paris des dénonciations de modérantisme lancées contre lui par les émissaires de Robespierre.

On explique n'importe comment le voyage que Thérésia fait un peu plus tard, de Bordeaux à Paris, car la seule chose à retenir c'est qu'elle est venue rejoindre son amant et qu'alors le Dictateur a ordonné son emprisonnement.

Pour sauver sa maîtresse de l'échafaud, Tallien, s'armant du poignard espagnol envoyé par elle à cet effet, a renversé le tyran.

Mais on passe sous silence les massacres du 10 août 1792 organisés par le représentant parce qu'on ignore

la part qu'il a prise dans leur préparation et parce que sa culpabilité à ce sujet est encore trop vaguement signalée.

Pareil silence, en raison des mêmes causes, à l'égard des massacres de septembre, dont il fut instigateur et bénéficiaire.

Les vols et les crimes qu'il commit à Tours, dans une mission précédant celle de Bordeaux, enfin ses exactions, ses brigandages, ses rapines, ses tueries dans la Gironde, sont actes qui semblent incertains ou que le renversement de Robespierre efface complètement. Gloire à Tallien!

— Soit, Vive Tallien! Mais sa Thérésia?... Voilà un personnage encore plus sympathique.

Ne dit-on pas qu'elle inspira le Conventionnel et lui donna le courage de combattre le Dictateur? Quelle est cette femme? D'où vient-elle?

On est plus curieux de ses origines que de celles de Tallien. Il faut multiplier les détails.

Thérésia? C'est la fille du fameux banquier de la Cour d'Espagne, du richissime François Cabarrus.

Dès 1788, elle était déjà célèbre par sa beauté sans égale lorsqu'elle épousait, à 14 ou 15 ans, un jeune Conseiller au Parlement de Louis XVI nommé Jean-Jacques Devin, marquis de Fontenay.

Elle avait alors pour adorateurs les plus brillants des jeunes nobles ralliés aux idées philosophiques et humanitaires comme les Lameth, Le Pelletier de

Saint-Fargeau, de Condorcet, de Noailles, etc., etc.

— Ne s'est-elle pas un tantinet compromise avec cette jeunesse? On le dit et cela doit être vrai puisqu'au début de 1793 elle divorçait, et laissant émigrer seul le ci-devant marquis de Fontenay, restait à Bordeaux auprès des oncles et des frères qu'elle avait dans cette ville.

Un peu avant, ou peu après l'arrivée de Tallien à Bordeaux, elle fut emprisonnée, on ne sait pour quelle peccadille. Elle allait être guillotinée sans motifs comme tant d'autres, lorsque le représentant en mission la vit dans sa prison, devint amoureux d'elle et, la sauvant, conquit son cœur.

— Quel roman!

— Attendez : bientôt les Jacobins l'accusent d'inciter Tallien à la clémence et de sauver des aristocrates. Le représentant compromis vient confondre à Paris ses accusateurs.

Mais Thérésia ne peut rester seule à Bordeaux pendans que son amant risque sa tête dans la capitale. Elle va le retrouver quelques semaines après son départ. Aussitôt l'infâme Robespierre la fait arrêter, emprisonner à la Petite-Force et c'est de là qu'elle envoie son poignard à Tallien pour délivrer la France. Voilà pourquoi nous l'appelons déjà : « Notre-Dame de Thermidor »!

Sur ce canevas agréable on brode à l'infini des détails qui formeront plus tard la légende poétisée par

Arsène Houssaye sous cette belle dénomination sonore.

Mais pour Thérésia comme pour Tallien il y a des dessous réels qu'on ignora en 1794 et que nous avons déjà fait connaître dans *Notre-Dame de Septembre*.

Au lendemain de la chute de Robespierre, qui sait quelque chose de la jeunesse de cette prétendue inspiratrice du terroriste?

Sa frivolité, sa vanité, son amoralité, ses aventures galantes en Espagne, à Paris, puis à Bordeaux avant le règne de la Terreur dans la Gironde sont choses qui n'apparaissent point.

On ne sait pas davantage, quand on la porte aux nues dans la capitale après le 9 thermidor, le rôle vil et scandaleux qu'elle a joué auprès du représentant Tallien et comment, sous les apparences du dévouement, elle favorisait l'ignoble commerce des libertés et des existences dont son amant tirait des profits énormes (1).

Pour avoir une idée juste de cette légende qui va lui donner une popularité considérable mais éphémère et préparer sa souveraineté galante sur le Directoire, il faut revenir sur sa captivité en montrant comment la légende s'est créée.

Arrêtée la nuit à Versailles, où elle se préparait à fuir à l'étranger — avec ou sans le jeune Guéry,

(1) Un million et demi au moins et peut-être jusqu'à trois millions.

galant compagnon de son voyage de Bordeaux à Paris (1), incarcérée aussitôt à la Petite-Force, Thérésia fut sans aucun doute épouvantée.

Si elle ignorait comment Robespierre comptait se servir d'elle pour accabler Tallien, il lui était du moins impossible de se faire illusion sur le danger de sa situation.

Elle devait penser qu'une enquête bien conduite fournirait des preuves écrasantes, des témoignages nombreux sur le trafic des grâces qu'elle avait pratiqué avec son amant à Bordeaux, — et peut-être aussi, après son départ, avec d'autres terroristes tel qu'Ysabeau, le collègue de Tallien et les membres de la Commission militaire bordelaise présidée par le misérable Lacombe.

Le jeune Jullien, ami et envoyé de Robespierre a-t-il recueilli dans la Gironde des preuves de ce genre? En ce cas rien ne pourra sauver la prisonnière de la guillotine.

Qui implorerait-elle à présent? Aucune des personnes qu'elle a connues n'est en état de prendre sa défense.

Tallien n'a plus de crédit auprès du Pouvoir. Tallien l'ayant longuement possédée ne la désire plus. Tallien ne l'a jamais aimée; il est trop égoïste pour aimer jamais personne. Tallien sait qu'elle l'a trompé.

(1) Voir cet épisode mystérieux dans la première partie de la vie de la belle Tallien : *Notre-Dame de Septembre.*

Loin de songer à la défendre, il s'écarterait plutôt d'elle, puisque leur liaison à Bordeaux a été l'un des griefs articulés contre lui.

Du terroriste, elle n'a aucun secours à espérer.

Tel est l'état d'esprit de Thérésia sous les verrous de la Petite-Force.

Ceci posé, il convient d'examiner la légende, puis l'histoire réelle de sa captivité.

*
**

La légende est charmante:

Les deux amants : Thérésia et Tallien s'adorent. Dès que sa lionne est en cage, le « Lion amoureux » (1), étouffe ses rugissements, mais gronde en tournant autour de la prison de sa bien-aimée; il échange avec elle des billets; il soutient son courage.

Thérésia, de son côté, excite son intrépidité : « c'est elle qui arme son bras contre le tyran Robespierre ». Tallien brandit le poignard libérateur contre le dictateur, et le renverse, mais c'est la petite main de sa maîtresse, l'adorable main de *Notre-Dame de bon secours* (2), qui frappe virtuellement le meurtrier des Girondins.

Qui a fait cette légende?

Elle naît presque spontanément des circonstances

(1) Version de *Notre-Dame de Thermidor.*

(2) Surnom de la légende du dévouement de Thérésia à Bordeaux.

en supprimant toutes celles qui sont inconnues du public. En d'autres termes : le public, ignorant les dessous, imagine spontanément la romantique et poétique légende qui lui est suggérée par les seuls faits qu'il connaît.

Pour le comprendre, réduisons la vérité historique aux données rudimentaires que la foule, à cette époque en possède.

Robespierre tombe parce que la Convention, ou du moins la majorité de cette Assemblée ne veut pas l'entendre, ne lui permet pas de se défendre, de s'expliquer.

Pour savoir cela, il eût suffi d'assister à la séance ou d'en lire attentivement le compte rendu. Mais tout Paris n'assistait pas à cette séance et la foule ne lit jamais attentivement quelque chose.

De cette séance, il y a un fait plus facile à concevoir et à retenir que l'ensemble très confus de la discussion : c'est le geste de Tallien s'emparant de la tribune, dont il écarte Robespierre, et brandissant un poignard contre lui.

Ce geste est tout pour le public, — essentiellement simpliste, — le reste ne compte pas. Et dès lors c'est Tallien qui a renversé Robespierre.

Pourquoi, Oh ! il y aurait mille raisons, mais il serait trop long de les rechercher, il est plus simple, — encore, — et plus joli surtout de n'en retenir qu'une : Tallien adore une femme merveilleusement belle que

Robespierre avait emprisonnée et qu'on allait guillotiner.

— Vraiment? Que ne le disiez-vous!

— Voilà le vrai mobile, le puissant mobile! Ah! les grandes choses que l'amour fait accomplir!

— Mais si l'amour a donné à Tallien l'audace inouïe d'attaquer le tyran, c'est en résumé son amante qui, de sa prison, renversa l'idole?

— C'est vrai!

Allez donc tenter de démolir, avec la froide vérité historique, une si passionnante explication!

La démolir? quelle singulière pensée! Nul ne songe à démolir cette version fausse dont tout le monde se trouve bien.

Elle laisse à Tallien et à Thérésia la responsabilité d'un acte qui reste discutable et critiquable dès le 10 thermidor et presque jusqu'au Consulat... bien mieux : un acte que l'on discute encore aujourd'hui, car il y a des partisans *intéressés* de Robespierre! (n'y en aura-t-il pas toujours?)

Quant aux deux amants, s'ils sont stupéfaits du rôle qu'on leur prête, ils en constatent si vite les avantages, un peu trompeurs, ils se les exagèrent tellement surtout, qu'ils se hâtent de confirmer la version mensongère et par leurs propos et par leurs écrits; ils brodent sur la légende « à qui mieux mieux ».

Nous allons revoir toutes ces phases et en suivre le curieux développement.

***

Si l'on a quelques pièces précieuses sur l'arrestation de Thérésia Cabarrus, on n'en trouve point sur sa détention. Il n'y a qu'une inscription, assurément postérieure à sa captivité et, en tous cas, fausse de tous points.

En revanche, elle fut invoquée par Lamartine et par Houssaye, ces illustres panégyristes de la belle Tallien, et le crédit littéraire de ces deux écrivains lui a donné longtemps force de loi.

On n'ose plus nier aujourd'hui que cette inscription est pure légende. Notons-la néanmoins.

« *Oh! Liberté! quand cesseras-tu d'être un vain* « *mot? Voilà dix-sept jours que nous sommes enfer-* « *més : on dit que nous sortirons demain, mais n'est-* « *ce pas là un vain espoir?*

CITOYENNE TALLIEN,
JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS,
DAIGUILLON. »

Dans son étude sur *Le couvent des Carmes pendant la Terreur,* Alexandre Sorel dit : « Ces trois noms « mis au bas de l'inscription étaient certainement de « nature à commander le respect et, pour éviter toute « dégradation, Mme de Seyecourt fit recouvrir cette « partie de la muraille d'un petit châssis vitré.

« Mais il faut se demander si c'est bien authenti-
« que, d'abord le mot *enfermés* au masculin? puis les
« signatures? (1) »

Houssaye signale une autre inscription conçue en ces termes :

« *O liberté! Nous sortirons demain, qu'est-ce que*
« *mourir quand on est descendu aux enfers!* (2) »

Inscription suivie des mêmes signatures. Ensuite il dit (3) :

« Je lis dans les mémoires de l'impératrice Joséphine : (Tout en reconnaissant que ces mémoires ne sont pas de Joséphine, mais de Georgette Ducrest qui les rédigea d'après les souvenirs, lettres et légendes de l'impératrice) :

« Un matin, le geôlier entra dans une chambre où
« je couchais avec la duchesse d'Aiguillon et deux
« autres dames, il me dit qu'il venait prendre mon lit
« de sangle pour le donner à un autre prisonnier. —
« Comment, le donner? dit avec vivacité Mme d'Ai-
« guillon, mais Mme de Beauharnais en aura donc
« un meilleur? — Non, non, elle n'en aura pas besoin,
« répondit-il avec un atroce sourire, car on va venir la
« chercher pour la mener à la Conciergerie et de là à
« la guillotine. A ces mots, mes compagnes d'infortune

(1) Alexandre Sorel : *Le couvent des Carmes pendant la Terreur*, pp. 317-325 (Paris, Didier, 1863).
(2) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 282.
(3) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 283.

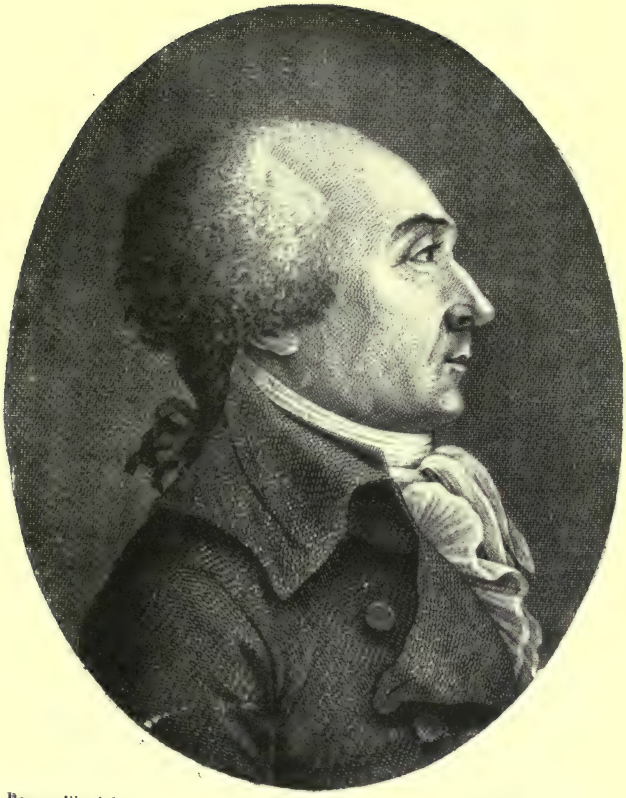

Bonneville del. Bovinet, sculp.

HÉBERT

« poussèrent les hauts cris. Je les consolais du mieux « que je pouvais, enfin, ennuyée de leurs éternelles « lamentations, je leur dis que leur douleur n'avait « pas le sens commun, que non seulement je ne mour- « rais pas, mais que je serais reine de France. — Que « ne nommez-vous votre maison ! me demanda avec « colère madame d'Aiguillon. — Ah ! c'est vrai, je n'y « pensais pas. Eh bien, ma chère, je vous nommerai « dame d'honneur, je vous le promets. »

Ce récit, est-il besoin de le dire, choque par sa lourde invraisemblance. C'est une pitoyable broderie de Georgette Ducrest, ou une ridicule forfanterie de Joséphine. Cela ne s'accorde ni avec l'époque, ni avec la situation, ni avec ce que l'on sait de la première femme de Bonaparte.

« Joséphine ne prononce pas, il est vrai, le nom de « madame Tallien, mais on sait que Napoléon qui « dominait toujours son esprit, lui avait interdit la « compagnie de la plus belle des thermidoriennes (1). »

Comment, parlant à des amis ou écrivant des lettres ou des souvenirs non destinés à une publicité immédiate, Joséphine se serait-elle inquiétée de l'opinion de Napoléon ?

L'empereur a-t-il jamais pu rêver cette sottise : empêcher Joséphine de parler de Thérésia, lorsque toute la France savait que sa femme s'était affichée

1) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 283-285.

de la façon la plus scandaleuse avec Mme Tallien, sous le Directoire chez Barras et dans tout Paris?

Comment cela empêcherait-il Georgette Ducrest de rétablir la vérité ou de ne pas la dissimuler lorsqu'elle songe à publier les mémoires de Joséphine, bien longtemps après que celle-ci n'est plus impératrice ?

L'auteur de *Notre-Dame de Thermidor* a du reste conscience de l'inanité de cet argument, car il en appelle aussitôt à Lamartine, en disant (1) :

« D'ailleurs, plus d'un contemporain lui a entendu « conter l'histoire des trois amies comme le fait M. de « Lamartine. Or, voici le tableau que peint à la goua- « che M. de Lamartine, si varié dans ses peintures « révolutionnaires :

« Aux Carmes, un cachot étroit et sombre dans « lequel on descendait par deux marches, et qui « ouvrait, par une lucarne grillée, sur le jardin de « l'ancien monastère, renfermait trois femmes jetées « de la plus haute fortune dans la même prison. « Jamais la sculpture n'avait réuni dans un pareil « groupe des visages, des charmes, des formes plus « propres à attendrir les bourreaux. L'une était « madame d'Aiguillon, femme d'un nom illustre, le « sang de sa famille fumait encore sur l'échafaud ; « l'autre, Joséphine Tascher, veuve du général Beau- « harnais, récemment immolé pour avoir été malheu-

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 283-285.

« reux à l'armée du Rhin ; la dernière et la plus belle « de toutes était cette jeune Thérésia Cabarrus, aimée « de Tallien, coupable d'avoir amolli le républica- « nisme du représentant à Bordeaux, et d'avoir sous- « trait tant de victimes à la proscription. Le Comité « de salut public venait de l'arracher à la protection « du proconsul, sans pitié pour ses murmures, et de la « jeter dans les cachots, toute suspecte encore de son « influence sur Tallien. Une tendre amitié unissait « deux de ces femmes entre elles, bien qu'elles se fus- « sent disputé souvent l'admiration publique et celle « des chefs de l'armée ou de la Convention. L'une était « prédestinée au trône, où l'amour du jeune Bonaparte « devait l'élever ; l'autre était prédestinée à renverser « la République en inspirant à Tallien le courage d'at- « taquer les Comités dans la personne de Robes- pierre.

« Un seul matelas étendu sur le pavé, dans une niche, « au fond du cachot, servait de couche aux trois cap- « tives. Elles écrivaient avec la pointe de leurs ciseaux, « avec les dents de leurs peignes, sur le plâtre de leurs « cloisons, des chiffres, des initiales, des noms regret- « tés ou implorés, des aspirations amères à la liberté « perdue. »

Cette page de Lamartine est jolie, mais elle n'est que jolie. Pourquoi le poète y fait-il un anachronisme qui montre sa partialité ? !

Thérésia et Joséphine ne pouvaient pas être unies

par une tendre amitié en juin-juillet 1794, puisqu'elles ne s'étaient encore jamais rencontrées; elles ne se connurent qu'après thermidor.

Néanmoins, Houssaye se voit obligé de tenir compte de l'étude d'A. Sorel publiée quatre ans avant son apologie de Thérésia, et il ajoute aussitôt après la citation de Lamartine :

« C'est très poétique, c'est très romanesque, c'est « pourtant très historique, quoi qu'en dise un histo- « rien de la Prison des Carmes, qui ne veut pas que « madame Tallien y ait été renfermée :

« *L'inscription qu'on remarque dans la chambre aux « épées est située sur le mur du fond, en face de la fenêtre. « Elle est écrite également au crayon, mais en caractères « un peu plus grands*

(C'est celle que nous avons reproduite précédemment.)

« *La première chose qui nous a frappé à la simple « lecture de cette inscription, c'est que le mot enfermés « est au masculin, ce qui contraste singulièrement avec « le sexe des prétendues signataires et avec l'éducatiou « qu'elles devaient avoir reçue, mais peut-être était-ce là « un* lapsus calami.

« *Prenons donc chaque signature en particulier, et « examinons ce qu'elles peuvent avoir de véridique. La « première est celle de madame Tallien. Pour celle-là, « nous n'éprouvons aucun embarras, elle est apocryphe. « Il en est, en effet, de madame Tallien comme des Giron-*

« *dins, elle n'a jamais mis les pieds dans la prison des*
« *Carmes.* »

« C'est bientôt dit, mais laissons parler encore le
« savant narrateur :

« *Robespierre n'osant encore attaquer Tallien en face,*
« *voulut se venger sur madame de Fontenay, et le 3 prai-*
« *rial il donna ordre au* COMITÉ DE SALUT PUBLIC *de la*
« *faire arrêter. Conduite immédiatement à la prison de*
« *la Force, elle fut mise au secret dans un cachot où elle*
« *n'avait pour se reposer qu'un peu de paille qu'on ne*
« *changeait même pas.*

« *Il ne peut donc exister le moindre doute à cet égard,*
« *et pour nous, il est certain que madame Tallien n'a*
« *jamais été emprisonnée aux Carmes, mais à supposer*
« *même qu'elle y eût été, nous ne pourrions admettre qu'elle*
« *eût signé :* CITOYENNE TALLIEN, *puisque son mariage*
« *avec Tallien n'a eu lieu qu'après sa sortie de prison.*
« *C'eût été de sa part une légèreté et une inconséquence*
« *capable de les perdre tous deux à l'instant même, et*
« *certes madame Tallien avait trop d'esprit pour s'en*
« *rendre coupable.* »

« Je répondrai à l'historien de la prison des Carmes
« que Thérésia Cabarrus était déjà madame Tallien,
« au nom de la clémence, au nom de la charité, au nom
« de l'amour. Que dis-je ? Au nom de l'état civil. Qu'était-
« ce donc que le mariage en l'an II, où il n'y avait plus
« que l'Être suprême ? Madame Tallien avait divorcé à
« Bordeaux pour épouser Talilen. Le proconsul de

« Bordeaux ne disait-il pas à Robespierre : « La « citoyenne Fontenay est ma femme ! (1). »

« Donc c'était son droit à elle, c'était son devoir, « c'était sa politique de prendre un nom qui devait « lui servir de paratonnerre au tribunal révolution- « naire (2).

« Maintenant l'historien affirme que le nom de « madame de Fontenay n'est pas sur le livre d'écrou « des Carmes. Mais combien qui y ont passé sans y lais- « ser plus de trace dans le va-et-vient de la mort ! « Que d'omissions et que d'erreurs ! Ce qui est acquis « à l'histoire par des souvenirs vivants, par des let- « tres de madame Tallien, c'est qu'elle a été d'une « prison à une autre, c'est qu'elle a été de la Force aux « Carmes et qu'elle est retournée à la Force (3). »

Hélas ! Ces répliques, dans lesquelles perce l'irritation, n'enlèvent rien à la solidité des critiques de A. Sorel.

Celui-ci aurait pu, en outre, faire plus d'une autre observation. Dire, par exemple, que la faute d'orthographe du dernier nom : *Daiguillon*, au lieu de *d'Ai-*

(1) Affirmation erronnée ; jamais Tallien n'a dit cela à Robespierre; en outre son divorce était commencé avant son voyage à Bordeaux.

(2) C'est une lourde erreur. Dans l'état de suspicion où se trouvait Tallien et dont il l'avait bien informée, ce nom eût été pour elle *incriminant*.

(3) On n'eut jamais connaissance des témoignagnes qu'invoque Houssaye *sans les préciser* ; Thérésia devenue princesse de Chimay a pu seule faire ce mensonge.

guillon, est encore plus étrange que le masculin très intempestif du mot *enfermés*.

Il aurait pu constater que l'écriture de l'inscription et celle des trois noms ne sont pas identiques. Or cela porte à penser, logiquement, que l'inscription des trois noms n'est pas de la même date.

L'inscription n'est d'ailleurs pas seulement écrite au masculin, elle est *pensée par un homme* et non par une femme; *elle est la pensée d'un républicain désillusionné sur la Révolution :* Oh ! liberté ! Ce n'est pas Mme d'Aiguillon qui songerait à gémir sur l'idole de la liberté compromise; ni même la veuve de Beauharnais; pas même Thérésia ! mais celle-là étant *au secret* à la *Petite-Force* ne fait pas d'inscriptions sur les murs de la prison des Carmes.

Enfin Robespierre, qui n'avait aucune raison pour faire voyager Thérésia de la Petite-Force aux Carmes et des Carmes à la Petite Force, se serait bien gardé d'exposer sa proie à s'égarer en route dans ces déplacements inutiles.

Que la princesse de Chimay ait adopté et soutenu cette version insoutenable, cela n'est pas étonnant : elle a bien donné comme vraie la fantasmagorie de la pièce de théâtre intitulée *Robespierre* !

La légende des trois prisonnières des Carmes écartée, il ne reste plus, sur la captivité de Thérésia, que les récits de ses deux filles : Mme du Hallay et Mme Brunetière.

L'invraisemblance de ces récits est hurlante, mais il faut bien les reproduire et les analyser puisqu'en raison de leur auteur (la belle Tallien, devenue Mme de Chimay) ils font partie intégrante de son histoire.

« Cependant, Thérésia Cabarrus était toujours au secret à la Force... »

(C'est-à-dire depuis son arrestation. Houssaye ne parle pas encore ici de la prison des Carmes. — Il ne met d'ailleurs aucune date au joli conte qu'il va faire, il en serait fort incapable !)

« Enfin, comme par miracle, elle obtint la faveur de « descendre dans la cour, le soir, à l'heure même où « les prisonniers voyaient avec désespoir s'éteindre « leur lumière. C'était déjà la nuit funèbre. A qui la jeune femme devait-elle cette faveur? Le porte-« clefs qui venait la prendre était muet comme la « tombe.

« Le premier soir, comme elle respirait l'air plus vif « après une pluie d'orage, une pierre tomba à ses pieds. « Elle était trop romanesque pour ne pas voir autre « chose qu'un hasard. Elle prit la pierre et y trouva « attaché un billet, c'était un billet de deux lignes, « d'une écriture inconnue. Elle eût donné deux ans « de sa vie pour lire ces deux lignes, mais quoiqu'il « fît clair de lune, elle fut forcée d'attendre la lumière « solaire.

« Elle regarda les toits des maisons du voisi-« nage pour voir d'où pouvait tomber ce souvenir,

« elle qui se croyait abandonnée de tous, même de « Tallien (1).

« Elle ne vit que des fenêtres muettes et closes, « pas une lumière sur ces toits qui fût pour elle l'étoile « du salut. Elle écouta; mais, dans les vagues bruits du « dehors, pas une voix qui vint jusqu'à son cœur. « Cette petite pierre, qui apportait peut-être une bonne « parole, avait sans doute été lancée de bien loin; peut- « être n'était-ce qu'une déclaration malencontreuse « d'un prisonnier qui voulait oublier la mort dans un « rêve d'amour.

« Madame de Fontenay se résigna à remonter à son « cachot, car la chambre noire où on l'avait trans- « férée depuis quelques jours était encore un cachot, « seulement la paille était plus fraîche et les souris s'y » montraient moins familières.

« Au point du jour, elle se leva sur son grabat et « présenta aux carreaux de la lucarne le billet qui « l'avait tourmentée dans son sommeil. Quoique l'écri- « ture imitât les caractères d'imprimerie, elle recon- « nut avec joie la main de Tallien. « Enfin ! s'écria-t- « elle, il veille sur moi. Ce mot s'échappa de ses lèvres « avant qu'elle eût lu ces mots de Tallien : « *Je veille « sur vous, tous les soirs, à neuf heures, vous irez dans « la cour, je serai près de vous.* »

(1) Une femme aussi belle et *ardemment aimée*, se pouvait-elle croire abandonnée ? En dictant cette phrase la princesse de Chimay avoue qu'elle n'était plus alors aimée de Tallien.

« Les âmes romanesques comprendront tout ce « qui se passa dans le cœur de madame de Fontenay, « ses impatiences, ses espoirs, ses questions, ses « larmes.

« Cette journée fut un siècle de fièvre, elle questionna « le geôlier à l'heure du déjeuner — à l'heure des fèves « bouillies et du pain noir — mais le geôlier, pour toute « réponse, porta son doigt sur ses lèvres.

« Par une faveur nouvelle, il lui apprit qu'elle dîne- « rait avec quelques autres prisonnières, mais il ne lui « avait pas dit qu'entre chaque prisonnière il y avait « un habit bleu, les pauvres femmes pouvaient à « peine échanger un regard expressif ou une parole « vague devant les gendarmes.

« Vint le soir; à la même heure, madame de Fon- « tenay fut, comme la veille, conduite dans la « cour, et comme la veille elle entendit tomber une « pierre.

« Quoique le souvenir de ce temps-là lui fût toujours « resté très vif, madame de Fontenay n'avait gardé « que les expressions du premier billet. Huit jours de « suite Tallien lui écrivit et la consola par quelques « lignes. Mais après ces huit jours dorés d'espérance, « il lui fut interdit de descendre dans la cour. La police « de Robespierre avait trop d'yeux. Elle voyait clair « jusque dans les ténèbres.

« En vain Thérésia Cabarrus supplia par les pro- « messes et par les larmes, le geôlier se détourna.

« Ce ne fut que le 10 thermidor (1) que la ci-devant « marquise de Fontenay apprit de Tallien lui-même « qu'il avait loué un grenier du voisinage, où il venait « tous les soirs rugir de rage, d'amour et de douleur. « Ce fut de là qu'il lança ces pierres éloquentes qui, « huit jours de suite, lui dirent d'espérer.

« Comment Tallien avait-il pu communiquer avec « le geôlier? Comment venaient ces billets mystérieux? « C'était sa mère qui avait gagné l'homme farouche. « Elle s'était présentée sous un autre nom, elle avait « dit au geôlier que la citoyenne Fontenay mourrait « étouffée, elle qui avait une maladie de cœur, si elle « ne respirait au grand air. La femme du geôlier fut « compatissante, mais après huit jours de charité, on « dénonça le geôlier, et Thérésia Cabarrus fut conduite « aux Carmes, sans doute parce que Robespierre avait « pensé que Tallien demeurait trop près de la Force. »

Arsène Houssaye nous dit que ce récit n'est pas de lui mais de Mme du Hallay (2), qui conte à ravir — il y paraît; on croit lire un feuilleton de journal populaire !

Mais Mme du Hallay — ou plutôt Thérésia, car c'est la belle Tallien, devenue la princesse de Chimay,

(1) Thérésia ne peut décemment pas avouer que Tallien l'oublia dans sa prison jusqu'au 12 thermidor, comme on le verra plus loin.

(2) Mme du Hallay est une des filles que la belle Tallien eut du comte de Caraman, prince de Chimay, son troisième mari.

qui dicte à Mme du Hallay, ne l'oublions pas, — la princesse a conscience du danger qu'elle fait courir au gardien de sa prison en lui prêtant un rôle si compromettant, lorsqu'elle dit qu'après lui avoir accordé pendant huit jours la promenade nocturne qui lui permet de recevoir les billiets de Tallien, ce geôlier, dénoncé par les espions de Robespierre, retranche les sorties de la cellule et ne veut plus rien entendre.

Malheureusement, l'explication qu'elle donne de cette complaisance est inadmissible. L'ordre *écrit tout entier de la main de Robespierre* est formel : il porte que Thérésia Cabarrus Fontenay sera mise au secret; il n'autorise pas de promenades permettant de correspondre avec le dehors. Si le geôlier a été gagné (acheté) par la mère de Tallien (!) et si les espions de Robespierre apprennent à leur maître que ce gardien, soudoyé, a trahi son devoir, il ne pourra échapper à la guillotine. Le *Comité de salut public* et Robespierre n'envoient-ils pas tous les jours à l'échafaud des malheureux *républicains* infiniment moins coupables que ce geôlier-là ?

L'histoire du geôlier compatissant, et non puni, est donc une invention de Thérésia pour expliquer sa prétendue translation aux Carmes *et surtout sa prétendue correspondance avec Tallien*; — dont on verra plus loin l'utilité — elle est absolument fausse... Ou bien la police de Robespierre a tenté de faire tomber sa prisonnière dans un piège; elle ne l'a compris, ainsi

que Tallien, qu'à sa sortie de prison, mais alors elle a exploité cet incident pour donner de la vraisemblance à sa prétendue correspondance avec son amant.

L'histoire des pierres lancées par Tallien d'un grenier du voisinage et portant attachés à elles des billets du « Lion amoureux » est impossible, non seulement parce que cette correspondance eut été trop dangereuse pour le lâche Conventionnel, mais parce qu'il n'aurait matériellement pas pu atteindre la cour où Thérésia prétend que ce geôlier la conduisait (1).

En revanche, *des toits de la prison*, un faux Tallien aurait pu lui faire parvenir ainsi des billets écrits à

(1) Il suffit d'examiner n'importe quel plan de Paris de l'époque : par exemple le vulgaire plan divisé en 48 sections publié chez Esnauts et Rapilly en 1793, pour voir qu'il est impossible de jeter une pierre dans les cours de la prison et de la *Force* et de la *Petite-Force* du haut des constructions environnantes. Ces deux prisons, ou plutôt l'hôtel du duc de la Force, est environné par 4 rues : 1° *Rue du Roi-de-Sicile* ; les constructions qui lui font face de ce côté sont celles de St-Louis où, par conséquent, Tallien ne peut louer quoi que ce soit ; 2° La *rue Culture-Sainte-Catherine* ; là les constructions qui font face sont celles du marché Sainte-Catherine, plus basses que celles de l'hôtel de la Force et où Tallien ne peut encore rien louer ; 3° La *rue Sainte-Catherine* ; ici les constructions qui font face sont celles des bâtiments des Filles-Bleues ; rien à louer pour Tallien non plus de ce côté ; 4° Enfin la *rue Pavée-au-Marais*, seul côté où Tallien aurait peut-être pu se poster, mais, là encore, les constructions sont moins hautes que celles de l'hôtel de la Force et de tous les côtés, en outre, les bâtiments de la Force ont trop de largeur pour permettre le jet d'une pierre jusque dans les cours intérieures.

l'aide de lettres « imitant les caractères d'imprimerie » (pour déguiser l'écriture), dans le but de l'inviter à y répondre d'une façon compromettante pour elle et pour Tallien. En ce cas, le geôlier aurait pu feindre de fermer les yeux pendant huit jours sur ce manège, puisqu'il aurait été manœuvre de police. Enfin après, huit jours, cette manœuvre aurait été supprimée parce qu'elle ne donnait pas les révélations que l'on en attendait, ou parce qu'elle n'aurait plus été jugée nécessaire.

La police de la Terreur était capable de cette machination, puisqu'elle introduisait parmi les prisonniers de faux suspects chargés de découvrir ou même de forger, sans motif, des prétextes d'accusation contre les détenus afin de les faire guillotiner (1).

(1) Voici en effet ce que rapporte à ce sujet le chancelier Pasquier dans ses mémoires :

« Pour aller plus vite, on avait dans les dernières semaines, « inventé le système des conspirations qui se tramaient, disait-« on dans les prisons, pour le renversement de la République. « Le principe admis, les conséquences découlaient naturelle-« ment, mais ce qui ajoutait s'il est possible, à l'horreur de « cette invention, c'était le moyen pratiqué pour le mettre en « œuvre. Il y avait dans chacune des grandes prisons un « certain nombre de misérables détenus en apparence comme « les autres prisonniers, mais apostés pour dresser des listes « et présider au choix des victimes. Plusieurs d'entre eux « avaient fini par être connus, et, chose incroyable ! ils ne « périssaient pas sous les coups de ceux au milieu desquels « ils accomplissaient cette honteuse mission. Bien plus, on « les ménageait, on les courtisait. J'avais à peine franchi le « guichet, en suivant le geôlier qui me menait à la chambre

La machination policière qu'il est permis de supposer est donc justifiée par les faits que rapporte le chancelier Pasquier. Mais il est encore plus probable que l'histoire du geôlier, contée par la princesse de Chimay, est une pure invention pour donner du crédit à la légende des lettres faites, après coup, par Tallien

« que je devais occuper, lorsque je rencontrai sur mon passage « M. de Montron, déjà connu par l'éclat de quelques succès « passablement scandaleux, et dont les aventures ont fait « depuis tant de bruit dans le monde. Il s'approcha de moi « sans avoir l'air de me regarder, et me jeta à l'oreille ce « salutaire avis : « Ne parlez ici à personne que vous ne con- « naissiez bien. »

« Arrivé avec Mme Pasquier dans le gîte qui nous était des- « tiné, et d'où étaient sorties deux des victimes de la veille, « nous y fûmes bientôt environnés de nos parents et de quelques « amis qui s'empressèrent de nous offrir tous les secours qui « étaient en leur pouvoir. Nous jouissions autant qu'on peut « jouir de quelque chose en une telle situation, de ces témoi- « gnages d'intérêt et d'amitié, lorsqu'un de mes beaux-frères « regardant à la fenêtre, se mit à dire : « Ah ! voilà Pépin « Dégrouettes (1) qui commence sa promenade, il faut que « nous allions nous montrer, venez avec nous. — Et pourquoi « donc ? » On m'apprit qu'il était le principal entre les scé- « lérats dont j'ai dit l'abominable rôle, on les désignait sous « le nom de « moutons » c'est un nom consacré dans l'argot « des prisons. Chaque après-dîner, il faisait ainsi sa tournée « dans la cour, et c'était pour lui, l'occasion d'une espèce de « revue du troupeau qu'il devait envoyer successivement à « l'abattoir. Malheur à qui avait l'air de se cacher, d'éviter ses « regards ! Celui-là était aussitôt noté, et sa place se trouvait « marquée dans la prochaine tournée. Il est tel galant homme

(1) C'est le Pépin Dégrouettes que nous avons signalé dans *Notre-Dame de Septembre* comme président de la Société fraternelle des deux sexes, fondée en 1791 par Tallien.

et Thérésia, et leur réserver tout le mérite de la légende du 9 thermidor.

On verra bientôt, en examinant la conduite du Septembriseur pendant la captivité de sa maîtresse, qu'il se garda de rôder autour de sa prison et de tenter la moindre correspondance avec elle. Il eût été fou de sa part de ne pas prévoir qu'une étroite surveillance serait constamment exercée sur les communications de la prisonnière avec l'extérieur et réciproquement, puisqu'elle était au secret.

Cette surveillance se produisit, en effet, et l'on en a la preuve par la saisie des lettres adressées à Thérésia, non par Tallien mais par d'autres; elles venaient de la province.

On trouve aux Archives, dans les papiers du Comité de salut public (bureau de la surveillance administrative, rapport du 5 messidor, an II, 24 juin 1794), dit Ch. Nauroy dans *Le Curieux*:

« Le Comité révolutionnaire de la section de la Fra-

« dont la mort a été décidée sur un retard de quelques minutes « à descendre dans cette cour et à passer devant lui. C'était « apparemment une manière d'implorer sa pitié en se mettant « à sa discrétion. Nous accomplimes cette formalité, et c'est « une scène qui ne sortira jamais de ma mémoire; je le vois « encore, haut de quatre pieds sept à huit pouces, bossu, tordu, « bancal, roux comme Judas. Un cercle l'environnait, il s'en « trouvait qui marchaient à reculons devant lui, briguant la « faveur d'un regard (1). »

(1) Mémoires du chancelier Pasquier, pp. 107-109.

Guérin, del. Neidel, sculp.

ROBESPIERRE

« ternité fait passer deux nouvelles lettres adressées « à la citoyenne Cabarrus, femme divorcée de De- « vins *(sic)*.

« L'une, insignifiante, est datée de Bordeaux, « l'autre, même timbre, est signée Manoury. Ce der- « nier est allé à Rouen.

« NOTE DE ROBESPIERRE : — *Donner une idée pré- « cise de ces lettres et tâcher de découvrir Manoury.*

« Le Comité révolutionnaire fait passer au Comité « dix nouvelles lettres adressées à la citoyenne Ca- « barrus, femme Devin, divorcée. Elles ne contiennent « rien de suspect, les sujets sont tous en amoroso.

« DE LA MAIN DE ROBESPIERRE : — *Il faut réunir toutes les pièces relatives à la Cabarrus.* »

Ainsi, les lettres adressées à Thérésia sont interceptées, transmises au *Comité de salut public*, communiquées toutes à Robespierre, qui ajoute à ces pièces des notes de sa main démontrant combien il s'intéresse à ces moindres correspondances, bien qu'elles soient exclusivement galantes. Comment n'intercepterait-on pas *à fortiori* une correspondance entre Tallien et Thérésia? Comment un geôlier pourrait-il oser favoriser une telle correspondance — à moins qu'elle ne soit piège : c'est-à-dire fausse en ce qui concerne Tallien?

Si le Conventionnel avait eu la folie d'envoyer le

moindre mot à sa maîtresse, ce mot aurait été immédiatement transmis à Robespierre et serait signalé — oh combien ! — dans les notes d'envoi de lettres reproduites ci-dessus.

Examinons à présent la teneur de cette prétendue correspondance. La princesse de Chimay (*viâ* Hallay-Houssaye) parle de billets quotidiens reçus pendant huit jours, mais n'en donne qu'un (c'est plus commode).

Eh bien celui-là, par une déplorable malchance, est aussi invraisemblable que l'histoire du geôlier.

Son sens est formel dans les mots : *tous les soirs à neuf heures, vous irez dans la cour, je serai près de vous.*

Cela veut dire : « je sais que vous irez dans la cour à 9 heures parce que c'est grâce à moi que cette liberté nocturne, relative, vous est donnée « je veille sur vous ».

Les mots : « je serai près de vous » sont là pour expliquer les pierres jetées avec billets, et confirment le « je veille sur vous ».

Avec cela, il y a de quoi faire guillotiner Tallien et le geôlier si l'on saisit cette correspondance. Le Conventionnel (version Chimay, ne l'oublions pas), est donc bien sûr que ses billets ne risquent pas d'être saisis?

Alors pourquoi emploie-t-il la deuxième personne du pluriel en parlant ? « ... veille sur *vous*.... *vous* irez....

près de *vous*... » lorsque cette forme aristocratique n'est ni de sa nature, ni de son éducation, ni des mœurs de juin-juillet 1794? (1)

Pourquoi ce billet du « Lion amoureux » ne contient-il pas un mot de tendresse, pas un mot simplement affectueux?

Pourquoi ne fait-il pas l'ombre d'une allusion à la discrétion, à la prudence si nécessaire que Thérésia doit déployer pour ne pas le compromettre ni se compromettre elle-même, dans ses paroles, ses écrits, ses gestes, ses moindres manifestations?

Parce que c'est la princesse de Chimay qui dicte à Mme du Hallay un conte qu'elle imagine, trop longtemps après les événements, pour des personnes et des générations qu'elle préjuge devoir être absolument ignorantes de ce qui s'est passé; des personnes qu'elle préjuge d'une mentalité inférieure à la sienne.

Nous reviendrons plus loin sur les autres prétendues correspondances de Tallien et de Thérésia. Ouvrons une sorte de parenthèse pour y introduire l'anecdote suivante qui se place entre ces huit billets imaginaires de Tallien et la prétendue translation de sa maîtresse de la *Petite-Force* aux *Carmes* et des *Carmes à la Petite-Force :*

(1) Les amants se tutoyaient, la preuve en est donnée par une citation de A. Houssaye lui-même, à propos des disputes de Tallien et de Thérésia, quand celle-ci se détachait de son mari pour s'unir à Barras.

« Et voici à ce propos une charmante légende de « Notre-Dame de Thermidor, que racontait dans sa « solitude de Chimay Thérésia Cabarrus. Cette his- « toire est imprimée dans les souvenirs de la cour du « roi Guillaume, que je traduis du style brabançon.

« Un jour que Mme Tallien se trouvait avec plusieurs « détenus, transférée d'une prison à une seconde « prison, l'espèce de tombereau où la jeune Thérésia « et les autres se voyaient entassés fut arrêté près « du quai dans un de ces embarras de Paris si ordi- « naires alors, le tombereau fut presque accroché à la « charrette des condamnés qui passait pour la guillo- « tine. Sur la charrette suprême, il y avait une jeune « fille de seize à dix-huit ans, belle comme un ange, « belle comme une héroïne, qui tenait à la bouche un « bouton de rose. Ses mains et ses bras étaient atta- « chés derrière ses épaules. Elle fixa sur Mme Tallien « un regard empreint de toute la poésie de la rési- « gnation. Levant ses grands yeux bleus vers le ciel, « elle semblait indiquer le ciel à celle qui avait les « grands yeux noirs. Ces deux jeunes femmes s'étaient « comprises dans le malheur et dans la pitié, sans se « parler, ces deux âmes s'étaient entendues, leurs « regards échangèrent comme de graves et sublimes « mystères, dans leur soudaine et sainte amitié. « Deuil, promesse, souvenir, c'était la muette élo- « quence de ces deux adorables créatures qui se « rencontraient pour s'aimer, qui s'aimaient, pour ne

« plus se revoir. Les deux tombereaux fatals s'ébran-
« lèrent, un éclair d'adieu partit des yeux séraphiques
« de la jeune fille : il inonda de douces lumières la
« jeune femme. Le tombereau des condamnés passa
« tout près de la charrette des prisonniers : la jeune
« condamnée roula son bouton de rose dans sa bouche
« et le lança de toute la force de son souffle à Thérésia
« Cabarrus. Madame Tallien voulut tendre les bras à
« la pauvre enfant, mais la mort n'attendait pas.
« L'exactitude était la politesse de la guillotine.

« La guillotine emporta la jeune fille, Mme Tallien
« emporta la rose et le souvenir (1). »

La « charmante légende », possède une saveur bizarre dans ce jet de bouton de rose préalablement roulé dans la bouche de la jeune condamnée et lancé avec toute la force de son souffle.

Il ne fait pas ce tour qui veut !

Arrivons à présent aux fameuses lettres de la légende du 9 thermidor, puisqu'elles se rapportent encore à la captivité de Thérésia.

La belle prisonnière a été soi-disant ramenée des *Carmes* à la *Petite-Force*, puisqu'elle date cette correspondance de la *Force*.

Pourquoi la *Force* et non la *Petite-Force*?... on ne sait,... ce n'est du reste qu'un détail sans importance. Thérésia aurait pu faire cette petite erreur.

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 278-280.

Mais ces lettres ont été précédées d'un envoi : « Tal-
« lien croyait que Thérésia Cabarrus était encore aux
« Carmes, quand un matin, c'était le 4 thermidor,
« il reçut mystérieusement un poignard. Pas un mot.
« Qui l'avait apporté ? On n'avait vu personne.
« L'arme était sur la table. A peine était-il sorti pen-
« dant une demi-heure.

« Il reconnut le poignard, un bijou d'Espagne
« familier aux mains de Thérésia Cabarrus. C'était
« un ordre éloquent.

« Ce jour-là, il rencontra Robespierre qui causait
« avec David devant la Commune (1). »

A la suite de ce début, vient un dialogue de David et Robespierre, avec Tallien, qui engage le dictateur à la clémence pour sauver Thérésia.

Las ! l'*incorruptible* est, en outre, inflexible. Tallien plaide en vain ! Il quitte enfin Robespierre, furieux de n'avoir pu en obtenir la liberté de sa maîtresse :

« Tallien arrivait au coin de la rue, il tira de son
« sein le poignard de Thérésia et le montra au soleil
« comme pour s'aguerrir aux luttes désespérées qu'il
« lui fallait traverser. « Ce sera mon dernier mot à
« moi ! » dit-il avec passion.

« Il regarda s'il était seul et baisa la lame. »

Comment Thérésia pouvait-elle avoir si parfaitement à propos un poignard madrilène dans sa prison?

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, chap. XXXII.

et comment l'envoya-t-elle d'une façon si « merveilleuse » à Tallien?... inutile de le demander ! Cela ne s'explique pas. Tallien, à la Convention, a brandi un poignard; il faut admettre comme un article de foi que ce poignard appartenait à Thérésia et qu'elle le lui avait envoyé de sa prison. Puisque les deux amants sont d'accord pour l'affirmer, il est interdit de ne pas les croire (1).

Du reste nous n'en avons pas fini avec ce poignard, il va rentrer en scène à la suite d'une autre réunion nocturne de Barras, Robespierre, Fréron, Robespierre cadet, Saint-Just, David, Collot d'Herbois et Javogne (?!.) Tallien prêche encore là des mesures de clémence; Il arrive même à s'emporter contre Robespierre (!) en lui réclamant la liberté de la citoyenne Fontenay. — Le tyran ne veut pas lâcher sa proie. Alors Tallien va encore embrasser le poignard de Thérésia, mais ce n'est pas au soleil : il fait nuit. « Il s'emporta comme un lion et courut à vingt pas de là, « à la place même de la guillotine, évoquer l'ombre « vengeresse de Danton, tout en baisant un poignard, « le poignard de Mme de Fontenay (2). »

Cela se passe, suivant la princesse de Chimay, dans la nuit de 7 au 8 thermidor.

(1) *L'intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* du 20 décembre 1898 a publié un document rapportant qu'elle fut fouillée et mise à nu, à la Petite-Force, devant huit hommes. Comment lui aurait-on laissé un poignard ?!

(2) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 341.

Et le 7 Thérésia, dans la journée, a envoyé à son amant la fameuse lettre incendiaire.

Par quel moyen?.... Chut!!

Le libellé de cette épître est, par lui-même, stupéfiant.

« De la Force 7 thermidor.

« *La citoyenne Fontenay* (1) *au citoyen Tallien*
« *rue de la Perle*, 17.

« L'administrateur de police sort d'ici : il est venu « m'annoncer que demain je monterai au tribunal, « c'est-à-dire sur l'échafaud. Cela ressemble bien peu « au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'exis- « tait plus, et les prisons étaient ouvertes... mais, « grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bien- « tôt plus personne en France capable de le réaliser. »

Analysons : — Ce doux billet, impossible à expédier, contient tout ce qui peut faire couper la tête de l'expéditrice et du destinataire.

Il commande formellement l'assassinat de Robespierre!

Et il le faut bien pour confirmer la légende dont nous avons précédemment expliqué l'éclosion spontanée au lendemain du 9 thermidor.

Mais comment ordonne-t-on cet assassinat? Par la plus violente insulte qui puisse être faite à Tallien, parce qu'elle est juste : « votre insigne lâcheté ».

Après le 9 thermidor, lorsque Tallien passe pour

(1) Pourquoi *citoyenne Fontenay* puisqu'elle est divorcée ?.. les souvenirs de la princesse se brouillent !

avoir déployé une intrépidité prodigieuse, Thérésia lui écrira, sans l'offenser, « votre insigne lâcheté ». S'y risquerait-elle le 7 thermidor lorsque, prisonnière, à deux pas de l'échafaud, elle veut lui lancer un dernier appel?... C'est une bourde que le populo peut seul avaler en ne considérant que le fait légendaire en lui-même : le Conventionnel a été excité par sa maîtresse. La bête, cheval ou taureau, n'est-elle pas excitée par des sévices : coups de fouet ou déchirantes banderilles? L' « insigne lâcheté » est la bonne violence excitante bien imaginée pour la conception populaire. Les deux charlatans, Tallien et Thérésia, n'ont eu qu'à s'inspirer des sentiments sans-culottiers pour la choisir.

Néanmoins, même pour ce public jugé si bénévole par les deux personnages en cause, il y a dans le ton de leur suprême correspondance un défaut d'aménité... bizarre.

Tallien, traité de lâche à la deuxième personne du pluriel — toujours — répond à la même personne du verbe : « Soyez aussi prudente (il est bien temps !) que j'aurai du courage, mais calmez votre tête. »

Le lion amoureux, si ardent, la lionne si passionnée, se carressent à coups de dents et de griffes qui font ruisseler leur sang. Quelles tendresses !

Par bonheur, Tallien et Thérésia sont séparés, car ils accentueraient peut-être leurs dernières paroles amoureuses par des échanges de coups?

La fable de ces lettres est vraiment trop grossière

et trop maladroite pour nous retenir davantage. Passons à la légende et à l'histoire de Tallien du 12 prairial (1er juin) au 9 thermidor (27 juillet).

***

Il est bien évident que Tallien n'a pas appelé Thérésia auprès de lui à Paris, au moment même où ses relations avec la belle « ci-devant » étaient l'un des principaux griefs formulés contre les actes de sa mission à Bordeaux?

La jeune femme, chassée de la Gironde, vint à Paris attirée par les manœuvres policières de Taschereau et Desmousseau, presque à l'insu de Tallien.

Quand elle y fut, son amant dut la voir malgré lui.

Dans leurs peu nombreuses rencontres entre le 14, 15 ou 16 et le 28 ou 29 mai, il lui recommanda certainement une circonspection excessive.

Précisément parce que Thérésia, sachant trop de choses, était capable de faire tomber la tête de son amant en tenant des propos inconsidérés, celui-ci devait s'évertuer à la contraindre au silence en dressant devant elle l'épouvantail de ses responsabilités.

Étranger aux sentiments nobles et bons, le Conventionnel les invoque-t-il en telle occurrence pour s'as-

surer la discrétion de sa maîtresse?... Non, ce sont des mobiles plus puissants qu'il met en jeu. Il s'applique à lui donner le conviction que, s'il est condamné, elle monte fatalement, inéluctablement aussi à l'échafaud. Tant de femmes, depuis Lucile jusqu'à Mme Roland, y sont montées pour des complicités infiniment moindres, que Thérésia s'alarme de ces affirmations. Le but du Conventionnel, à cet égard, est trop facile à atteindre pour que l'on puisse douter du succès de ses discours. La jeune femme est rendue muette bien avant son arrestation. On le voit dans le rapport du général Boulanger qui ne mentionne d'elle que des propos insignifiants ou mensongers.

Si Thérésia s'était découverte en parlant d'autres personnes que de Brival, Monestier, Frescheville, Sagon Félix Lepeletier, etc... Boulanger n'aurait point manqué de l'inscrire.

Pas un mot de Lacombe, de Rey, ni des autres sans-culottes de Bordeaux; pas un mot des suspects ou aristocrates qu'elle a connus dans la Gironde; pas un mot, surtout, de Tallien dont elle n'eût pas manqué pourtant d'invoquer l'appui et les témoignages si elle n'avait pas eu « bouche cousue ».

Lors de ces conciliabules, Tallien ne prévoit pas l'arrestation du 30-31 mai. Néanmoins on peut supposer qu'il en fut informé au dernier moment en raison de l'ordre d'internement du citoyen Jean Guéry, qu'il signa le 31 mai.

Si l'on songe que sa signature, mise au bas de l'ordre d'emprisonnement de Thérésia aurait servi puissamment à délier la langue de sa maîtresse contre lui, on est amené à penser qu'elle put lui être demandée, comme pour l'ordre d'emprisonnement de Guéry.

Mais Tallien — l'ennemi des papiers compromettants et des signatures — était assez retors pour flairer ce piège et n'y pas tomber. Il dut refuser de signer l'ordre d'emprisonnement de sa maîtresse, tout en acceptant de signer celui de son compagnon, Guéry, car ce dernier document n'était pas de nature, comme l'autre, à lui faire un irréconciliable ennemi de Thérésia.

Au reste, donner l'ordre d'emprisonner la jeune femme c'eût été l'accuser, et s'accuser lui-même; il n'aimait pas assez pour commettre par fureur jalouse cette folie-là. Son égoïsme, avec lequel on n'avait pas compté, déjoua le calcul fait sur sa passion et son amour-propre.

Ceci n'est évidemment qu'une hypothèse; on est réduit à supposer. Mais les conjectures sont licites et même recommandables lorsqu'elles sont d'accord avec un ensemble d'actes ou d'indices corroborants.

Nous allons présenter les motifs de nos inductions à cet égard, dès que nous aurons éliminé, par critique rationnelle et déductions logiques, les versions fausses ou inexactes qui troublent à dessein l'histoire de Thérésia Cabarrus.

***

De l'existence de Tallien, depuis le 12 prairial (31 mai) jusqu'au 9 thermidor, la légende ne dit pas grand'chose.

Elle cite les *rapports de police extraits des papiers inédits trouvés chez Robespierre, Saint-Just, etc... supprimés ou omis par Courtois* (et publiés en 1828 par Baudoin frères, éditeurs), rapports démontrant que, dès le commencement de messidor (vers la fin juin 1794) Robespierre pressentait des adversaires redoutables en Bourdon (de l'Oise), Thuriot, Fouché, Tallien, Legendre, etc... puisqu'il faisait surveiller leurs moindres pas par des agents.

Disons ici que pour l'un de ces sbires, nommé Guérin, M. E. Hamel dans son *Histoire de Robespierre*, a protesté en établissant d'une manière très positive que ce Guérin n'était pas agent de Robespierre mais agent du *Comité de salut public*. Il convient de constater l'exactitude des observations de M. Hamel, mais en remarquant pourtant que sa distinction est spécieuse, car le *Comité de salut public* étant alors à plat ventre devant Robespierre n'agissait que *pour* et *par* lui.

Cette distinction sur la personne de l'agent Guérin n'infirme pas d'ailleurs l'imputation d'espionnage exercé pour Robespierre par ses autres sbires, et la correspondance du petit Jullien suffirait à elle seule

pour établir que l'espionnage de ses adversaires était l'une des pratiques habituelles du dictateur

Nous renvoyons les rapports de police dont il s'agit dans l'appendice de *cette étude*, parce qu'ils n'ont qu'un intérêt pittoresque. Le lecteur curieux de s'y référer remarquera dans ces rapports, qui vont du 27 juin au 16 juillet (il y en avait assurément une infinité d'autres qui ont disparu), que Tallien, extrêmement inquiet, s'efforçait de dissimuler ses transes par une affectation d'oisiveté banale, tout en employant, ne fût-ce que par son agent, Rambouillet (1), une sorte de contre-police à surprendre les « filatures » dont il se savait l'objet.

Il y a certes loin de cette attitude si prudente — si timorée — aux prétendues « rôdées » quotidiennes de Tallien autour de la prison de la *Force*.

La couardise du Septembriseur est la garantie de son inaction en ce qui concerne la libération de sa

(1) « *Le 14 messidor,*

» ...Nous ne serions pas surpris que le sieur Rambouillet, qui a été placé à la police par le citoyen Ta... et qui vient d'être supprimé de son emploi, ne fût un de ceux que ce député emploie, auprès de lui, pour l'escorter et savoir si on le surveille.

» Il est impossible de surveiller ledit député dans sa rue, vu qu'elle est fort courte et droite. Il n'y a aucune retraite, que quelques bancs de pierre à côté de quelques portes cochères pour s'asseoir, et pour peu que les locataires de ladite rue s'aperçoivent qu'un individu passe fréquemment, ils se mettent aux croisées ou envoient leurs domestiques sur la porte, en sorte qu'il est impossible à un surveillant de faire sentinelle dans le voisinage de son domicile. « G. »

maîtresse. Il habite rue de la Perle, chez ses parents sans doute, par affectation de pauvreté et parce qu'il sait que les agents qui le pistent sont certains qu'il ne rôde pas autour de la *Force*. Il se réfugierait plutôt à Montrouge s'il supposait qu'on le soupçonne de la moindre démarche en faveur de Thérésia.

Turquan, qui ne néglige rien de ce qu'il juge bon à prendre dans la légende (c'était son droit et son devoir aussi) ne mentionne même pas les récits dialogués par Houssaye. Il eut une vision bien plus nette de la réalité en concevant un Tallien tremblant jusqu'à donner la tête de sa maîtresse à Robespierre pour sauver la sienne. Cette appréciation n'a rien d'invraisemblable, tandis que le dévouement de la version légendaire est en désaccord absolu avec ce que l'on sait de Tallien. L'auteur de *la citoyenne Tallien* pense, au contraire, que l'amant de Thérésia réserva toutes ses démarches auprès de Robespierre en faveur de lui-même. Il invoque à ce sujet, le propos suivant de Barras :

« Robespierre était devenu dans la Convention (en « juin 1794) une espèce de tribunal auquel chacun « croyait devoir se référer pour obtenir un jugement sur « les choses dont il pouvait être accusé; on imaginait « se mettre en sûreté dès que Robespierre aurait pro- « noncé l'absolution (1). »

(1) Barras : *Mémoires*, t. I, p. 146.

Rien de plus exact. Nous en donnerons bientôt d'autres confirmations.

Tallien, violemment maltraité dans un discours de Robespierre douze jours après l'arrestation de sa maîtresse (24 prairial), lui écrivit le lendemain une lettre bassement servile dans laquelle il disait : « ... *L'imposture soutenue par le crime* ... ces mots terribles et « injustes, Robespierre, retentissent encore dans mon « âme ulcérée. Je viens, avec la franchise d'un homme « de bien, te donner quelques éclaircissements... » Le Conventionnel renouvelait ensuite cette protestation devant Couthon, bras droit du tyran (1).

Il est bien évident, que l'individu vil qui rampait à ce point devant Robespierre était incapable de le frapper autrement que par derrière. Le 9 thermidor ne fut pas autre chose, en effet, que l'équivalent d'un coup de couteau traîtreusement donné dans le dos, puisque l'apparente initiative de Tallien n'aurait été qu'une grotesque imbécillité, fatale pour lui, si la majorité des Conventionnels agissants n'avait pas été, par avance, acquise au renversement du dictateur.

L'organisateur des massacres de septembre fit le « geste »; il brandit le poignard, parut se dresser *seul* contre Maximilien Robespierre, et cette attitude lui fit attribuer le renversement de son adversaire. Mais il n'aurait jamais osé avoir le centième de cette fausse

(1) *La citoyenne Tallien.*

SAINT-JUST

audace s'il ne s'était pas senti appuyé par la forte conjuration des terroristes compromis comme lui, et s'il n'avait pas été poussé par eux « l'épée dans les reins ».

Son initiative légendaire à la Convention, le 9 thermidor, ne fut que le masque du complot ourdi par ses complices. Le renversement de Maximilien est uniquement dû à ce complot, dont le principal instigateur et le plus actif artisan fut Fouché (1).

(1) Dans leur captivante étude : *Le 9 thermidor* (Louis Michaud, édit., Paris), ALBERT SAVINE et FRANÇOIS BOURNAND ont récemment encore fait ressortir l'importance du complot thermidorien dans lequel Tallien ne fut qu'un instrument tandis que Fouché en était réellement le directeur.

II

L'ATTITUDE DE TALLIEN VIS-A-VIS DE ROBESPIERRE AVANT LE COMPLOT DE FOUCHÉ; LES VISITES DE JUSTIFICATION FAITES PAR LES TERRORISTES EN MISSION AU « DICTATEUR » 50-56. — LA SITUATION ACQUISE PAR ROBESPIERRE ET LES SENTIMENTS QU'IL INSPIRE. 56-64. — LE COMPLOT CONTRE ROBESPIERRE ET LA PART PRISE DANS CELUI-CI PAR TALLIEN 64-72. — LES DERNIERS JOURS DE LA CONJURATION FOUCHÉ, BARRAS, TALLIEN ET CONSORTS. 72-80.

(1794)

Pour force raisons, auxquelles l'Histoire est étrangère et dont l'esprit politique donne la clef, nous avons été bercés de traditions si fausses sur le XVIIIe siècle, sur la Révolution et sur les hommes nés de 1700 à 1830, qu'il importe de rechercher, ailleurs que dans les publications de la plupart des historiens, des jugements dignes de foi sur les événements en général et en particulier sur les hommes de l'époque dont nous parlons.

Leurs contemporains ont l'avantage d'avoir vu les personnages dont ils parlent, et si leurs appréciations

peuvent être partiales, elles se contrôlent et se corrigent du moins les unes par les autres.

A l'égard de Maximilien Robespierre — qui devient à présent une figure de premier plan dans l'histoire de Thérésia Cabarrus — les impressions de tous les mémorialistes sont identiques.

Parlant de la valeur des hommes de la Révolution, déjà bien surfaite sous le premier Empire, la duchesse d'Abrantès, dans son *Histoire des salons de Paris* (1), dit du fameux dictateur révolutionnaire :

« Robespierre lui-même n'avait aucune supériorité « sur ses collègues, seulement il eut le talent de les domi- « ner et de prendre l'initiative... J'ai connu particuliè- « rement à Arras des personnes qui l'avaient connu dans « son enfance et me disaient de lui qu'il était surtout « irrité de son infériorité envers les autres, sa figure était « ignoble, son teint pâle; ses veines d'une couleur ver- « dâtre, son regard de chat-pard, lui donnaient un « aspect repoussant. On voulait quelquefois trouver de « l'esprit dans son sourire, mais ses lèvres fines et blan- « ches ne donnaient que l'expression méchamment sar-

(1) *Histoire des Salons de Paris*, par la duchesse d'Abrantès, p. 215.

Ch. Lacretelle écrit aussi :

Je ne puis dire quelle était mon horreur quand j'entendais ces femmes, que depuis on a appelées tricoteuses, savourer les doctrines déjà homicides de Robespierre, se délecter de sa voix aigre, et couver des yeux sa laide figure, type vivant de l'envie. (Ch. Lacretelle, *Dix années d'épreuves*, p. 29).

« donique d'une sensation ou envieuse ou moqueuse. Il « était ensuite très superficiel dans ce qu'il savait, et « toute sa science se bornait à quelques idées attrapées « dans ses lectures, du reste, profondément ambitieux « et hypocrite... (1). »

De ce portrait, vigoureusement tracé par la duchesse d'Abrantès — elle donne un croquis très accentué parce qu'elle reçut une forte impression à la vue de son modèle — rapprochons cet autre portrait, plus achevé, tracé par Barras.

Ce représentant en mission, comme Tallien, n'est pas exempt de reproches. Il a commis à peu près les mêmes excès que le septembriseur à Tours. Robespierre le méprise et le hait autant qu'il méprise Tallien, on va mesurer sa mésestime à l'accueil qu'il lui fait; mais il le jalouse un peu moins parce qu'il n'a pas, comme le terroriste de Bordeaux, l'oreille des sans-culottes des sections parisiennes, et il le craint moins qu'il ne redoute l'amant de Thérésia parce qu'il est moins lâche et moins traître.

Dans le portrait peint par Barras, la figure de Robespierre a l'avantage d'être placée en son milieu privé, chez les Duplay. Elle y gagne d'être plus « nature ». On sent que Barras, comme Mme d'Abrantès, eut une

(1) Mme Roland, dans ses mémoires, dit également que Robespierre n'avait guère d'idées personnelles mais savait écouter et s'approprier les idées qu'on exposait devant lui, en les répétant ensuite comme siennes.

impression très vive de la scène qu'il raconte car il la retrace avec une vivacité, une intensité, qui ne sont pas ses qualités habituelles.

La visite que rappelle Barras fut faite par ce Conventionnel et Fréron dans les circonstances indiquées précédemment par Turquan, d'après Barras lui-même, c'est-à-dire lorsque les visiteurs croyaient trouver auprès du dictateur une absolution des actes « révolutionnaires » qu'ils avaient commis — avec l'accompagnement d'indélicatesses et de filouteries chères à la sans-culottaille terroriste de tous les terroirs.

Les visiteurs — tels Robert Macaire et Bertrand, aux costumes près, — arrivent chez le « tyran » occupé à sa toilette dans le simple appareil du négligé matinal :

« Robespierre était debout, enveloppé d'une espèce « de chemise-peignoir : il sortait des mains de son « coiffeur, sa coiffure achevée et poudrée à blanc. « Les bésicles qu'il portait ordinairement n'étaient « point sur son visage, et à travers la poudre qui cou- « vrait cette figure, déjà si blanche à force d'être blême, « nous apercevons deux yeux troubles que nous n'a- « vions jamais vu sous le voile des verres. Ces yeux se « portèrent vers nous d'un air fixe et tout étonné de « notre apparition. Nous le saluâmes à notre manière « sans aucune gêne, et avec la simplicité des temps. Il ne « nous rendit nullement notre salut, se tourna vers « son miroir de toilette, suspendu à sa croisée, don-

« nant sur la cour, puis, alternativement, vers une « petite glace destinée sans doute à orner sa cheminée, « mais qui ne la garnissait nullement : il prit son cou- « teau de toilette, racla la poudre qui cachait son « visage, en respectant soigneusement les angles de « sa coiffure; il ôta ensuite son peignoir, qu'il plaça « sur une chaise tout près de nous, de façon à salir nos « habits, sans nous demander aucune excuse et sans « même avoir l'air de faire attention à notre présence. « Il se lava dans une espèce de cuvette qu'il tenait « à la main, se nettoya les dents, cracha à plusieurs « reprises à terre sur nos pieds, sans nous donner « aucune marque d'attention et presque aussi direc- « tement que Potemkine qui, comme l'on sait, ne se « donnait pas la peine de détourner la tête, et, sans « avertissement ni précaution, crachait à la face de « ceux qui se trouvaient devant lui. (1) »

Barras, naïvement, ne dissimule pas le mépris du dictateur; cela marque la véracité involontaire de son récit, car il est généralement moins sincère.

« Je n'ai rien vu d'aussi impassible dans le marbre « glacé des statues ou dans le visage des morts déjà « ensevelis (!). Il n'y a qu'une figure apparue sur la « scène politique qui, depuis, m'ait rendu l'idée que « j'eus alors de cette insensibilité d'un vivant qui le « dispute à la mort, et même l'emporte sur elle.

(1) *Mémoires de Barras*, pp. 150-151.

« Cette insensibilité fut-elle un don de nature dans le « personnage actuel, comme dans celui qu'on verra « dans la suite? ou fut-elle l'acquisition d'un carac- « tère déjà pervers et perfectionné par les calculs de « ce que nous appelons la civilisation? Toujours « est-il bien certain que la ressemblance physique « que j'ai trouvée entre Marat et Bonaparte, en rap- « prochant les deux individus sous le rapport de leur « mouvement perpétuel et de cette espèce d'ébulli- « tion qui les caractérisait, il est, dis-je, bien certain « que, sous le rapport contraire — celui de l'insensi- « bilité absolue et en quelque sorte de l'examination « pendant la vie — Robespierre et le personnage iden- « tique qui viendra plus tard dans le cours de ces « Mémoires (Talleyrand), sont les deux plus éton- « nantes ressemblances que l'histoire puisse recueil- « lir.

« Voilà quelle fut notre entrevue avec Robespierre. « Je ne puis l'appeler un entretien, puisqu'il n'ouvrit « pas même la bouche, il se pinça seulement les lèvres, « déjà fort pincées, sur lesquelles j'aperçus une « espèce de mousse bilieuse qui n'était nullement ras- « surante. J'en avais bien assez : j'avais vu ce que « depuis, avec beaucoup de justesse, on a appelé le « *Chat-Tigre*. Pourquoi faut-il qu'après avoir rappelé « des traits aussi durs de cette physionomie rébar- « bative, implacable, je sois forcé de répéter encore que « les contemporains à qui il a manqué de connaître

« la personne physique de Robespierre, ne peuvent « en avoir une idée plus juste dans tout son ensemble « de traits, de figure, d'habitudes, de coiffure poudrée, « soignée, de vêtements recherchés, qu'en regardant « l'autre personnage qui, lui aussi, jouera, mais plus « longtemps que Robespierre, un grand rôle sur la « scène du monde (Talleyrand)... etc (1) ».

Tel est l'aspect physique du personnage.

Voyons à présent le caractère que lui perçoit un autre contemporain, Fouché, beaucoup plus fin que Barras et qui fut le seul vrai « tombeur » de Robespierre, avant d'être le plus redouté contemporain de Napoléon — qu'il joua d'ailleurs avec une subtilité sans égale.

« Le maître, c'est Maximilien Robespierre. Le 5 avril, « la mort de Danton l'a sacré roi. Son pouvoir a été « contesté, menacé, tenu six mois en échec. Sa diplo- « matie tortueuse plus qu'audacieuse l'a fait omnipo- « tent, et ses amis le portent sur le pavois. Il a sapé des « géants : Vergniaud, appuyé sur les départements, « Hébert, sur la Commune de Paris, Danton sur la « Convention elle-même.

« L'Assemblée est terrorisée, la Commune vaincue, « changée, toute à la dévotion du nouveau maître. « Dès lors, celui-ci jouit de cette *popularité mons-* « *trueuse* dont parlent avec une terreur persistante,

(1) *Mémoires de Barras*, pp. 150-151.

« quelques mois après thermidor, Collot et Billaud
« qui l'ont vu de près.

« Ce n'est pas un furieux, encore que parfois emporté
« par l'orgueil froissé jusqu'à la colère blême; ce n'est
« pas un résolu, encore qu'implacable. C'est un calcu-
« lateur, un politicien. Nourri de Rousseau, il y a
« puisé un dogmatisme étroit et assuré : jamais, à
« aucune minute, Robespierre n'a cru qu'il se trompait :
« c'était un pape, le mot a été prononcé, il est juste.
« Un orgueil immense, une vanité monstrueuse, une
« confiance naïve, à force d'être illimitée, en ses idées,
« ses doctrines, sa mission, mais, pour arriver à la rem-
« plir, une diplomatie déconcertante qui le fait sans
« cesse trahir l'ami de la veille, au profit de la combi-
« naison du lendemain. Ce n'est pas un tartufe, pas
« même un Machiavel. Il est sincère, d'une sincérité
« féroce. Comme il se croit le représentant, l'homme,
« l'incarnation de la Liberté, de la Révolution, de la
« République, il estime en toute naïveté que ses enne-
« mis, ceux qui le veulent contenir, annihiler ou dé-
« truire, sont les grands adversaires, les pires ennemis
« de la République, de la Révolution et de la Liberté.
« Dès lors, aucun scrupule, aucune pitié, aucun sou-
« venir, aucune considération ne retient son bras :
« du reste, il compte pour peu le sentiment, n'ayant
« jamais aimé que lui-même. S'il tient pour négligea-
« bles les souvenirs de camaraderie, d'amitié et de
« confraternité, il n'a jamais, en revanche, oublié une

« offense. Chez lui, toute blessure est envenimée,
« garde son dard, ne se ferme jamais. Son honnêteté,
« qui est scrupuleuse, encore que trop affichée, sa
« célèbre incorruptibilité ajoute à son dogmatisme natu-
« rel une insupportable morgue. Si tout ennemi de
« Maximilien devient pour lui un ennemi de la Répu-
« blique qu'il faut écarter, écraser, tout suspect d'in-
« délicatesse est encore un ennemi de l'État, de la
« Révolution, qu'il faut détruire. Dès lors, le voilà
« sombre, soupçonneux, roulant de sinistres pensées,
« puisque le monde lui apparaît rempli de coquins, de
« misérables, d'assassins, d'ennemis de la République
« et de lui-même. Il vit comme un homme persuadé,
« et il a maintenant raison, que s'il ne frappe encore et
« toujours, il sera frappé. Le pire est qu'on ne saurait
« le conquérir, lui plaire, non seulement parce qu'il
« est défiant, mais parce qu'il est aussi fluctuant dans
« l'application de ses idées, que rigide dans leur concep-
« tion. Le monde politique désorienté ne sait que
« penser : les uns le craignent sans motif, les autres
« espèrent en lui sans raison. Tous tremblent, et c'est
« sa force. Depuis quelques mois, Maximilien a tout
« vaincu, envers et contre tous, et comme il s'est érigé
« en gouvernement, ennemi de l'athéisme et protec-
« teur de la propriété, il en a acquis la force et la toute-
« puissance (1). »

(1) *Mémoires de Fouché*, par Louis Madelin, pp. 154-156.

Mallet du Pan trace, lui aussi, un portrait si juste et si remarquable du même personnage qu'il faut le connaître pour se le bien représenter :

« Robespierre, jusqu'au commencement de février, « a dominé le Comité (de Salut public) qui domine « tout. L'étranger, les Français qui le jugent sur ses « succès, lui attribuent un grand talent. Ils en font un « chef consommé, un prodige de profondeur, un second « Cromwel. Cette description est une caricature.

« Robespierre n'a jamais été et ne sera jamais capa- « ble du rôle qu'il a pris. Peu considéré dans la pre- « mière Convention, même du côté gauche où il était « sans crédit, oublié ensuite pendant la législature, « n'ayant jamais obtenu qu'une demi-confiance de la « part des Brissotins, il n'est réellement devenu le « principal pivot des affaires et le principal objet de « l'attention que depuis la mort de Marat. Sombre, « soupçonneux, se défiant de ses meilleurs amis, fana- « tique atroce, vindicatif et implacable, sa vie est « l'image de celle de Pygmalion, roi de Tyr, tel que « Fénelon nous l'a décrite.

« Aujourd'hui décharné, les yeux caves, le visage « livide, le regard inquiet et farouche, sa physionomie « porte l'empreinte du crime et du remords. Tourmenté « de terreurs, il est toujours escorté de trois sans- « culottes choisis et armés jusqu'aux dents, qui l'ac- « compagnent dans sa voiture. Revenu à sa chétive « demeure, il s'y enferme, s'y barricade, n'ouvre sa

« porte qu'avec des précautions extrêmes. Dîne-t-il « hors de chez lui, ce n'est jamais sans avoir deux « pistolets sur la table, aux deux côtés de son assiette, « nul domestique ne peut se tenir derrière sa chaise, « il ne mange d'aucun plat sans que l'un des convives « ait mangé avant lui, il promène un œil troublé et « soupçonneux sur tout ce qui l'entoure, craint celui « à qui il est obligé de se confier, voit un ennemi dans « chacun de ses collègues, et traîne son existence entre « la terreur d'un assassinat et celle d'un empoisonne- « ment.

« La simplicité de ses goûts, son abstinence, son peu « de goût pour les plaisirs et l'opinion fondée de son « désintéressement ont fait et soutiennent sa fortune « populaire. Il n'a pas un écu, son incorruptibilité « contraste avec les brigandages de ses associés. « Vivant de ses appointements de député, il économise « sur sa dépense domestique l'entretien d'un chétif « carrosse qu'il a cru nécessaire à sa sûreté, et qu'il a « fait numéroter comme un fiacre pour éviter jusqu'à « l'apparence du luxe (1).

(1) On lit dans une des correspondances qui ont fourni à Mallet du Pan les moyens de tracer ces portraits : « Jamais « il ne se laisse approcher de très près, au Comité de salut « public même, il se place de manière à ce que personne ne « puisse parvenir jusqu'à lui. Lorsqu'il rentre dans sa maison « il se renferme dans son cabinet dont les deux portes sont « en chêne et garnies de triples verrous ; là il n'est accessible « à personne. Pour cacher ses terreurs, Robespierre dîne « quelquefois hors de chez lui avec quelques membres du

« Les Brissontins en leur temps et ses ennemis « actuels l'accusent de viser à la dictature, au protec- « torat, même à la royauté. Ce reproche n'est pas « dépourvu de vraisemblance, mais on lui donne « communément trop d'extension. Robespierre aspire « à rester maître, moins par ambition que par crainte. « La crainte, voilà le fond et le ressort de son carac- « tère. Connaissant les hommes avec lesquels il par- « tage la fortune publique, témoin par l'expérience de « ses prédécesseurs de la difficulté de se maintenir « au sommet et d'échapper à la roche Tarpéienne, il « redoute ceux auxquels il peut supposer l'effroi dont « il est lui-même agité, les aspirants aux premiers grades « les agitateurs, les ambitieux, les hypocrites, envi-

« Comité de salut public. Deux fois je me suis trouvé dîner « avec lui chez Mlle de Vir...., je l'ai bien observé et j'ai « vu toutes ses frayeurs. En se mettant à table, il pose « devant lui les deux pistolets à deux coups qu'il porte tou- « jours dans ses poches. Si on lui présente d'un mets dont « personne n'ait encore mangé, il en sert sur son assiette, « mais il n'y touche que lorsqu'il a vu deux ou trois per- « sonnes en manger avec lui... Il affecte de mépriser la for- « tune et, lorsqu'on lui observe que la guerre fait sortir de la « République tout le numéraire : « Tant mieux, répond-il, les « Français ne seront heureux que lorsqu'il ne leur restera que « du fer pour leurs socs de charrue et leurs piques !... » Ce « mépris de richesse n'a pas peu contribué à le soutenir dans « l'esprit des patriotes qui l'appellent avec raison dans leur « sens l'incorruptible, il n'a jamais été et sera jamais possible « de l'acheter. Il affecte pour les femmes le même mépris « que pour les richesses, parlant toujours de mœurs et de « vertus, il se pique de donner l'exemple de la chasteté, on ne « lui connaît ni femme ni maîtresse. »

« ronne de rivaux, d'observateurs, d'hommes effré-
« nés, et n'ayant dans le fait ni un ami dont il soit sûr,
« ni un partisan sur la fidélité duquel il compte, son
« projet fut de se défaire successivement des uns et
« des autres, et de régner seul pour ôter à tous le pou-
« voir et le droit de régner malgré lui (1). »

Voyons à présent l'effet produit par ce monstre, il va nous aider à juger si Tallien est ou non le rôdeur intrépide que nous dépeint la princesse de Chimay comme sans cesse en éveil autour de sa prison et bataillant avec le dictateur pour lui arracher la libération de sa maîtresse.

« Depuis la mort de Danton et de Desmoulins, à la
« Convention, il ne fait plus de dupes peut-être, mais
« il fait trembler; ce qui est une autre forme de duperie.
« Littéralement, au sens exact du mot, l'assemblée
« tremble, grelotte de peur et de fièvre : le *Comité de*
« *salut public*, où cependant ses adversaires sont en
« majorité, tourne vers lui des regards angoissés. Les
« députés condamnés, dont on commence à colporter
« les listes (2), sont désorientés, affolés, sans guide,
« sans union, car terrible circonstance, la peur ou la
« haine les désunit, en fait des traîtres : Robespierre
« n'a-t-il pas détruit Vergniaud par Hébert, Hébert par
« Danton, Danton par Billaud ? Hébert, Danton, Bil-

(1) Mallet du Pan : *Mémoires et Correspondances*, t. II, pp. 41-43.

(2) Tallien figure, en vedette, dans toutes ces listes.

« laud, étaient cependant des ennemis de Maximilien. A « l'heure présente, comment souder la queue d'Hébert et « celle de Danton, deux groupes qui, réunis au Marais, « peuvent renverser le tyran? Comment persuader au « Marais lui-même qu'après Billaud, Collot, Carnot, « Cambon, Tallien guillotinés, c'est sur la tête des Boissy « d'Anglas que s'abattra le couperet? Sieyès déteste « Billaud et Collot plus que Robespierre, Tallien est en « mauvais termes avec Billaud, Vadier ne plaît guère « aux dantonistes survivants. Le manque d'entente, « au dire d'un des députés menacés, empêchait toute « coalition. Dès lors, on désespérait de vaincre Robes- « pierre, de lui échapper autrement qu'en se terrant. « Soixante députés ne couchaient plus chez eux; « d'autres, saisis de frayeur, dit Lecointre, l'un d'eux, « s'alitaient. Il y avait au moins cent députés qui, « devant Robespierre tourbillonnaient comme les « oiseaux sous l'œil fascinateur du serpent, guettant « le désarroi final qui les jettera dans sa gueule.

« La Commune de Paris est maintenant pour lui, « il règne aux Jacobins, les Cordeliers épurés lui sont « soumis. Les catholiques de l'Église constitutionnelle, « avec Grégoire et Durand de Maillane le soutiennent, « et aussi la bourgeoisie, car avec lui a triomphé un « système : Robespierre a ressuscité Dieu et rassuré « les capitalistes.

« C'est une force, il est vrai que le Comité et la « Convention lui sont hostiles, il a là des ennemis

« dangereux, animés d'une haine féroce, que décuple « la peur, violents comme Legendre, éloquents comme « Tallien (1), intrigants comme Barras, puissants dans « leur situation aux Comités comme Collot, Billaud et « Vadier, républicains réputés comme Cambon et « Carnot. Mais qui est plus éloquent que ne l'était « Vergniaud, plus violent qu'Hébert, plus souple que « Chaumette, plus puissant que Danton, républicain « plus avéré que Desmoulins et Hérault de Séchelles, « que Condorcet et Brissot? Dès lors, le découragement « s'explique. A ces éloquents muets, à ces habiles para- « lysés, à ces puissants terrifiés, à ces ennemis du « même maître, divisés, désunis, il manquait un « meneur, un conseiller, un lien. Lorsque, le matin « du 18 germinal, Fouché vint s'asseoir sur son banc « de la Convention, entre les groupes décimés auxquels « le rattachaient également les politiques qu'il avait « pratiquées tour a tour, ce lien allait exister, le « meneur était là (2). »

Ce que dit si bien Madeline de Fouché, Barras l'avoue, tout en cherchant à se donner un rôle de dirigeant tandis qu'il n'est en réalité, comme Tallien et les autres conjurés, qu'une des marionnettes de Fouché.

(1) Eloquence vide, grotesque, mais d'autant meilleure pour la sans-culotterie qui ne comprendrait pas des idées et à laquelle il ne faut que des rodondances de proverbes, d'ana et de lieux communs archi-usés.

(2) *Mémoires de Fouché*, par Louis Madelin, pp. 162-163.

Musée Carnavalet

TALLIEN par Raffet

La direction de celui-ci transperce à travers le récit de Barras et proteste contre ses propos embarrassés. Il est obligé de dire à moitié en fait et totalement entre les lignes, malgré lui, que c'est Fouché le seul, le véritable démolisseur du tyran.

« La démarche que j'ai révélé avoir faite auprès de « Robespierre, j'ai su qu'elle avait été tentée vers la « même époque et avec aussi peu de succès, par Tal- « lien et Fouché, chacun de leur côté. J'ai su que « toute leur éloquence avait également rencontré un « sourd-muet déterminé et qu'à toutes leurs paroles « douces, fortes, sensibles, amicales, respectueuses, « Robespierre n'avait répondu que par un silence « obstiné, sans aucune expression de visage, pas un « geste et pas un mot. Il y a dans un pareil silence, « de la part d'un homme qui tient dans sa main le « sceptre de la mort, quelque chose de plus effrayant « pour l'imagination que des menaces exprimées. « Aussi, comme je l'ai déjà indiqué, l'allure mystérieu- « sement farouche de Robespierre ajoutée à sa ter- « rible prérogative de disposer de l'échafaud, peut « entrer pour beaucoup dans les causes de la terreur « dont se trouvèrent alors frappés les cerveaux de « ceux qu'il attaquait.

« Le nouveau Salmonée, tout en voulant, lui seul, « s'emparer de la foudre, avait besoin d'auxiliaires. « J'ai montré qu'il n'avait plus dans le Comité que « Couthon et Saint-Just pour lui. Le premier but de

« son ambition paraissait d'abord de frapper ce qui « restait ou renaissait de ceux qu'il croyait ses enne- « mis personnels, que sa haine regardait sans cesse. En « tête de ceux qu'il avait marqués paraissait Fouché, « et comme au point où son démêlé personnel était « arrivé, il ne pouvait manquer de succomber inces- « samment l'on en avait conclu que Fouché devait « être l'un de ceux qui porteraient les premiers coups « à Robespierre.

« Mais les raisonnements qu'on pouvait faire sur « le danger que courait Fouché, n'étaient point des « conclusions pour son courage. Il n'avait sans doute « rien à regretter en fait d'ultra-révolution : il avait « fourni toutes ses preuves dans le sens du système « de la Terreur, mais il n'avait point rencontré juste « la pensée de Robespierre, ou plutôt il l'avait riva- « lisée et blessée en le dépassant. Cette position de « Fouché ne lui donnait pas en présence de son ennemi « un caractère franc et net qui lui permît de l'atta- « quer en face. Robespierre avait dit à Fouché que « sa « figure était l'expression du crime «. Fouché, loin de « répondre, se l'était tenu pour dit, chassé des Jaco- « bins, il n'avait pu y reparaître, il n'osait plus se « montrer même à la Convention, seulement il tripo- « tait, intriguait, machinait en dessous de fort bon « cœur et avec activité. Je l'envoyais chez les uns et « chez les autres pour faire part de ce que nous savions « des propositions de Robespierre, de Saint-Just et

« de Couthon. La peur personnelle qu'il avait des « triumvirs ne faisait qu'augmenter à ses yeux l'idée « de leurs intentions hostiles. Tout ce qu'il redoutait « déjà avec le plus de sincérité, sa politique l'exagé- « rait encore avec ceux qu'il voulait exciter à prendre « un parti. Levé dès le matin, il courait jusqu'au soir « chez les députés de toutes les opinions, leur disant « à chacun : « C'est demain que vous périssez, s'il ne « périt ». A ceux qui regrettaient Danton et qui étaient « menacés par le ressentiment de ses bourreaux, « Fouché disait : « Demain nous pourrons être vengés, « et demain seulement nous serons en sûreté ». Telle « était l'impression de la terreur produite par Robes- « pierre, qu'on a vu un membre de la Convention natio- « nale, qui se croyait regardé par le Dictateur au « moment où il portait la main à son front d'un air « rêveur, la retirer avec vivacité, en disant : « Il va « supposer que je pense à quelque chose ». Pour rele- « ver des esprits ainsi frappés, il fallait plus d'un dis- « cours qui présentât à chacun la question comme il « pouvait la comprendre dans son intérêt. Rassemblant « ainsi tous les sentiments contre Robespierre par son « habile intrigue, on ne peut nier que Fouché ne fut « d'une véritable ressource au milieu des éléments « qui étaient là pour former un mouvement décidé « contre les oppresseurs de la Convention (1). »

(1) *Mémoires de Barras*, p. 178-180.

Barras essaie ensuite de se donner l'apparence d'un chef de parti, tandis que Fouché n'aurait été qu'un artisan habile mais timoré, dans l'œuvre de démolition du tyran.

Combien sa lourde astuce est au-dessous de la véritable finesse, de la diplomatie machiavélique de Fouché, qui met tous les conjurés en avant, et le plus bête de tous, Tallien, en tête des autres ; tout en conduisant, dans l'ombre, sans se faire ni sentir ni voir, cette majorité hostile à Robespierre qu'il a su agglomérer dans la Convention :

« On voit que la position de Fouché était bien, à « cette époque, l'une des plus menacées. J'ai dit pré- « cédemment comment Fouché, comment Tallien « avaient, chacun de leur côté, fait une démarche « de déférence et de respect auprès de Robespierre, « comment l'un et l'autre, ainsi que Fréron et moi « n'avaient obtenu qu'un silence absolu, un refus de « toute explication, de toute parole, qui ne fut exprimé « que par ce silence même. Les choses avaient été tou- « jours en s'aggravant : il n'y avait plus moyen de « se réconcilier, même en se trompant. Les inimitiés « n'étaient pas seulement déclarées, mais proclamées « à feu et à sang. Malgré toute la prudence de Fouché, « une lettre de sa main avait été surprise, contenant « notamment cette ligne adressée à un collègue de « la Convention : « Avant quinze jours, Maximilien « aura cessé d'exister ou nous ».

« Ainsi, le débat ne pouvait finir que par la « ruine des uns ou des autres : il fallait vaincre ou « périr.

« Alors même que Fouché ne pouvait échapper à « la nécessité de se défendre, il n'était pas dans sa « manière de le faire ouvertement. Les moyens obliques, « ceux de l'intrigue perpétuelle et souterraine, dont il « avait fait l'apprentissage à l'Oratoire, voilà ce qui « lui était familier, et comme tout sert en ménage (*sic*) « et que, dans une conspiration surtout, qui n'est « elle-même qu'une intrigue plus sérieuse que d'autres, « l'habileté et la manœuvre sont des éléments néces- « saires, on voit que Fouché devait être, sinon par « courage, au moins par ses agences, un coopérateur « utile dans ce qui allait se passer.

« Il a, depuis, prétendu être celui qui avait porté « les coups mortels à Robespierre : le fait est que, « pour se dérober à sa colère et, s'il l'eût pu, à sa « mémoire implacable, Fouché ne paraissait plus à la « Convention nationale, et ne couchait plus chez lui; « seulement, le soir, sous divers déguisements, il « faisait sa ronde chez les collègues qui étaient « occupés de préparer la défense contre Robespierre, « et Fouché portait et rapportait activement de « l'un à l'autre l'information de ce qui avait lieu, « et les commissions que les événements rendaient « nécessaires de faire faire avec dextérité pour nouer « les intelligences que nous formions, en attendant le

« moment, qu'on ne pouvait fixer, de frapper le coup « décisif (1). »

C'est exactement ce que dit, mais mieux et sans réticences, Louis Madeline en ces termes :

« La terreur augmenta : les députés n'osaient plus « paraître à la Convention, habitant, suivant l'expres- « sion de Garnier, les « tanières les plus inaccessibles « de la capitale ».

« Fouché ne fut pas le dernier à disparaître. Il avait « bien perdu la première manche. Les Jacobins sem- « blaient lui échapper, ils devaient l'abandonner défi- « nitivement un mois après, le sacrifier, l'exécuter à « fond. Mais, dès la fin de prairial, cet homme sagace « en désespérait, on avait vu, quelques mois avant, « Robespierre forcer la Société à honnir et expulser « Cloots qui venait d'être son président. Le même sort « était, à coup sûr, réservé à Fouché après l'échec « du 23. Mais il y avait encore une partie à gagner, « non plus aux Jacobins, mais au Comité et à l'As- « semblée. Cette terreur même que Robespierre croyait « habile de faire planer pouvait être exploitée contre « lui. Il fallait réconcilier les uns avec les autres les « antirobespierristes désunis, effrayer à outrance les « moins menacés, en jetant dans la circulation ces « listes terrifiantes où étaient inscrits pêle-mêle gens « de la Montagne et du Marais, Dantonistes, Héber-

(1) *Mémoires de Barras*, pp. 183-184.

« tistes, Maratistes, rassurer les découragés, attiser « les haines, exaspérer les peurs, et coaliser haines et « peurs, puis, soudain, pousser à l'assaut l'armée ainsi « préparée... en restant, au besoin, à l'arrière-garde « puisque le rôle d'avant-garde n'avait pas réussi au « meneur. Ah ! Robespierre n'avait pas affaire à « quelque Bazire ou quelque Chabot, s'allant jeter, par « affolement, à la boucherie !

« Le rôle souterrain de Fouché commençait. Il quitta « son appartement de la rue Saint-Honoré, se terra, on « ne savait où, errant de gîte en gîte, ne paraissant plus, « ni aux Jacobins, ni à l'Assemblée. Le soir on le voyait « arriver chez l'un, chez l'autre, avec l'éternelle phrase : « *Vous êtes de la fournée.* Barras le voyait, Tallien et « Billaud aussi, on l'utilisait. « C'est pour demain, « vous périssez, s'il ne périt », allait-il dire tantôt à un « Girondin échappé par miracle, tantôt à un Monta- « gnard odieux à Robespierre ou se croyant tel. On « l'accueillait bien (1). »

Il suffit de comparer l'agitation désordonnée de Tallien, du 4 au 8 thermidor et particulièrement le 9, avec la parfaite possession de soi-même qui caractérise Fouché pendant la dernière quinzaine qui précède le grand jour, pour reconnaître en lui le véritable meneur du mouvement.

Simple comparse, fantoche galvanisé à la dernière

(1) *Mémoires de Fouché*, par Louis Madelin, pp. 171-172.

minute, Tallien parle et s'agite en énergumène enragé — fou d'épouvante en réalité — presque tous les agissants de la Convention sont d'ailleurs plus ou moins semblables à lui. Les renversés eux-mêmes — sauf Saint-Just — Robespierre cadet, Le Bas, David, Couthon, sont affolés. Seul Fouché, calme, sûr de lui, conduit avec un sang-froid imperturbable la bagarre et, plus fort encore dans le succès que dans la lutte, s'efface après l'écroulement de Robespierre (1).

(1) Bien avant l'ouverture de la fameuse séance au cours de laquelle Robespierre devait triompher ou périr, tout le château était en rumeur : les moins expérimentés sentaient l'approche de la tempête. Les tribunes de l'Assemblée étaient encombrées de curieux.

On y distinguait en grand nombre les recrues promises à Robespierre ; elles étaient faciles à reconnaître au négligé de leur toilette, aux bonnets rouges dont leur tête était affublée, aux longues cannes à sabre qui reposaient entre les jambes de la plupart, et aux bâtons dont les autres étaient armés. Robespierre n'était entré dans la salle des séances que des derniers. « Au lieu de cette sérénité, de cette confiance en ses forces « qu'il montrait d'ordinaire, dès les premières phrases de la « réponse de Tallien à Saint-Just, sa figure était décomposée, « de blême qu'elle était naturellement, dans le cours de l'allo- « cution, elle passa alternativement du blanc au rouge et du « rouge au blanc. Dans le peu de paroles que sa voix criarde « put laisser échapper, comme dans toute sa contenance, il « ne montra plus que de l'hésitation et même de la lâcheté.

« Saint-Just, le premier de tous, comprend que tout est perdu. « A partir de ce moment il ne dit plus une parole, il ne fait « plus un geste. Abîmé dans ses pensées, il reste silencieuse- « ment accoudé contre la boiserie de cette tribune qui a vu « sa gloire. Il est pâle. De temps en temps, pendant que parle « au-dessus de lui son ennemi Barère, il échange de doulou-

« En réalité, la séance du 26 ne pouvait être pour « l'ex-président des Jacobins (Fouché) une très grande « surprise. Depuis la fin de prairial, il croyait la partie « perdue à la Société. Le terrible danger où le mettait « cette excommunication, si redoutable que, depuis « six mois, elle n'avait jamais été suivie que de l'ar- « restation, la mise en accusation et la mort, ce péril « imminent ne lui inspirait qu'une idée: qu'il fallait « redoubler d'activité, et en finir avant quinze jours. « Il y travaillait. Tout d'abord, il réconciliait les chefs « des deux factions antirobespierristes, Billaud et « Tallien, et formait réellement avec ce dernier et « Barras une sorte de triumvirat qui lançait les listes « fantastiques et fantaisistes destinées à soulever, « par la peur, contre Robespierre, tous ceux qui se « croyaient visés. Enfin, il voyait Billaud, Collot, « Carnot, par eux s'assurait du Comité, et chaque « jour, au dire de Tallien, venait rendre compte aux « chefs de la conspiration de ce qui se passait aux « Tuileries.

« Son sang-froid était extrême, ainsi que sa con- « fiance. Jouait-il simplement ces sentiments, lorsque « le 27 messidor, au lendemain de son exécution aux « Jacobins, il écrivait ces mots à sa sœur, la citoyenne « Broband, à Nantes : « Je n'ai rien à redouter des

« reux regards avec Robespierre. » (G. Lenotre : *Paris Révolutionnaire,* pp. 118-119, d'après la relation de P. Morice, témoin oculaire.)

« calomnies de Maximilien Robespierre... La Société « des Jacobins m'a invité à me justifier à sa séance : « je ne m'y suis pas rendu parce que R. y règne en « maître. Cette Société est devenue son tribunal. « Dans peu, vous apprendrez l'issue de cet événement « qui, j'espère, tournera au profit de la République ».

« Le représentant Bo, en mission à Nantes, saisit « la lettre à la poste et l'envoya à Robespierre le « 3 thermidor. La réponse de celui-ci, ne se fit pas « attendre. Le 5, Saint-Just, au dire de Barère, de- « manda comme gage d'une réconciliation entre les « membres du Comité, la faction antirobespierriste « ne pouvant se décider à rompre, un rapport contre « Fouché qui pût le mener à la Conciergerie et à la « place de la Révolution : Barère refusa, dit-il, justi- « fiant la confiance imperturbable que le député de « Nantes affichait dans le Comité. Le 30 messidor, « il avait encore écrit aux Nantais, en leur promettant « de plaider leur cause près du Comité : « Soyez tran- « quilles sur l'effet des calomnies atroces lancées « contre moi. Je n'ai rien à dire contre leurs auteurs : « ils m'ont fermé la bouche. Mais le gouvernement pro- « noncera bientôt entre eux et moi, comptez sur la « vertu de la justice ».

« Ce calme presque serein a de quoi surprendre à « cette heure : un nouveau vent de découragement « passait sur les ennemis de Robespierre, les Bourdon, « les Lecointre, les plus compromis s'affolaient, ne

« faisaient rien; le Comité était moins sûr qu'on ne « le disait, Collot invectivait, puis embrassait Robes- « pierre, prêt à désavouer Fouché (il le fit le 9 ther- « midor même, affirmant faussement qu'il ne l'avait « pas vu depuis deux mois). Carnot était fort hostile « à Robespierre, mais si scrupuleux, si froid, si embar- « rassé, incapable d'intrigues et de violence! Barère, « souple et rampant, se ralliait toujours à celui qui « semblait triompher un instant, l'homme le moins « sûr du monde. Depuis le 26 messidor, Fouché était « un proscrit, le plus proscrit de tous, le seul dont le « maître eut prononcé réellement le nom en public. « Il errait, ne se montrant plus. Ajoutez à cela, que sa « petite fille, qu'il aimait tendrement, se mourait dans « ses bras. « Notre pauvre petite, écrivait-il le 3 ther- « midor, est toujours dans un accablement inquiétant. « Nous avons cependant de l'espoir, nous la sauverons « à force de soins. » Ils allaient la perdre. Vraiment « l'homme qui a traversé de pareils moments, où tout « semble se conjurer pour l'accabler, et qui a triomphé « pour n'avoir pas désespéré une minute, cet homme- « là peut tout braver, car sous cette apparence chétive, « cet homme est un géant. Et il ne désespérait pas. « Je « n'ai rien à dire de mon affaire, qui est celle de tous « les patriotes, écrivait-il le 3, depuis qu'on a reconnu « que c'est à ma vertu qu'on n'a pu fléchir, que les « ambitieux du pouvoir déclarent la guerre. Encore « quelques jours, la vérité et la justice auront un

« triomphe éclatant. » Et le 5 thermidor : « Frère et « ami, sois tranquille, le patriotisme triomphera de la « tyrannie et de toutes les passions viles et mépri- « sables qui se liguent pour l'enchaîner. Encore quel- « ques jours, les fripons (*sic*), les scélérats seront con- « nus, l'intégrité des hommes probes sera triomphante. « Aujourd'hui, peut-être, nous verrons les traîtres « démasqués. »

« L'homme qui écrivait ces lignes le 5 thermidor « avait le droit de s'écrier, un an après, poursuivi « devant la Convention : « Toute la France n'a pas « oublié que tandis que, Robespierre vous traitait « en maître, que vous courbiez une tête esclave devant « le succès de ses crimes, que vous rendiez le plus « avilisant hommage à sa farouche et meurtrière tyran- « nie, je combattais presque seul (1) ».

« Il était condamné presque plus sûrement qu'Hé- « bert et Danton, la veille de leur mort. Thibaudeau « rapporte qu'à ce moment-là même il voyait à la

(1) Il fallait d'ailleurs se hâter d'agir, car le tyran et ses derniers fidèles commençaient à pressentir la coalition qui se formait contre eux. Robespierre y fit même allusion, le 6 thermidor, en disant qu'on semait le désordre dans la Convention. Turquan rappelle que : « Couthon, le remplaçant à la tribune, « précise davantage : il déclare que les meneurs siégeaient à la « Convention, qu'il y avait là cinq ou six représentants... dont « les mains sont pleines de richesses de la République et dé- « goûtantes du sang des innocents qu'ils ont immolés ». (Turquan : *La citoyenne Tallien*, p. 146.)

On ne pouvait guère mieux désigner les représentants en mission qu'en les nommant.

« Convention circuler les fameuses listes de proscrits,
« sur toutes, de confiance, amis et ennemis inscri-
« vaient le nom de Fouché.

« Le pire est que le Marais restait dans l'expectative,
« ne semblait pas désireux de jouer les Ratons pour
« les Bertrands de l'extrême Montagne, Billaud, Barras
« ou Fouché. Dans le camp de ceux-ci, on se croyait
« perdu : déjà Collot désavouait bruyamment Fouché.
« « La fermentation est incroyable », écrivait le minis-
« tre des Etats-Unis. La peur était plus grande encore.

« Fouché restait confiant, si confiant qu'il préten-
« dait plus tard avoir, le 7 thermidor, repoussé l'idée
« d'un rapprochement avec Robespierre. Il ne se
« montrait pas à la Convention. Il lançait les gens à
« l'assaut, restait dans la coulisse. On ne le vit donc
« pas dans les deux séances historiques du 8 et du 9.
« C'est cependant sur son nom que s'engageait la
« bataille du 8. Ce jour-là, Panis demanda à Robes-
« pierre de s'expliquer sur les expulsions qu'il avait
« inspirées aux Jacobins. « Je demande, s'écria-t-il,
« à ce qu'il s'explique à cet égard, ainsi que sur le cas
« de Fouché. » La question fut accueillie par des
« applaudissements. Robespierre pouvait perdre Fou-
« ché en l'accablant, en le séparant de ses amis, ce
« que ceux-ci au fond désiraient peut-être, puisque
« Collot rougissait de le connaître. Est-il vrai que le
« dictateur ménageait un rapprochement ?

« Il répondit vaguement : il ne voulait pas se rétrac-

« ter, il n'avait calomnié, personne etc... et Fouché? « s'écria de nouveau Panis. « On me parle de Fouché, « riposta l'orateur, je ne veux pas m'en occuper actuel- « lement : je me mets à l'écart de tout ceci. Je n'écoute « que mon devoir.... »

« Voulait-il faire croire à l'extrême Montagne que « Fouché la trahissait? bruit facile à accréditer, étant « donné l'homme. Le soir même, dans une scène violente « entre Collot et Saint-Just, celui-ci, pour diviser les « conspirateurs, laissa entendre à son collègue que « Fouché tentait de se rapprocher de Maximilien. « C'est encore sur le nom de Fouché qu'on se disputait « lorsque l'aube du 9 thermidor se leva. A cinq heures, « désireux d'en avoir le cœur net, les membres du « Comité résolurent de convoquer Fouché.

« Celui-ci avait vu, la veille Barras, et Tallien, et « leur avait dit froidement : « C'est demain qu'il faut « frapper ». Il se croyait si sûr qu'il n'hésita pas à se « rendre à la convocation, parut aux Tuileries entre « 9 et 11 heures, s'expliqua avec calme, non sans amer- « tume, sur les reproches que lui faisait Collot, son « ancien ami, il n'était pas l'ami du tyran, il devait « d'autant moins l'être à cette heure qu'en quittant « le château, il pouvait entendre les premières cla- « meurs qui s'élevaient de la salle des séances de la « Convention contre Robespierre. La séance du 9 ther- « midor commençait.

« Notre rôle n'est pas de refaire le récit de cette

« émouvante séance, si émouvante qu'un illustre « dramaturge n'a eu qu'à en transporter sur le théâtre « le compte rendu officiel, pour en faire une des scènes « les plus poignantes de son drame ! Le discours d'une « phraséologie obscure, de Saint-Just prenant brus- « quement l'offensive, l'arrivée en masse du Comité « que Fouché vient de quitter, l'habile et tout à la « fois violent discours de Billaud, la harangue passion- « née de Tallien, et malgré la diversion de Barère « toujours fluctuant, et de l'inepte Vadier, qui fait « rire l'assemblée, la foudroyante rentrée de Tallien, « les cris, les interruptions de la Montagne passionnée, « divisée, les protestations d'abord amères, ensuite « violentes, de Robespierre, devant l'attitude froide « de la Plaine, le tout scandé par les coups de cloche « du président Collot d'Herbois, puis de son succes- « seur Thuriot, enfin la mise en arrestation de Maxi- « milien et d'Augustin Robespierre, de Couthon, de « Saint-Just et de Lebas. Derrière tout cela il y avait « le travail patient, lent et ténébreux de cet homme « qui fuyait les Tuileries, le terrain habilement miné « croulait sous l'ennemi de Fouché et on vit bien que « partout le sol était habilement creusé quand, le soir « de ce jour, les Jacobins parurent divisés, désorientés, « paralysés par leurs dissensions, fruit de l'élection « de Fouché en prairial (1). »

(1) *Mémoires de Fouché*, par Louis Madelin, pp. 175-176-177-178-179.

Après ces pages si magistrales de Louis Madeline, point n'est besoin de rien ajouter pour achever d'effacer la légende de *Notre-Dame de Thermidor* et de Tallien vainqueur du tyran.

Mais Thérésia Cabarrus va sortir de prison, soudée par cette légende spontanée à celui qui aurait donné dix fois la tête si captivante de sa maîtresse pour sauver sa face de laquais-bellâtre. Il faut voir à présent le vaudeville-bouffe, le vent de pitrerie qui gonfle la baudruche de la tradition thermidorienne, c'est-à-dire comment, en réalité, madame Tallien entre dans l'Histoire.

C. Monnet del. Helmann, sculp.

Envahissement de l'Hotel de Ville au 9 Thermidor

III

Tallien oublie jusqu'au 12 thermidor de faire mettre en liberté sa maitresse. 81-95. — La psychologie de Thérésia et celle de Tallien en thermidor de l'an II; Comment la chute de Robespierre les soude dans le mérite qu'on leur en attribue et comment ils sont portés a confirmer cette légende qu'ils n'ont pas créée tout d'abord. 95-100. — Le regain d'amour que le terroriste simule pour sa maitresse; la conception du deuxième enfant de Thérésia. 100-109. — Les deux amants logent d'abord séparément; les libérations popularisantes effectuées par Tallien. 109-114. — Thérésia liquide ses objets mobiliers de Bordeaux et feint d'abord la gêne; la libération du jeune Guéry. 114-127. — Le discrédit de Tallien au Club des Jacobins et a la Convention; sa démission de membre du Comité de salut public; la tentative d'assassinat qui porte au comble sa popularité. 127-138. — L'aveuglement de Thérésia sur la situation politique réelle de Tallien; les premiers projets de restauration monarchique pronés

PAR LE TERRORISTE; LES MOTIFS INTÉRESSÉS DU MARIAGE DE TALLIEN. 138-146.

(1794

Le lendemain du 9 thermidor, dès l'aube, Tallien s'élance vers la *Force* pour en faire sortir Thérésia, dont il a obtenu la délivrance sans la moindre difficulté.

N'est-il pas alors, en effet, l'homme providentiel, le vainqueur du dictateur, du tyran, le grand libérateur? Qui donc songerait à lui marchander la liberté de...

— Pardon ! qui dit cela?....

— Mais... c'est le bon sens,... la logique... la légende qui fait de l'amour du Conventionnel pour Thérésia le mobile principal, sinon exclusif, de son intrépidité le 9 thermidor...

— Erreur. Les faits ont une rigueur qui ne plie pas sous la pression des légendes. Ce n'est pas le 10 thermidor, dès l'aube, que la prisonnière de Robespierre est extraite de sa geôle, C'EST LE 12 THERMIDOR.

Le 10, Tallien ne songe même pas à Thérésia, il a bien autre chose à faire !

Tallien n'aime pas Thérésia.

S'imaginait-il lui inspirer de l'amour lorsqu'il lui donnait le choix, à Bordeaux, entre les matelas de son lit ou la planche de la guillotine, à la fin de 1793?

Assurément non. Il ne voulait que s'emparer de cette admirable créature qui le tentait et dont la possession lui paraissait flatteuse.

Mais la ci-devant marquise de Fontenay était trop attachée à la vie et à sa beauté pour ne pas s'appliquer à prendre de l'empire sur son maître après l'avoir subi.

Tallien était trop pétri de fatuité et d'outrecuidance pour ne pas croire sans difficulté que sa victime s'éprenait de lui comme elle « travaillait » à le lui faire penser.

Le ridicule étalage qu'il fit de « sa conquête amoureuse », en la plaçant sur le pavois dès le 30 décembre 1793, jour où elle lut, ou fit lire, son *discours sur l'éducation*, dans le temple de la Raison, à Bordeaux, prouve qu'il se crut aimé.

Etait-il homme à pardonner les infidélités de sa belle, lorsqu'il les découvrit peu de temps avant son départ de Bordeaux? Nous avons examiné ce cas en parlant de la dispute si violente à la suite de laquelle Thérésia s'alita. (V. *Notre-Dame de Septembre.*)

Profondément blessé dans ce qu'il avait de plus sensible, sa vanité, Tallien qui n'avait jamais aimé la jeune femme parce qu'il était incapable d'amour, comme de tout sentiment généreux quelconque, Tallien, chez lequel la ci-devant Fontenay n'excita jamais que des convoitises lubriques, avait alors assez usé d'elle pour n'éprouver plus à sa vue les impérieuses attirances du début de leur union.

Il n'était plus lié à sa décevante conquête que par

ses imprudentes confidences, par leurs communes exactions, par l'ensemble de fautes, de tromperies, de vilenies, commises avec son concours... et peut-être par un reste d'excitation d'épiderme, fort probable chez le Conventionnel, mais plus que douteux chez Thérésia.

On a vu qu'au moment où il revenait à Paris afin de s'y justifier, le représentant en mission était empêché de rompre avec la Cabarrus.

A Paris, de même, lorsqu'elle vint l'y rejoindre, au milieu de mai 1794, il lui fut impossible de la chasser, de la renier, de la désavouer, de l'accuser, bien que pour sauver sa tête il eût été certainement disposé.

Pourquoi, dès lors, le 10 thermidor, se serait-il précipité à la prison de la Force soucieux de la délivrer *avant tout ?*

Le 10, il avait à suivre — avec une anxiété qu'on imagine sans effort — les péripéties dramatiques de l'agonie des vaincus de la veille. Pour respirer à l'aise, il lui fallait d'abord voir tomber les têtes de Robespierre, de Saint-Just, Couthon, Hanriot, Dumas, Fleuriot, Payan et des autres partisans du dictateur.

Vers huit heures du soir, plus de vingt cadavres décapités, parmi lesquels ceux du général Boulanger et de son collègue, La Valette, rassérénèrent enfin son âme. Ceux-là du moins ne se dresseraient plus contre lui.

Mais ce grand coup de faux n'est que le premier

de ceux qu'il souhaite dans tout ce qu'il redoute encore.

Né à la politique par la terreur le 10 août et pendant les journées de septembre 1792, il est et reste, comme on l'a justement écrit, l'« homme de la Terreur ».

S'il a contribué à faucher le dictateur, c'est parce qu'il craignait d'être expédié par lui à la guillotine et non par horreur des hécatombes du tyran (1).

Au lendemain de l'exécution de Robespierre, il préconise des tueries semblables aux siennes et s'il se rétracte ensuite en des discours où il prêche une paix, une clémence, dont il n'est nullement épris, c'est parce qu'il cède à la pression de l'opinion publique, averti par la clameur des masses qui avaient un peu — bien peu — repris courage en croyant l'ère des massacreurs close.

Le 11 thermidor il réclame la tête du petit Marc-

(1) Ce fut ce qui fit écrire à Mercier, témoin des événements :

« Ton poignard, ô Tallien ! tu le réservois à ton bourreau mais tu n'as pas su t'en armer pour les vrais républicains, tu as sauvé ta tête et tu n'en voulois pas sauver d'autres. Que t'importoit après cela les députés probes qui gémissoient dans les cachots ? » (Mercier : *Nouveau Paris*, p. 142.)

Et, peu après :

« Tallien ! tu te levas ainsi qu'un grabataire poltron se lève enfin quand le feu prend à la paillasse de son lit, tu représentas en comédien dans la tragédie qui finit le règne de Robespierre, mais tu n'en fus pas l'auteur, et la tyrannie décemvirale, les montagnards tentèrent même alors de la renouer. Voilà la vérité. » (Mercier : *Nouveau Paris*, p. 143.)

Antoine Jullien. C'est infiniment plus important, à son avis, que de songer à celle de Thérésia.

« Haine aux satellites de Robespierre ! déclame-t-il « à la tribune de la Convention, on avait mis à la tête « de l'instruction publique un jeune homme de dix-« neuf ans, un jeune homme que son âge appelle à la « défense de la patrie aux frontières. On ne s'est pas « contenté de cela, on a envoyé ce jeune homme dans un « département du Midi : là, il a exercé un pouvoir « révoltant, il a fait couler le sang, pour s'applaudir « ensuite de ses actes arbitraires auprès de Robespierre « et lui envoyer la liste de ses victimes. »

Le député Jullien (de la Drôme), père de Marc-Antoine, demanda la parole pour défendre son fils (1).

Thureau fit diversion en incitant à ne parler que de la République et Tallien n'obtint pas la tête de son

(1) Un rapport de police en date du 18 thermidor (5 août 1794) reproduit par Aulard dans ses journées de Paris pendant la réaction thermidorienne, nous apprend l'effet de cette attaque de Tallien contre le jeune Jullien :

« Le bruit s'étant répandu que le citoyen Jullien (de la « Drôme) père, représentant du peuple, s'était donné quatre « coups de canif dont un seul était parvenu avant dans les « chairs, un inspecteur s'est transporté sur le lieu, et par-« lant à l'épouse de ce citoyen, dont le cœur était gros et les « yeux baignés, il apprit qu'un événement arrivé à son fils, « âgé de dix-neuf ans (sans autre éclaircissement), avait « occasionné une fièvre violente au citoyen Jullien dont il « était encore agité. Elle a abandonné l'inspecteur sans « achever la conversation, lui assurant qu'il n'y avait pas eu « de coups de canif de donnés. »

jeune ennemi, mais il se rattrapa en le faisant emprisonner par le *Comité de salut public* (1).

Il lui fallait s'introduire au plus tôt dans ce comité pour effacer les traces de ses crimes, distraire les pièces, les rapports compromettants rédigés contre lui et décimer ses ennemis (2).

Aussi le voit-on s'employer, le 11 thermidor, à gagner un siège dans cette réunion, — au lieu de songer à Thérésia.

Il réclame avec insistance le renouvellement des membres de ce Comité. En vain Bourdon (de l'Oise) essaye de détourner cette entreprise — craignant probablement qu'elle ne lui soit nuisible, — Tallien revient à la charge. Il monte encore le lendemain à l'assaut de cette forteresse et fait tant que, le 12, la Convention le nomme pour compléter le Comité avec Bréard, Thuriot, Treilhard, Echassériaux et Laloi.

La légende attribue à la hâte de délivrer Thérésia cette impatience de siéger au *Comité de salut public* montrée par le thermidorien (3).... la princesse de

(1) Jullien fils fut incarcéré, par ordre du Comité de salut public, le 23 thermidor an III, et mis en liberté le 24 fructidor suivant.

(2) Un peu plus tard, dans l'*Ami des citoyens*, journal dont il recommença la publication, il dénonça un agent des Comités de salut public et de sûreté générale — peut-être Taschereau — afin de le supprimer, il fut secrètement l'un des instigateurs du procès de Lacombe et de son exécution parce que les crimes avérés de ce misérable pouvaient masquer les siens.

(3) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 390-391.

Chimay peut seule avoir inspiré cette explication du retard blessant mis par son amant à la faire libérer, car Tallien n'avait nul besoin de faire partie de ce Comité pour aller chercher lui-même à la *Petite-Force* la prisonnière de ce Robespierre, dont tout le monde lui attribuait la chute.

Tallien ne songeait qu'à lui-même.

Tallien ? !.... Il oublie que Thérésia, le 11, est informée — comme tous les prisonniers de toutes les prisons l'ont été — de la mort du « dictateur ».

Se dit-il que, stupéfaite de ne pas se voir encore mise en liberté par son amant, elle commence sans doute à trembler parce qu'elle se demande si c'est Tallien, désormais tout-puissant, qui va la faire guillotiner, pour se venger de ses infidélités... pour empêcher ses révélations possibles. Elle sait, les ayant vu opérer à Bordeaux, comment les tribunaux révolutionnaires expédient sans les entendre, sans leur permettre de dire un mot, les personnes qu'ils veulent encadrer dans « la fenêtre rouge ».... et l'assassinée n'a pas même la satisfaction de crier au peuple — quel soi-disant peuple ! — une dernière parole sur l'échafaud, car on couvre sa voix par un roulement de tambours depuis que cet excellent moyen fut employé si fort à propos pour Louis XVI !

Non, Tallien ne se dit pas cela, il ne pense qu'à faire détruire les papiers de Robespierre et c'est sur sa rclamation que la Convention vote cette mesure

« criminelle » en confiant l'« ouvrage » au député Courtois, hypocrite aigrefin qui saura « nettoyer » les dossiers du « dictateur » pour lui et pour ses amis — non sans tirer profit de cette lessive. D'autres papiers l'inquiètent encore, ceux que détient d'Ossonville ; il s'en empare (1).

(1) Dans le chapitre XVIII de ses mémoires, Sénard s'étend encore longuement sur les délits et les crimes de Tallien, à propos des persécutions dont fut l'objet l'agent secret de la trésorerie nationale et du Comité de sûreté générale, d'Ossonville, auquel il a légué ses mémoires en 1796.

D'Ossonville était particulièremeut chargé de la recherche des fabricants de faux assignats. Tallien supposa qu'il possédait des pièces accablantes contre lui et les complices de ses méfaits. Dès lors, et surtout après le 9 thermidor, il profita du crédit dont il jouissait pour le perdre ou tout au moins le faire emprisonner.

Dès le 27 thermidor, treize jours après la chute de Robespierre, il réussit, en effet, à le faire incarcérer et pendant son emprisonnement, les papiers qu'il conservait dans son cabinet au Comité de sûreté générale, furent dérobés malgré les scellés qui avaient été apposés sur ce cabinet et qu'une plaque de protection garantissait.

La plaque fut enlevée, les scellés brisés, la serrure forcée. Par qui ?

Par « ceux, dit Sénart, qui avaient intérêt à la spoliation, « ceux qui voulaient s'assurer des pièces de conviction de « leurs délits », et il désigne particulièrement Amar et Tallien.

Or, quels étaient ces délits ? A quels crimes de Tallien et de ses complices, ces pièces dérobées pouvaient-elles se apporter ? Sénart le dit encore très nettement : aux massacres de septembre et notamment à la fabrication des faux passeports délivrés aux prêtres qui furent massacrés, à des pièces établissant une entente avec les royalistes à l'étranger mission de Tours), aux crimes et aux délits commis sous la Terreur de Bordeaux, au complot de Batz, à la découverte en

Cependant Paris, puis les départements, instruits du grand événement, semblent s'éveiller encore bouleversés, comme un dormeur brusquement tiré d'un cauchemar (1).

1793, de la fabrique de faux assignats de Champigny, aux tentatives faites par Tallien pour perdre le consul Jullien, dénonciateur auprès de Robespierre de ses crimes et de ses vols de Bordeaux, aux rapports de Tallien avec l'ambassadeur d'Espagne en vue d'une restauration monarchique (mission de Bordeaux), etc. Et Sénart nomme en même temps les complices du Conventionnel qui sont presque tous des criminels ou d'affreux gredins, tels que Richer Serizi, l'homme des faux passeports de septembre, Méhée, Armand, impliqué dans la fabrication des faux assignats de Champigny et condamné à vingt années de fers par le tribunal criminel du département de Paris, Dumonceau, agent de la police révolutionnaire chassé par d'Ossonville, Dulac, escroc, qui fut employé comme mouchard des détenus politiques dans les prisons et remplit notamment ce rôle auprès du consul Jullien au profit de Tallien, Amar, complice des « fabricateurs » de faux assignats, Ducos, de Bordeaux, accapareur de numéraires, Vidric, Saint-Romain, Proly, Desfieux, etc... et une série de femmes et de prostituées poursuivies pour émissions de faux assignats.

Au nombre de ces complices féminines de Tallien, Sénart comprend la fameuse Fontenelle, si connue de tous les suspects de Bordeaux qui négocièrent par son entremise et celle de Thérésia leur grâce, leur libération ou leur fuite contre espèces sonnantes ou cadeaux divers.

(1) Ch. Lacretelle, dans ses souvenirs de la Révolution, fait le tableau de la joie éclatant en province à la nouvelle de la mort de Robespierre. Il est à Noyon et n'ose plus lire les journaux de peur d'y apprendre que les personnes qui lui sont chères à Paris ont péri sur l'échafaud.

« Un journal m'apprit que la Convention avait osé refuser « l'impression d'un discours de Robespierre, releva mes espé- « rances et m'exalta presque jusqu'au délire. Je le voyais tué,

Paris, après une courte stupeur, se dresse tout entier, furieux des affres qu'il a subies, parce qu'il les croit supprimées sans retour par l'extermination du « tyran » dans lequel il incarnait les tueries.

Tandis que les terroristes et les massacreurs, effarouchés, rentrent un moment dans leurs « repaires », Paris pousse un énorme cri de vindicte, rendu avec éloquence par les frères de Goncourt dans un simple relevé des publications de toutes natures qui traduisirent alors le sentiment public.

« Ce n'est que le lendemain, ce n'est que le 10 ther-

« tué dès le lendemain. Un jour se passa encore dans une « morne attente. J'allai loin au-devant du courrier, je l'atten- « dis vainement plusieurs heures, ce retard inaccoutumé, « m'annonça qu'une catastrophe avait éclaté, le résultat en « était-il suivant mes vœux ? je ne sais pourquoi j'écartais de « mon esprit toutes les chances contraires, quoiqu'elles eus- « sent encore un terrible degré de vraisemblance. Robespierre « rejeté par la Convention, serait-il abandonné par un peuple « qu'il avait rendu son complice ? Mais quand on renaît à « une espérance longtemps éteinte, on s'y livre avec un trans- « port que rien ne peut plus maîtriser. Il arrive enfin, le « courrier tant désiré, et les mots qu'il a jetés sur son passage « semblent avoir rendu la parole et la vie à tout un peuple « pétrifié. Cette joie universelle est le plus sûr témoignage que « Robespierre n'est plus. Le courrier a osé en donner l'assu- « rance, qui pourrait en douter ? Bientôt on voit sortir des « diligences et, d'un grand nombre de petites voitures, des hom- « mes empressés de faire connaître avec détail un événement « qui paraît la délivrance et la résurrection universelle. La foule « s'accroît et l'ivresse redouble.

« Tous ces passants qui la veille s'éloignaient l'un de l'autre « avec tous les signes d'un effroi réciproque, se reconnaissent « et s'apostrophent comme de vieux amis. On voit que la

« midor, quand tout Paris a vu dès le matin, l'aube qui « blanchissait l'effigie sacrée de Sylla traînée dans les « ruisseaux de la rue Saint-Honoré, que Paris, que la « France, éclate en un cri, en un millier, en un million « de cris : Mort aux Jacobins ! Du sang ! demandent « toutes les voix, du sang ! demandent toutes les « plumes, du sang ! demandent tous les deuils, et de « toutes ces portes, veuves d'un hôte, où l'ange exter- « minateur a laissé une trace de son doigt rouge, sort « l'ombre d'un fils mené par le père, d'un père mené « par un fils qui murmure : « Mort aux Jacobins ! »

« Les presses, si longtemps muettes, n'ont pas assez « de bras, les papeteries ruinées n'ont pas assez de « papier, les colporteurs anhélants n'ont pas assez « d'haleine, pour livrer aux maudissements de la pos- « térité les mille feuillets de ce gouvernement de la

« Terreur une fois sortie des âmes, ne pourra plus y rentrer. « Découvre-t-on quelque vieux jacobin, quelque membre de « comités ou de clubs révolutionnaires, on lui fait longtemps « subir le supplice de l'allégresse commune, on le poursuit « par tous les détails d'une exécution inexorable, qui compre- « nait quarante ou cinquante des amis de Robespierre. On « n'était plus effrayé du nombre des tyrans qui survivaient « encore et qui même dominaient dans le *Comité de salut pu- « blic*. La manière dont le 9 thermidor était compris par le « peuple ajoutait à la chute du tyran celle de la tyrannie « même, et dès ce jour, les Billaud-Varennes, les Collot-d'Her- « bois, les Vadier durent se sentir noyés dans le sang qu'eux- « mêmes venaient de répandre (1). »

(1) *Dix années d'épreuves pendant la Révolution*, par CH LACRETELLE, pp. 180-182.

« mort. Et partout, là où ils avancent la tête, inquiets « et tremblants, les frères coupe-tête ne rencontrent « que guillotines dressées par la presse vengeresse.

« Citoyens, entendez, entendez crier :

« *L'agonie des Jacobins, les grandes litanies des « Jacobins avec leur mea culpa. Coupez les griffes au « parti féroce. Le cri de la vengeance ou l'alleluia des « honnêtes gens. Dénonciation contre les intrigants des « Jacobins. Les c... des Jacobines visités par le peuple. « La mesure d'habits pris aux Jacobins. Donnez-nous « leurs têtes ou prenez les nôtres par Martainville. Les « Jacobins convaincus d'imposture. Les crimes des Jaco- « bins. Les Jacobins d'aujourd'hui rappelés à l'ordre « par un jacobin d'autrefois. Les Jacobins sont f... et « la France est sauvée. L'enterrement des Jacobins ou le « sang des patriotes qui crie vengeance. Je ne suis plus « jacobin et je m'en f... ou entretien de Tranche-Mon- « tagne avec Brise-Raison. La grande détresse des Jaco- « bins qui n'ont plus le sol ou avis aux valets des « émigrés pour aller échanger leurs douze francs contre « une carte de jacobins. La pelle au c... des Jacobins « léguée par Jean-Jacques Rousseau au peuple français, « par Dusaulchoy. Gare le mors aux dents. Grande décou- « verte d'un affreux complot des Jacobins. Toute la « vérité ou l'histoire impartiale des Jacobins. Les Jaco- « bins aristocrates, fédéralistes et contre-révolutionnaires. « Les Jacobins assassins du peuple. Les Jacobins hors « la loi.* »

Sur le passage des charrettes qui conduisaient à l'échafaud Robespierre et les vingt premiers Jacobins abattus par la réaction thermidorienne, la population s'est ruée en habits de fête, tant elle est réjouie. Des toilettes aristocratiques, dont on avait perdu le souvenir, ont reparu aux fenêtres comblées de spectateurs avides et rayonnants. Le soir on a dansé partout. Des gens qui ne se connaissaient pas se félicitaient et s'embrassaient en pleurant de joie dans la rue. (*Journal des hommes libres*, 13 thermidor.)

Et le lendemain, pendant que les crieurs de pamphlets hurlent les placards spontanés qui vouent « la queue de Robespierre » aux gémonies, l'ivresse de la joie publique redouble.

Il n'est bruit que des détails de la fin du dictateur et de ses derniers auxiliaires, car tous ceux qui n'ont pu s'en repaître sont avides de les connaître et cinquante mille témoins de leur supplice sont harcelés de questions.

On colporte avec non moins de zèle les comptes rendus de la fameuse séance du 9 dont le *Moniteur* ne peut donner qu'un pâle reflet — d'une authenticité d'ailleurs plus que douteuse.

Mais l'imagination des narrateurs complète ce qu'ils ont entendu dire. L'opinion cristallise en une forme simplifiée, presque schématique — parce que plus saisissante — l'indescriptible désordre, l'inexprimable cacophonie de la fameuse séance dans laquelle tomba

le dictateur... et c'est alors sur Tallien, sur le poignard brandi, sur Thérésia, mobile passionnel prêté au Conventionnel, que toutes les vues se concentrent en faisant de son arme celle de son amante.

Le 12 thermidor, Tallien se trouva ainsi, moralement, sur le pavois avec Thérésia Cabarrus, sans l'avoir prévu et quoi qu'il en eût. Les ovations vont éclater... elles éclatent déjà sur son passage. Il se voit soudé, il s'entend indiscutablement convaincu d'amalgame avec son inspiratrice, et forcé d'accepter cette dominante passionnelle pour ne pas choir lourdement du piédestal sur lequel la popularité le juche.

Thérésia?! c'est alors seulement qu'il y songe. Thérésia?... mais il est impossible, en ce cas, qu'elle demeure une heure de plus sous les verrous?!... Et le Conventionnel court à la *Petite-Force*, imaginant sans doute en chemin la fable qu'Houssaye rapportera, pour s'excuser auprès de sa maîtresse de l'avoir laissée prisonnière jusqu'au 12 thermidor : « J'avais besoin d'être membre du Comité de salut public pour arracher à mes collègues ta délivrance. »

Thérésia crut-elle à cette bourde? peut-être. En tout cas, il lui devint plus tard nécessaire de la répandre pour expliquer le trop significatif oubli de son amant. N'est-ce pas, au surplus, une imposture anodine comparée à celle de la légendaire correspondance qu'ils forgèrent, d'un commun accord, après coup?

Avec thermidor et la réaction qui suit cette crise aiguë de la Révolution, Thérésia Cabarrus se trouve au point décisif de son existence.

Sa psychologie — fort simple — ne nous est pas inconnue; essayons pourtant de nous la représenter mieux encore et de pénétrer aussi la pensée de Tallien pour comprendre ce qu'ils font en nous expliquant leurs mobiles. Nous pourrons alors, par déductions logiques, suppléer aux trop nombreuses lacunes de leur histoire.

Thérésia — on l'a remarqué dès le début de cette étude — est née coquette, et rien dans son atavisme, dans son éducation, dans son instruction ne combat et ne modifie cette dangereuse disposition.

Trop belle, trop précoce physiquement, elle est déjà plus qu'à demi-femme lorsque, par son âge, elle devrait être à peine fillette.

Cela ne l'incite ni à l'obéissance ni au travail mais à la perversité, et lorsqu'elle se marie, pubère et parfaitement formée, tandis que les fillettes nées en même temps qu'elle s'amusent encore à la poupée sans penser à « l'homme », elle a eu déjà des intrigues très poussées.

A quinze ans, elle joue au réel le rôle de grande coquette avec des jeunes hommes qui la désirent plus qu'ils ne l'aiment, car si elle allume des convoitises

Musée Carnavalet

folles, en revanche, elle ne fait guère naître de grandes amours.

Dans la multitude d'adorateurs qu'elle aura, parmi les très nombreuses passions — généralement courtes — qu'elle inspirera, on ne pourra compter, en effet, qu'un seul amour profond, indiscutable : celui de son frère, qui mourut pour elle, puis un amour puissant, mais d'une constance et d'une durée moins certaines : celui de son dernier mari : M. de Caraman, et peut-être l'idylle, interrompue par la mort, des frères de Laborde.

Au 9 thermidor, elle a été mariée, mère et divorcée, à demi-inceste (de pensée tout au moins), et les hommes qui l'ont possédée vont à la douzaine, ou de peu s'en faut... elle n'a pas vingt et un ans !

Elle ne sait rien que plaire, elle est incapable d'autre chose, elle n'aime que cela.

Depuis son enfance, tout le monde l'adore, tout le monde chante ses louanges.

Peut-être M. de Fontenay, son premier mari, l'a-t-il critiquée, morigénée, grondée? Mais c'était un sot, un incapable, un mal élevé, un vulgaire petit parvenu.

Tallien l'a sans doute injuriée et probablement battue. Mais Tallien est un goujat, une brute...

Ces deux exceptions ne comptent pas !

Est-ce que tous les hommes de bonne compagnie, jusqu'aux plus aristocratiques, jusqu'aux plus éminents n'ont pas toujours été à ses pieds?

Elle se trouve donc parfaite et son outrecuidance est devenue presque insensée.

Avec l'ambition de dominer les esprits et les cœurs, cette fatuité lui vaudrait de cruels mécomptes, mais elle n'en aura point, parce qu'elle ne prétend asservir ses contemporains que par leurs sens; elle ne manquera jamais d'atteindre son but parce que sa beauté est irrésistible et qu'elle se montrera bien rarement cruelle ou inaccessible.

Rendue à la liberté, que veut-elle? Briller, plaire, être désirée, enviée, adulée, régner sur une cour d'adorateurs qui sauront lui faire une existence toute de de bonheur.

Comment? peu importe!

Et elle n'aura pas le temps de formuler ce programme qu'il s'accomplira déjà. Elle prendra donc ses plaisirs comme ils lui viendront,... à peine surprise de voir ses vœux comblés avant d'avoir été formés.

***

Tallien est un tout autre personnage, quoiqu'il ait bien des défauts pareils à ceux de Thérésia. Nous le verrons aussi déçu que sa future femme sera satisfaite.

Il est né paresseux et voleur.

Thérésia tient de son père et de sa mère, le goût des aventures, la sensualité, la faculté de l'intrigue.

Tallien doit à son atavisme de servitude la bassesse

de son caractère, sa lâcheté, son arrogance, sa duplicité.

Ses avantages physiques de bellâtre, ses rudiments d'instruction, le commerce des gens « de bonne compagnie » dont il a pris quelque teinte pendant sa jeunesse, l'ont fait vaniteux dès le début de son adolescence. Par de faciles succès de ruisseau, cette vanité est devenue suffisance.

Rapidement démoralisé par les milieux crapuleux où il se complaisait parce qu'ils chatouillaient agréablement toutes ses mauvaises tendances, il était mûr pour le vol et le crime au début de la Révolution et nous l'avons vu se vautrer, en effet, avec ivresse dans l'anarchie dès l'improvisation de la Commune de Paris.

Pour posséder et jouir, il a provoqué les tueries du 10 août.

Puis il a organisé les massacres de septembre afin de cacher ses larcins et dépouiller une seconde fois des mourants et des morts.

Encore tout étourdi de la puissance qu'il s'est découvert dans sa faculté d'inspirer le crime, les poches pleines, il a pu acheter un siège dans une assemblée de démolisseurs de sa patrie, sans éprouver aucun dégoût de l'obligation de ramasser ce siège dans la fange et, bien vite, à la première occasion, il s'est refait assassin légal à Tours, puis à Bordeaux, pour voler encore, voler toujours.

Mais il allait être enfin guillotiné à son tour pour

s'être rué avec trop d'impudence sur les vies et les biens d'autrui, lorsqu'une opportune participation à un dernier crime — une dernière série de crimes — l'a sauvé en lui donnant, par surcroît, une popularité de libérateur !

En moins de deux ans : du 10 août 1792 au 27 juillet 1794, il est devenu riche, puissant, populaire, et comment? Sans valeur personnelle, sans études, sans courage, sans travail effectif, sans droiture et sans probité, mais au contraire par le mensonge, l'effronterie, l'envie et la haine, la bassesse, la flagornerie. Par des séries de massacres et de vols monstrueux. Ce sinistre « Costeau » de la « pierreuse Révolution » a coupé ou fait tomber les plus illustres têtes. Il a terrorisé : on lui témoigne de la considération, du respect !... et voici qu'on l'acclame avec reconnaissance !

Dès lors, sa fatuité, son outrecuidance vont confiner à la folie — comme chez Thérésia — et le crime va se sceller sur la luxure impudente en ces deux êtres par le ciment d'une commune vanité

***

Le 12 thermidor, la belle Cabarrus n'est point liée à Tallien. Elle pourrait lui dire un éternel adieu.

Qu'elle le quitte brusquement, quelques jours après sa libération, mille prétendants à sa couche et même à sa main surgiront. Elle pourra choisir parmi les

Conventionnels, les généraux de la République, les ex-représentants en mission (comme Barras ou Fréron), les agioteurs enrichis, les acquéreurs de biens nationaux devenus Crésus, les financiers révolutionnaires — elle trouvera jusqu'à des nobles qui lui tendront la main gauche ou la main droite en un fol élan de reconnaissance, parce qu'une erreur populaire poétique incarne en elle la délivrance de la Terreur.

Mais elle va passer à côté de tout cela sans en avoir la moindre conscience, parce que le vertige de la popularité l'aveuglera.

La situation de Tallien vis-à-vis de la jeune femme n'est pas la même. Bien qu'ayant fait le geste qui exprime le renversement il soit censé le tombeur de Robespierre, la légende spontanée de *Notre-Dame de Thermidor*, le transforme en instrument de Thérésia. Il passe à l'état de simple outil.

Tallien, c'est le bras armé par la libératrice de la France. C'est l'amour qui a guidé sa main.

Notons qu'à ce moment, les conjurés du 9 thermidor réunis, inspirés, poussés par Fouché, ne sont pas encore bien tranquilles sur les suites de leur coup de l'avant-veille.

Ils ont dû prendre subitement des mesures de réaction qui sont grosses de conséquences et qui vont, en effet, bientôt coûter cher à plus d'un d'entre eux.

Dans ces conditions, ils ne jalousent pas trop la popularité de Tallien qu'ils voient plus dangereuse

qu'elle ne le sera et qu'ils préjugent éphémère.

Néanmoins, ils ne la tolèrent qu'en l'amoindrissant par l'exaltation de Thérésia. L'Amour aura toujours bon dos.

Tallien seul vainqueur du tyran, cela les amoindrirait, tandis qu'ils ont tout à gagner dans la glorification impersonnelle d'un acte de passion.

Grâce à cet accord tacite des seuls témoins qui pourraient tuer la légende dès sa naissance, mais qui, bien loin de l'étouffer la grandissent et la propagent, Tallien passe au second plan, s'atténue, s'efface et se sent disparaître. Il ne sera plus rien : Thérésia sera seule en relief moins de huit jours plus tard si elle le quitte le 12 thermidor.

De là, cette soudure, cet amalgame qu'il réalise d'instinct. Comment?... Ils ne le diront jamais ni l'un ni l'autre, dupeur et dupée sont trop intéressés à s'en taire, mais cette tartuferie à deux ne relève que du jeu des sentiments humains et l'on peut fort bien la reconstituer sans déployer une psychologie transcendante.

Ils ne sont qu'acteurs, moins encore ! que marionnettes dans la pièce dont le public est, inconsciemment, le seul auteur. Pantins de la légende improvisée par tous, il leur faut, bon gré mal gré, jouer les rôles qui leur sont imposés.

Tallien court délivrer sa maîtresse à la Petite-Force parce que le public lui ferait un crime de la laisser en prison.

Il faut qu'il soit le premier à lui apprendre — en l'arrangeant comme il convient — la légende du 9 thermidor.

Dira-t-il à Thérésia que cette légende est entièrement fausse? Impossible! Sa vanité en souffrirait trop.

Mais ne peut-il dire qu'il a pris le prétexte de l'Amour pour précipiter un dénouement que ses amis compromettaient par des ajournements craintifs dont il voyait, lui, l'imprudence?

Ne peut-il dire qu'à cet effet il a inventé auprès d'eux l'histoire du poignard, des billets jetés avec des pierres et même des dernières lettres que nous avons reproduites (pages 40 et 41).

Si l'on relit ces lettres à présent, c'est-à-dire à la lumière de cet aperçu nouveau, on remarquera que l'épître datée : « De la Force, 7 thermidor » (La citoyenne Fontenay au citoyen Tallien), qui n'a en rien le style de Thérésia, est en outre, la conception d'un esprit d'homme et non pas celle d'un esprit féminin. La netteté, la sécheresse du début, la façon brusque d'entrer en matière par un détail administratif caractéristique, exprimé dans les termes techniques exacts qui conviennent, la concision même de la phrase, tout est *homme* et *Conventionnel* dans ce début : *L'Administrateur de la police sort d'ici : il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal : c'est-à-dire sur l'échafaud.*

Il n'y a pas une femme sur dix mille qui rédigerait ainsi !... et Thérésia, précisément, est femme au plus haut point.

Elle a pu collaborer, en revanche, à la phrase suivante : *Cela ressemble bien peu au rêve que j'ai fait cette nuit: Robespierre n'existait plus, et les prisons étaient ouvertes... mais, grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de le réaliser.*

Le Conventionnel n'a pas besoin d'inventer les mots « Robespierre n'existait plus et les prisons étaient ouvertes » il ne fait que placer à un passé antérieur (rêve du 7 thermidor) ce qui était réellement accompli le 12.

Quant à la finale, elle est encore aussi masculine que le début, aussi « Conventionnel » surtout. Thérésia n'aurait jamais imaginé cela.

Tallien, dès la libération de la jeune femme, lui expose donc en voiture, au sortir de la Petite-Force, la comédie qu'il a dû jouer, l'histoire qu'il a dû inventer pour ses collègues. Il lit à Thérésia les brouillons des lettres qu'ils vont écrire, comme si elles avaient été réellement envoyées...

Mais pourquoi ne simulerait-il pas aussi un regain de passion pour la Cabarrus? Pourquoi ne pas entrer plus complètement dans son rôle en disant qu'il ne mentait qu'à demi à ses collègues, car malgré ses jalousies, il n'a jamais cessé d'aimer Thérésia, et c'est

au moment de la perdre qu'il a sondé l'étendue réelle de son amour?... Thérésia est assez belle, assez infatuée de son charme pour le croire... et si elle le croit il la tiendra bien mieux !

On dit qu'elle a déterminé Tallien à frapper Robespierre. Pourrait-elle trahir un amour qui vient de faire accomplir un si grand acte sans se mettre en mauvaise posture vis-à-vis du public?

La nécessité de cette tactique de Tallien démontre qu'il dut l'employer et qu'il fut dans l'obligation de jouer une comédie d'amour à celle qu'il avait si bien oubliée dans les affres du désespoir et de la terreur.

Quant à la jeune femme, elle respire enfin ! Elle n'est plus sous le couperet fatal, elle est libre. Elle voit le ciel.

Avec la vie, le soleil, l'avenir qu'elle retrouve, ses oreilles sont bercées d'un hymne d'amour... peut-elle réfléchir, analyser?... a-t-elle le loisir de douter?...

N'a-t-elle pas songé un instant que Tallien, pour se venger de ses infidélités, pouvait la faire mourir?... et voilà qu'il la sauve !... pourquoi ne le croirait-elle pas?

S'il obtient ce premier résultat — et tout permet de penser qu'il l'obtint — Tallien n'a plus qu'à circonvenir sans relâche sa maîtresse pour la retenir.

Qu'il la promène partout pendant quelques jours : qu'elle soit acclamée à son bras et qu'il s'applique

sans cesse à lui répéter, non pas « c'est toi, » ou « c'est nous, qu'on acclame, » mais « c'est l'amour que tu m'as inspiré et qui eut la puissance de me faire abattre le tyran »; qu'il répète sans cesse à Thérésia cette essence de la légende, la jeune femme sera forcée de croire que son triomphe est absolument lié à cet amour.

Si Tallien s'applique, d'autre part, à lui vanter sa prochaine domination sur la République, rien ne la détrompera d'abord à cet égard, tant la popularité de Tallien est réelle et forte au début. Or, on ne peut mettre en doute qu'il lui tient ce langage puisqu'il se crut en effet, au moins pendant la première période de la réaction thermidorienne, destiné à remplacer — avantageusement — Robespierre.

Il fait partie du *Comité de salut public*. Il a des richesses qui lui paraissent plus grandes qu'elles ne sont en réalité, parce qu'il n'est pas habitué à posséder. Tout lui semble donc possible.

Néanmoins, Thérésia finira par apprendre un jour qu'elle a été bernée, dupée, exploitée par le Conventionnel. Mais alors il sera trop tard pour le renier, parce qu'elle aura trop longtemps affiché la plus étroite union avec lui; parce qu'elle aura trop justifié, confirmé, amplifié la bienheureuse légende qui la déguise en Notre-Dame de Thermidor... et plus tard ce collier de gloire éphémère sera le carcan qui l'étranglera.

***

En revenant de la Petite-Force avec sa maîtresse, Tallien feint de l'aimer. Thérésia l'écoute et le croit plus ou moins, mais ils ne projettent pourtant, ni l'un ni l'autre, *in petto*, d'unir à jamais leurs existences, puisque nous les verrons quelques mois plus tard ayant chacun résidence à part avant de se marier.

Le 12 thermidor, ils n'ont aucun ménagement à garder vis-à-vis du monde attendu que leur liaison, leur amour, leur passion est un fait acquis à l'Histoire.

Rien ne les empêche de loger ensemble... ils ont néanmoins chacun leur domicile particulier dès ce jour ou les jours suivants, car dans une lettre, datée du 18 août 1794, qu'elle envoie à Bordeaux, Thérésia annonce qu'elle déménage pour aller habiter, 9, rue Saint-Georges, chaussée d'Antin.

L'union légale du couple s'accomplit vers la fin de 1794, et à ce moment Thérésia demeure toujours dans la chaussée d'Antin, qui est fort à la mode, tandis que Tallien n'a pas cessé de résider rue de la Perle.

S'ils ne projetèrent pas de régulariser leur liaison dès le commencement d'août ils durent prendre cette décision au plus tard, en octobre ou en novembre.

On a pensé que le second enfant de Thérésia, Thermidor-Rose-Thérésia, fut l'une des raisons détermi-

nantes du mariage de Tallien. Cette hypothèse est très vraisemblable. Malheureusement, l'acte de naissance de cette fille n'a pas été retrouvé et l'on ne peut dire à quel moment de 1795 elle est née.

Son premier prénom, Thermidor, est du moins fort caractéristique : n'indique-t-il pas que la conception de cette enfant se rapporte aux événements de ce célèbre mois?

L'enfant ne peut être le fruit des derniers rapprochements de Tallien et de Thérésia dans la Gironde car en ce cas la naissance aurait eu lieu en 1794.

La conception date forcément de la seconde quinzaine de mai ou d'une date postérieure au 12 thermidor.

Mais au moment où Thérésia vint à Paris, nous savons qu'il y avait beaucoup de froid entre elle et Tallien... et que la jeune femme était fort occupée avec son compagnon de route, Jean Guéry. Il est donc permis de penser que ce ne fut pas une circonstance favorable à la procréation de Thermidor-Rose par Tallien.

Au contraire, après la libération de Thérésia, le Conventionnel affectant pour sa maîtresse un regain de passion put fort bien, en août 1794, provoquer les troubles que la belle Cabarrus dut remarquer en septembre et, au plus tard, le mois d'octobre suivant; troubles qui suggérèrent puis déterminèrent le mariage effectué en décembre.

En ce cas, la naissance de Thermidor-Rose aurait eu lieu en avril 1795.

Tallien dut subir la paternité d'autres enfants que Mme Tallien lui donna, mais il n'a jamais montré pour ces pseudo-héritiers de son nom qu'une parfaite indifférence. Tandis qu'il considéra toujours Thermidor-Rose comme sa véritable fille et la traita en conséquence.

Longtemps après son divorce, il marquera encore une sollicitude effective pour cette enfant.

C'est assurément parce qu'il avait de bonnes raisons pour ne pas douter de la légitimité de sa naissance.

Or, avant son emprisonnement à la Petite-Force, Thérésia lui avait donné trop de collaborateurs pour ne pas l'inciter à douter de sa paternité. Vers la fin de 1794, les relations déjà nombreuses de la jeune femme étaient de nature à éveiller en lui les mêmes doutes.

Seule, la période qui suivit immédiatement le renversement de Robespierre et ne dura que deux ou trois mois fut une phase de ses apparentes amours pendant laquelle il put se croire unique possesseur de la belle Thérésia.

En résumé, après avoir délivré sa maîtresse, le terroriste ne s'installe pas avec elle, mais continue à garder ostensiblement pour domicile son logement de la rue de la Perle — si toutefois, ce qui est plus pro-

bable encore — il ne loge pas tout simplement chez ses parents (1).

Tallien croit entendre encore les accusations indirectes lancées par le tyran contre lui à propos de ses vols au cours des missions de Tours et de Bordeaux.

Robespierre est mort, mais sa queue de séide est à peine entamée.

Elle peut reprendre les accusations du dieu abattu pour le venger de son plus apparent assassin. Ce n'est donc pas le moment pour celui-ci d'étaler le fruit de ses rapines.

En conséquence, il décide de continuer à demeurer rue de la Perle, mais il fait louer à sa maîtresse l'appartement qu'elle va occuper jusqu'en décembre, ou même au delà, dans le quartier de la Chaussée-d'Antin.

C'est assurément une fort élégante installation parce que Thérésia, sur laquelle la légende de Thermidor fait converger tous les regards, ne s'accommoderait pas d'un taudis. Elle sait combien son amant est gorgé d'or et ne se gêne pas pour lui demander un cadre digne d'elle.

Tallien, se disant passionnément épris, pourrait-il le refuser? Il le refuse d'autant moins que le luxe de sa maîtresse va flatter sa vanité. Il lui est aisé d'en

(1) Son père était peut-être mort, mais sa mère vivait encore puisque dans la fable des billets envoyés à Thérésia dans la cour de la Petite-Force, Tallien prête à sa mère un rôle d'intermédiaire.

profiter en se tenant bien plus chez elle que chez lui. Au surplus, son égoïsme naturel ne s'impose que dans les circonstances graves où sa vie est en danger. En toutes autres occurrences, la gloriole le domine et le porte à dépenser sans compter.

L'usage tempéré de la fortune exige, on le sait, la préalable accoutumance qui fait précisément défaut aux individus brusquement enrichis par héritage, par spéculation ou par le sort. Les joueurs et les financiers sont généralement prodigues. Ils gaspillent ce qu'ils possèdent avec autant de rapidité qu'ils l'ont acquis. Tallien est dans ce cas.

Des événements imprévus, mais dont le retour semble alors certain, l'ont fait passer, en moins de deux ans, de la pauvreté à l'opulence.

Par rapport à la façon dont il a toujours vécu jusqu'en 1792, ce qu'il a en 1794 doit lui paraître inépuisable, et il en usera d'autant plus largement qu'il ne doutera pas de pouvoir remplir à nouveau sa caisse.

Nous verrons, en effet, les sommes considérables qu'il a dérobées à Bordeaux et à Tours, glisser entre ses doigts en bien peu de temps, dès qu'il se jugera en mesure d'affecter moins de retenue dans son train de vie.

En attendant, il meuble et il habille Thérésia de fort galante façon : il lui offre même sans doute quelques-uns des bijoux qu'elle montrera plus tard en ses réceptions de la chaumière, mais qu'elle cache au début,

car, comme Tallien, aussitôt après sa libération, elle a d'abord affiché, elle aussi, une certaine gêne.

Du 12 thermidor (30 juillet) au moment de cette installation, qui a lieu vers le 15 août suivant, les deux amants sont du reste fort occupés l'un et l'autre. Thérésia se fait probablement rendre d'abord les objets qu'elle avait réunis pour les emporter avant son arrestation. Elle va dans ce but à Versailles. Le changement de ses dispositions l'oblige sans doute aussi à retourner à Fontenay-aux-Roses. Mais ces déplacements ne l'empêchent pas de se montrer au bras de Tallien partout où « le vainqueur du tyran » est incité par sa vanité à se produire publiquement, avec sa célèbre Égérie. Aux Tuileries, aux Champs-Elysées, au Palais-Royal, au théâtre, ils se montrent presque chaque jour et leur popularité s'en accroît.

Tout d'abord, le terroriste n'a eu souci que de réclamer des mesures de rigueur contre ses ennemis et ceux qui auraient pu lui nuire. Il a été l'un des plus violents solliciteurs de nouvelles guillotinades, par mesure de défense personnelle. Néanmoins, ses contacts fréquents avec la population lui font bientôt sentir que l'opinion publique est encore plus avide de mesures de clémence et d'apaisement que de l'extermination des « Robespierristes ».

Il vote alors comme la majorité de la Convention qui prend une importante série de décisions dans ce sens et notamment celle qui va faire mettre en liberté

Bonneville del. et Sculp.

STANISLAS FRÉRON

un grand nombre des personnes incarcérées sur les ordres du parti renversé

Ce dernier décret est du 18 thermidor an II (5 août 1794) et, dès le 20 (7 août), les feuilles du jour signalent les visites faites par Tallien et d'autres délégués dans les prisons où ils élargissent force détenus.

On délivre les acteurs et les actrices de la Comédie-Française qui s'étaient cru perdus; l'amant de Thérésia fait élargir La Harpe, et celui-ci, d'autant plus touché de la démarche bienfaisante du représentant qu'il avait éprouvé une atroce terreur de l'échafaud, deviendra, peu après, l'un des familiers de *la chaumière* de Mme Tallien.

Le 23 thermidor (10 août 1794) — anniversaire du massacre des Tuileries — la *Gazette historique et politique de la France et de l'Europe* relate encore une visite du Septembriseur à la prison du Luxembourg.

Une foule compacte formée de parents, d'amis des prisonniers et de curieux, attendait le Conventionnel et lui fait une grande ovation rue de Tournon (1).

(1) « Vive la Convention ! Vivent nos dignes représentants ! « Tel était le cri dont la rue de Tournon retentissait hier, « lorsque Tallien fut au Luxembourg rendre la liberté à « nombre de patriotes qui y étaient détenus injustement. Le » peuple y était accouru en foule, le comblait de bénédictions, « l'embrassait, embrassait ceux qui venaient d'être rendus à « la liberté. « Soyez tranquilles, mes amis, disait Tallien, à « ceux qu'il ne pouvait encore faire sortir de cette maison « d'arrêt, vous ne soupirerez pas longtemps après votre « liberté, il n'y a que les coupables qui ne jouiront pas de ce

Le massacreur de Bordeaux devait un peu regretter de rendre libres cette fois gratis tant de personnes dont en d'autres circonstances il n'aurait pas manqué d'exiger rançon ! — Mais les exclamations populaires le consolaient peut-être de ce « gaspillage »... Elles contribuaient si bien, en tout cas, à grossir sa popularité que l'on voit dès les jours suivants des journaux comme le *Messager du soir* et le *Journal de Perlet*, échos des jalousies des autres Conventionnels, critiquer ces ovations à Tallien avec âpreté. Ils disent qu'il est indécent d'attribuer à un représentant des mesures dont le mérite appartient à la Convention toute entière, et vont jusqu'à faire remarquer que de telles manifestations risquent de compromettre gravement auprès de ses collègues celui auquel on les adresse bien à tort.

Aucun document ne nous apprend si Thérésia obtient, dans cette ère d'affranchissement, que ses domestiques, emprisonnés en même temps qu'elle, lui soient rendus, mais nous allons voir qu'elle dut en profiter pour plaider la cause du jeune Guéry auprès de Tallien, puisque son compagnon du voyage de Bordeaux-Orléans-Paris était déjà libre le 18 août.

C'est à cette date, en effet, qu'elle expédie à son

« bienfait. Je reviendrai aujourd'hui, je reviendrai demain, etc... « et nous travaillerons jour et nuit jusqu'à ce que les « patriotes injustement détenus soient rendus à leurs « familles, etc... » (*Gazette hist. et politique de la France et de l'Europe.*)

amie, Constance Lavaud, à Bordeaux, la lettre ci-après dont nous avons parlé à plusieurs reprises :

« Paris, ce 1er fructidor, an II de la République.

« Je ne doute point, ma Constance, de ton amitié, « et suis convaincue qu'elle n'a point été blessée par « l'adversité. Ce serait t'outrager, et je te rends assez « justice pour juger ton cœur par le mien. Je n'ai « jamais craint de me compromettre pour l'innocence « opprimée, ton mari en est la preuve et Thérésia « sûrement a trouvé en lui un appui. Je te suis bien « obligée des soins que tu te donnes pour mes effets, « je pense comme toi, qu'il faut en vendre le plus pos- « sible, mes guitares, mon serre-papiers d'acajou, « mes orangers, mon cheval et mon cabriolet. J'ac- « cepte avec reconnaissance l'offre du citoyen Louvet, « dis-le lui, je suis pénétrée de sa bonté et l'en remer- « cierai par le premier courrier. Je regrette mes oran- « gers, mon balcon, le tien, mais ta ville ne me reverra « pas de si tôt. Vends aussi une cassette en bois de « noyer, je suis fâchée de ne pouvoir vendre une partie « de mes robes, car mes deux mois de cachot me coû- « tent horriblement cher. Joseph doit avoir deux bou- « teilles d'huile que me donna Guéry peu de jours « avant mon départ. Fais, je t'en conjure, tout de « suite, un envoi de vins, de sucre, de café, de thé, de « bougie : tout cela m'est absolument indispensable. « Gramont est porteur de 3,200 livres payant ici le

« mémoire de Sicard. J'imagine qu'avec la vente de « mes effets Awson aura assez d'argent, au surplus, « Guéry part dans quatre ou cinq jours et en portera « encore.

« Je voudrais que tout vînt par la diligence ou la « messagerie, les rouliers mettent des siècles en route. « Le citoyen Ysabeau m'a promis de favoriser tout « cela, ainsi mon amie, adresse-toi à lui, s'il faut « quelques permissions. Quant aux petits objets, tu « pourrais m'en envoyer par des occasions, par des « personnes qui partent pour Paris, on se chargerait « peut-être de ces petits paquets et ce serait autant « d'épargné, au demeurant, je m'en rapporte à toi « pour l'économie.

« Je me bornerai à te dire que Fontenay a fait « mille infamies, m'a vendu des maisons, des terres « qui n'étaient point payées et qui étaient vendues « par lui argent comptant à d'autres, ce qui diminue « considérablement ma fortune. J'avais du savon, « envoie-le moi aussi.

« Je voudrais pour 500 livres de sucre et de café, « tous les frais faits, pour autant d'huile, de thé, et « de savon. Je remets, mon ange, mes intérêts entre « tes mains, bien sûre qu'ils ne peuvent être mieux « placés, tire parti de tout.

« Je crois devoir te prévenir que la vieille guitare « m'a couté 96 livres. Adieu : comme on n'exprime « jamais bien la reconnaissance, je me tais vis-à-vis

« de ta mère, de ton père et de ton mari, persuadée « que ma Constance ne doute pas de sa vivacité, de sa « sincérité et de sa durée, elle est comme l'amitié que « je lui ai vouée pour toujours.

« THÉRÉSIA CABARRUS.

« Tallien t'aime et t'embrasse de tout son cœur. « N'en dis rien à ton mari, en femme prudente. La « sérénité est sur tous les visages. Vive, vive à jamais « la République ! Périssent les factions, les intrigants, « voilà le vœu d'une de leurs victimes. Mon griffon- « nage est diffus, mais je suis dans un déménagement « et suis pressée. Adresse-moi tes lettres rue Saint- « Georges, 9, chaussée d'Antin. »

Thérésia, bien qu'elle ait, on veut le croire, de l'amitié pour Constance Lavaud, ne lui manifeste ce sentiment que par des affirmations banales et le rappel d'un service rendu à son mari : « ...je te rends assez « justice pour juger ton cœur par le mien » c'est-à-dire : « j'ai autant de cœur que toi », simple affirmation. Puis, après avoir demandé une quantité de petits services à Mme Lavaud, vers la fin de la lettre, cette longue phrase : « ...comme on n'exprime jamais bien « la reconnaissance, je me tais vis-à-vis de ta mère, de « ton père et de ton mari, persuadée que ma Constance ne doute pas de sa vivacité, de sa sincérité et de sa durée, elle est comme l'amitié que je lui ai vouée « pour toujours » c'est-à-dire, encore une fois des mots,

des affirmations, des protestations, mais rien de plus.

Thérésia proclame son amitié, sa reconnaissance et n'a pas un mot tendre ou de réelle affection pour son amie. Elle ne s'informe ni de sa santé ni de celle des siens.

On conçoit, à la rigueur, qu'elle puisse négliger de s'en inquiéter si elle a reçu précédemment de bonnes nouvelles de Mme Lavaud à ce sujet. L'allusion qu'elle fait à une lettre où son amie lui a donné, peu de temps auparavant, le conseil de vendre ce qu'elle a laissé à Bordeaux, et les commissions dont elle la charge indiquent en effet, qu'elle croit « sa Constance » bien portante. Mais dans toute cette longue lettre, elle ne manifeste pas le moindre souci des joies ou des peines des plaisirs ou des ennuis de Mme Lavaud.

En dehors des creuses protestations d'amitié précitées, l'épître de Thérésia n'est remplie que de ses préoccupations personnelles.

Cela confirme bien chez elle la prédominance d egoïsme que nous avons signalée dès le début de cette étude. Son « moi » gouverne toute sa vie.

Le premier fructidor de l'an II (18 août 1794), vingt jours après sa sortie de prison, elle est encore un peu sous le coup des terreurs qu'elle a éprouvées pendant sa détention à la Petite-Force, car elle se préoccupe de ce que l'on pense à Bordeaux de son civisme.

Mme Lavaud lui a probablement dit dans la lettre a laquelle Thérésia répond, qu'elle avait eu connais-

sance de son arrestation, mais ne pas désespérait de lui voir rendre justice.

On dit tout naturellement à une personne relaxée, qui fut au moins suspecte puisqu'on l'arrêta : « J'ai « vu que vous avez été mise en prison, mais je ne vous « ai pas cru, pour cela, réellement coupable ».

A quoi Thérésia répond : « Je ne doute point, ma « Constance de ton amitié, et je suis convaincue qu'elle « n'a point été blessée par l'adversité (1) » c'est-à-dire : « J'ai été une victime de la tyrannie et non pas une « mauvaise citoyenne ».

Il est rationnel de supposer que, peu de jours après sa mise en liberté, la jeune femme a écrit à Mme Lavaud, lui contant son emprisonnement sur l'ordre de Robespierre, puis sa délivrance par Tallien, et que c'est à cette première lettre que son amie Constance a répondu en affirmant qu'elle n'avait pas douté de l'injustice de cette arrestation.

Néanmoins, dans le post-scriptum de sa missive, Thérésia montre combien elle est soucieuse encore d'être tenue pour bonne républicaine, lorsqu'elle ajoute : *Paris est calme, heureux. La sérénité est sur tous les visages. Vive, vive à jamais la République ! Périssent les factions, les intrigants, voilà le vœu d'une de leurs victimes.* Cela semble dicté par la Révolution

(1) Contre sens de Thérésia qu'il faut corriger en lisant : « *... blessée par mon adversité* ».

elle-même, ou par Tallien. Thérésia ne peut penser un seul mot de cette protestation de civisme.

Nous avons cru nécessaire de signaler le souci très marqué par la maîtresse de Tallien de s'affirmer bonne citoyenne parce qu'il est un écho de ses récentes épouvantes et correspond à son désir de cacher l'heureuse condition dans laquelle vont la placer la popularité de son amant, sa richesse et la délicieuse légende qui fait d'elle *Notre-Dame de Thermidor.*

... *Je suis fâchée, dit-elle, de ne pouvoir vendre une partie de mes robes, car mes deux mois de cachot me coûtent horriblement cher.*

Plus loin, Thérésia conseille à son amie de lui envoyer les menus objets qu'elle a laissés à Bordeaux, et qu'elle ne veut pas vendre, par l'occasion de personnes allant à Paris... *on se chargerait peut-être de ces petits paquets et ce serait autant d'épargné, au demeurant je m'en rapporte à toi pour l'économie.*

Enfin, aussitôt après cela, notre belle menteuse ajoute l'accusation contre son ex-mari Fontenay, qui n'est probablement pas tout à fait fausse, mais qu'elle exagère sans doute à dessein : *Je me bornerai à te dire que Fontenay a fait mille infamies, m'a vendu des maisons, des terres qui n'étaient pas payées et qui étaient vendues par lui argent comptant à d'autres, ce qui diminue considérablement ma fortune.*

Il ne serait pas surprenant que M. de Fontenay ait vendu, en effet, avant d'émigrer, une partie des pro-

priétés qu'il avait acquises, en août 1789, du seigneur Dutrousset d'Héricourt, marquis du Boulai, et qui n'étaient peut-être pas entièrement soldées en 1793.

Néanmoins, grâce à l'opulence dissimulée de Tallien, Thérésia n'est pas gênée en août 1794, comme elle s'efforce dans cette lettre de le faire croire, puisqu'elle s'installe avec élégance dans le quartier le plus à la mode de Paris. Ne termine-t-elle pas le post-scriptum de sa lettre par ces mots : *...je suis dans un déménagement et je suis pressée. Adresse-moi tes lettres rue Saint-Georges*, 9, *chaussée d'Antin.* Et nous savons d'autre part qu'avant son arrestation, le 30-31 mai, elle n'était pas si dépourvue de ressources puisqu'elle prenait une maison à Chaillot et y mettait des ouvriers pour l'aménager à son gré, ou pour l'agrandir.

En revanche, il est possible que, privée de revenus, n ayant que ses propriétés de Paris, invendables sans une dépréciation désastreuse, elle soit entièrement à la charge de Tallien (1).

En ce cas, on s'explique qu'elle songe à faire argent — sur le conseil de son amie du reste — des objets laissés par elle à Bordeaux et qui ne valent pas les frais de leur transport tels que : meubles, plantes, guitares, cheval et cabriolet.

Ces « liquidations » et les demandes de la jeune femme à Mme Lavaud concernant des denrées alimen-

(1) Les prêts sur gage payent 4 à 7 pour cent d'intérêt *par mois.*

taires, font dire à M. Marcellin Pellet : « On ne se « serait pas douté que Notre-Dame de Thermidor fût « une ménagère si soigneuse ». C'est une erreur. Si la princesse de Chimay, vers la fin de sa vie, devint une ménagère soigneuse, elle ne l'était ni avant la Révolution ni pendant la Terreur, ni même sous le Directoire, ses folles dépenses l'ont assez démontré.

Sur le conseil de Mme Lavaud, elle peut bien autoriser la vente des objets qu'elle ne saurait faire envoyer à Paris, mais sa réponse à ce sujet est surtout celle d'une personne qui ne veut pas avoir l'air de posséder, d'être à l'aise et qui se donne pour à demi-ruinée. Elle autorise, elle approuve des mesures suggérées, ces mesures ne sont pas de son initiative, et vite lasse de ce souci elle ajoute : *...au demeurant, je m'en rapporte à toi pour l'économie.*

Quant aux demandes de denrées alimentaires dont Thérésia réclame l'envoi d'urgence, en donnant force indications sur le mode de transport le plus rapide, elles s'expliquent sans prêter à la jeune femme des qualités domestiques en formel désaccord avec sa nature, par la cruelle disette qui règne à Paris, où l'on manque de tout.

Ce n'est pas par économie que « Notre-Dame de Thermidor » veut *cinq cents livres* (c'est-à-dire cinq cents francs) *de sucre et de café*, puis, même somme d'huile, de thé et de savon, enfin du vin, de la bougie, etc..., c'est parce que ces produits manquent dans la

capitale (1). La Révolution a ruiné les industries qui les fournissent.

Déjà vers la fin de 1793 le prix de l'eau-de-vie et du vin avait presque doublé, la livre de sucre avait presque quintuplé : une chandelle d'un sou en soûtait sept, ce qui correspondait à la rareté de ces produits dans la capitale (2).

Cette situation économique et sociale abominable ira en s'accentuant jusqu'au delà de la chute de Robespierre. Vers la fin de 1794, elle s'améliorera un peu par la suppression du maximum des prix de vente imposés sous les peines les plus sévères et qui tuait littéralement l'agriculture et l'industrie, mais à partir de décembre et du commencement de 1795 la dépréciation formidable, et toujours croissante des assignats (3), produira encore artificiellement la disette des subsistances.

Les demandes de victuailles formulées par Thérésia dans sa lettre à Mme Lavaud ne marquent donc point qu'elle est économe et bonne ménagère, mais simple-

(1) La famine de la Révolution n'est pas due à la Nature, mais au seul désordre, à l'anarchie du régime. En 1794 Mallet du Pan écrit (*Mémoires*, t. II, p. 29) : « La récolte « dernière a été généralement bonne en France, et excellente « dans quelques provinces... J'ai vu le relevé des deux recen- « sements faits sur 27 départements : ils comportent un « excédent de 15, 20, 30, 35 mille setiers de grain. Il n'y a « donc pas disette effective. »

(2) Taine : *Les origines de la France*, t. VIII, p. 241.

(3) Ils perdent 81 pour cent de leur valeur à la fin de 1794.

ment qu'elle est privée de sucre, de café, de vin, d'huile, de thé, de savon, de bougie, et qu'elle veut, ainsi que Tallien, se procurer ces denrées à tout prix. Elle dit : *J'imagine qu'avec la vente de mes effets* (cheval, cabriolet, meubles, instruments de musique, etc...) *Awson* (intermédiaire, fournisseur ou domestique?) *aura assez d'argent, au surplus, Guéry part dans quatre ou cinq jours et en portera encore.*

La désinvolture avec laquelle Thérésia jette cette considération supplémentaire prouve que l'argent ne lui fait pas défaut.

La même phrase précitée nous apprend que le jeune Guéry n'est plus en prison, puisqu'il va retourner quatre ou cinq jours plus tard à Bordeaux.

Sa libération devrait être une conséquence naturelle de celle de Thérésia, mais les suspects ne sortaient pas si normalement des geôles, même après le décret du 18 thermidor qui enjoignit de délivrer les personnes dont les délits n'étaient pas suffisamment établis.

Nous savons par le rapport du général Boulanger, guillotiné le 10 thermidor en compagnie de Robespierre, que Jean Guéry avait été interné à la prison du Luxembourg, et les journaux du temps nous ont appris que Tallien fut précisément le conventionnel délégué à la visite et à l'élargissement des prisonniers libérables de ce lieu de détention.

Il fut donc certainement l'auteur de la délivrance de Guéry, comme de celle de La Harpe... et cela suggère

quelques réflexions, puisqu'il avait signé, le 31 mai précédent, l'ordre d'incarcération de ce jeune homme.

Nous avons dit à ce propos que Robespierre dut demander à Tallien de condamner sa maîtresse en signant l'ordre de son emprisonnement et que, pour l'amener à ce lâche assassinat, il lui représenta sans aucun doute qu'elle le trahissait une fois de plus avec le jeune Guéry.

Nous avons expliqué comment il nous paraît que Tallien sut éviter de tomber dans ce piège, tout en consentant pourtant à signer l'ordre d'écrouer Guéry qu'on lui donnait comme « amant de cœur » de sa maîtresse.

En effet, dans la situation si délicate où il se trouvait vis-à-vis de Thérésia, les 30 ou 31 mai 1794, le terroriste ne pouvait signer l'ordre d'incarcérer Jean Guéry qu'en cédant à un mouvement de colère, d'amour-propre froissé, car, si le fait d'approuver la mise en prison de son compagnon ou son jeune amant n'incriminait pas directement l'ex-Mme de Fontenay, il n'était néanmoins pas en sa faveur.

Ces précédents autorisent donc à penser que Tallien n'aurait pas libéré Guéry le 23 thermidor (10 août 1794) — huit jours avant le moment où Thérésia écrivait à Mme Lavaud en lui signalant le prochain retour à Bordeaux de ce jeune homme — si la maîtresse du conventionnel n'était pas intervenue en sa faveur.

Cette intervention se produisit-elle au cours d'une

explication provoquée par Tallien, préoccupé de savoir si la jeune femme pourrait anéantir ses soupçons jaloux à l'égard du prisonnier? Fut-ce, au contraire, Thérésia qui eut l'initiative des explications qu'elle sut fournir pour s'innocenter? On ne le saura sans doute jamais.

Quant aux arguments qu'elle présenta, on ne les connaît pas davantage, mais on peut les imaginer.

Si Jean Guéry, quoique très développé et très précoce n'avait guère plus de quatorze ans, son âge était un motif que la jeune femme invoqua en protestant avec indignation contre les «calomnies» de Robespierre. Elle eut peut-être l'habileté de représenter au Conventionnel qu'il ne devrait pas la suspecter d'infidélité avec ce grand gamin, parce qu'elle ne méritait pas cette insulte *et parce qu'il se discréditerait lui-même, par contre-coup, en donnant la moindre créance à de tels soupçons. Puisqu'ils étaient désormais liés dans l'opinion publique par la chute du tyran.*

Bien loin de persister à incriminer cet « enfant » — dont il n'aurait jamais dû signer l'ordre d'écrou — et de ternir inutilement ainsi la réputation de « Notre-Dame de Thermidor », il devait s'employer à obtenir la liberté du gamin; il devait le libérer comme il l'avait la délivrée elle-même, afin de bien montrer, par cet acte, la fausseté des calomnies de Robespierre et de Boulanger.

Convaincu — ou feignant de l'être — Tallien libéra Guéry. Mais on voit également que si Thérésia plaida sa cause, elle sut également l'expédier sans retard à

Bordeaux en utilisant son voyage et sa reconnaissance, puisqu'elle le chargea de diverses commissions.

L'offre du citoyen Louvet, à laquelle la jeune femme fait encore allusion dans cette lettre, dresse une proposition inconnue et que rien ne permet de deviner. C'est regrettable, attendu qu'il s'agit d'une chose importante, si l'on en juge par l'expression de la gratitude de Thérésia.

Enfin, la réclamation des deux bouteilles d'huile « que doit avoir Joseph » nous apprend que ce domestique est encore à Bordeaux où la jeune divorcée l'a laissé pour garder son enfant.

Le petit Antoine Fontenay est donc toujours dans la Gironde?... Thérésia ne dit pas un mot de lui dans sa lettre à Mme Lavaud !

Nous savons pourtant, par les mémoires du comte de Paroy, que le pauvre enfant abandonné manqua un moment, pendant l'emprisonnement de sa mère, de tout moyen d'existence... Espérons qu'elle avait songé à lui avant le 18 août, mais puisque Mme Lavaud verra Joseph pour les deux bouteilles d'huile, lui dira-t-elle qu'elle a reçu de sa maîtresse une lettre où elle n'introduit pas la plus légère allusion à son fils?

***

Au milieu de ces dispositions, en général agréables, Tallien n'est pourtant pas sans ennuis.

Il a dû travailler au renversement de Robespierre, se mettre plus que tout autre en évidence par son fameux geste à la tribune de la Convention, le 9 thermidor, et la chute du dictateur l'a délivré de ses épouvantes, tout en le popularisant, mais il y a un revers à cette belle médaille : il a fallu remanier la composition et amoindrir les pouvoirs des *Comités de salut public* et de *Sûreté générale;* il a fallu modifier les attributions et restreindre la puissance du *Tribunal révolutionnaire,* tout en supprimant une partie de ses membres; il a fallu décimer la *Commune* par l'échafaud et ne point la reconstituer; on s'est fait des ennemis irréconciliables des Jacobins vaincus; enfin, et surtout, on a dû cesser les subsides quotidiens donnés à la racaille qui remplissait les sections et vivait de ce honteux racolage en applaudissant avec hurlements à toutes les motions des chefs de ces quarante-huit foyers d'anarchie.

Voilà tout à coup « sur le pavé », inoccupés, criant famine, des milliers de sans-culottes, les pires bandits de la capitale, la lie sociale dont Tallien avait formé son tremplin au début de sa carrière politique.

Ces légions de furieux, ne sachant plus que faire, se rendent désormais au club des Jacobins où ils vociferent contre la réaction thermidorienne et principalement contre les représentants en mission qui ont accompli « le coup » du 9 thermidor.

Un peu plus tard, ces haines se précisent et Tallien

Madame de STAËL

en éprouve l'acuité, dans une dénonciation au club des Jacobins où il est accusé de n'avoir renversé Robespierre qu'afin de le remplacer.

A la Convention, ses ennemis parlent d'une conspiration du 10 fructidor sur laquelle on lui demande des explications.

Cinq jours plus tard, le terroriste, mal vu de ses collègues du *Comité de salut public*, monte de lui-même à la tribune de la Convention pour donner sa démission de ce Comité... et ses collègues l'acceptent sans protester.

Au club des Jacobins, Levasseur, nous dit Arsène Houssaye, l'attaque violemment :

« Demandons à Tallien un compte exact de ses « liaisons, qu'il nous dise où il en est avec la femme « d'un émigré, qui se trouve être la fille du trésorier « du Roi d'Espagne. »

Tallien se présente :

« On me fait une interpellation à laquelle je ne « sais si je dois répondre. Il existait dans les prisons « de Paris une victime de Robespierre, elle avait « refusé de signer une dénonciation qui portait que « j'avais voulu m'échapper de Bordeaux avec « une frégate chargée de six millions, pour émigrer « en Amérique. Je m'adressai au Comité de sûreté « générale pour obtenir la liberté de cette victime. « Les membres, convaincus de la légitimité de ma « demande, ne me laissèrent pas le temps d'achever,

« et ils signèrent sur-le-champ l'arrêté que je solli-
« citais (1). »

Notons, en passant, que le terroriste dit ici avoir obtenu la liberté de Thérésia sans la moindre difficulté du *Comité de sûreté générale*. Or, il est curieux de constater, par les propres paroles de Tallien, contrairement à ce qu'affirmait précédemment la version de la princesse de Chimay, que le semptembriseur n'avait pas besoin de faire parti du *Comité de salut public* pour délivrer sa maîtresse.

Dans ce même club des Jacobins, Carrier — qui n'était pas du complot contre Robespierre parce qu'il ne se trouvait point à Paris au moment où il fut formé — essaye de se créer des partisans dans cette assemblée aux dépens de son collègue en l'apostrophant.

« Tallien, dit-il, a demandé sans cesse la justice :
« c'est à peu près comme un grand fripon qui dit
« toujours qu'il est un honnête homme. »

Le pseudo-vainqueur du tyran tente vainement de se défendre. Il était jugé d'avance par les sans-culottes des sections, privés de leurs subsides, dont l'opinion s'imposait alors à la direction du club. On le raya des Jacobins en même temps que Lecointre et Fréron.

Le couronnement de cette série d'oppositions et d'inimitiés vives est la tentative d'assassinat dont Tallien fut victime, le 23 fructidor an II (9 septembre 1794),

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 395-396.

et dont *L'orateur du peuple* du 25 fructidor rendait compte en ces termes :

« Avant-hier, vers minuit et demi, Tallien revenant « de chez sa mère, a été attaqué, terrorisé et assas- « siné à coups de pistolet dans la rue des Quatre-Fils, « au Marais, par un monstre qui s'est écrié en s'élan- « çant sur lui : Scélérat, il y a longtemps que je t'at- « tends ! Tallien est tombé baigné dans son sang. Le « coup a été dirigé sur le cœur, mais un mouvement « de la victime désignée depuis huit jours aux Jaco- « bins, d'où elle avait été expulsée avec moi, pour « avoir défendu les principes à la tribune de la Conven- « tion nationale, qui avait décrété l'impression de son « discours, a trompé l'espoir de l'assassin stipendié, « qui dans sa fuite a jeté l'arme homicide.

« L'explosion a mis sur pied tous les citoyens de la « section. Les regrets et les larmes ont accompagné « jusque sur son lit de douleur ce nouveau martyr de « la liberté ! La balle a percé l'habit, le gilet et la che- « mise, et l'explosion a produit à l'épaule gauche une « escarre gangréneuse. Une oppression produite par un « coup violent du pommeau du pistolet dans la poitrine « rendant la respiration très difficile, on l'a saigné « trois fois. Espérons que le peuple ne sera pas « privé d'un de ses plus purs et de ses plus intré- « pides défenseurs. » Le lendemain on lit dans le *Courrier républicain* (du 26 fructidor) :

« L'assassinat du représentant Tallien est l'objet

« de toutes les conversations, de toutes les réflexions. « Chacun en cause à sa manière, mais en général le « peuple paraît prendre le plus grand intérêt au sort « de ce courageux député. »

Le même jour, *La Gazette française* dit :

« L'assassinat du représentant du peuple, Tallien, « agite beaucoup les conversations, nous disons les « conversations, car on ne voit plus de groupes, plus « de ces mouvements extérieurs, qui pendant le cours « de la Révolution faisaient des places et des pro- « menades de cette ville autant d'arènes politiques. « Au surplus, le peuple, paraît prendre le plus grand « intérêt à celui qui, le premier, a osé attaquer Robes- « pierre.

« Le premier numéro de l'*Ami des citoyens* affiché en « grand nombre, fixe l'attention du public qui paraît « le lire avec beaucoup d'attention. D'un autre côté, « de nombreux écrits appuyent la motion de Merlin « (de Thionville) contre la société des Jacobins. »

Ne dirait-on pas que la *Gazette française* a été payée par Tallien pour parler si bien de son journal, l'*Ami des citoyens*, dont il vient de reprendre la publication?...

Enfin l'*Orateur du peuple* du 27 fructidor donne cette dernière note :

« Les rapports des officiers de santé s'accordent à « annoncer que le représentant du peuple, Tallien, ne « donnera pas à ses assassins la joie de succomber, « cette fois-ci, sous leurs coups. On est à la trace de

« ce complot, un homme fut trouvé et ramassé par « la garde dans la même nuit, à peu de distance du « lieu où s'est commis l'assassinat, il a été conduit à « la section de l'Indivisibilité. Il a commencé à fondre « en larmes, interrogé sur le lieu de son domicile, il a « donné une fausse adresse, questionné sur sa profes- « sion, il a dit être ouvrier en papiers peints, et il « résulte de ses propres aveux qu'il travaillait encore « dernièrement chez Arthur, fameux robespierriste « qui a été guillotiné avec la Commune rebelle. Ceci « est un trait de lumière, et l'on découvrira sans peine « que ce meurtre a été commis par un homme, instru- « ment de la faction de Robespierre qui, comme on le « sait, n'a fait que changer de nom (1). »

Cette tentative d'assassinat fut-elle réelle?... On est fort tenté de le croire par la façon dont le journal l'*Orateur du peuple* expose l'attentat et ses suites.

Néanmoins, quelques contemporains du Conventionnel ont dit ou donné à entendre que l'attaque n'était pas bien prouvée.

Nous signalons ces incrédulités exceptionnelles sans les accentuer, parce que l'on manque d'indices révélateurs à ce sujet. Toutefois, on remarque le regain de popularité que dut le Conventionnel à cet attentat, réel ou simulé, qui se produisit précisément au

(1) La même note parut dans le journal de Perlet du 29 fructidor.

moment où les Jacobins montraient la plus grande animosité contre lui.

On remarque de plus que, dans la Gironde, moins d'un an auparavant, il avait été, de même, l'objet d'une tentative de meurtre pour laquelle nous avons exprimé nos doutes motivés et qui ne rencontra d'ailleurs guère de crédulité dans la population bordelaise.

La Convention, quoi qu'il en soit, accepta la version de l'attentat sans la discuter.

Quant à la population parisienne, elle ne mit pas en doute le danger couru par celui en qui elle incarnait la délivrance de la Terreur, car elle manifesta ses sentiments à ce sujet, quelques jours plus tard, d'une manière éclatante dont il faut emprunter le récit à un contemporain témoin, le chancelier Pasquier.

« L'homme auquel l'opinion publique attribue le « mérite de la réaction, dont on sentait le bienfait, « c'est Tallien, c'est lui qui renverse Robespierre, qui « fait cesser le régime de la Terreur, par lui les écha- « fauds sont abattus, les prisons ouvertes. Devant « l'immensité d'un tel service, le passé disparaît, la « France oublie le proconsul cruel qui a tyrannisé « Bordeaux, l'un des promoteurs des massacres de « septembre, le régicide. Il y a des sentiments qui effa- « cent ou surmontent tous les autres, tel est celui de « la reconnaissance qu'on porte à cet homme.

« Je l'ai vu après le bruit d'un assassinat dont il

« avait paru menacé, après une retraite de quelques « jours dont le motif n'était pas bien connu, reparaître « au théâtre de l'Odéon. On savait qu'il devait y « venir, on l'y attendait. Jamais salle de spectacle « ne fut aussi remplie. L'intérieur n'avait pas suffi, « les escaliers même étaient pleins comme le parterre. « Il paraît enfin : quel accueil ! quelles acclamations ! « Les spectateurs des loges, du parterre, les hommes, « les femmes, tous montent sur les bancs, on ne peut « assez le regarder. Il était jeune, assez beau, il avait « l'air calme et serein. Mme Tallien était à ses côtés, « elle partageait son triomphe. Pour elle aussi, tout « était effacé, et l'opinion ne savait plus avoir de « rigueurs (1).

« De semblables scènes se sont répétées pour eux « pendant toute la fin de cette année. Jamais service « rendu, quelque grand qu'il eût été, ne fut si bien « reconnu, ne fut payé d'une si vive et si touchante « gratitude ! Comment de telles émotions ont-elles « pu être oubliées? Et cependant, dans les années qui

(1) D'autre part, le duc de Raguse dans ses mémoires dit :

« On rendait grâce à Madame Tallien de la salutaire in- « fluence exercée par elle le 9 thermidor, et on ajoutait presque « les hommages de la reconnaissance publique au culte rendu « à sa beauté. » (Duc de Raguse : *Mémoires*, t. I, p. 86.)

Telle est l'opinion publique qui permettra plus tard à Thérésia d'écrire, en 1824 :

« .....le 9 thermidor, le plus beau jour de ma vie, puisque « c'est un peu par ma petite main que la guillotine a été ren- « versée. »

« ont précédé sa fin (il est mort en 1820) Tallien a « traîné dans le coin le plus obscur d'une promenade « publique sa triste et pénible existence, rongé de « maux physiques, d'une figure hideuse et repoussante, « abandonné, méconnu, n'ayant pour soutenir sa « misérable vie que les soins d'une vieille femme qui « lui était restée attachée, et un assez chétif secours « accordé par la pitié du gouvernement royal. C'est « qu'il était redevenu, à Quiberon et au 13 vendé- « miaire, le Tallien de 1792 et de 1793. C'était un « indigne instrument dont la Providence avait daigné « se servir une fois pour le bien, et qu'elle avait rendu « à sa nature perverse.

« Il a dû au souvenir du 9 thermidor le seul moyen de « subsister qui lui soit resté, et la permission de rester « en France, lorsque d'autres régicides durent en sortir. « Moi-même, j'ai pu acquitter envers lui peu de temps « avant sa mort, ma part de reconnaissance pour les « services que j'en avais reçus comme tant d'autres, « et j'y ai trouvé une réelle jouissance. Le secours qui « lui était accordé se trouva, je ne sais comment, « supprimé. J'en fus informé, j'y suppléai, et rendis « ainsi ses derniers moments moins pénibles. Il m'en « a fait, en mourant, témoigner sa gratitude d'une manière fort touchante (1). »

On est un peu surpris de voir un homme comme le

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, pp. 113-115.

chancelier Pasquier parler en termes si bienveillants du plus vil bourreau de la Révolution. Mais on se l'explique en songeant que ce galant homme voulut acquitter une dette de reconnaissance qu'il estimait avoir contractée vis-à-vis du septembriseur par sa maîtresse lorsqu'il était détenu ainsi que sa femme sous la Terreur.

Voici comment il relate lui-même l'intervention de Thérésia en leur faveur :

« Nous étions entrés à Saint-Lazare, ma femme et » moi, résignés et en quelque sorte désintéressés de » nous-mêmes. Nous avions défendu notre vie avec « courage et persévérance, la fatalité avait été plus « forte, et il ne nous restait qu'à courber la tête. Mais « lorsqu'au bout d'un mois les portes qui s'étaient « déjà ouvertes pour tant de monde demeuraient fer- « mées devant nous, lorsque nous n'avions presque « plus pour compagnons de notre captivité que les « terroristes qui étaient venus prendre la place de leurs « victimes, une profonde mélancolie s'empara de notre « âme et je ne sais comment nous y aurions résisté si « notre liberté, qui vint au bout de cinq à six semaines, « avait tardé plus longtemps. Beaucoup de démarches « avaient été faites cependant pour l'obtenir, et dans « le nombre quelques-unes qu'on devait croire des plus « puissantes. Ainsi Mme de Fontenay, peu après « Mme Tallien, s'y était employée, mais tant que les « hommes qui composaient le Comité de sureté avant

« la grande journée y restèrent en majorité, il fut im-
« possible de mettre fin à notre captivité (1). »

Ces déclarations du chancelier Pasquier sont, de plus, intéressantes à propos de Tallien, parce qu'elles montrent que si le terroriste fut populaire jusqu'à la fin de 1794, peu de temps après le 9 thermidor — dès la fin de fructidor, au plus tard — il n'avait plus assez de crédit parmi ses collègues de la Convention et surtout dans les Comités pour en obtenir la faveur d'une libération de prisonniers suspects.

Peut-être aussi réclama-t-il la délivrance du chancelier et de sa femme sans déployer beaucoup d'insistance parce qu'elle ne devait lui procurer aucun profit, le moment n'étant pas favorable à ses exactions ordinaires.

En tenant compte de la monstrueuse vanité de Tallien, on imagine combien il souffrit à partir de fructidor de l'ostracisme grandissant dont il se voyait frappé par les Comités et même, dans une certaine mesure, par la Convention.

Qu'il y avait loin de cette défaveur à la succession de Robespierre ! Car il rêva certainement de prendre cette succession, — non pas le 10 ni le 11 thermidor, mais peut-être du 12 au 15 de ce glorieux mois.

Trop nul pour concevoir que sa nullité l'écartait du Pouvoir bien plus que la jalousie de ses collègues, il

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, p. 111.

n'attribuait leur coalition contre lui qu'à sa popularité. Or, elle ne suffisait assurément pas à le consoler d'une telle désillusion et l'on est autorisé par cela même à présumer que sa cruelle déconvenue lui inspira en septembre ou dès la fin d'août la pensée de trahir, au profit des Princes, une République si décevante.

Mais il dut se garder alors de confier ses rancœurs et ses vues monarchiques à Thérésia, de crainte de perdre son concours, plus nécessaire que jamais à ses projets.

Fort heureusement, la frivole Cabarrus — elle n'avait encore que vingt ans et demi — ne soupçonnait guère les intrigues politiques dont il ne l'informait point.

Réjouie de l'installation élégante qui lui permettait de recevoir dans le quartier de la Chaussée-d'Antin les amis qu'elle se faisait dans l'entourage de Tallien, elle s'enivrait de son nouvel avatar. Elle entrait dans son nouveau rôle de « libératrice nationale » avec un ravissement inexprimable; elle s'étalait en « Notre-Dame de Thermidor » et recommençait à laisser venir les solliciteurs de ses intercessions — comme les Pasquier — avec d'autant plus de satisfaction qu'elle ne risquait point d'être accusée d'en faire commerce, puisque les circonstances ne permettaient plus à son amant de rançonner ses protégés.

Trompée par les ovations populaires dont le Conventionnel était si fréquemment gratifié, trompée par

les éloges que ses adorateurs et ses quémandeurs lui faisaient de son amant afin d'entrer dans ses bonnes grâces, elle devait se bercer d'illusions sur son brillant avenir.

Ce fut assurément en escomptant sa prochaine prédominence dans l'Etat qu'elle commit la sottise et la lourde faute d'inciter Tallien à régulariser leur union — ou qu'elle se rallia sans hésiter à ses propositions dans ce sens si l'idée de leur mariage vint de lui.

Il n'est pas impossible que Tallien ait été l'instigateur de cette légalisation, si néfaste pour lui, car à plusieurs reprises on lui avait publiquement reproché le cynisme avec lequel il affichait sa maîtresse et rien ne lui faisait alors prévoir qu'il aurait tant à regretter ce mariage.

Malgré les critiques, il eût pu fort bien pourtant persister à garder publiquement Thérésia pour maîtresse sans l'épouser, puisque la plupart des autres Conventionnels « arrivistes » n'avaient pas une vie privée plus édifiante que la sienne.

De son côté toutefois les motifs de l'union légale paraissent assez faibles.

Du côté de Thérésia, au contraire, ils sont évidemment très puissants.

Tallien, en outre de sa popularité, est déjà riche, tandis que les biens qu'elle possède n'ont, alors, qu'une valeur presque nulle. Tallien se montre généreux. Flatté d'elle, il ne lui refuse rien de ce qu'elle

désire pour briller, parce qu'il en rejaillit la meilleure part sur lui-même.

Tallien, qui a su s'élever si vite, lui paraît appelé à s'enrichir encore davantage. Elle ne doit pas risquer de le perdre en un jour de lassitude ou de fantaisie de changement... les passions, elle le sait, sont brèves, puisqu'elle n'a jamais gardé bien longtemps ses plus ardents soupirants... Enfin sa grossesse est un motif et une excellente occasion pour obtenir du représentant l'acte légal qui la consacrera reine, c'est-à-dire dictatrice, s'il devient dictateur. Il convient d'ailleurs que « Notre-Dame de Thermidor » ne soit pas seulement aimée mais aussi *respectée* par les foules.

Tant de motifs incitent à penser que l'initiative du mariage revint plutôt à Thérésia qu'à Tallien.

Quoi qu'il en soit, cette régularisation paraît avoir été décidée en novembre 1794 au plus tard, car Thérésia Cabarrus et son futur second mari avaient résolu d'établir leur foyer, aussitôt après le mariage, dans la petite maison située à l'extrémité du Cours-la-Reine et dénommée *la Chaumière.*

L'union légale du terroriste et de la ci-devant marquise ayant eu lieu le 26 décembre, il n'est pas excessif de supposer au moins six semaines d'aménagements préalables dans *la Chaumière* puisque la façade de cette demeure était seule rustique et contrastait par sa modestie affectée avec le luxe de l'intérieur.

A ce moment, les dépenses dans lesquelles s'engage

le futur ménage Tallien dénotent qu'il ne redoute plus de paraître très à l'aise.

D'où vient ce revirement?

Tallien n'a pourtant pas moins besoin en octobre ou novembre 1794 de dissimuler sa fortune scandaleuse et criminelle qu'au lendemain de Thermidor, et surtout avant la chute de Robespierre.

Au point de vue des spoliations si vivement reprochées aux représentants en mission dans les départements fédéralistes, il n'est pas moins suspect que ses collègues, au contraire. Il ne peut laisser voir qu'il possède puisqu'on sait qu'il était pauvre avant d'entrer à la Convention.

Mais Thérésia Cabarrus passe pour être riche. Elle est, en outre, fille du banquier de S. M. le Roi d'Espagne, un financier qui jongle avec des millions (1).

Devenant son mari, Tallien pourra troquer le train de vie presque misérable qu'il affecte contre l'opulence dont il entend jouir désormais.

Pour bien exploiter la popularité si chanceuse dont

(1) Tallien passe en effet pour pauvre et Thérésia pour très riche. Le 2 janvier 1795, sept jours après son mariage, Duhem, à la tribune de la Convention, dira : « ...Nous qui n'avons pas les trésors de la Cabarrus... »

Levasseur de la Sarthe, d'autre part, à la tribune des Jacobins, quelques mois plus tôt, quand ce club voulait expulser le thermidorien de son sein avait fait une allusion que nous avons déjà citée (page 369) à la situation fortunée de Thérésia, que Tallien faisait probablement déjà passer pour riche afin d'expliquer ainsi leurs dépenses.

ils ont été gratifiés, par hasard, l'un et l'autre, il convient qu'ils reçoivent, qu'ils groupent autour d'eux nombre de personnalités saillantes, et cela nécessite une « maison » bien montée. Ces considérations communes aux deux époux achèvent de prouver que leur union est exclusivement dictée par des intérêts et des vanités, un peu différents pour chacun, mais aussi puissants pour l'un que pour l'autre.

Ni l'amour, ni la passion, ni même la luxure ne sont les raisons déterminantes du mariage de Thérésia Cabarrus et de Tallien. La reconnaissance n'y est également pour rien.

Ils ne s'aiment point. Ils se sont très mal conduits tous deux et se peuvent reprocher des torts égaux. Ils se méprisent réciproquement.

Bien édifié sur la vertu de sa maîtresse par les nombreuses intrigues qu'elle n'a cessé d'avoir depuis qu'elle est femme, le Conventionnel sait qu'il n'épouse pas une Pénélope. A-t-il le ridicule espoir de la rendre fidèle par un acte civil? Tallien connaît trop les « filles de joie » pour imaginer cela. Il sait fort bien que Mme Tallien le trompera. Comment n'y aurait-il point d'ailleurs du « souteneur » chez ce produit de valetaille déguisé en législateur?

Le cas de Thérésia est relativement plus amoral parce que rien ne l'oblige, vers la fin de 1794, à s'unir légalement au septembriseur.

A Bordeaux, lorsque de vieilles aristocrates au seuil

de leur tombe savaient porter haut sur l'échafaud leur tête couronnée de cheveux blancs plutôt que de s'avilir en acclamant les assassins de la race française; lorsque des femmes jeunes, riches et belles suivaient avec intrépidité leur exemple; lorsque de faibles religieuses, brebis inaccoutumées aux luttes de la vie sociale, allaient à la guillotine en chantant des cantiques plutôt que de dénoncer un vieux prêtre qu'elles avaient caché; lorsque des fillettes, souriant à leur bourreau, regardaient sans pâlir et sans trembler le couperet fatal prêt à les décapiter, Thérésia eut la lâcheté de s'offrir et de se donner au massacreur de septembre pour conserver avec sa vie, sa beauté et les adulations que lui valait son art de plaire. Cette faiblesse, au milieu de l'héroïsme général, imprime à la Cabarrus une ineffaçable flétrissure.

Mais en cette circonstance elle avait du moins le prétexte de LA PEUR pour *expliquer* son inexcusable indignité. Tandis qu'en 1794, lorsqu'elle épouse Tallien, tout l'accable et la fait plus vile que la dernière des prostituées.

Elle n'aime pas le Conventionnel. Elle le méprise. Elle connaît ses crimes de septembre 1792, ses crimes de Tours, ses crimes de Bordeaux et ses vols *partout*.

Elle sait qu'elle va vivre sur l'or qu'il a dérobé aux prisonniers et aux guillotinés, puisqu'elle l'a vu « travailler » et lui a prêté son concours dans ces ignobles

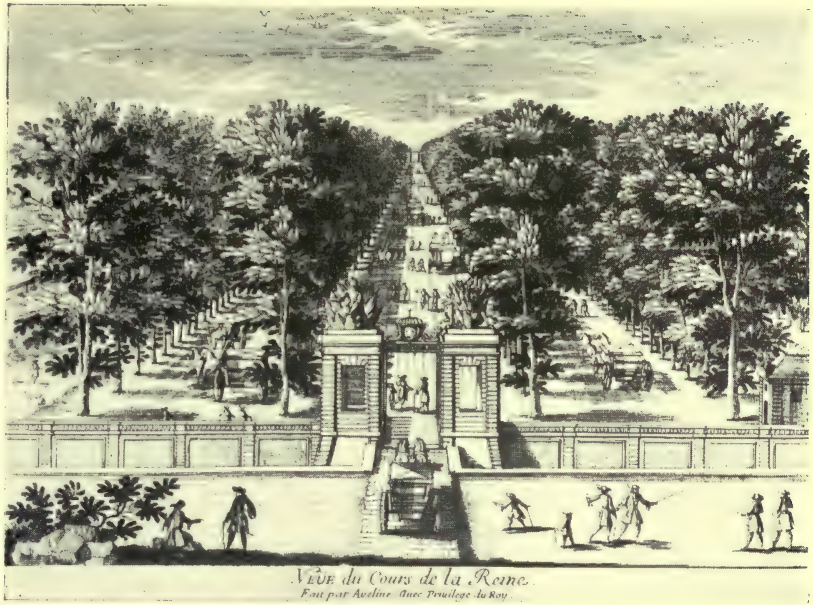

Musée Carnavalet

ENTRÉE DU COURS DE LA REINE

« opérations » révolutionnaires... Quelle est donc sa moralité?

Elle n'en a pas.

Pour juger Thérésia Cabarrus avec équité au sujet de son second mariage, il faut absolument sacrifier la réputation séduisante, mais complètement fausse, qu'elle doit à bon nombre de ses contemporains, trop épris de ses charmes et de son charme.

Sa seule excuse est dans son inconscience, qui n'est pas absolue, mais qui ne lui permet point d'entrevoir qu'elle pleurera pendant un tiers de son existence l'infamie du mariage qu'elle contracte si joyeusement à la fin de 1794

A vingt et un ans, nous l'avons dit précédemment, Thérésia ne sait rien que *plaire*.

Elle a effleuré vingt études sans en poursuivre aucune. Elle ne connaît ni le français, ni l'espagnol, encore moins l'italien, bien que passant pour posséder ces trois langues : elle bavarde dans le jargon du temps, et son vocabulaire ne se compose que de phrases est d'idées toutes faites mi-partie sans-culottides et bourgeoises du XVIIIe siècle.

Sur l'éducation la plus déplorablement superficielle qu'a tenté de lui donner la fraction déjà décomposée de la société à laquelle appartenait le chevalier de Fontenay, elle a greffé la sottise et l'immoralité des principes républicains de 1793.

Une de ses caractéristiques en 1794, c'est qu'elle

ne raisonne pas. Si elle était capable alors d'un raisonnement élémentaire, elle n'épouserait pas le terroriste.

Elle prouve qu'elle ne calcule rien en négligeant tout pour ne considérer qu'une seule chose : la popularité dont elle jouit avec l'exécuteur des hautes œuvres de la Révolution.

Son amant est un voleur, un assassin, un lâche, nul ne le sait mieux que Thérésia. Qu'importe ! Tout cela n'existe pas pour elle puisqu'on acclame Tallien.

Telle est la stupidité de cette merveilleuse créature. Sa cervelle est presque aussi vide que celle d'une hétaïre de maison close, et pendant la fin de la Révolution, pendant la durée du Directoire, cette pauvre cervelle n'œuvrant que pour la gloire de prendre les hommes par le désir de sa chair, restera presque enfantine à l'égard des événements, des personnes et des choses.

Cela ne modifie pas l'infamie de son mariage avec Tallien mais cela diminue considérablement sa responsabilité dans cette impardonnable faute qu'elle expia cruellement.

IV

L'INUTILITÉ DE TALLIEN APRÈS LE 9 THERMIDOR AN II; IL N'A PLUS D'INFLUENCE ET SONGE A TRAHIR LA RÉPUBLIQUE AU PROFIT DE LA MONARCHIE, 147-150. — LE ROLE DE THÉRÉSIA DANS LA RÉACTION THERMIDORIENNE; FERMETURE DU CLUB DES JACOBINS; NULLITÉ POLITIQUE DE NOTRE-DAME DE THERMIDOR, 150-157. — LE MARIAGE DE TALLIEN; LA PARTICIPATION DE SON AMI FRÉRON AUX EXPLOITS DE LA JEUNESSE DORÉE; LES RÉUNIONS DE LA CHAUMIÈRE ET LES AFFAIRES DE TALLIEN EN 1795, 157-180. — LA FAUSSE BIENFAISANCE DE THÉRÉSIA, 180-189. — LES LICENCES DE LA CHAUMIÈRE DÉNONCÉES A LA CONVENTION, 189-195. — TALLIEN FAIT DÉCRÉTER LA FÊTE DU 9 THERMIDOR; LES PEURS DU TERRORISTE LORS DES INSURRECTIONS DE GERMINAL ET DE PRAIRIAL AN III, 195-200. — LE DEUXIÈME ENFANT DE THÉRÉSIA, 200-204. — LE DERNIER EMPLOI DE TALLIEN A QUIBERON; SIEYÈS DENONCE SES TRAHISONS ROYALISTES AU COMITÉ DE SALUT PUBLIC; ALARMES DE THÉRÉSIA; TALLIEN SACRIFIE LES PRISONNIERS DE LA VENDÉE A LA SÉANCE DE LA CONVENTION DU 9 THERMIDOR AN III ET FÊTE LE SOIR AVEC THÉRÉSIA CETTE MANŒUVRE QUI LE

SAUVE, 204-217. — LA COMÉDIE DE RÉVOLTE JOUÉE PAR LA BELLE TALLIEN A LACRETELLE APRÈS QUIBERON, 217-226.

(1794-1795.)

Expulsé du club des Jacobins en même temps que Fréron, jalousé pour sa popularité illégitime par ses complices dans le complot pour le renversement de Robespierre, méprisé, suspect à la Convention toute entière convaincue des crimes et des vols qu'il a commis sans cesse depuis le 10 août 1792, Tallien se trouve dans une situation extrêmement fausse peu de temps après son apparent triomphe du 9 thermidor.

Sa mauvaise posture s'aggrave du fait de son incapacité, car, n'étant qu'un vulgaire terroriste, un banal exécuteur de massacres à la solde des partis, il n'a plus de raison d'exister dans le gouvernement de la fin de 1794, lorsque celui-ci remplace les tueries sanglantes dont il est le soi-disant abolisseur, par un nouveau moyen de domination qui ne comporte pas de massacreurs : la déportation.

Il n'y a plus d'emploi pour Tallien puisqu'il n'y a plus d'assassins, de pourvoyeurs de guillotines, et que la Convention charge les principes meurtriers de la Nature de la débarrasser des hommes qui la gênent, grâce à l'ignorance de la population sur ce nouveau moyen de destruction.

Un grand vent de clémence souffle depuis thermidor : le Gouvernement républicain, qui succède à la dictature inavouée de Robespierre, substitue l'exil à la mort. Il bénéficiera de l'apparence d'humanité de cette mesure tant qu'on ne sera pas bien informé des effets si sûrement meurtriers des colonies, alors inhabitables, où il expédie ses adversaires.

Inutile et discrédité auprès de ses collègues de la Convention, Tallien n'a désormais qu'une force — sans parler de l'argent qu'il a volé, car nous allons voir qu'il ne sait pas en faire un bon usage — c'est sa popularité.

Cette faveur — très brève en l'espèce, attendu qu'elle se dissipera pour Tallien avant le milieu de 1795 — compensera-t-elle le discrédit du septembriseur auprès du Pouvoir gouvernemental? Nullement.

Tous les partis qui se sont succédé à la tête de la Révolution depuis son avènement ont démontré, en effet, que sous le régime républicain ce sont les minorités les plus infimes et les plus audacieuses qui s'imposent à la masse.

S'appuyer sur la masse est donc le plus mauvais moyen de parvenir. En 1791 et 1792 pour créer la Commune et s'y implanter, pour organiser les massacres du 10 août et des 2-5 septembre, pour se faire élire à la Convention et pour y prendre de l'influence, Tallien sait bien qu'il ne s'appuyait pas sur la masse, mais sur la lie des sections, sur l'anarchie stipendiée.

Or, les mesures de réaction thermidoriennes auxquelles il a été forcé de s'associer (suppression de la Commune, suppression des soldes quotidiennes payées aux bandits de Paris pour assister aux séances des sections et des clubs) lui ont enlevé à jamais ces contingents — qui n'ont plus d'ailleurs autant d'importance qu'avant le 9 thermidor et qui deviendront plus insuffisants à mesure que le Pouvoir saura s'imposer par la force militaire.

Ces considérations sont nécessaires parce qu'elles expliquent seules les indécisions, les tergiversations, les tentatives nombreuses et souvent contradictoires faites par Tallien à partir de thermidor pour ne pas sombrer dans son cloaque révolutionnaire.

Si Thérésia s'illusionne « à cœur-joie » sur la puissance de sa popularité — ce dont il se garde bien de la détromper — le terroriste ne s'illusionne pas, lui. Il connaît trop les ignobles dessous de sa République.

Tout en exploitant l'ombre de force que lui prête l'opinion publique, trompée sur son compte et sur celui de sa maîtresse (libération des prisonniers, tentative d'assassinat sur sa personne, etc...) il reprend dès la fin de fructidor la publication de son journal-affiche : *l'Ami des citoyens*. Il s'applique à combattre la queue de Robespierre et particulièrement les Jacobins, ses irréconciliables ennemis.

Le 11 novembre (1794), il a la satisfaction de voir

fermer et dissoudre la « Société des Amis de la Constitution » (club des Jacobins). C'est la revanche de son expulsion, mais c'est surtout la prédominance de la Convention — dont il fait encore partie — sur ce fameux club, naguère maître de l'Assemblée.

La princesse de Chimay se vante d'avoir participe à cette fermeture :

« ...Mme Tallien (1), accompagnee de Freron et de « Merlin de Thionville, alla héroïquement fermer la « porte des Jacobins, sans qu'un seul parmi ceux qui « voulaient se réunir osât lui prendre les clefs, ce qui « fit dire à Pitt :

« *Cette femme serait capable de fermer la porte des « enfers* (2). »

Où Pitt a-t-il dit cela?... Inutile de chercher la trace d'un propos si ridicule.

Mais Turquan dans *la citoyenne Tallien* donne une citation d'une lettre adressée à M. de Pougens et datée de Bruxelles, le 16 novembre 1824 où la princesse de Chimay précise personnellement, disant :

« Ce fut aussi moi qui fus dans la rue Saint-Honore, « accompagnée de Fréron et de Merlin de Thionville, « enlever les clefs de la porte du club des Jacobins, ce « qui empêcha leur réunion ce jour-là et donna ainsi « le temps au parti contraire de provoquer leur clô-

(1) Thérésia Cabarrus n'était pourtant pas encore Madame Tallien.

(2) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 397.

« ture définitive avant qu'ils ne se fussent concertés « pour l'empêcher (1). »

Les menées de Tallien contre les Jacobins le rapprochent tout naturellement de Fréron, qui conduit alors la *jeunesse dorée* à l'assaut des groupements révolutionnaires où subsiste la doctrine robespierriste sous l'étiquette, moins dangereuse, de la Montagne.

La *jeunesse dorée* personnifie la réaction monarchique. Est-ce à dire que Fréron est devenu royaliste? Cet ancien terroriste de la Provence reste, en dépit de ses agitations réactionnaires, aussi suspect que le terroriste du Languedoc, Tallien. C'est un homme moins nul. Il a même un talent littéraire incontestable, mais il est à vendre, comme le septembriseur, « au plus offrant ».

Dès novembre 1794 le fondateur de *l'Ami des citoyens* est donc à la recherche d'un moyen de parvenir.

Ce qui lui tient lieu de conscience politique oscille entre les diverses factions de la Convention. Tantôt cela penche vers « la réaction thermidorienne républicaine », tantôt cela se redresse vers « les sommités Montagnardes », le plus souvent cela reste dans « la neutralité moyenne de la nouvelle plaine »; cela ne s'oriente pas, cela va, ballotté, d'un sens à l'autre, suivant les circonstances et les influences des partis comme un bois pourri qui surnage péniblement, porté succes-

(1) *La citoyenne Tallien*, p. 166.

sivement par tous les remous d'un archipel de récifs.

En dessous, cette vermineuse épave jette néanmoins des « ancres de fortune » de-ci de-là. L'alliance à demi secrète avec Fréron, dès novembre 1794, est une de ces ancres. C'est l'embryon des essais d'entente avec la monarchie, toujours menaçante, que le terroriste risquera bientôt.

La régularisation légale de son concubinage avec Thérésia est une autre ressource plus habile.

Qui pourra mieux que « Notre-Dame de Thermidor », fille de la « Notre-Dame de Bon Secours » de Bordeaux, rallier dans un salon d'apparence artistique et galante les émigrés propres à servir d'intermédiaires entre le Conventionnel et les Princes?

Tallien épousera dans ce but cette ci-devant pseudo-marquise. Mais cela implique une « complaisance » maritale fort... étendue, car la prétendue libératrice des promis à la guillotine a bien montré, en Cabarrus-Fontenay dans la Gironde, son aphrodisiaque « savoir-faire. »

Qu'importe ! Tallien saura être aveugle... jusqu'au jour où Barras, le déshonorant en public, il ne lui sera plus possible de paraître ignorer qu'il n'est que le mari consort de la reine du palais du Luxembourg.

Ces calculs immondes, sont dévoilés par les faits, mais ceux-ci démontrent en outre, qu'ils étaient absurdes parce qu'en les établissant Tallien négligeait de tenir compte de la sottise de sa future femme.

Si l'on examine à la fin de 1794 le passé de Thérésia,

il expose en effet, bien nettement qu'elle ne secondera point son mari comme il se l'imagine, puisqu'elle n'a rien su faire jusque-là qui ne soit pernicieux à elle-même, malgré la vanité monstrueuse qui pousse son égotisme impérieux jusqu'aux âpretés de l'égoïsme.

On ne trouve dans aucun mémorial, dans aucun journal du temps, pas même à la tribune de la Convention où Tallien fut attaqué plus d'une fois, la moindre allusion aux menées politiques de Thérésia. Nulle part, elle n'est considérée comme une « femme politique » mais, en revanche, elle joue un rôle actif de mondaine ou plutôt de demi-mondaine sur lequel les renseignements, les détails abondent. Ses toilettes, ses tenues, sont particulièrement indécentes avec un cynisme qui n'est pas celui d'une grande dame au-dessus de l'opinion, mais d'une grande courtisane convaincue du pouvoir de sa séduction (1).

Avant son divorce, elle a eu dans ses salons de l'Ile Saint-Louis et de Fontenay-aux-Roses des hommes politiques marquants. A aucun moment elle n'a tenté, suivant l'exemple de Mme Roland ou de Mme de Staël,

(1) Les relations du temps ont, à cet égard, une identité fort éloquente.

Le duc Victor de Broglie dans ses Souvenirs (T. I, p. 23), nous dit :

« Je voyais, comme bien d'autres, la belle Mme Tallien « arrivant au Ranelagh habillée en Diane, le buste demi-nu, « chaussée de cothurnes et vêtue, si l'on peut employer ce « mot, d'une tunique qui ne dépassait pas le genou. »

de créer entre eux une émulation intellectuelle intéressante, féconde. Elle n'a semé autour de sa trop belle personne que des rivalités passionnelles.

Sa cour d'adulateurs n'a gagné à son contact que le plaisir de la voir et d'entendre le gentil babil de sa voix mélodieuse, la satisfaction de frôler, de caresser, de palper ses charmes, les courtes et stériles ivresses de ses abandons voluptueux.

En contant son aventure de Bagnères à son ami Sottin, M. de Lamothe nous a fort bien donné l'idée du meilleur souvenir qu'un de ses amants peut garder de sa conquête. Il n'a jamais rencontré une femme aussi tentante, aussi excitante. Elle a porté en lui le désir de sa possession matérielle au paroxysme de la frénésie. Quand elle s'est livrée à ses étreintes — sans difficulté d'ailleurs — il a goûté entre ses bras superbes et vigoureux, sur sa poitrine admirable, dans la découverte et la pénétration de ses charmes secrets des voluptés sans égales... c'est exactement la remémorance qu'un galant homme peut garder d'une incomparable hétaïre, rien de plus.

Qu'a-t-elle tiré, elle-même, de tant d'intrigues ardentes? Le plaisir d'être vantée, courtisée, disputée par de jeunes hommes brillants, réputés, pleins de feu; des hommages exagérés; des tendresses factices. Sa chair a connu toutes les caresses et toutes les étreintes. Sous l'excitation des baisers les plus discrets, les plus violents ou les plus libidineux, son système nerveux s'est

crispé dans toutes les contractures. Ses seins et ses flancs ont palpité, ses reins ont bondi de toutes les manières... En résumé, à ce commerce érotique, elle n'a gagné que les joies physiques éphémères et déprimantes, les triomphes de vanité passagers et démoralisants qui sont le maigre lot du bonheur des « filles de joie » quand elles ne savent pas faire payer très cher les spasmes qu'elles favorisent et qu'elles éprouvent.

De son alliance avec le pseudo-marquis de Fontenay (aux-Roses) elle n'a tiré qu'un divorce piteux.

A Bordeaux, où, par sa frasque de Bagnères, elle avait commencé par se discréditer, son concubinage cynique et criminel avec Tallien, ses compromissions avec l'essaim de la crapuleuse sans-culottaille dont ils étaient environnés, n'ont pas augmenté son prestige.

On vante, il est vrai, les bienfaits de sa prétendue influence humanitaire sur son amant. Elle passe pour avoir substitué le régime de la clémence, dans la Gironde, au règne sauvage de la guillotine. De nombreux « épargnés » l'ont gratifiée du premier surnom de bienfaisance qu'elle s'efforcera de garder. Mais qui sait mieux que Tallien combien cette réputation est fallacieuse?

Il avait déjà trafiqué *sans elle* de la vie de ses victimes à Tours; il en a encore trafiqué *sans elle*, après thermidor dans la pacification de la Vendée (affaire

de Quiberon). S'il n'avait pas connu la jeune divorcée à Bordeaux, il aurait fait *sans elle* le même commerce de liberté et de vies, avec la Fontenelle, Frenelle, ou toute autre auxiliaire... ou même seul.

Qui sait mieux que Tallien la part qui lui revient dans le *Discours sur l'éducation* lu au temple de la Raison, le 30 novembre 1793, et dans la *Pétition* écoutée par la Convention, le 24 avril 1794 ? ce n'est que copie et signature.

Qui sait mieux que Tallien si elle a réellement excité sa vaillance (!) et armé son bras pour le geste du 9 thermidor?

Elle n'a jamais rien tenté d'accomplir qui soit de quelque utilité, de quelque valeur, ou d'un mérite quelconque, jusqu'à son deuxième mariage.

Nous allons voir à présent comment elle va exploiter sa popularité illégitime et de quelle façon, sa vanité l'aveuglant complètement sur les circonstances et sur les personnes, elle va réduire à des proportions misérables le rôle qu'elle aurait pu jouer pendant la fin de la Convention, puis sous le Directoire et le Consulat de Bonaparte.

L'acte de mariage de Tallien et de Thérésia Cabarrus est du 6 nivôse an III (26 décembre 1794). Il mentionne les époux sous les dénominations de Jean-Lam-

bert Tallien, âgé de 27 ans (1), fils de Lambert Tallien et de Jeanne Lambert (2), pour le mari, et de Jeanne-Maria-Ignace-Thérésia Cabarrus, âgée de 21 ans (3) pour l'épouse.

Rien de plus simplifié que cet acte, négligeant d'énoncer la condition des parents de Tallien, et celle des père et mère de Thérésia. Sur les conjoints, même silence discret.

Ce mariage a la classique allure des régularisations faites en *catimini* devant les quatre témoins strictement indispensables : 1° Jean-Antoine Dhugues; 2° Stanislas Fréron; 3° Cyprien Le Masson; 4° Antoine Trial.

Le premier et les deux derniers n'apparaissent auprès des Tallien qu'en cette circonstance. Nous ne retrouverons plus leurs noms dans les traces laissées par les deux époux.

Stanislas Fréron, en revanche, est un intime de la maison du terroriste.

Le 9 thermidor, il a donné dans l'assaut contre Robespierre avec autant de violence que Tallien — geste d'assassinat en moins.

(1) Il a, en réalité à cette époque, presque 28 ans, puisqu'il est né le 23 janvier 1767.

(2) Erreur de nom qui se trouve corrigée par l'acte de divorce des époux Tallien, dans lequel la mère du terroriste est dénommée Jeanne Humbert.

(3) Thérésia, née le 31 juillet 1773, a presque 21 ans et demi en réalité.

L'ostracisme du club des Jacobins, qui l'a encore rapproché du septembriseur et de Thérésia, l'allie avec eux et plus particulièrement peut-être avec « Notre-Dame de Thermidor » lorsqu'il commence à poursuivre, avec la *jeunesse dorée*, les rassemblements de sans-culottes.

Fréron est, au début, le chef de cette jeunesse bourgeoise, batailleuse, qui supplée par l'audace au nombre, qui, poignée courageuse, force le Gouvernement à subir la réaction dite thermidorienne par ses manifestations incessantes, ses paroles, la virulence et la hardiesse de ses publications — affiches, pamphlets ou journaux — et qui disperse les derniers terroristes, reliquat de Robespierre, en leur administrant des volées de coup de bâton.

Elle n'est munie que du vieil instrument de châtiment des « mauvais garçons », cette *jeunesse dorée* qui fait fuir les derniers Jacobins armés de piques, les tire-lame soi-disant révolutionnaires essayant de restaurer dans la Convention de 1795 l'anarchie de 1792 et de 1793.

Elle ne tue pas, elle « corrige », et ses corrections, bien rarement aggravées d'assommades meurtrières, suffisent pour dompter la racaille républicaine malhonnête, qu'elle soit perchée sur les hauteurs des faubourgs, tapie aux extrémités parisiennes de la Seine ou juchée sur les derniers bancs de la Montagne à la Convention.

Ch. Lacretelle (1) n'est pas un intime des Tallien, mais il les fréquente à propos de cette réaction thermidorienne de leur ami Fréron et s'enthousiasme pour « Notre-Dame de Thermidor ».

Quoiqu'il ait déjà environ vingt-huit ans, c'est encore un très « jeune homme » par le cœur et l'on s'explique son enthousiasme pour la belle Thérésia en considérant les conditions dans lesquelles il la rencontra au moment où la légende la présentait sous l'aspect le plus propre à illusionner sur son compte (2).

(1) Membre de l'Académie française, professeur d'histoire à la Faculté des lettres, né en 1766, mort en 1855.

(2) En outre, Lacretelle, en son récit de *Dix années d'épreuves* s'efforce d'être indulgent pour Mme Tallien parce qu'il se tient pour son obligé en raison d'une démarche qu'elle fit auprès de Barras à son profit.

Après le 18 fructidor an VI (4 septembre 1797) véritable coup d'État républicain contre la réaction monarchique légale, le jeune journaliste fut arrêté et incarcéré à la prison du Bureau central où il évita la déportation par un séjour assez pénible. On intercéda vainement en sa faveur auprès des Directeurs (du Directoire Barras, Laréveillère-Lepaux et Rewbell, Barthélemy, Carnot); Boulay de la Meurthe, son compatriote, n'avait pu obtenir que cette réponse du moins courroucé des trois : « *Son parti le plus sage est de se faire oublier dans sa prison*, « et cette même réponse, dit Lacretelle, avait été faite à « Mmes de Staël et Tallien qui avaient aussi montré pour moi « le plus vif intérêt. Cependant, ajoute Lacretelle, elles avaient « réussi, ainsi que M. Boulay de la Meurthe, à m'éviter jus- « qu'à présent, le supplice de la déportation ». (*Dix années d'épreuves*, pp. 326-327.)

Il est assez surprenant que Mme Tallien n'ait pas obtenu alors la libération de Lacretelle. Peut-être n'y a-t-elle pas mis une très grande insistance ? Le prisonnier n'étant pas riche,

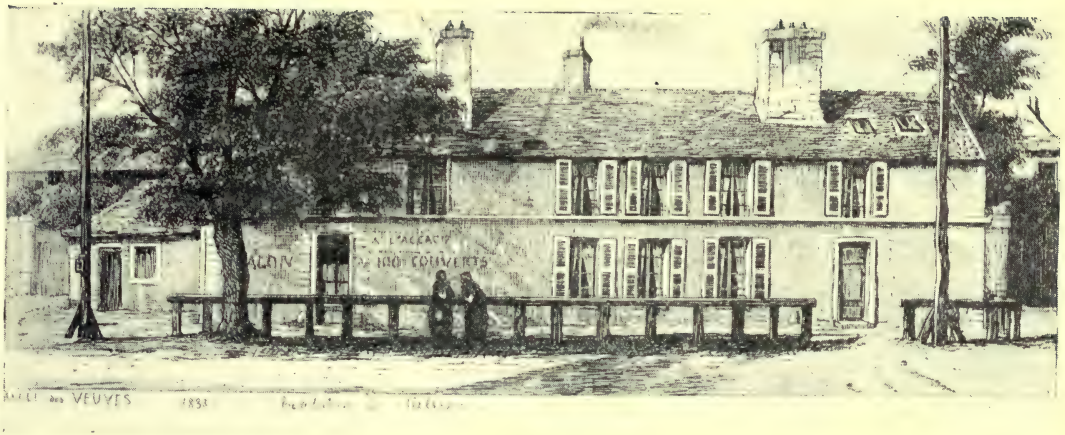

Café-Restaurant sur l'emplacement de l'ancienne chaumière de TALLIEN

Musée Carnavalet

Mme Le Sénéchal et ses filles eurent un dévouement de mère et de sœurs pour Lacretelle pendant une partie de la Terreur. Il ne les a quittées, s'engageant comme simple soldat, qu'afin de ne pas les compromettre par sa présence, car il était suspect.

Après le 9 thermidor, elles le rappellent pour aider par sa plume et par ses discours au mouvement de la réaction thermidorienne.

Florian, le fabuliste, qui était son rival préféré dans le cœur d'une des filles de Mme Le Sénéchal, Florian est mort. Va-t-il être enfin écouté? Sa constance aura-t-elle la juste récompense qu'elle mérite?... Hélas! non, Mlle Sophie Le Sénéchal s'est éprise d'un autre prétendant, M. Colon, et demande à Ch. Lacretelle, qu'elle persiste à traiter en frère, d'être témoin à son contrat!

Lacretelle fait ce dernier sacrifice, puis se jette à

n'intéressait point Barras qui se souciait sans doute moins que Mme Tallien d'un journaliste dont la plume pouvait satisfaire sa vanité.

Transporté plus tard à la prison de la Force dont le séjour était moins pénible, il y eut pour compagnon de captivité et pour ami, M. Norvins de Montbreton, autre ex-amoureux de la belle Thérésia.

Mais peu après sa captivité partagée par M. Norvins de Montbreton, les frères de ce nouveau prisonnier, agissant sur Mme de Staël, lui firent essayer une nouvelle démarche très pressante en faveur des deux compagnons de geôle auprès de Mme Tallien. Cédant aux instances de Mme de Staël, Thérésia se rendit avec elle au Luxembourg et obtint le transfert des prisonniers à la prison de la Force où leur régime fut moins pénible.

corps perdu dans la réaction thermidorienne pour oublier son chagrin. Il fait campagne, de plume, dans *le Républicain français* et c'est alors qu'il est présenté à Mme Tallien récoltant avec ardeur le bénéfice moral de son prétendu rôle de « libératrice de la France ».

Le cœur blessé et très naïf encore du jeune Lacretelle trouve un dérivatif de sa souffrance dans le charme si « prenant » de la belle Thérésia et l'on s'explique ainsi comment il dit d'elle :

« Mes articles eurent un grand succès, car c'était « un premier réveil de la liberté de la presse, condam- « née aux plus sévères menottes pendant plus de deux « mortelles années. Mme Tallien, qui nous semblait « alors l'humanité incarnée sous les formes les plus « ravissantes, voulut me voir et m'indiqua souvent « les moyens les plus habiles pour parvenir au but qui « formait sa sainte ambition (1). »

L'admiration confiante du jeune homme le conduit vite à l'amour, car il est trompé par les sentiments qu'affecte Thérésia, par les séductions qu'elle déploie et qui font croire à presque tous ceux qui l'approchent qu'elle va les aimer.

C'est au moment où il s'éprend de Mme Tallien que Ch. Lacretelle, non content d'écrire des articles batailleurs dans la presse réactionnaire, délivrée après le 9 thermidor, se livre à des combats qui ne sont guère

(1) Ch. Lacretelle : *Dix années d'épreuves*, p. 196.

sanglants mais qu'on voit pourtant plus directement « effectifs » lorsqu'il participe aux exploits de la « *jeunesse dorée* ».

« Je ne puis dire qu'elle fut notre joie quand nous « reconnûmes à des signes certains les effets de la « liberté de la presse, reconquise par le fait ainsi qu'elle « avait été abolie par le fait même, c'est-à-dire par la « censure unique, mais suffisamment imposante de « l'échafaud en permanence. Nous qui, deux ans « auparavant, n'avions écrit qu'avec le désespoir « journalier d'irriter encore plus un parti furieux sans « réussir à donner assez de courage au nôtre, nous « touchions enfin à des jours meilleurs. Au bout de « quelques semaines, le décret réparateur que nous « avions provoqué non sans être accusés de témérité, « répondait à nos vœux et nous incitait à de nouvelles « exigences. Notre plume amenait nombre de déli- « vrances tout à l'heure inespérées : j'avouerai que « Mme Tallien y contribuait plus que nous. Mais il « fallait alors joindre une autre espèce de combats « — non pas militaires, mais du moins athlétiques — « à ceux de la presse et de la tribune. Les thermido- « riens, vivement pressés par Billaud-Varennes et les « cohortes jacobines qui annonçaient le réveil du lion « et se rendaient maîtres du jardin des Tuileries et du « Palais-Royal, place d'armes de la révolte, imagi- « nèrent de faire un appel à une partie de la jeunesse, « fort intéressée à les combattre. Ce fut le député

« Fréron, tout à l'heure terriblement Montagnard,
« qui fit ou plutôt qui fit faire par l'un des nôtres,
« M. Dussaut cet appel qui, dans nos feuilles, se répé-
« tant d'échos en échos, devint un tonnerre trop
« entendu de toute la France. Je n'emboucherai pas
« la trompette épique pour raconter les exploits de
« cette jeunesse, qu'on nomma dorée parce qu'elle
« portait un habit au lieu de carmagnole, un chapeau
« au lieu de bonnet rouge, son arme n'avait rien de
« noble, mais du moins rien d'homicide : c'était la
« canne, mais nous marchions aux sons d'un chant
« trop fait pour inspirer l'effroi : c'était *le Réveil du*
« *peuple* qui semblait annoncer des fureurs de Gibe-
« lins répondant à des fureurs de Guelfes. Il n'en fut
« rien parmi nous. La multitude ne grossissait plus
« guère les rangs de ceux que nous appelions terro-
« ristes, mais il ne fallait pas lui laisser le temps de
« venir les appuyer par son armée de piques. A peine
« un groupe se formait-il le soir, qu'il entendait rugir
« *le Réveil du peuple* car il faut convenir que nous
« rugissions aussi, puis venait la charge à coups de
« bâton qui, presque toujours était suivie de la prompte
« dispersion de nos ennemis. Ce fut ainsi que, dans une
« campagne de deux ou trois mois, nous ne laissâmes
« plus à la Convention nationale d'autre escorte que
« la nôtre, nous devînmes à notre tour le peuple des
« tribunes, c'est-à-dire ce que l'on appelait le peuple
« souverain, un public dictateur à tous les théâtres,

« les oracles de tous les cafés, les orateurs de toutes « les sections et les étranges magistrats de l'opinion « publique, nous nous étions donné sans façon ce « titre si pompeux, enfin, nous chassâmes de ce club « qui donnait la fièvre à tous les rois, les Jacobins, « non sans quelque violence et quelque outrage, et « nous descendîmes le dieu Marat du Panthéon pour « le jeter dans un égout.

« En dépit de cette nouvelle sorte d'anarchie, le « bien s'opérait avec une progression rapide, les sus- « pects sortaient à longs flots des prisons. Les thermi- « doriens qui subissaient la douce influence de plu- « sieurs femmes charmantes, jetaient les libertés à « poignées, et y mettaient une chaleur et une grâce « qui les faisaient bénir de ceux mêmes qui les avaient « accusées à de trop justes titres. C'étaient des embras- « sements dans toutes les rues, à tous les spectacles, « des surprises réciproques de se trouver vivants, qui « redoublaient et rendaient presque folle la joie de « cette résurrection, et cependant les pleurs coulaient « en abondance au souvenir de ceux qu'on avait « perdus. Le deuil et l'allégresse ne cessaient de lutter, « l'un contre l'autre, on y satisfaisait tour à tour, ou « en même temps, comme par un pouvoir invincible; « on se racontait d'admirables dévouements, ces « récits rendaient attachants les plus douloureux « entretiens et prêtaient quelquefois à nos articles « dans les journaux un intérêt historique. Cette nature

« humaine, tout à l'heure si horriblement déformée,
« semblait purifiée, agrandie, les démons avaient
« passé, les anges prenaient leur place. Les familles
« ruinées se trouvaient encore riches pour soulager
« des compagnons de captivité, il y avait grâce plé-
« nière pour tous les bons cœurs, et l'on oubliait beau-
« coup de fautes, on cherchait le plaisir et on le trou-
« vait sans peine, parce qu'on avait écarté le luxe et
« l'orgueil, ses deux plus mortels ennemis, les jeux,
« que l'on imaginait avec trop de gaîté, j'en conviens,
« mais la plupart avec convenance, entraînaient dans
« leur tourbillon jusqu'à des personnes graves qui
« croyaient recommencer la vie. Il est si difficile aux
« Français d'être graves et de persévérer dans une
« morne douleur.

« La jeunesse militante et non dorée reçue avec beau-
« coup de faveur dans les fêtes improvisées au sortir
« de ses petits combats, jamais on n'avait été héros
« à meilleur marché : mais ne tuez pas était un article
« de notre décalogue fidèlement observé. Si jamais
« je ne fus plus sensible aux impressions de la beauté,
« c'est que jamais la beauté ne me parut ornée de grâces
« plus naïves, plus sincères, animée d'un feu plus
« pénétrant, soit dans les regards soit dans les paroles.
« Ces belles françaises s'étaient faites grecques dans
« leur parure, avec un peu d'indiscrétion et d'impru-
« dence, mais les vierges de Lacédémone couvraient
« encore moins leurs charmes dans l'austère république,

« et J.-J. Rousseau nous assure, d'après le bon Plu-
« tarque, qu'elles forçaient les regards à devenir chas-
« tes. On ne me croirait pas si je disais qu'il en était
« ainsi parmi nous, mais nous avions vu des imita-
« tions plus malencontreuses des mœurs de la Grèce
« et de Rome (1). »

Ces lignes font entrevoir l'exaltation amoureuse de Lacretelle. Plus tard, il cessera d'aimer Mme Tallien en constatant qu'elle accorde ses menues faveurs à tous et sera même un peu confus d'avoir naïvement cru cette coquette capable d'amour. Mais il gardera l'illusion de son dévouement et de sa bonté légendaires.

Au cours de sa relation de *Dix années d'épreuves sous la Révolution*, Ch. Lacretelle raconte la part prise par la jeunesse dorée dans la résistance de la Convention aux émeutes et aux tentatives insurrectionnelles du 12 germinal (1er avril 1795) et 1er prairial de l'an III (20 mai 1795) fomentées par les anciens terroristes dans les faubourgs populeux à la faveur de l'effroyable disette et de la misère atroce qui décimaient la population.

Il montre l'Assemblée envahie lors de ces manifestations; impuissante à les empêcher; pliant devant les émeutiers.

Mais la *jeunesse dorée*, à coups de gourdins, chasse

(1) Ch. Lacretelle : *Dix années d'épreuves*, pp. 198-203.

les manifestants soudoyés par les anciens terroristes le 12 germinal.

La Convention se laisse encore délivrer par elle dans la soirée du 1er prairial, après l'assassinat du député Ferraud (pris pour Fréron) par les manifestants, massacré et décapité dans la salle de l'Assemblée envahie.

Pourtant l'énergie de cette poignée de jeunes gens bourgeois ou royalistes lui cause presque autant de peur que le soi-disant peuple parisien soulevé par les terroristes et, le 2 prairial, elle fait appel à la force militaire, qu'elle redoute aussi, quoique moins, parce qu'elle ne soupçonne pas le nouveau dictateur prêt à naître qu'elle renferme : Bonaparte, général, que Barras utilisera, quatre mois plus tard, pour mitrailler, rue Saint-Honoré et devant Saint-Roch, une dernière insurrection parisienne, exclusivement royaliste cette fois.

Dans leur précieuse étude sur la Société parisienne pendant le Directoire, les frères de Goncourt ont glissé un scintillant aperçu de cette lutte, poursuivie jusqu'en l'an V, par des extraits succincts des journaux de l'époque donnant la note juste sur l'esprit de résistance de la vieille race française, réveillée à partir du 9 thermidor.

« La *Petite Poste* constate que les rixes sont journalières.

« Soyez toujours muscadins ! — dit un pamphlet « de l'an III (1) — à toute voie de fait contre vous,

(1) *Un vieillard de la Butte des moulins, aux jeunes gens de Paris.* Thermidor, an III.

« FRAPPEZ; n'oubliez pas que la défense personnelle « est le Droit légitime et naturel. »

Le Déjeuner dialogue l'opposition des belligérants :

« Otez votre collet noir et, pour éviter le bruit, rem- « placez-le par un autre qui soit couleur de sang. « C'est le petit uniforme de la demi-Terreur.

« — Mais, si je cède aujourd'hui, demain ils m'ar- « racheront mes boutons !

« — La prudence exigera encore...

« — Vous plaisantez, bonhomme, car, après mes « boutons, ils m'ôteront... mon chapeau.

« — Eh bien, vous irez à l'ombre.

« — Y pensez-vous ? le chapeau m'étant enlevé, « ils me feront sauter la tête ! »

« Un jacobin, ayant attaqué un collet noir, est jeté « roide mort sur le carreau, en plein Palais-Royal. « La mode de se défendre est venue, lecteur, ne l'ou- « bliez pas », diront les *Actes des Apôtres* en août 1797. Et le *Censeur des journaux,* à la même époque, conte ce « fait divers » :

« Un jacobin met la main sur un collet noir : « S... B... de chouan ! de qui portes-tu le deuil ?

« — De toi ! fait le chouan, et il lui brûle la cervelle. »

Mais Fréron n'attendra pas ces intrépidités de l'an V pour déserter le petit bataillon de la *jeunesse dorée,* qui ne sera dispersé que par les levées en masses faites avec la participation de l'armée pour les guerres du Directoire.

En attendant, lorsqu'il conduit, au début, ces bandes de jeunes gens contre les Jacobins, Fréron assouvit une vengeance personnelle qui chatouille agréablement le cœur (?) de Tallien et celui de Thérésia. Il devient ainsi leur compère, et le terroriste, sans emploi vers la fin de 1794, est encore davantage porté à s'unir avec le chef de la *jeunesse dorée*, lorsqu'il songe, à remplacer sa servilité de massacreur à la solde de la Révolution par la traîtrise, en essayant de négocier avec les Princes pour une restauration monarchique.

A la fin de 1794 (1), il inaugure, sous le couvert de Mme Tallien, les réceptions de *la Chaumière*, où il tente de rassembler des partisans.

Malheureusement, il est trop clair, trop visible, qu'il n'a ni la capacité, ni l'énergie d'un chef de parti. Son ignorance, sa couardise, sa sottise qu'étale sa fatuité, n'engagent pas ses collègues de la Convention à se grouper autour de lui. Il ne peut rallier les survivants des Girondins parce qu'il a creusé lui-même un fossé de sang infranchissable entre ces débris de la Gironde et sa personne... or, ces « revenants » augmentent sans cesse dans l'Assemblée, ils forment, avec la plaine de la Convention qu'ils entraînent,

(1) Houssaye dit dans *Notre-Dame de Thermidor* : « Madame « de Fontenay ouvrit son salon *(de la chaumière)* le soir même « de son mariage avec Tallien ». — Sur ce point, les notes dictées par la princesse de Chimay ne sont certainement pas mensongères ; cette « fête » est d'ailleurs normale et tout à fait dans le caractère de Thérésia.

une majorité dont Tallien n'aura jamais raison.

Mais bon nombre des Conventionnels curieux ou bénévoles qu'il avait fait venir à *la Chaumière* y retournent pour Mme Tallien, parce qu'ils espèrent jouir, un jour ou l'autre, des faveurs intimes que la belle Thérésia semble disposée à distribuer très généreusement aux familiers assidus.

En résumé, la trahison du régime républicain finit donc par se montrer à Tallien comme la seule ressource pour améliorer son avenir à la faveur de sa popularité déclinante car, au commencement de 1795 l'enthousiasme des masses pour le libérateur et sa compagne commence à s'atténuer rapidement.

Si Tallien, né laquais, reste « officieux » parce qu'il est trop paresseux, trop poltron, trop vil pour s'affranchir de son atavisme de servitude, Thérésia, de son côté, est trop ignorante, trop épicurienne, trop aveuglée par sa vanité folle pour bien employer son charme et ses charmes au profit de la fortune politique de son mari.

Elle attire et retient — pas très longtemps — mais elle ne fait pas marcher ses recrues. On ne vient à *la Chaumière,* on n'y retourne que pour la posséder... et finalement, c'est elle qui paye de sa personne le stérile racolage de visiteurs dont le ménage ne tire aucun profit.

Quels sont d'ailleurs les hôtes de la belle Tallien? La princesse de Chimay en dicte la liste à sa fille, et l'on

pense bien qu'aucun des noms importants n'est oublié. Il est évident même qu'on cite plus d'un personnage qui n'a fait qu'une seule apparition chez Thérésia, ou qui n'a jamais franchi le seuil de ses divers logis.

Supposons pourtant que les citations sont parfaitement exactes. Nous voyons alors, du côté des femmes, Sophie Gay, Joséphine de Beauharnais, qui amène Mme d'Aiguillon, puis Mme de Chateau-Regnault, Mme Cambys et Mme de Stael (1). Que cette dernière se soit montrée à quelques reprises chez Mme Tallien, c'est fort probable, car elle croyait devoir être reconnaisante de la complaisance avec laquelle Tallien lui avait évité de gros ennuis sous la Terreur (2). Mais il ne faut pas oublier que Mme de Staël était du corps diplomatique par son mari, ambassadeur de Suède, et que Tallien reçut probablement l'ordre secret de ménagements particuliers à son sujet; on ne s'expliquerait pas sans cela son attitude tout à fait exceptionnelle vis-à-vis de cette célèbre fille de Necker.

Néanmoins, Mme de Staël ne fut certainement pas une intime des Tallien. Elle se serait trop ennuyée en la compagnie de Thérésia et celle-ci aurait été trop

(1) *Notre-Dame de Thermidor.*

A ces noms, Turquan, dans *La citoyenne Tallien*, ajoute ceux de Rovère, le député montagnard, de Mme Rovère, et de M. Boissy d'Anglas (ce dernier en ce cas aurait été probablement amené par Lacretelle).

(2) En lui fournissant, le 2 septembre 1792, un passeport et l'escorte d'un gendarme pour la protéger jusqu'à la frontière.

embarrassée de sa nullité intellectuelle auprès de l'autoresse des *Considérations sur la Révolution française* (1).

La princesse de Chimay insinue pourtant que : « Mme de Staël fut une des muses de son salon. Elle « y apparaissait grave, majestueuse, solennelle comme « la figure de l'Histoire à côté d'une danseuse d'Her- « culanum (Thérésia). Mme Tallien lui donnait à « présider le cercle des diplomates (?), mais elle reve- « nait souvent dans le cercle des amoureux. (2). »

Quelques pages auparavant, à propos d'Esseid-Ali-Effendi, ambassadeur ottoman venu à Paris, on cite d'après le journal satirique *Le Thé*, les noms des dames de la cour du Bey (*sic*).

« Mme de Noailles, Mme de Fleurieux, Mme Tallien, Mme de Léchaudé, Mme de Gervasio, Mme de Lansalle, Mme de Puységur, Mlle de Perregaux, Mme Delor, Mme de Chauvelin, Mme Capon, Mlle de Mascaraille, Mme Maliseska, Mme de Fenouille, Mlle de Ferrières, Mmes de Caze, Mme de Vigny, Mme Lenormand, Mme d'Ecosset, Mme Ducos-Fonfrède, Mme Récamier, Mme de Croiseuil, Mme de Morlaix, Mme de Barre, Mlle Chevalier, Mme de Grand-Maison, Mme de Taille, Mlle Martel, Mme Molinos, Mme de Listenay, Mme de Vieursan, Mme de Sansade, Mme de la Rue-Beaumarchais, Mme Le Breton, Mme de Pully-d'Ormesson,

(1) La princesse Hélène de Ligne, qui connut Mme Tallien, dit : « elle a plus de jargon que d'esprit ».

(2) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 447.

Mme de Valence, Mme de Magne, Mme de Vassy, Mme de Beaumont, Mme Lepage, Mme de Vilette, Mme de Saint-Hilaire, Mme de Morville, Mme de Nanteuil, Mme de Rémusat, Mme Arnaud, Mlle de Nicolaï.

« Toutes ces beautés étaient de la cour de Mme Tallien (1). »

Voilà une « Société » formée à peu de frais ! Mais cela ne prouve pas grand'chose au point de vue du prétendu « salon politique » de *la Chaumière,* et la citation du journal *Le Thé* est d'autant plus fâcheuse qu'au moment où l'ambassadeur Esseid-Ali-Effendi vient à Paris, on n'est plus en 1795, mais en 1797, et que Thérésia n'est presque plus Mme Tallien parce qu'elle est devenue la concubine de Barras.

En tout cas, cette longue liste de noms de femmes n en comprend qu'un seul ayant un intérêt politique : celui de Mme de Staël et celle-ci n'était assurément pas une fidèle des réunions de *la Chaumière.*

En fait d'hommes, on ne voit cités que des artistes comme Garat, Cherubini (?), Mehul (?), Rhodes, Carle Vernet, Duplessis-Bertaux et Duplessis-Boilly, puis La Harpe, et comme personnages politiques : Louvet, Fréron, Barras, Sieyès, Lanjuinais (?) et Chénier le fratricide. Hoche et Bonaparte ne sont pas oubliés ! mais on sait qu'ils n'ont fait qu'une bien courte apparition chez la belle Tallien.

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 423-424.

Est-ce avec de tels éléments que les associés du Cours-la-Reine pouvaient espérer former un parti? Leurs efforts de groupements furent vains, attendu qu'on voit bien plutôt dans ce trop petit nombre de personnalités connues, évidemment noyées dans une foule d'individus quelconques, une cour galante bourdonnant autour de la belle Tallien qu'un salon politique.

Le Thé nous donne au surplus, l'opinion du temps sur les réunions de *la Chaumière.*

« Qu'est-ce que le beau monde? — Je n'en sais rien, « mais vous le trouvez rassemblé sous différents « costumes, et avec autant de tons différents chez les « citoyens Barras, Talleyrand, Antonelle, Ouvrard, « et chez Mmes de Staël, Tallien et de Viennay. — « Que fait-on chez Mme de Viennay? — On joue. — « Chez Mme Tallien? — On négocie? — Chez Mme de « Staël? — On s'arrange. — Chez Ouvrard? — On « calcule. — Chez Antonelle? — On conspire. — Chez « Talleyrand? — On persifle. — Chez Barras? — On « voit venir. — A Tivoli? — On danse (1). »

Voilà bien en effet ce dont on s'occupe chez Mme Tallien : ON NÉGOCIE. Mais on ne négocie pas pour le bien de la France : le journaliste *du Thé* emploie ce mot dans un sens satirique; il fait allusion d'une part aux tentatives de trahison de Tallien et, d'autre part, aux *affaires* louches que négocie le ménage Tallien.

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 424.

En attendant la réussite de ses grands projets de restauration monarchique, fort attardés par sa déplorable réputation et l'insuffisance du crédit qu'il prétend avoir auprès de ses collègues de la Convention, Tallien spécule sur les assignats, car il a beaucoup d'or; il agiote, il est intermédiaire de fournitures, il tripote et maquignonne sans aucun scrupule.

« Comme tout le monde, il se fait marchand de « savon, de chandelles, de bonnets de coton... Mais il « ne réussit sans doute pas dans ses spéculations, car « on le voit, vers la fin du règne de la Convention « (après le milieu de 1795), faire partie d'une société « de fournitures et subsistances militaires, la compa- « gnie Ouen, sise rue Taranne. Fouché en était aussi, « Réal également. Il est probable que Tallien chercha « à entrer dans d'autres entreprises financières plus « ou moins avouables, toujours pour combler le « gouffre sans cesse béant des dépenses de sa femme, « et ces dépenses n'étaient certainement pas faites « pour des fondations d'orphelinats ou d'asiles de « vieillards, dont le besoin se faisait alors si terrible- « ment sentir (1). »

A l'égard de ces imputations, aucune référence.

Pourtant on peut les admettre parce qu'elles s'appliquent à presque tous les Conventionnels, et que le terroriste les mérite plus que ses autres collègues par ses

(1) TURQUAN : *La citoyenne Tallien*, p. 192.

GÉNÉRAL HOCHE

dépenses excessives et l'infamie de ses vols antérieurs.

Bientôt le *Journal de France* (1) dira que la prophétie de Dumouriez est réalisée : « Une nouvelle aristocratie remplacera celle de la monarchie. »

« Promenez-vous aujourd'hui par la grande ville, disent les frères de Goncourt en dépeignant *La Société française pendant le Directoire* (2), à tout hôtel à cour « d'honneur, à fronton sculpté, demandez le nom du « propriétaire : « Un nom de Conventionnel, de minis- « tre, de directeur, vous sera jeté. Sortez par toutes « les portes de la grande ville, à ces châteaux clôturés « d'une lieue de verdure, demandez le nom du pro- « priétaire : un nom de directeur, de ministre, de Con- « ventionnel vous sera jeté. Oui, ce que l'architecture « a de merveilles, oui, ce que la nature a de magnifi- « cences : le palais et ses splendeurs, la terre et ses « richesses, la forêt et ses ombres, c'a été les jetons « de cette académie de sang — la Convention !...

« Pourtant, ils sont arrivés pauvres, tous ces hommes, « pourtant, ils sont entrés besogneux au service de « la Révolution, pourtant, tout à l'heure encore, ils « se plaignaient de l'insuffisance de leurs traitements... « Comment donc millionnaires subits, ces commis « de la patrie? (3). »

(1) En pluviôse an V.
(2) Pp. 385-386.
(3) *Le Censeur des journaux*, juillet 1797, d'après Goncourt.

Quant aux trafics de fournitures dont Turquan montre Tallien occupé en 1795, les frères de Goncourt en précisent la nature, d'après les journaux du temps, d'une manière bien expressive :

« Qui dit à la France, qui dit à ce peuple misérable « et leurré, volé de sa part dans le butin du bonheur, « qui dit à ce peuple dont les enfants, aux armées, « meurent des marchés conclus à Paris mieux qu'au « fer de l'ennemi, qui dit les sources honteuses de « tant et de si colossales fortunes? Qui dit les pots-de- « vin passés entre les rois de la République et les « fermiers de la vie de ses défenseurs? Qui dit ces opu- « lences bâties sur des guêtres à couvrir à peine la « jambe d'un petit enfant, bâties sur ces chemises « écourtillées dont les grenadiers parviennent à se « faire des bonnets de nuit, bâties sur des semelles « de souliers en carton, bâties sur le fourrage en « roseaux de marécage, bâties sur les chevaux affa- « més, sur les pieds ensanglantés, sur les membres « perclus, sur les rhumatismes, sur les jeûnes, sur « l'amaigrissement, sur les maladies, sur le martyre « des armées de France?... Qui dit ces soixante mille « bombes vendues dix-huit livres le millier? ces qua- « rante-huit canons de bronze passés de l'arsenal de « Metz chez un ferrailleur? ces cent cinquante mille « canons de fusil vendus à un autre ferrailleur comme « fer de rebut? Qui dit ces tentes militaires vendues « dix-huit livres, ces habits neufs trois livres, ces

« vestes, deux livres, ces gibecières cinq centimes, ces « sacs de peau un décime? Qui dit ces arrestations « de chariots crevant d'effets militaires? Le journal.

« Qui dit ces marchés où du drap acheté par une « compagnie six francs est vendu à l'Etat dix-sept « livres dix-sept sous ? ces marchés où le quintal de « farine acheté par une compagnie dix livres est vendu « au ministre de la marine vingt et une livres? ces mar- « chés qui laissent à une compagnie, après quatre mil- « lions restitués, huit ou neuf millions de bénéfices? « ces marchés dont les concessionnaires deviennent « propriétaires d'une rente de onze millions de francs « pour un état de fournitures qui monte à onze mil- « lions six cent quatre-vingt mille francs? — Qui dit « cela? Le journal (1). »

On est donc bien autorisé à médire des opérations commerciales et financières de Tallien en 1795, mais sans toutefois supposer que ces spéculations furent infructueuses, en ajoutant que le train de Mme Tallien coûtait alors des sommes considérables à son mari.

Toute la vie du terroriste montre qu'il a le tempérament, la disposition d'esprit, le caractère, les habitudes et les allures du joueur. Pour acquérir en volant il ponte sur les circonstances et les personnes comme un joueur. Pourquoi donc ne dépenserait-il pas en joueur; c'est-à-dire sans jamais compter, ainsi que

(1) *La Société française pendant le Directoire*, pp. 387-389.

font tous les joueurs et la plupart des financiers, qui ne sont que des joueurs d'un genre spécial, quand des dispositions exceptionnelles, ou de race, ne modèrent pas leur prodigalité?

L'incessant besoin d'argent de Tallien ne condamne nullement ses spéculations. Il montre qu'il dépensait facilement et vite parce qu'il extorquait sans peine et promptement.

Turquan ajoute ironiquement que Mme Tallien ne consacrait pas à des œuvres de charité ou de solidarité sociale les sommes considérables qu'elle dilapidait en parures, agréments et réceptions. C'est la constatation de faits connus, de la notoriété publique du temps, puisqu'ils y faisaient scandale, dans un monde pourtant accoutumé aux prodigalités. Et cela confirme le succès des spéculations du terroriste, autant que la présence de Fouché et de Réal dans les mêmes entreprises, car ceux-là n'étaient pas gens à s'embarquer dans de mauvaises affaires.

Mais comment ne pas remarquer à ce propos la contradiction qu'il y a entre le *Discours sur l'Education* fait à Bordeaux par Thérésia et ses dépenses, le contraste que fait son gaspillage personnel avec la *Pétition* humanitaire qu'elle envoyait en avril 1794 à la Convention?

Comment cette « Notre-Dame de Bon Secours », si pitoyable aux spoliés de la Révolution, peut-elle sans une cynique imposture ou une aberration voisine

de l'inconscience prétendre à la réputation de bonté qu'elle se laisse faire avec tant de complaisance, lorsqu'elle ne donne pas une obole aux affamés qui l'environnent partout, à Paris, à Bordeaux, à Fontenay, à Gros-Bois, au Raincy pendant les douze années d'effroyables misères qui désolent la France de 1788 à 1800?

Comment se fait-il que ses contemporains : familiers, clients, fournisseurs, admirateurs, amants, et plus tard ses historiens, ses panégyristes, ses parents même ne nous citent pas une seule œuvre de charité à son actif?

On loue ses entremises officieuses ou officielles — en faveur de personnes qui sont toujours d'une certaine importance — on reproduit ses moindres lettres de recommandation en faveur de tel ou telle, — lettres qui ne sont d'ailleurs pas nombreuses ! Nulle part on ne voit qu'elle a donné seulement dix louis d'or, seulement cinq cents livres d'assignats à quelque pauvre hère ou pour une initiative d'assistance humanitaire.

On nous entretient de ses toilettes de 12.000 francs, de ses cinquante perruques, des cercles de diamants qui brillent autour de ses seins, de ses jambes, de ses cuisses, des bagues ornées de perles qui chargent ses doigts de pieds, de son carrosse sang de bœuf, des poignées de cent louis qu'elle jette au hasard en des parties de bouillotte... aucun de ces curieux, qui nous dé-

crivent ses moindres somptuosités (1), ne signale qu'elle a donné un écu d'argent à un pauvre diable éclaboussé par son équipage.

Or, précisément de 1795 à la fin du Directoire (novembre 1799), époque pendant laquelle Thérésia fait le plus insolent étalage de son luxe, de ses toilettes, de ses bijoux, de ses festins et des fêtes qu'elle donne à *la Chaumière* ou dans ses appartements de la rue de la Victoire, la population parisienne meurt de faim et de froid.

Avant l'été de 1795 la famine redouble.

« Depuis plus de quinze jours, écrit une municipalité « de Seine-et-Marne, au moins 200 citoyens de notre « commune sont sans pain, sans blé et sans farine, « leur nourriture n'a été que de son et de légumes. « Nous avons la douleur de voir des enfants rester sans « aliments, les nourrices, desséchées ne pouvant plus « les allaiter, des vieillards tomber d'inanition, des « jeunes gens rester dans les champs, de faiblesse, ne « pouvant plus travailler... (2). »

« A Saint-Denis, qui contient six mille âmes, une « grande partie des habitants, exténués de besoin, se « rendent dans les maisons de secours, les ouvriers

(1) Souvenirs du Directoire et de l'Empire, par Mme la baronne de V.

Le louis d'or monte jusqu'à 23.000 livres le 6 juin 1796. (*Censeur des journaux*, juin 1796.)

(2) *Archives nationales*, A. F. II 71, 22 prairial an III (11 juin 1795).

« surtout ne peuvent se livrer à leurs travaux, faute « de nourriture, plusieurs femmes, mères, nourrices, « ont été trouvées chez elles sans connaissance ni aucun « signe de vie, et plusieurs sont mortes avec leurs « enfants à la mamelle. (1) »

Le 31 décembre 1794, pendant qu'on danse à *la Chaumière* chez les Tallien, la Seine gèle, il y a 16 degrés de froid le 23 janvier 1795 (2). « On paye 400 livres la « corde de bois, vingt sous un petit cotteret... on voit « des nécessiteux scier dans les rues leur bois de lit « pour faire cuire leurs aliments et s'empêcher de « mourir de froid (3).

« Par cette température si rigoureuse, la population « passe les nuits à faire la queue aux portes des bou- « langers et des bouchers, se bat pour y défendre sa « place et gèle sur pied souvent. Elle paye des prix fous « un quart de livre de viande tous les 5 ou 10 jours : « quatre onces de pain par jour en moyenne, parfois « 3 onces, 2 onces, 1 once 1/2 ou même rien du tout... « Les gens aisés vivent de pommes de terre, mais il « n'y en a que pour les gens aisés, car au milieu de « germinal (avril 1795) elles sont à 15 francs le bois- « seau, vers la fin de germinal à 20 francs, vers la fin « de messidor (juillet) à 45 francs, dans les premiers

(1) *Archives nationales*, A. F. II 70, TAINE, t. VIII, p. 294 (Hachette, éditeurs.)

(2) SCHMIDT : *Rapports de police*, des 2, 3 et 4 pluviôse an III.

(3) TAINE, t. VIII, p. 305. Hachette, éditeur.

« mois du Directoire (novembre, décembre 1795)
« à 180 francs, puis à 224 francs et les autres denrées
« montent de même (1). »

Une note de police du 9 frimaire au IV (1er décembre 1795) dit : « Les rapports nous entretiennent de « la peinture affligeante du rentier ayant vendu ses « hardes, vendant ses meubles et étant, pour ainsi dire « à sa dernière pièce, bientôt ne pouvant plus rien se pro- « curer, réduit à la fatale extrémité de s'ôter la vie (2).»

« A présent la classe qui souffre et qui souffre au delà « de toute patience, c'est, avec les employés et les « petits rentiers, la foule des ouvriers, la plèbe urbaine, « le bas peuple parisien qui vit au jour le jour, qui « est jacobin de cœur, qui a fait la Révolution pour « être mieux, qui se trouve plus mal, qui s'insurge, « c'est-à-dire qui est sensé s'insurger encore une fois le « 1re prairial qui entre de force aux Tuileries en criant : « Du pain et la Constitution de 93 », qui s'installe en « souverain dans la Convention, qui égorge le repré- « sentant Féraud, qui décrète le retour à la Terreur, « mais qui, réprimé par la garde nationale, désarmé, « rabattu dans l'obéissance définitive, n'a plus qu'à « subir la conséquence des attentats qu'il a commis, « du socialisme qu'il a institué et du régime écono- « mique qu'il a fait. »

(1) Schmidt, précité.

(2) Taine : *Les origines de la France contemporaine*, t. VIII, pp. 308-310.

En décembre 1795 Julie de Beaumarchais constate 5.022 francs de dépenses pour vivre bien chichement pendant un mois (1).

Le 6 germinal, « section de l'observatoire à la distribution 41 personnes ont manqué de pain, plusieurs femmes enceintes ont désiré accoucher sur-le-champ pour détruire leur enfant, d'autres ont demandé des couteaux pour se poignarder »... « Le 24 germinal, ouï

(1) *Beaumarchais et son temps*, par M. de Lomenie, t. II, p. 488.

Une voie de bois	1460	francs
Neuf livres de chandelles de 8, à 100 fr. la livre.	900	—
Sucre, 4 livres à 100 fr. la livre	400	—
Trois litrons de grains à 40 fr.	120	—
Sept livres d'huile à 100 fr.	700	—
Douze mèches à 5 fr.	60	—
Un boisseau et demi de pommes de terre à 200 fr. le boisseau	300	—
Blanchissage du mois	215	—
Une livre de poudre à poudrer	70	—
Deux onces de pommade (à trois sous autrefois), aujourd'hui à 25 fr.	50	—
	4275	francs
Reste la nourriture du mois, le beurre et les œufs à 100 fr. comme tu sais, la viande à 25 ou 30 fr. et tout en proportion	507	—
Le pain a manqué deux jours, nous n'en recevons plus que, de deux jours, l'un : surcroît de dépenses, je n'ai acheté, depuis deux jours, que 4 livres à 45 fr.	180	—
	5022	francs

dire que cinq à six citoyens se voyant sans pain et hors d'état d'acheter d'autres subsistances se sont précipités dans la Seine »... « 26 germinal, trois personnes tombées d'inanition boulevard, du Temple »... « 14 floréal une femme à la vue de son mari exalté et de ses quatre enfants sans pain depuis deux jours, s'est traînée dans le ruisseau en se cognant la tête et s'arrachant les cheveux puis s'est relevée, furieuse, comme pour aller se jeter à l'eau »... « Le 21 floréal les inspecteurs déclarent que dans les rues on rencontre beaucoup de personnes qui tombent de faiblesse et d'inanition »... « 23 floréal, une citoyenne qui n'avait pas de pain à donner à son enfant l'a attachée à son côté et s'est jetée à l'eau »... « le 11 messidor, le bruit court que le nombre des gens qui se jettent à la rivière est si considérable qu'aux filets de Saint-Cloud à peine y peut-on suffire pour les en retirer, etc., etc... (1) »

« Notre-Dame de Bon Secours » n'est-il pas un surnom d'une cruelle ironie porté par Mme Tallien dans les fêtes de *la Chaumière*, lorsqu'aucun témoignage ne nous révèle qu'elle a jamais fait œuvre de charité publique, et lorsque nous savons qu'il faut dépenser au moins 300.000 livres d'assignats pour donner un dîner passable à dix personnes?

Dans son recueil *Le Curieux*, Ch. Nauroy cite pour-

(1) Schmidt : *Rapports de police*, t. I et II. — Dauban : *Paris en* 1794, pp. 562, 568, 572. — Taine : *Les origines de la France contemporaine*, t. VIII, pp. 312, 313, 314.

tant un passage des Souvenirs de Boucher de Perthes, où celui-ci dit, en parlant de la princesse de Chimay :

« Je le répète, c'est une femme bonne, excellente, qui « a fait un bien infini et qui en fait encore. Elle ne « peut entendre parler d'un malheureux sans vouloir « le secourir et, quoique riche aujourd'hui, elle aurait « bientôt donné tout ce qu'elle possède si son mari, « qui est aussi un excellent homme, n'y veillait. Elle « y supplée par des loteries, des quêtes, des souscrip- « tions. Il n'y a pas moyen de lui refuser, elle est irré- « sistible quand elle prie... (1). »

Il suffit que ce témoignage exceptionnel ait été donné par Boucher de Perthes pour que nous ayons à cœur de le reproduire — en regrettant de n'en avoir pas d'autres du même genre à citer pour le confirmer, — mais si l'équité nous fait spontanément insérer ce document, la logique oblige à reconnaître qu'il n'infirme point les constatations précédentes.

Quand, princesse de Chimay, vieillie, Thérésia est réduite à la cruelle incapacité de plaire, il n'est pas impossible que son impérissable vanité — mais non son cœur — la porte à cultiver encore sa réputation usurpée de bienfaisance par des actes charitables. Elle s'efforce ainsi, jusqu'en ses dernières années, d'atténuer la honte de son existence avec Tallien, avec Barras, et

(1) Boucher de Perthes : *Sous dix rois*, t. III, p. 168. — Turquan : *La citoyenne Tallien*, p. 319.

même avec Ouvrard; elle s'efforcera, puisque « Notre-Dame de Thermidor» n'a pas effacé « Notre-Dame de Septembre » de faire prévaloir sur ce dernier surnom et sur celui de « La belle Cabarrus » « Notre-Dame de Bon Secours». Mais son égoïste égotisme, loin de s'être atténué, se trahira encore dans cette dernière « attitude » car, si l'être humain le plus généreux, quand il vieillit, se reploie invariablement sur lui-même par un amoindrissement qui le porte naturellement et fatalement à moins donner de sa personne et de ce qu'il possède, à plus forte raison celui qui ne fut pas altruiste en sa jeunesse et son âge mûr est-il inapte à devenir réellement charitable sur ses vieux jours.

En dépit des affirmations bienveillantes de Boucher de Perthes — d'ailleurs apparenté à la famille de Thérésia — nous pensons qu'il serait bénévole d'admettre la générosité, la bonté, l'altruisme qu'il prête à la princesse de Chimay, d'après les louanges qu'elle se décerne à ce sujet — suivant sa coutume d'auto-encensement.

L'auteur de *Sous dix rois* ne peut cacher que c'est la princesse qui lui dicte les louanges qu'il décerne à sa bonté — cette dictée transperce dans la forme même de ses éloges.

En outre, Mme de Caraman-Chimay, qui n'est pas beaucoup plus fine que Mme de Fontenay, Mme Tallien et Mme Barras en second, révèle son mobile égotiste et son égoïsme mal déguisé par la forme des charités

auxquelles son activité se consacre : ce sont *loteries*, *quêtes*, *souscriptions* : ELLE FAIT DONNER en se multipliant, avec éclat, au lieu d'assister secrètement.

On n'apprend pas par indiscrétion ou par surprise qu'elle a fait telle ou telle bonne œuvre : c'est elle qui publie elle-même ses prétendus bienfaits en quémandant pour obtenir le bien des autres et s'en faire la distributrice au profit de son incorrigible vanité... et l'on se demande, en fin de compte, si cette comédie d'altruisme qu'elle joue sur le tard n'est pas encore plus pénible à voir que l'indifférence au malheur d'autrui qu'elle montrait avec tant d'impudence quand du moins sa beauté expliquait son amour immodéré d'elle-même.

***

Pendant les dix premiers mois de son mariage avec Tallien, Thérésia prélude à ses grands succès de « fille-reine » du Directoire par ses fêtes et ses réunions de *la Chaumière*.

Cette dénomination ne s'applique qu'à l'extérieur d'une « petite maison » de rendez-vous galants qui avait appartenu, auparavant, dit-on à Mlle Raucourt, la grande tragédienne du Directoire (1). C'était

(1) « La tragédie qu'elle a sauvée, n'a pas été ingrate vis-« à-vis d'elle : Raucourt est bien rentée et continue un train

une construction peu élevée, entourée de jardins et un peu en retrait de l'allée des Veuves, comme tous les immeubles analogues de cette époque.

Elle était située à l'extrémité de cette avenue (aujourd'hui av. de Montaigne) près de la Seine et au bout du Cours-la-Reine.

Couverte en chaume, peinte à l'extérieur comme un décor de théâtre et ornée de plantes grimpantes, cette

« de vie princier. Elle a toujours cette même charité qui la « pousse à ne pas laisser ses amies dans le besoin... » etc. (E. et J. de Goncourt : *La Société française pendant le Directoire*, p. 236.)

Nous avons vu précédemment, à propos des immeubles donnés en dot à Thérésia par son père François Cabarrus, qu'elle possédait deux maisons dans l'allée des Veuves. On a donc peine à croire qu'elle en ait acheté une troisième à Mademoiselle Raucourt.

D'où vient donc cette histoire d'achat à la tragédienne ? Faute de documents décisifs il est permis de supposer qu'il y eut confusion ou plutôt inversion des faits : En ce cas, Mademoiselle Raucourt aurait loué la maison de Thérésia qu'elle aurait fait décorer extérieurement en *Chaumière*, par un peintre décorateur de théâtre, ou sous sa direction, et plus tard, à la fin de 1794, soit par un arrangement; soit par simple fin de location, Thérésia aurait repris possession de son immeuble un peu avant son mariage avec Tallien.

Environ quatre ans après, en 1798, Tallien écrivant de Rosette (Egypte) à sa femme, exprimera le désir de retrouver un jour cette *Chaumière* en sa possession et la priera de ne pas s'en défaire. C'est donc une maison qui appartient à Madame Tallien et qui n'a pas été achetée avec l'argent de son mari.

Du reste, plus tard, divorcée de Tallien, Thérésia morcellera cette propriété pour la vendre, ce qui prouve qu'elle lui appartenait.

habitation n'était rustique qu'en apparence, au dehors (1).

(1) « Se figure-t-on ce qu'était, il y a un siècle, le rond-point « des Champs-Élysées ? dit Lenôtre dans *Paris révolutionnaire* :
« Un espace circulaire, garni de gazon, entouré d'arbres, « ressemblant assez aux carrefours d'une forêt royale, la « grande route de Neuilly le traverse, déroulant son étroit « ruban de gros pavés, pas une maison, le vaste triangle de « terrain en contre-bas, qui s'étend jusqu'à la chaussée du « Cours-la-Reine, est tout entier livré à la culture maraî- « chère, couches vitrées, puits d'arrosage, petites ressorres de « jardinage, plants de salades bien alignées : deux allées « d'arbres traversent ce marais ; l'une, sorte de mail toujours « désert et presque abandonné, n'a pas de nom et ne conduit « nulle part, — c'est aujourd'hui l'avenue d'Antin. L'autre « très longue, se dirige vers la pompe à feu de Chaillot ; elle « a de grands ormes tordus, protégés contre les heurts des « voitures absentes par de massives barrières qui datent de « M. de Marigny. La chaussée est envahie par l'herbe où d'étroits « sentiers ont été tracés par les pieds des passants, jardiniers, « blanchisseuses ou vignerons des vignes de Chaillot qui com- « mencent là. L'endroit est si recueilli, si écarté, si paisible, « qu'après avoir porté le nom d'allée des Soupirs, il a reçu « celui d'allée des Veuves, et en 1812, la Tynna pouvait encore « écrire : « Cette avenue, au fond des Champs-Élysées, est « réellement convenable aux veuves qui éprouvent un véri- « table chagrin d'avoir perdu leur époux ». Actuellement c'est « l'avenue Montaigne.
« A l'extrémité de l'allée des Veuves, près de la Seine, était « en 1795, au devant d'un vaste jardin, dans un bosquet de « peupliers et de lilas, une maison d'aspect rustique qu'on « appelait la Chaumière. Par un caprice de Mme Tallien, ce « coin de Paris, rarement exploré, était devenu à la mode. « Elle avait fait peindre la maison en ferme d'opéra-comique, « avec simulacre de briques dégradées et de charpentes ver- « moulues. des fleurs grimpaient jusqu'au toit, que garnissait « un chaume pittoresquement moussu. » (Lenotre : *Vieilles Maisons, vieux Papiers*, t. I, pp. 227-228).

Son aménagement intérieur, son ameublement par les Tallien étalait au visiteur un luxe contrastant avec l'espect externe.

Pourtant ce ne fut pas dans l'achat des meubles précieux, des objets d'art dont *la Chaumière* était garnie à profusion que le terroriste réduisit notablement le butin qu'il avait rapporté de la Gironde.

On achetait à si bon compte en 1794-1795 les admirables objets volés aux émigrés ! Elle fut même peut-être *en partie* garnie avec des meubles et objets retirés de la propriété de Fontenay-aux-Roses?

Mais lorsque le pain (1), la viande (2) et la chandelle coûtaient (3) des prix fous, lorsqu'on payait un fiacre mille francs pour une heure, le louis d'or avait beau valoir 1,000, 10.000, 23.000 francs en assignats, les incessantes fluctuations du papier-monnaie de la Révolution entraînaient des « fuites » de numéraires formidables.

La belle Tallien donne à dîner — c'est le plus sûr moyen de rallier un certain nombre de personnages — elle reçoit après les repas une foule d'invités fort disparates parmi lesquels domine pourtant la jeunesse réactionnaire.

Si quelques émigrés, quelques aristocrates, confiants comme Ch. Lacretelle, se laissent prendre aux

(1) Par arrêté du Bureau central : 60 francs la livre.
(2) id. 120 —
(3) id. 45 —

BARRAS

douces paroles de commisération, aux faux élans de dévouement de « Notre-Dame de Thermidor », aux éclats des protestations de Tallien en faveur de l'humanité, la plupart des « incroyables » tourbillonnant autour de Thérésia s'émeuvent davantage de ses blanches et rondes épaules, de sa gorge provoquante, de la langueur lascive avec laquelle, lorsqu'elle danse, elle s'abandonne aux palpations fiévreuses de ses danseurs, de sa façon d'écouter les plus brûlants propos et de les encourager sans y répondre avec des œillades et des sourires qui montrent sa joie de les entendre.

La taille élevée de Mme Tallien ne lui permettait pas d'affronter le ridicule en acceptant les invitations des danseurs beaucoup moins grands qu'elle. Cela seul suffit pour expliquer comment elle dansait moins que les autres femmes et comment il lui arrivait même de s'abstenir de toute participation aux chorégraphies, dans certains cas, — par exemple lorsqu'elle n'aurait pu refuser l'invitation d'un personnage à ménager. Mais cette demi-espagnole était trop galante pour ne pas aimer à danser et pour manquer souvent, sans de sérieux motifs, les occasions de se faire enlacer, étreindre, et même caresser indécemment par les cavaliers que la lubricité de ces contacts devait affoler.

Conçoit-on sans quelques conséquences fatales à l'honneur conjugal ces réunions gouvernées par la beauté tentante d'une jeune femme qui ne fut fidèle ni à son premier mari ni à ses amants successifs ou

simultanés — sans excepter de ceux-ci Tallien lui-même?

Cependant que Pichegru conquiert la Hollande avec des soldats sans souliers et fait prisonnière l'escadre du Stathouder avec les hussards qu'il lance sur les vaisseaux en profitant de la congélation de la mer du Nord, la Vénus de la *jeunesse dorée*, en l'honneur de laquelle le naïf Lacretelle brûle un encens d'adorations trop subtiles, multiplie ses victoires sur les familiers de *la chaumière*, mais sans aucun profit réel pour « le mari », au contraire!

Le 13 nivôse (an III), c'est-à-dire le 2 janvier 1795, les récits des trop brillantes et luxurieuses réunions du bout de l'allée des Veuves ont déjà circulé jusqu'à la Convention, car un député, Duhem, attaque vivement à la tribune, — dans une incidente dont la forme est injurieuse autant que le fond, — Mme Tallien qu'il appelle « *La Cabarrus* ».

Le Moniteur rapporte à ce propos qu'un « grand bruit » trouble l'Assemblée. Ce qui décèle l'intention qu'a la majeure partie des députés de faire remarquer les termes employés par Duhem, car ce n'est pas la bienveillance qui anime la Convention à l'égard de Tallien.

Le terroriste interrompt son collègue en demandant la parole avec violence et n'attend pas qu'on la lui accorde pour escalader la tribune afin de répondre.

Le silence se rétablit aussitôt. Tout le monde s'amuse

et ne demande qu'à entendre la riposte du Septembriseur...

Mais le mari qui vient d'être outragé dans la personne de sa femme ne soufflette point l'insulteur.

Il ne donne aucune preuve, aucun témoignage de la respectabilité de celle qui porte son nom, il se borne à hurler des protestations vagues contre des « calomnies atroces » qu'il ne précise point; il se contente de déclarer que la fille de Cabarrus est sa femme; qu'il la connaît depuis longtemps; qu'il l'a sauvée à Bordeaux; que ses malheurs (?) et ses vertus (!?!) la lui firent aimer.

Ayant ainsi vociféré des prétendues justifications qui ne sont que des affirmations gratuites — et pour cause ! — Tallien détourne l'attention sur une considération nouvelle en rappelant les sollicitations de dénonciations et de calomnies contre lui faites par un émissaire de Robespierre auprès de Thérésia pendant qu'elle était prisonnière de ce « tyran ».

L'Assemblée n'insista pas. La lâcheté et la nullité du terroriste trompaient son espérance d'un scandale croustilleux... mais elle comprit sans doute qu'elle se salirait un peu plus et fort inutilement en remuant la fange de la vie intime de Tallien (1)

(1) L'esprit hostile dont la Convention est animée à l'égard du ménage Tallien, à cette époque, correspond naturellement au scandale des réunions licencieuses de *la Chaumière* et le panégyriste de la princesse de Chimay laisse transpercer malgré

Dix-neuf jours plus tard, le 21 janvier, la Convention se rend en cortège place de la Révolution pour y célébrer la mort de Robespierre, nous dit Arsène Houssaye, affirmant que Tallien « soutenu par Merlin de Thionville » eut les honneurs de la séance.

Ce Conventionnel ne saurait estimer le mari de Thérésia, mais il semble avoir toutes entrées chez Mme Tallien, puisqu'il lui parle plus tard avec le ton familier d'« un ancien intime » guéri des éblouissements d'autrefois.

lui les échos de l'opinion publique où se fait peu à peu un fâcheux revirement contre « Notre-Dame de Thermidor ».

« Cependant Paris dansait sur plusieurs volcans : le salon « de Mme Tallien était devenu le plus célèbre rendez-vous « de danse et de conversation. La Convention se disputait « tous les jours, et Mme Tallien s'y voyait parfois attaquée « par ceux qui ne dansaient pas. Après Duhem, ce fut Cambon. « Duhem avait parlé des trésors de la Cabarrus, Cambon « parla de ses parures et de ses intrigues.

« Le farouche financier Cambon ne voulait pas qu'aucun « profane touchât aux assignats ni au nom républicain, il se « déclarait l'ennemi des libellistes comme Tallien et Fréron, « qu'il voyait à la tête de la jeunesse dorée. Dans l'*Ami des* « *citoyens* et dans l'*Orateur du peuple*, Tallien et Fréron se « ruaient sans cesse sur toute la queue à Robespierre. Cambon « qui se disait intègre se fâcha tout rouge contre ceux qu'on « appelait les beaux. Un jour, il monte à la tribune pour dire : « Il est indigne de la franchise républicaine de venir à cette « tribune faire des dénonciations vagues, et prononcer des « discours rédigés dans les boudoirs et au milieu des habits « carrés qui assistent aux concerts de la rue Feydeau. Ces « discours sont accueillis par les hommes qui payent un fiacre « six cents livres pour discréditer les assignats, et pour aller « sacrifier à l'idole du jour, dont la parure indécente et les « intrigues semblent rappeler une nouvelle Antoinette. »

Le *tableau de Paris* du 8 mars 1796 dit en effet :

« Un certain soir, Mme Tallien, après avoir brillé « tour à tour auprès d'une harpe et d'un piano, vou- « lant prouver qu'elle n'était étrangère à aucune « sorte de talent, se mit à déclamer quelques vers « du rôle d'Agrippine dans *Britannicus*. — « *Ma foi,* « *ma bonne amie, dit Merlin de Thionville, vous avez* « *appris le rôle d'Agrippine comme moi celui de Brutus,* « *d'instinct.* » Cette saillie fit rire tout le monde; « Mme Tallien eut le bon esprit de faire comme tout « le monde. »

Il y a donc lieu de supposer que si Merlin soutint Tallien un an plus tôt ce fut par attachement pour Thérésia.

Quoi qu'il en soit, voici le pathos débité par le terroriste de la Gironde, ce 21 janvier 1795.

« Il faut éterniser la mémoire de la superbe journée « du 9 thermidor. » Il demanda même une colonne triomphale : « Qu'il soit érigé dans cette cité, qui « vint se réunir à la Convention au moment où les « assassins inondaient déjà le vestibule par la faute « des tyrans, qu'il soit érigé, dis-je, un monument « qui retrace à nos derniers neveux sa constante fidé- « lité. Qu'à pareille époque, chaque année, les assem- « blées législatives, les autorités constituées de cette « commune, aillent environner la colonne et y fassent « lire à nos neveux et nos dangers et nos triomphes « et l'époque où la justice est venue enfin s'asseoir à « côté de la liberté. »

Mais Legendre dit : « La Convention est trop grande « pour vouloir donner de l'importance à un misérable « qu'on voudrait mettre au rang des tyrans de l'Eu- « rope. Robespierre n'était que l'écolier du crime. »

Tallien réplique : « Je réponds à Legendre que ce « ne sera point donner de l'importance à Robespierre « que de solenniser la glorieuse journée du 9 ther- « midor, ce n'est pas seulement la chute de Robes- « pierre et de ses complices que nous célébrons, avant « cette journée mémorable, la justice était bannie de « la France, le glaive planait sur la tête de tous les « hommes courageux, la tyrannie proscrivait les séna- « teurs et les hommes énergiques dont les talents « et les vertus pouvaient être un obstacle au projet « qu'elle avait d'asservir le peuple. Ce n'était pas « seulement les partisans de la royauté qu'on égor- « geait, mais aussi les meilleurs républicains. Nous « nous réunirons tous autour de la colonne qu'on « élévera pour célébrer la chute de cette puissance « colossale qui rivalisait avec la Convention, je veux « parler de cette Commune conspiratrice qui semblait « croire que la Convention nationale n'était pas com- « posée des mandataires des quatre-vingt-six dépar- « tements de la République, et qu'elle n'appartenait « qu'à la Commune de Paris. »

Sur l'éloquence de Tallien, la Convention décréta la fête anniversaire du 9 thermidor, et la musique de l'Institut qui était revenue de la place de la Révolu-

tion avec les députés, se mit à jouer le *Ça ira* sur la chute de Robespierre et la fête de Tallien.

Il est à remarquer que le Septembriseur, dans ce discours ridicule de sottise, flétrit « la Commune conspiratrice, rivale tyrannique de la Convention » et qu'aucun de ses collègues ne se dresse, indigné, pour lui jeter à la face qu'il fut précisément l'un des créateurs de ce « Pouvoir révolutionnaire usurpateur en 1792 ».

Le 13 germinal (2 avril 1795) lendemain de l'émeute prétendue populaire qui avait envahi la Convention et dont la *jeunesse dorée* chassa les sans-culottes manifestants, le Septembriseur se dresse encore pour demander avec éclat, « que les députés condamnés à la « déportation comme fomentateurs de cette émeute « soient condamnés à mort et exécutés sur-le-champ. (1) »

Cette motion du terroriste tremblant, puant la peur de la veille, souleva un murmure de réprobation générale qui dispensait de la discuter.

Pourtant les frayeurs de la Convention ayant été beaucoup plus grandes le 1er prairial suivant (20 mai) lors de l'insurrection prétendue populaire — encore une fois chassée à coups de bâtons par la *jeunesse dorée* — où le député Ferraud fut massacré à la place de Fréron — Tallien croit pouvoir surgir encore et

(1) TURQUAN : *La citoyenne Tallien*, p. 195.

« transpirer » après coup ses terreurs en s'écriant : « Ce n'est point assez d'arrêter quelques hommes, il « faut d'autres meurtres car il ne faut pas que le soleil « se lève et que ces scélérats existent encore ! (1) »

Cette seconde motion de couardise n'est pas mieux accueillie que la précédente et Mme Tallien verrait dans ces deux insuccès caractéristiques, si elle se souciait de l'avenir politique de son mari, combien est mince désormais son crédit dans l'Assemblée...

Mais elle a bien autre chose en tête pendant que les compétitions du printemps de l'an III agitent les représentants de la République. Le terme de sa grossesse est venu !

Il est probable qu'elle a dû suspendre ses réceptions de *la Chaumière* et ses exhibitions publiques personnelles depuis le commencement ou le milieu d'avril, car c'est en avril ou en mai, suivant les vraisemblances précédemment exposées, qu'elle mit au monde son deuxième enfant — seule progéniture à peu près authentique de Tallien.

Encore que ce produit du terroriste — une fille — soit nommée Thermidor-Rose-Thérésia, et, par son nom, implique le paroxysme de l'amour légendaire de Tallien pour celle qui, soi-disant, l'arma d'un poignard destiné à percer le sein de Robespierre, on doit se demander si sa venue fut une joie pour sa mère.

(1) Turquan : *La citoyenne Tallien*, p. 195.

Tallien, plus tard, marquera que sa fille ne lui est pas absolument indifférente en lui faisant une rente de mille écus (1), s'il est vrai, que l'ex-Conventionnel fit cette pension à sa fille pendant la courte durée du règne de Louis XVIII, en prenant les trois mille francs dont il s'agit sur la rente de six mille francs qui lui était servie par le Roi dans des conditions fort humiliantes que nous exposerons quand elles se produiront.

Quant à Mme Tallien, rien ne nous permet de penser qu'elle eut pour Thermidor-Rose des sentiments maternels développés. Cette enfant n'apparaît que rarement dans son existence.

Il n'en est question qu'au moment où elle se marie et devient comtesse de Narbonne-Pelet par une sorte de bien sombre ironie de la nature, car une Narbonne-Pelet fut précisément guillotinée le 6-7 thermidor de l'an II (2).

Il est vrai que le comte Félix de Narbonne-Pelet épousa Rose-Thermidor Tallien contre le gré de sa famille... Comment ?... sa mère, Mme de Pelet fréquentait la princesse de Chimay, dit Boucher de Perthes dans une lettre adressée à son père... !

On ne saurait sans injustice rendre les enfants responsables des fautes de leurs parents. Mais de l'ostracisme à l'alliance la plus intime, il y a néanmoins

(1) Boucher de Perthes : *Sous dix rois.*

(2) A. Houssaye : *Notre-Dame de Thermidor*, p. 367.

une distance qu'on ne supprime, en pareil cas, qu'au mépris du respect des siens.

La fille de Tallien venant au monde quatre à cinq mois après le mariage de sa mère avec son père fut évidemment fort intempestive. On imagine que Thérésia, loin de fêter cette naissance et d'en fatiguer les échos, fit trêve à ses plaisirs pour opérer sa délivrance dans la favorable retraite de *la Chaumière* avec autant de discrétion que d'impatience.

Le bébé, sitôt né, fut assurément confié aux soins d'une nourrice quelconque et probablement relégué en province, puis dans un pensionnat.

Ni pendant la fin de la Convention, ni sous le Directoire, ni même sous le Consulat, les enfants de Thérésia n'apparaissent. Et pourtant cette « professionnelle de beauté » a la malchance d'être extrêmement prolifique. La coquette, en elle, efface complètement la mère pendant toute la durée de son règne jaloux.

On ne voit ses enfants à son foyer qu'après qu'elle a été forcée de désarmer et l'on est alors si surpris de retrouver son premier fils, M. de Fontenay, qu'on se demande si c'est un revenant.

G. Lenôtre donne d'ailleurs de sa façon de « concevoir » et « d'être mère », quand elle appartient au financier, Ouvrard un aperçu qui traduirait assez bien ses procréations accidentelles antérieures, lorsqu'il écrit :

« Thérésia Cabarrus — elle avait repris ce nom « depuis son divorce — était à cette époque l'amie

« en titre d'Ouvrard. Il vivait avec elle discrètement,
« — quant aux apparences, tout au moins — car une
« fois par année, régulièrement, on convoquait le
« citoyen Baudelocque, accoucheur, et l'on fêtait
« une naissance à l'hôtel de la rue de Babylonne;
« en 1800, c'est Clémence-Isaure-Thérésia; en 1801,
« Jules-Joseph-Edouard; en 1802, Clarisse-Gabrielle-
« Thérésia; en 1803, Stéphanie-Caroline-Thérésia. Ces
« événements ne causaient pas d'ailleurs grande
« liesse. Baudelocque servait de témoin à la mairie,
« conjointement avec Schodelet, le concierge de
« l'hôtel, et le nouveau-né était aussitôt expédié en
« nourrice chez les époux Choisel, boulevard des
« Invalides, qui s'adonnaient à l'élevage des enfants :
« même au nombre de leurs pensionnaires, se trou-
« vait, à cette époque, un bambin qui se nommait
« Émile de Girardin ».

Toutes ces indications, toutes ces observations, malheureusement trop positives, ne permettent pas de voir en Mme Tallien une mère attendant avec ravissement la naissance du cher petit être inconnu qui s'agite en son sein.

La belle Thérésia ne s'impatiente que du malencontreux arrêt que le futur enfant met dans les jouissances de sa vie. Au lieu de bénir le ciel, elle peste plutôt *in petto* contre l'« incongruité » de ce révolutionnaire qui l'empêche de s'amuser et l'a mise dans une très ridicule posture vis-à-vis de tous ses adorateurs.

Ne sera-t-elle pas moins belle après sa delivrance qu'avant cette sotte fécondation?... Voilà certainement sa plus intense préoccupation.

« La petite » vite expédiée — pas de cris autour d'elle! pas de fatigues! — que de fois par jour elle doit interroger son miroir, la sage-femme, le médecin, sa femme de chambre... et les rares intimes admis dans le mystère de sa maternité?

h! Tallien serait assurément mal reçu s'il venait troubler le souci qu'elle a de ses charmes, tant exposés, avec l'ennuyeux récit des troubles politiques de la Convention et de ses projets de restauration monarchique.

Qu'il conspire seul!... qu'il s'arrange!... qu'il la débarrasse surtout de son inopportune personne!

Cependant, les relevailles de la belle Thérésia effacent ses alarmes. Elle pardonne presque à Tallien son « abus » de ses « complaisances » en retrouvant tous ses charmes plus augmentés que réduits. Son visage n'a pas une trace de l'« accident » ses jambes, ses bras, ses épaules, sont aussi parfaits qu'avant cette alerte, son ventre n'a pas un pli, sa poitrine, un peu moins ferme peut-être?... lui semble, en revanche, plus glorieuse, et cette considération de quantité l'empêche de pressentir que ses seins sonneront plus tard sans bruit le premier glas de ses autres ruines.

Par surcroît de bonheur, le 27 juin, le gouvernement britannique ayant transporté 1.500 émigrés à

Quiberon, l'insurrection royaliste vendéenne que le gouvernement républicain croyait morte reprend toute son activité ; il faut aviser à l'étouffer.

La Convention peu après, au milieu d'une nuit, fait lever Tallien « dare dare » pour l'expédier dans l'Ouest en qualité de commissaire avec le représentant Blad !

Il était impossible sans doute de réveiller plus agréablement le ménage Tallien.

Mais comment cet heureux événement s'est-il produit?

Le général Hoche, envoyé dans l'ouest en septembre 1794 pour y vaincre l'agitation antirépublicaine qui n'avait jamais été complètement réduite depuis les premiers soulèvements de 1793, avait obtenu par une habile stratégie et par des mesures moins inhumaines que celles des révolutionnaires et des terroristes, l'armistice accepté par les principaux chefs vendéens.

Le 2 décembre suivant (1794), la Convention avait décrété une amnistie générale en faveur des belligérants royalistes qui déposeraient les armes dans le délai d'un mois.

Grâce à ces mesures, la pacification de l'Ouest semblait, au printemps de 1795, un fait à peu près accompli lorsque le débarquement des 1.500 émigrés dans la presqu'île de Quiberon ralluma la guerre civile.

Cette offensive royaliste, mal organisée, correspondait visiblement aux succès des mouvements

contre-révolutionnaires de Paris (*jeunesse dorée*) et du Midi de la France (Compagnons de Jéhu. Compagnons du Soleil).

Le gouvernement s'en épouvantait et, revenant aux errements des précédents républicains, demandait au régime de la Terreur la répression qu'il ne savait pas organiser sans verser des torrents de sang.

Tallien, par ses précédents terroristes dans la Gironde et à Tours, parut, en ces circonstances, l'homme de tuerie qu'il fallait déléguer auprès du général Hoche pour exécuter les hécatombes humaines que le soldat de la République n'aurait certainement pas voulu commander, et pour lui fournir aussi, par n'importe quel moyen, les ressources en argent, vivres, effets et toutes fournitures quelconques dont l'armée républicaine pouvait avoir besoin.

A cet effet, la Commission de Tallien lui donnait des pouvoirs illimités. Toutefois, il lui était interdit de s'occuper des opérations militaires de Hoche — mesure de précaution prise contre son incapacité et sa lâcheté — en outre, le représentant Blad lui était adjoint — sans doute pour mettre obstacle aux vols et malversations dont on le savait si friand.

C'était nettement délimiter sa mission aux mesures criminelles tout en s'efforçant de l'empêcher d'en tirer profit personnel. On le cantonnait dans l'ignoble.

Un an plus tôt, Tallien n'aurait pas accepté avec joie un tel rôle.Dans laGironde, c'était lui qui commandait

au général Brune et à son armée. Son collègue Ysabeau, quoique plus âgé que lui, ne l'embarrassait guère. Enfin et principalement, il possédait la confiance d'un gouvernement plus soucieux de s'imposer avec l'épouvante répandue par des massacreurs impitoyables que d'examiner de très près l'équité et l'honnêteté de leurs mesures.

En somme, la nouvelle mission de Tallien ne lui promettait ni vols ni rançonnages enrichissants.

Mais ses collègues de la Convention avaient compté sans la nouvelle orientation du Septembriseur. S'il était empêché de dépouiller à son profit les ennemis de la République, il lui restait la ressource de recevoir des royalistes le prix d'une trahison et la loyauté de Hoche devait justement favoriser ses vues secrètes à cet égard par les mesures clémentes que ce général préférait employer.

Cette mission n'arrivait-elle pas bien à point pour mettre le terroriste en rapports directs avec des chefs royalistes importants et faire peut-être aboutir ainsi les démarches qu'il avait jusque là tentées par l'entremise de correspondances et d'émissaires dangereux.

Malgré sa réserve prudente en matière d'écrits, Tallien avait été forcé, en effet, avant sa mission de Quiberon, d'envoyer des lettres fort compromettantes — sinon accablantes — puisque ces pièces, saisies accidentellement en Hollande, faillirent causer sa perte en juillet 1795.

Tout porte donc à croire qu'il se promit, en quittant Paris, d'activer ses démarches en vue d'une restauration monarchique auprès des rebelles qu'on le chargeait d'exécuter et qu'il accomplit en Vendée ce projet de trahison à l'insu de Hoche et de Blad.

L'indulgence exceptionnelle de la Restauration à l'égard de Barras et du Septembriseur qui s'était montré en 1792 plus régicide que tous les autres Conventionnels, fut toujours considérée comme une preuve de la trahison du régime républicain par ces deux drôles. Il est bien certain, en effet, que la monarchie ne les aurait pas gratifiés d'une amnistie rigoureusement refusée à tous les autres assassins de Louis XVI, s'ils n'avaient pas l'un et l'autre — et surtout Tallien — trahi la République d'une façon absolument positive.

On est donc autorisé à croire en la sincérité complète du terroriste disant aux prisonniers du général Hoche, après la capitulation qui termina cette dernière insurrection à la veille de l'anniversaire de thermidor (an III — 5-7 juillet 1795) : « Vous serez traités avec toute l'humanité due au malheur » et répétant par écrit à Hoche, qui lui faisait encore prendre un engagement de clémence, avant son retour à Paris, le 7 thermidor : « ... je serai leur avocat (des prisonniers) et au besoin je prierai pour ces monstres ».

Ce fourbe était alors entièrement acquis à la cause des Princes et ne simulait le regret d'être indulgent qu'afin de mieux jouer son rôle de traître.

L'Impératrice JOSÉPHINE

***

Cependant, à Paris, délivrée du faux révolutionnaire, Mme Tallien reprenait son commerce de « beauté professionnelle », tandis que le fils des laquais dont elle était devenue la femme rentrait en grâce auprès des anciens maîtres de ses parents, avec une judicieuse préférence de leur servitude à celle des innombrables tyrans de son régime républicain.

Elle ne passait point dans une retraite rigoureuse les longues journées et les nuits de liberté totale qui lui étaient données par l'absence du représentant en mission, puisqu'elle était mieux informée que lui des intrigues politiques ignorées du public. Ces secrets d'Etat n'étant divulgués par aucun journal, par aucun pamphlet, le fait, pour elle, de les connaître implique des confidences verbales comme celles que des « amis » bien dévoués pouvaient seuls lui faire.

Tallien parti, Thérésia plus belle que jamais reprend assurément ses réceptions, ses promenades, les exhibitions de ses charmes et de ses toilettes dans les théâtres et autres lieux publics où elle s'accoutume depuis le retour des beaux jours à faire admirer ses formes et ses bijoux.

Cela ne vas pas sans une recrudescence réjouissante d'hommages, de poursuites galantes, d'entremises amoureuses, de déclarations enflammées, de billets

doux, de rendez-vous... et d'offrandes qui ne consistent pas qu'en des cœurs brûlants, vigoureusement recommandés par des arguments plus brûlants encore : bouquets, éventails, gants parfumés, bonbonnières, breloques et bijoux de prix, la kyrielle des menus cadeaux que les soupirants encouragés se permettent, agrémentent leurs assiduités auprès de Thérésia.

Que de surprises ! que de joies ! que de triomphes !... Toute autre que la belle Tallien perdrait la tête, enivrée de tels succès. Mais l'égotisme de « Notre-Dame de Thermidor » cuirasse à tel point son cœur qu'il défie toute emprise. Si sa chair est faible et l'expose trop souvent aux conceptions fâcheuses qui se multiplieront bientôt, elle ne livre pas autre chose, elle garde sa frivole tête indemne de ces abandons fugitifs.

Curieuse, elle questionne peut-être ses « amis » lorsqu'ils sont le moins préparés à se défendre contre ses indiscrétions. En tout cas, elle en obtient des communications parfois bien précieuses si l'on en juge par celle qui lui apprend, à la veille du retour de Tallien, le danger au-devant duquel il court.

« Le *Comité de salut public*, avait des preuves de « ses relations secrètes avec les royalistes (1). C'était « Sieyès, *cette taupe de la Révolution*, comme l'appe- « lait Robespierre, qui avait éventé la mèche,

(1) *La citoyenne Tallien*, p. 197. Turquan ne donne pas de références au sujet de cette affirmation, mais le fait qu'il signale est assez acquis pour s'en passer.

« surpris des pièces probantes en Hollande et remis « le tout au Comité (du salut Public) ».

Sieyès passe pour avoir été parmi les invités de *la Chaumière*... mais au début sans doute, car cet acte d'hostilité n'eût pas été de nature à lui faire réserver ensuite un bon accueil.

Par qui Thérésia fut-elle informée, avant le retour de son mari, d'une nouvelle aussi grave?... On ne se l'est pas demandé. Nous croyons inutile de chercher des informateurs inconnus. Ch. Lacretelle suffisait amplement pour l'avertir. Il était au mieux avec Boissy-d'Anglas, membre prépondérant du *Comité de salut public*, il aimait la jeune femme, la trahison de Tallien devait faire tomber sa tête presque sans délai et menaçait fatalement aussi la belle Tallien, parce que « le coup du 9 thermidor » avait, par avance, démontré entre eux l'union la plus étroite. Nul n'aurait pu croire Thérésia ignorante des démarches royalistes de son mari et complètement étrangère à sa trahison. Si Boissy-d'Anglas confia à son jeune ami, Lacretelle, les révélations faites par Sieyès au *Comité de salut publique* sur la trahison du Septembriseur — soit dans une conversation, par hasard, soit à dessein parce qu'il le savait très épris de la belle Tallien — il est bien certain que Lacretelle tenta de sauver celle qu'il aimait en la prévenant à temps... et ce fut peut-être ce jour-là qu'elle lui donna, en récompense, ses beaux bras à baiser.

Justement alarmée, Thérésia guette alors le retour annoncé de son mari. Dès son arrivée, elle lui montre le gouffre dans lequel ils vont tomber tous deux !

Que faire ? !

Fuir ?... Tallien est-il en mesure de fuir ? En a-t-il les moyens ?... ce qu'il possède est-il à sa portée, transportable ?... Et que possède-t-il ?... Où les fugitifs iront-ils ? Que deviendront-ils à l'étranger ?...

Tallien ne peut répondre d'une manière satisfaisante à aucune de ces questions puisqu'il ne s'enfuit point.

A-t-il donc un moyen d'échapper à la guillotine sans se cacher ou partir ?... sans doute, puisqu'il reste, puisqu'il ne se dérobe pas.

Le lendemain, 9 thermidor, anniversaire de la chute de Robespierre, au lieu d'être le jour de sa perte, devient celui de sa gloire, de son apothéose.

On fête à la Convention le renversement du dictateur par des discours alternant avec de la musique : dzim ! boum ! boum !.. Tel est le goût des républicains d'alors.

Il faut lire le compte rendu de la séance dans l'apologie de Thérésia par Houssaye : il est inimaginable.

Tous les représentants ont revêtu le costume théâtral qui jure avec leur prétendue modestie républicaine.

Un député exhibe le sabre exécuté pour le « tyran » sur les dessins de David, afin de prouver que l'incorruptible était un faux libertaire.

« Ce roi des sans-culottes qui prêchait sans cesse la « simplicité, aimait cependant le faste autant que « personne. Ce sabre est tout brillant d'or et de nacre, « on lit sur la ceinture : Liberté, Egalité, Fraternité. « Il est de la même forme que ceux des élèves du camp « des Sablons, dont Robespierre avait eu le dessein de « se former une garde prétorienne. »

N'est-il pas délicat de piétiner ainsi sur le cadavre de l'ennemi abattu?

Après cela, un parallèle à prétention lyrique entre le jour sombre où le dictateur tombe et le beau jour présent où l'on fête sa mort en même temps que le dernier triomphe de la République à Quiberon dont la nouvelle s'est répandue depuis le matin.

(Dzim! boum! boum! : Ouverture d'Heller par l'Institut national de musique; *hymne à l'humanité*, par Baour-Lormian, musique de Gossec; *chant du 9 thermidor*, paroles de Deforgues, musique de Lesueur; *hymne dithyrambique* sur la conjuration de Robespierre et la révolution du 9 thermidor, paroles de Rouget de Lisle.)

On demande la *Marseillaise*, cantique des cantiques républicains, -- on joue la *Marseillaise*.

Laréveillère-Lépaux annonçant des nouvelles précieuses du *Comité de salut public* dit : « Il sera beau, citoyens, d'unir dans le même jour les chants de la « justice et ceux de l'humanité aux chants glorieux « de la victoire. »

(Dzim ! boum ! boum ! *Invocation à l'harmonie*, par les jeunes aveugles; *hymne du* 9 *thermidor*, paroles de Marie-Joseph Chénier (dit le fratricide), musique de Mehul.)

L'abbé Grégoire fait le procès de la monarchie en manière d'homélie révolutionnaire : « L'histoire des « rois est le martyrologe de la nation. Les Français « après avoir battu leurs ennemis du dehors prouveront « qu'ils sont encore prêts à écraser ceux du dedans ».

(Dzim ! boum ! boum ! La musique exécute le pas de charge.)

Tallien revêtu du costume tapageur des représentants en mission monte à la tribune. (*Applaudissements.*)

Il débite alors le morceau suivant qui n'est ni de son style ni dans la nature de ses conceptions — mais n'a-t-il pas Rœderer pour secrétaire intime à cette époque? (1).

« Représentants du peuple, j'accours des rives de « l'Océan joindre un nouveau chant de triomphe aux « hymnes triomphaux qui doivent célébrer cette grande « solennité.

« Je te salue, époque auguste où le peuple écrasa la « tyrannie décemvirale ! Heureux, trois fois heureux « anniversaire où les défenseurs de la patrie ont ter- « rassé la coalition de l'étranger et des parricides, je « te salue !

(1) Sainte-Beuve a signalé ces collaborations.

« Le Comité de salut public nous a ordonné de vain-
« cre les ennemis de la République qui avaient osé
« souiller son territoire.

« Il est obéi.

« L'armée républicaine a vaincu l'armée de la contre-
« révolution, Quiberon, le fort Penthièvre et tout
« ce qui s'est trouvé dedans est au pouvoir de la
« République.

« Oui, Représentants, courbé trop longtemps sous
« le faix ignominieux des vaisseaux d'Albion, l'Océan
« français a vu ses légitimes dominateurs reprendre,
« sur ses bords du moins, l'attitude qui leur est natu-
« relle, l'attitude de la victoire.

« Il a tressailli à l'aspect de nos braves, armés par la
« vengeance, guidés par l'enthousiasme de la Répu-
« blique, poursuivant au sein des flots qui les ont
« rejetés sous le glaive de la Loi, ce vil ramas des com-
« plices, des stipendiés de Pitt, ces exécrables auteurs
« de tous les désastres et de tous les forfaits contre
« lesquels la France lutte depuis cinq ans.

« Ils ont osé, disions-nous en parlant des émigrés,
« ils ont osé remettre les pieds sur la terre natale :
« la terre natale les dévorera.

« C'en est fait, l'oracle s'est accompli, la terre natale
« les a dévorés. »

On embrasse Tallien, il est reconduit en triomphe... le soir, il donne un banquet à *la Chaumière* où l'on porte onze toasts, que le terroriste fera soigneusement

insérer au *Moniteur*... et plus tard Thérésia dira dans une lettre :

« J'avais réuni tous les députés marquants et exa-
« gérés de tous les partis, voyant que par les toasts
« portés on allait finir par se jeter les assiettes à la
« tête, je me levai, et avec un sang-froid qui imposa
« à la bruyante assemblée, je portai ce toast : A l'oubli
« des erreurs, au pardon des injures, à la réconciliation
« de tous les Français ! (1) »

Comment cette journée anniversaire du 9 thermidor où Tallien aurait dû être arrêté et condamné comme traître à la République est-elle devenue pour lui si « glorieuse » ?...

Tout « homme politique » le comprend aisément :

Est-ce le jour où le gouvernement fête le 9 thermidor qui est bien choisi pour accuser et condamner Tallien lorsqu'une légende fait de lui le tombeur unique de Robespierre par amour pour sa victime, Thérésia ?

La légende est fausse, les trois quarts des Conventionnel et le *Comité de salut public* le savent fort bien, mais empêcheront-ils le peuple, le vrai peuple, la vraie masse, de penser que l'accusation calomnie son libérateur si celui-ci crie ou fait crier à la calomnie, à la machination, à l'imposture ?

Or, il a beau jeu pour se donner l'excuse des plus effrontés démentis, le jour où il revient annonçant

(1) *Notre-Dame de Thermidor.*

une éclatante victoire sur le parti royaliste, l'extermination de tous les rebelles monarchistes de la Vendée effectuée *avec son concours*, PAR SES SOINS.

« Je suis oiseau : voyez mes ailes ! » dira-t-il.

Servir la monarchie, moi ? ! c'est fou ! je viens de l'écraser !

Et c'est vrai, car, parjure à ses serments, il ne dit pas un mot en faveur des prisonniers qu'il a juré au général Hoche de défendre à la tribune de la Convention.

Deux cents belligérants royalistes fusillés à Vannes, huit cents autres massacrés à Auray sont les répondants de son civisme républicain. Il n'y a pas de papiers, de témoins, de raisonnement qui puissent l'emporter sur ce monceau sanglant d'un millier de cadavres... Tallien dut hausser les épaules en souriant avec ironie des terreurs de Thérésia, il ne dut pas lui dire : « Calmez votre tête » mais : « Fiche-moi la paix, tu n'entends rien à la politique. — Va bassiner tes yeux et prépare un banquet pour ce soir, nous aurons plus de vingt convives. »

Le soir justifia ces prévisions. Mais Ch. Lacretelle va nous dire que si « Notre-Dame de Thermidor » exulta dans le banquet anniversaire de son populaire surnom, elle déchanta quelques semaines plus tard en constatant que l'amnistie de son mari était réalisée aux dépens de sa précieuse légende.

Voici, en effet le récit d'une entrevue typique avec la belle Thérésia, où Lacretelle montre à la fois sa

naïveté grande et la duplicité féminine de son idole.

La *jeunesse dorée* sait qu'on doit au représentant en mission le massacre des prisonniers de Quiberon et n'est plus son ami. Elle le considère comme un misérable qu'elle combattra désormais.

« J'étais navré de douleur en pensant que la direction « nouvelle que nous allions suivre allait faire la déso- « lation de Mme Tallien, et peut-être terminer ses jours « de gloire et de salutaire influence. Mais n'était-ce « point son mari qui lui enlevait cette couronne? « J'avais eu le bonheur de la voir souvent chez elle « et dans les cercles où elle était alors fêtée par la « reconnaissance. Ses rapports avec moi avaient une « assez jolie nuance d'amitié, j'en restai près d'elle à « l'éblouissement et ne m'aventurai point jusqu'à « l'amour. Souvent il nous était arrivé, lorsqu'elle reve- « nait de ses soirées triomphantes au spectacle, de « jouer, soit chez elle, soit chez d'autres dames, parmi « lesquelles figurait la jolie vicomtesse de Beauharnais, « depuis impératrice des Français, de jouer à des « jeux innocents dans un lieu, dans une société qui « ne rappelait pas une innocence complète, et le sort « m'avait favorisé d'un baiser innocent. Elle fut un « jour si contente de l'un de mes articles, qu'elle me « permit de baiser un bras digne de Vénus du Capitole, « mais peu de temps après, je vis la même faveur accor- « dée à un député montagnard converti, ce qui me « fit revenir à moi-même.

« Maintenant je me présentais à elle avec un visage « consterné, et la pâleur inaccoutumée du sien me « révélait toutes ses souffrances et ses cruelles insom- « nies, je ne sus l'aborder qu'avec les lieux communs « de la conversation. « Est-ce là, me dit-elle, ce que « nous avons à nous dire après un si cruel événement? « Ah ! sans doute vous me comprenez bien aussi que « je vous comprends vous-même. » Puis, en versant un torrent de larmes : « Ah ! que n'étais-je là? me dit- « elle. — Eh ! mon Dieu, repris-je avec feu, est-il une « de ces victimes des guerres civiles qui n'ait dit cent « fois : — Ah ! que Mme Tallien n'est-elle ici ! — Oui, « sans doute, je serais parvenue, je crois, à faire dif- « férer le supplice, nous aurions gagné du temps et, « revenue à Paris, j'aurais été à la tête des mères, des « filles et des sœurs de ces malheureux émigrés, ou « plutôt à la suite de Mlle de Sombreuil auprès de « laquelle je ne suis rien, oui, j'aurais été frapper à la « porte de tous nos thermidoriens, j'aurais été avec elle « à la barre de la Convention. Tout ce que Paris a de « plus distingué par l'âme aurait peuplé les tribunes, « et un grand acte de clémence bien avoué par la « politique aurait été une nouvelle victoire des femmes « et le plus grand honneur de la Convention; voilà le « plan que je méditais lorsque j'appris la défaite des « émigrés qui m'avait toujours paru inévitable. J'al- « lais partir lorsque j'ai vu revenir mon mari effaré et « me perçant l'âme par ces mots : *Tout est fini* et voilà

« que je me dis maintenant, tout est fini pour moi et « pour une influence que les malheureux ont souvent « bénie. Le cruel événement de Quiberon va servir de « prétexte à l'ingratitude pour se dispenser de recon- « naissance envers l'auteur du 9 thermidor, mais moi « je ne me dispenserai pas de mes devoirs : je ne gémi- « rai qu'en secret. Je n'accuserai point celui qui a « donné quelque gloire à mon nom : il faut dire adieu à « cette gloire dont j'étais trop enivrée. Attendez-vous, « mon ami, à voir tomber sur moi autant de calom- « nies que naguères il pleuvait de bénédictions, et « ceux qui croiront me devoir encore quelque reconnais- « sance se contenteront de dire :— Pauvre Mme Tallien ! »

« Ne reconnaissez-vous pas d'après de telles paroles « que c'était là une belle âme que le ciel s'était plu à « orner des formes les plus ravissantes ? Ce fut un grand « tort au public que de la désenchanter sur la gloire « et la reconnaissance.

« En s'exprimant ainsi, elle avait repris tout l'éclat « de sa beauté. Je partageai trop tous ses pressenti- « ments pour pouvoir les combattre. Pour moi, repris- « je, il y a un culte auquel je serai toujours fidèle, « c'est celui de « Notre-Dame de Bon-Secours », c'est le « nom que nous nous plaisons à lui donner. Son mari « entra, je ne pus lui dire que des paroles glacées et je « me hâtai de sortir (1). »

(1) Ch. Lacretelle : *Dix années d'épreuves*, pp. 242-246.

Les paroles de la belle Tallien rapportées par Lacretelle sont malheureusement en complète contradiction avec les événements dont la durée prouve qu'elle aurait pu intervenir en faveur des prisonniers de Quiberon si elle l'avait voulu (1).

Voici, en effet les résumés des rapports précis recueillis par Ludovic Sciout à ce sujet :

« Une Commission militaire fut nommée pour juger « les prisonniers. Elle était présidée par un brave « soldat, Laprade, chef de bataillon à la 72e demi-

(1) En ses Mémoires secrets, le comte d'Allonville (t. I, p. 394) écrit : « ...Hoche, indigné, ne voulut pas être le témoin « de ce massacre, il partit, les soldats français se refusèrent à « devenir les bourreaux de ceux qu'ils n'avaient désarmés « qu'en leur promettant la vie sauve, et il fallut employer à « cet effet des Liégeois et des Belges ».

Si M. d'Allonville parle ainsi c'est parce qu'il est lié à Tallien par des services rendus qui l'obligent à cacher la vérité ou trompé par le Septembriseur qui rejette sur Blad, son collègue, les odieux massacres des prisonniers.

Suivant d'Allonville, en effet, le Conventionnel aurait fait négliger la garde des prisonniers afin de favoriser leur fuite, il aurait suspendu leur exécution et formulé des représentations (où, à qui, comment ?) que l'on n'écouta point. — Ces défaites sont évidemment celles que Tallien donna aux monarchistes informés de ses tentatives de trahison de la République. D'Allonville fut peut-être dans ce cas, et cela contribuerait à expliquer sa surprenante indulgence à l'égard du terroriste.

Mais ces excuses mensongères sont aujourd'hui démenties par l'ensemble écrasant des témoignages qu'on avait osé leur opposer en 1795. Elles ne prévalent point contre le fait absolu du parjure de Tallien ne disant pas un mot à la Convention pour sauver les prisonniers qu'il avait juré de faire épargner.

« brigade. Sombreuil fut conduit devant cette Commis-
« sion, et protesta qu'il y avait eu capitulation. La
« Commission se retira pour délibérer, et se déclara
« incompétente d'après les affirmations solennelles
« de Sombreuil, et les témoignages qui lui avaient été
« apportés. Elle fut cassée immédiatement par un
« arrêté des représentants en mission qui se garde bien
« d'indiquer les motifs de cette cassation, et nomme
« une autre Commission. Le général Lemoine établit
« aussitôt quatre autres Commissions, car une seule ne
« pouvait suffire. La garnison d'Auray qui attestait
« la capitulation, fut changée. Deux Commissions
« nouvelles furent établies à Vannes, une à Auray,
« une à Quiberon.

« Elles jugèrent absolument, comme le prétendu
« tribunal de Maillard à l'Abbaye, comme les Com-
« missions de Lyon, comme celles de Carrier. On y
« mit des militaires belges par défiance des vrais sol-
« dats français, Sombreuil et l'évêque de Dol furent
« immolés les premiers (1).

« Le général Lemoine dirigeait, dit-on, ces exécu-
« tions avec d'ignobles plaisanteries de septembri-
« seurs. Comme à l'Abbaye, on s'empressait de dépouil-

(1) « Le comte Joseph de Broglie, qui fut exécuté avec Som-
« breuil, invectiva vivement les généraux et les représentants,
« les traita de lâches, et reprocha aux juges leur faiblesse en
« leur jetant à la face qu'ils connaissaient tous la capitu-
« lation. »

« ler les victimes aussitôt après la fusillade, comme à « Nantes, après les exécutions en masse ordonnées « par Carrier, on lançait des chiens dévorer les cadavres « nus fusillés. Malgré la loi du 25 brumaire an II, les « Commissions militaires firent fusiller des enfants qui « n'avaient pas encore seize ans (1). Ces prétendus « juges ne savaient qu'envoyer à la boucherie, et « d'ailleurs le massacre des enfants était passé à l'état « d'habitude dans les guerres de l'Ouest (2).

(1) « Ainsi, l'un des frères Lassenie et le fils du marquis « de Talhouet, n'avaient pas plus de quinze ans, le jeune « Le Métayer avait quatorze ans, le jeune de la Cherrière « treize ans ! L'article 3 du titre IV de la loi du 25 brumaire « an II, portait que les enfants, émigrés rentrés, âgés de moins « de seize ans, seraient simplement déportés. Toutefois, des « juges moins ignorants et moins sanguinaires que les autres, « prévinrent secrètement certains accusés de cette disposition « légale, et la leur firent invoquer. Il y en eut même qui par « humanité l'appliquèrent à des prisonniers de plus de seize « ans. »

(2) « Le 9 thermidor, Tallien débita à la Convention une « carmagnole sur Quiberon, et se distingua par un beau trait « de charlatanisme jacobin. Il lui présenta un poignard, en « disant que c'était un de ceux dont tous ces chevaliers étaient « armés, qu'ils destinaient à percer le sein des patriotes, et dont « ils n'ont pas fait usage pour eux-mêmes, parce qu'ils con- « naissaient le venin que cette arme recélait. Il faut apprendre « à toutes les nations qu'un animal en ayant été frappé, il a « été vérifié que la blessure était empoisonnée.

« C'est la seule fois qu'on ait dit que les émigrés eussent « des poignards ! Ils avaient l'armement des régiments anglais « d'infanterie. Seuls, les marins anglais ou français avaient des « poignards : on a bien pu ramasser à Quiberon un poignard « venant de quelque marin, mais ce cabotin sanguinaire

« Les Commissions accordèrent des sursis à un cer-
« tain nombre de prisonniers : sur l'ordre du Comité
« de salut public ils furent fusillés longtemps après (1).
« On n'a jamais pu recueillir le nombre exact des vic-
« times. Les Commissions ne rendaient pas de véritables
« jugements : elles ne tenaient que des notes informes
« qui ont été presque toutes soigneusement détruites,
« comme du reste la plupart des pièces qui se rappor-
« tent à l'affaire de Quiberon. Le nombre des fusillés
« de toute condition a été évalué à deux mille.

« On égorgea ainsi pendant quelques semaines (2). »

Les paroles de Thérésia rapportées par Lacretelle s'appliquent donc probablement à la première fournée de deux cents victimes passées par les armes à Vannes.

Mais elle ment à Lacretelle lorsqu'elle lui dit : « ...je ne me dispenserai pas de mes devoirs, je ne gémirai qu'en secret. Je n'accuserai point celui (Tallien) qui a donné quelque gloire à mon nom... » comme elle mentait en disant à la marquise de Lage de Volude, à

« savait très bien que l'armée émigrée n'en portait pas. Pour-
« quoi n'a-t-il pas dit que les épées et les baïonnettes étaient
« empoisonnées ? C'eût été moins inept, mais les menteurs
« ont de singulières maladresses ! »

(1) « Des sursis avaient été accordés à cent cinquante per-
« sonnes environ, vingt jours après arriva l'ordre de les tuer.
« Ce nouveau massacre dura huit jours. Très peu de prison-
« niers réussirent à s'évader. Des domestiques, bien que n'ayant
« pas porté les armes, furent fusillés comme leurs maîtres. »

(2) Ludovic Sciout : *Le Directoire*, pp. 213-214-215.

Dessiné d'après nature par Isabey et Gr[illegible] Alex. des Tardieu, Gr. de la Marine

Bordeaux, que la reconnaissance l'empêchait d'abandonner le terroriste.

Elle ment, puisqu'elle l'abandonnera, sans aucun remords, un peu plus tard, quand il sera tout à fait discrédité et renié. Elle ment, puisqu'elle ne se fera aucun scrupule de le condamner quand, devenue princesse de Chimay, elle expiera cruellement son passé honteux.

Une véritable « Notre-Dame de Thermidor », une sincère « Notre-Dame de Bon-Secours » profiterait du prestige, de la popularité dont elle jouit encore pleinement le 9 thermidor de l'an III (27 juillet 1795), pour protester contre le massacre des prisonniers de Quiberon, pour adresser au moins une supplique à la Convention en faveur des dix-huit cents belligérants survivants. Non. Elle ne porte pas même un toast à l'amnistie des vaincus de la Vendée en ce banquet fait chez elle, où l'on fête à la fois la mort de Robespierre et la fin de l'insurrection vendéenne.

Risquerait-elle sa tête par une manifestation si « platonique »? Nullement. Elle reste muette parce que Tallien a besoin d'étouffer l'accusation de trahison dont il était menacé sous le poids des deux mille cadavres de ses prisonniers. Elle est donc volontairement complice des assassinats de Vannes, de Quiberon et d'Auray par son silence et sa gaîté d'hôtesse présidant au banquet du traître... ou bien, et c'est pire — elle n'a pas le moindre souci des deux cents fusillés et des

dix-huit cents hommes à massacrer encore; elle ne voit avec stupidité que le fallacieux triomphe, si momentané, du coupe-jarret de la révolution républicaine qu'elle a pris pour mari parce qu'elle le savait riche et l'a cru capable de régner à Paris comme à Bordeaux.

A bref délai pourtant, s'évanouira pour elle ce mirage, car le 9 thermidor de l'an III est la dernière journée de succès du Septembriseur. Il va retomber, par une série de chutes, à la fois ridicules et viles, dans sa bassesse originelle, sous un insurmontable mépris.

Les larmes qu'elle versera devant Lacretelle seront peut-être sincères parce qu'elle pleurera — non les victimes de Quiberon — mais ses faux titres d'humanité et de bienfaisance effacés par Tallien avec le sang des fusillés, des guillotinés de la Vendée.

Le Septembriseur aurait pu la rosser sans s'attirer sa haine — en ayant soin seulement de ne pas endommager ses charmes — mais elle ne lui pardonnera pas d'avoir arraché le masque d'altruisme dont elle se parait et qui lui valait tant d'hommages.

Ses confidences à Lacretelle nous donnent à ce sujet la date relative du point de départ de sa scission avec le Septembriseur. Sept à huit mois après son mariage, par sa lâche barbarie, Tallien change les vues de Thérésia. Désormais, elle cherchera un moins vil souteneur que ce plat faquin, et Barras n'aura pas grand effort de galanterie à déployer pour la raccrocher à sa gloire de carton doré.

V

Comment la belle Tallien fait la connaissance de Joséphine de Beauharnais; la sympathie des deux amies et leurs entreprises galantes; liaison de Joséphine et de Barras. 227-234. — Bonaparte entre Joséphine et la belle Tallien; dénonciation des intrigues royalistes de Tallien par Thibaudeau; dissentiments entre Thérésia et Tallien; le mariage de Bonaparte et de Joséphine. 234-249. — Liaison de Barras et de Thérésia; portraits de la belle Tallien par la duchesse d'Abrantès. — Les libertés de Thérésia sous le Directoire. 249-271. — Suite des tentatives de restauration monarchique de Tallien en 1796-1797; la séparation effective des époux Tallien; le terroriste ruiné. 271-284. — Comment Tallien va rejoindre l'expédition d'Égypte; l'accueil qu'il reçoit de Kléber; ses tentatives d'espionnage pour le compte de Barras. 284-313. — L'inconduite de Thérésia et de Joséphine pendant l'expédition d'Égypte : la belle Tallien devient Mme Ouvrard en second; l'Hôtel de la rue de

BABYLONE. 313-324. — LE RETOUR DE BONAPARTE TERMINE LA FÊTE. 324-329.

(1795-1799.)

Il est impossible de parler de Barras et de Mme Tallien sans parler aussi de Joséphine de Beauharnais, car la future impératrice des Français et la future Mme Ouvrard en second encadrent en quelque sorte le masque du futur Directeur, dès les derniers mois de la Convention.

Sans entrer dans les détails et les démonstrations que nous avons données, Frédéric Masson conteste la légende de l'incarcération de la Cabarrus-Fontenay à la prison des Carmes où l'on a prétendu qu'elle aurait fait la connaissance de Joséphine et de Mme d'Aiguillon.

Mais l'historien moderne de Napoléon et des siens dit que les deux femmes ont pu se connaître avant leur emprisonnement, tout en présumant qu'elles se sont plutôt fréquentées après (1).

Nous ne pouvons guère adopter cette vague hypothèse. Ce n'est pas en mai 1794, entre son arrivée de Bordeaux et son arrestation à Versailles, que Thérésia aurait eu l'occasion et le loisir de nouer des rela-

(1) FRÉDÉRIC MASSON : *Joséphine de Beauharnais*, p. 241.

tions avec la femme du général Beauharnais. Avant?... elle était à Bordeaux. Plus anciennement encore?... Elles n'étaient pas de la même société.

Tallien, au contraire — F. Masson l'établit fort bien — connut Mme de Beauharnais avec Réal et Barère bien avant Thérésia, probablement dès 1791 ou 1792. Il la fit mettre en liberté le 19 thermidor an II (6 août 1794) six jours après sa maîtresse, au moment où il était chargé par la Convention de faire élargir les prisonniers enfermés sans motifs suffisants, et fut assurément lors de son mariage, ou même un peu avant, l'intermédiaire entre les deux femmes.

« C'est à Tallien que chacun fait honneur de la « libération de Joséphine, c'est à Tallien seul que plus « tard Eugène (de Beauharnais, son fils) l'attribue. « En reconnaissance, il lui fait une pension, de même « que Joséphine se charge de sa fille Thermidor, rebap- « tisée en Joséphine (1). Ce n'est pas par Mme de « Fontenay que Joséphine arrive à Tallien, c'est « au contraire, Tallien qui sert entre elles de trait « d'union. »

Faute d'indications précises, il est à présumer qu'au moment où Mme Tallien lance ses premières invitations aux réceptions de *la Chaumière* (fin de décembre 1794), Tallien lui signale qu'il connaît la veuve du général de Beauharnais et qu'ils peuvent l'inviter, car elle ne

(1) Frédéric Masson : *Joséphine de Beauharnais*, p. 242.

se dispensera point de venir parce qu'elle lui doit sa liberté.

Encore qu'elle soit en plein deuil, puisque Alexandre de Beauharnais fut guillotiné le 5 thermidor (23 juillet 1794) Joséphine doit, en effet, se rendre à l'invitation des Tallien.

Porte-t-elle ce deuil? c'est peu probable, ce serait presque un acte religieux, et, d'autre part, il est encore imprudent de pleurer trop ouvertement les victimes de la Révolution. Enfin, quoiqu'elle ait les larmes faciles, Joséphine, depuis longtemps séparée de son mari, était trop peu sa femme pour constituer une veuve attristée.

Thérésia lui plaît. Il y a entre ces deux épicuriennes des affinités que Masson a notées et que nous citerons plus loin. Elles se lient donc très vite à tel point que, quelques mois après, en avril ou mai 1795, lorsque Mme Tallien accouchera de son deuxième enfant, la fille du Septembriseur, Joséphine lui servira de marraine et lui donnera son prénom de Rose (Thermidor-Rose-Thérésia Tallien) plus tard remplacé, comme le dit Masson, par celui de Joséphine.

Jusqu'après ses relevailles, Thérésia ne semble pas avoir été très infidèle à son second mari.

Sans aucun doute, avant d'arriver aux dernières semaines de sa grossesse, elle a été en coquetteries réglées avec un bon nombre des invités de *la Chaumière*.

Fréron, Lacretelle, Louvet, Merlin de Thionville,

et peut-être Chénier, pour ne parler que des militants de la politique, furent assurément très empressés autour d'elle... et très encouragés. Mais on n'a pas de preuves, ni même un ensemble de probabilités suffisant pour penser qu'elle a trompé Tallien avec aucun d'eux, tandis que délivrée, reprenant ses réceptions et ses circulations elle se dépense, à partir du commencement de juin 1795, avec une ardeur qui ouvre le champ le plus vaste aux hypothèses.

C'est à ce moment que se rapporte du reste la critique plutôt sévère de Frédéric Masson sur les entreprises galantes de Joséphine et de Thérésia courant ensemble les aventures dans le monde de la haute finance, où Tallien s'efforce de « barboter » avantageusement, en attendant les résultats de ses essais de négociations avec les Princes.

« Entre ces deux femmes, dit Masson, combien de « rapports !... Toutes deux ont voulu sauver leur tête « et n'ont point hésité à déchoir, à prendre des amis « ou des amants qui ne peuvent guère leur plaire. « Toutes deux ont mêmes goûts, mêmes désirs, mêmes « besoins du luxe, de l'élégance, du gaspillage. Toutes « deux n'ont guère de scrupules de religion ou de « morale et toutes deux cherchant uniquement l'entre- « teneur, amant, ou mari, peu importe, mais si riche « qu'elles puissent se passer toutes leurs fantaisies et « satisfaire tous leurs caprices... »

« ...Et comme il faut chercher l'argent où il est,

« comme il y en a chez les banquiers et chez les gens « d'affaires, c'est là que va Thérésia, et elle emmène « Joséphine avec elle. Dès le 26 prairial an III (14 juin « 1795), la voici en liaison avec Perregaux, et la voici « à sa table avec son mari, Fréron, la vicomtesse de « Beauharnais et quelques autres dames et messieurs, « surtout des banquiers. C'est le comte de Gervi- « nus qui, après avoir dîné là, le conte à Harden- « berg (1). »

Il est difficile de défendre Mme Tallien contre ces appréciations fort nettes de Masson, parce que si elle est parfaitement capable, dès le milieu de 1795, de se donner pour de l'argent, le Septembriseur, de son côté, est un assez industrieux chevalier du Ruisseau et autres bas lieux pour ne pas s'en apercevoir, puisque cela ne crève pas les yeux. Ne sera-t-il pas, moins de six mois plus tard, d'une inclairvoyance systématique infiniment plus « marquante », lorsque Barras affichera publiquement sa femme?

Mais l'historien des intimités impériales ne renforce d'aucune référence ses affirmations quant aux relations de Mme Tallien et de Perregaux, il ne semble pas avoir étudié la vie de « Notre-Dame de Thermidor »... Nous nous permettrons donc de n'accepter que sous toutes réserves les écarts de conduite qu'il lui prête dès juin 1795.

(1) Frédéric Masson : *Joséphine de Beauharnais*, pp. 258-259-620.

En revanche, tout porte à supposer que, peu après juillet de la même année, Mme Tallien dut songer à tromper avantageusement son mari parce qu'il l'avait profondément blessée en la dépouillant de son auréole par l'infamie des massacres de Quiberon et parce qu'elle entrevit peut-être à ce moment son impuissance et son discrédit.

Elle était entourée de prétendants à ses faveurs trop intéressés à dénigrer le terroriste pour ne pas le lui représenter comme un homme sans aucun avenir.

Néanmoins, si elle est en excellents termes avec Barras, si le futur Directeur la courtise même quelque peu, elle est bien loin de prévoir qu'elle quittera Tallien pour lui.

La Convention approche de son terme. Comme tous ses collègues, l'allié de Fouché et de Tallien pour le renversement de Robespierre est surtout préoccupé de sa situation politique.

En ses heures de détente, c'est de la veuve du général de Beauharnais qu'il fait sa distraction bien plus que de Thérésia. Il lui fournit les sommes dont elle a besoin pour louer l'hôtel Chantereine, près de la chaussée d'Antin, la maison de campagne de Croissy où il expédie, quand il doit s'y rendre — « généralement » à cheval — les provisions succulentes (1), « volailles, gibier,

(1) La maison de Mme de Beauharnais à Croissy, avait, comme c'est assez la coutume chez les créoles, un certain luxe d'apparat ; à côté du superflu, les choses les plus nécessaires

fruits rares, etc... » qu'elle serait fort embarrassée de se procurer au milieu de l'affreuse disette de 1795.

Le 24 pluviôse de l'an IV (13 février 1796), Joséphine fait encore les honneurs de sa « petite maison » de Chaillot où elle invite le citoyen Réal à dîner avec Tallien. Et cette intrigue de Barras avec Joséphine ne cesse qu'au moment où Bonaparte, devenu l'amant de Mme de Beauharnais depuis quelques semaines, se décide à l'épouser (1).

Pourtant, peu après le 13 vendémiaire et l'avènement du Directoire, il y a eu de grands rapprochements entre le Directeur et Thérésia.

La belle Tallien, voyant la fortune du gentilhomme révolutionnaire se manifester nettement lors de la répression de l'insurrection royaliste parisienne, a certainement déployé pour le conquérir toutes les ressources de sa coquetterie.

Elle aura pu rivaliser sans peine avec Joséphine, étant plus belle au goût d'alors, ayant dix années de moins... et l'avantage de ne s'être pas encore donnée au compère de son mari.

Entre octobre-novembre 1795 et janvier février 1796 se produit ainsi entre Barras, Bonaparte, Tallien,

faisaient défaut. Volailles, gibier, fruits rares encombraient la cuisine (nous étions alors à l'époque de la plus grande disette) et, en même temps, on manquait de casseroles, de verres, d'assiettes qu'on venait emprunter à notre chétif ménage. (*Mémoires du chancelier Pasquier*, p. 118.)

(1) Voir F. Masson : *Joséphine de Beauharnais*, chap. XVIII.

Joséphine et Thérésia un vaudevillesque échange d'accords et de désaccords dont les circonstances font de l'histoire aux dépens de la France avec une cruelle ironie.

Barras s'élevant en même temps que Tallien trébuche et tombe, Thérésia s'écarte de son mari et va disputer le premier des cinq protecteurs de la République à son amie Joséphine, lorsque celle-ci lui épargne cette dispute en quittant d'elle-même l'inconstant Barras pour le petit général corse qui n'a guère que des espérances, mais qui lui représente la sécurité de l'existence par une légitime union.

Barras, abandonné, n'hésite pas à remplacer Joséphine par son amie plus jeune, plus appréciée et l'imbroglio d'intrigues, qui risquait de tourner à l'aigre ou au drame, se termine à la satisfaction de tout le monde — sauf de Tallien, qui reste sur le carreau.

Mais dans cette compétition d'intérêts, où l'argent, le cœur et la paillardise font un si singulier mélange, c'est la belle Tallien, la voleuse de Barras qui se trouve volée en « retournant le Roi » car le Directeur est un monarque sans aucune valeur; le seul bon atout est le futur Empereur.

***

En 1795-1796 nul ne saurait prévoir l'avenir de Bonaparte, pas même lui, car, si ses ambitions n'ont

aucune limite, rien ne lui permet d'imaginer les concours de circonstances, de personnes, et les autres facteurs sans lesquels, malgré ses talents, il n'aurait jamais eu la merveilleuse fortune politique et militaire qui stupéfia l'Europe.

Suivant le colonel Iung (1), dont les recherches sont appuyées d'une documentation solide, c'est moins à son propre mérite qu'à la faveur, à l'intrigue, à la politique, au hasard des événements qu'il a dû le titre de général de brigade dont il fut gratifié à vingt-six ans par Robespierre jeune, en mission à l'armée du Midi, avec Barras et Fréron, à la suite de la délivrance de Toulon.

La valeur stratégique de cette délivrance ne saurait entrer en considération ici, aucun de nos personnages n'étant capable de l'apprécier. Seul, Barras, ancien officier de marine, a pu remarquer au siège de Toulon les qualités militaires et surtout le caractère décidé du jeune général, et c'est assurément une des raisons qui le lui firent appeler à défendre la Convention contre la tentative à main armée des royalistes le 13 vendémiaire (5 octobre 1795).

La répression de l'émeute est un fait de guerre trop petit pour donner encore la mesure du génie militiare de Bonaparte. En le récompensant par le grade de général de division, le jour de sa dissolution, la Conven-

(1) Iung : *Bonaparte et son temps.*

tion acquitte une dette, elle ne consacre pas une valeur qu'elle ne devine point. La nomination de Bonaparte au commandement en second de l'armée de l'intérieur avait été aussi une récompense en même temps que la marque de la confiance de Barras et de ses collègues, dans la fidélité du « Général Vendémiaire ».

Mais tout cela n'empêchait pas le jeune corse d'être très pauvre, très peu envié, car il ne fut placé — par Barras — à la tête de l'armée d'Italie que le 2 mars 1796, c'est-à-dire après la détermination de son mariage avec la veuve de Beauharnais, qui date du 5 ventôse de l'an V (24 février 1796) (1). L'union légale fut contractée le 9 mars à la mairie du IIe arrondissement de Paris (2).

Les campagnes de Bonaparte en Italie sont pour tout le monde les premières révélations de sa valeur. Barras en est très surpris. Quant à Mme Tallien, quant à Joséphine elle-même, s'il faut en croire F. Masson, elles ne comprendront que beaucoup plus tard qu'il y avait dans leur jeune admirateur autre chose qu'un bon soldat ordinaire.

Lorsque avant le 13 vendémiaire Bonaparte, dénué d'argent, sollicite pour s'habiller du drap militaire — auquel il n'a pas droit puisqu'il n'est pas en activité de service — la belle Tallien l'oblige assurément sans

(1) F. Masson : *Joséphine de Beauharnais*, p. 285.
(2) J. Lenôtre : *Le mariage de Joséphine. Vieux papiers, vieilles maisons*, t. I, p. 183.

arrière-pensée de reconnaissance en écrivant à l'ordonnateur de la 17e division, Lefebvre, la lettre qui décide celui-ci à satisfaire Bonaparte.

Lors de son arrivée à Paris, au commencement de mai 1795, le vainqueur des Anglais à Toulon ne connaissait ni Thérésia ni Joséphine. Il fut probablement présenté aux Tallien par Fréron, ou plutôt par Barras, après la répression Vendéenne — à laquelle il avait évité de prendre part — c'est-à-dire en août ou septembre 1795 (1).

(1) Barras, en ses mémoires se vante — naturellement — d'avoir « lancé » Bonaparte, il s'attribue son habillement et son armement dans les termes suivants :

« Les personnes qui composaient ma société à Paris, ont « été à portée de remarquer que Bonaparte, depuis son arri- « vée, ne me quittait pas. Il était presque sans vêtements, et « quelle que fut la simplicité de l'époque, il se trouvait « encore au delà de la mode ou de l'ordinaire, mais comme « il était accoutumé à se revêtir sans cérémonie des draps de « la République, il vint encore à moi ainsi que je l'avais déjà « fait au siège de Toulon, me prier de lui faire fournir l'étoffe « nécessaire pour s'habiller. Je lui remis un bon illimité sur « l'ordonnateur Lefebvre, celui-ci demanda avec beaucoup « d'affabilité et de fraternité ce qui pouvait lui être agréable. « D'après la demande de Bonaparte, un bon lui fut délivré « par Lefebvre. Ce bon fut composé de onze aunes de drap « bleu pour habit redingote et manteau, de deux aunes de « drap rouge pour veste et gilet et de plusieurs aunes de « drap blanc pour des pantalons. On voit dans ce détail aussi « minutieusement rappelé, que je reconnais le principe qu'il « n'y a rien de petit dans ce qui touche un grand homme. « Bonaparte se fit, comme on dit vulgairement, donner bonne « mesure, si bien que l'ordonnateur Lefebvre racontait avec « gaîté : « Le petit Corse a usé largement des magasins de « la République ». Bonaparte n'a jamais pardonné ce mot

Eut-il la bonne fortune de posséder — ne fut-ce qu'accidentellement — celle qui cessait déjà d'être « Notre Dame de Thermidor »? Ce n'est point démontré, mais c'est fort possible. « A en croire Barras, il osa,

« d'une malice innocente au plus estimable des administra-
« teurs de ce temps.

« Bonaparte me demanda des armes qui se trouvaient au « Comité des inspecteurs de la salle. J'y consentis, elles lui « furent remises, et rendant encore cette fois justice à tout « ce qu'il méritait, il avait choisi ce qu'il y avait de plus « beau. Les personnes qui le voyaient toujours sur mes pas, « ne croyaient pas pouvoir se refuser à l'inviter quand elles « me recevaient. C'est ainsi que Bonaparte se trouva invité » chez Mlle Montansier. Il lui témoigna le désir d'obtenir ses « entrées à son théâtre : elle s'y prêta de bonne grâce, et « l'engagea à dîner. Il devint convive et courtisan assidu de « la vieille femme. Je l'avais introduit chez Mmes Tallien, « Château-Renaud, de Staël et dans plusieurs autres maisons « où il trouvait accueil et dîner. Ses prétentions auprès de « Mme Tallien furent sans succès : elles n'obtinrent que des « dédains qui lui valurent tous les ridicules. » (Barras : *Mémoires*, pp. 284-285.

Plus tard, Barras revient encore sur ce sujet dans ses mémoires, car il tient à dire que Bonaparte lui doit de connaître Joséphine, et il s'attribue la restitution des armes, qui furent en réalité rendues au jeune fils de la future Mme Bonaparte, par le Général Vendémiaire :

« On avait, dans le jour des troubles, pris des armes chez « elle (Mme de Beauharnais) par erreur : elle trouvait assez « adroit de faire dire par son fils que ces armes étaient celles « de son mari, feu le général Beauharnais, dont elle croyait « d'une utile politique de rappeler ou plutôt de créer cette « origine, qui lui fournissait le prétexte d'une réclamation à « laquelle, par suite, elle donnerait plus de développements « de tous genres, et pourrait s'approcher du pouvoir : elle « vint me voir le lendemain, comme pour me déférer la « demande qu'elle avait déjà présentée et qui lui avait été

comme on disait alors, lui déclarer sa flamme (1). »

Plus tard en allant prendre le commandement de l'armée d'Italie, il terminait une lettre à Barras par ces mots : « Adieu, mon ami, sous peu de jours je t'écri-« rai d'Albenga. Donne-moi des nouvelles de Paris. « Un petit baiser à Mme Tallien et Châteaurenault, à « la première sur la bouche, à la seconde sur la joue (2) »

Napoléon eut assez d'intrigues galantes pour prouver qu'il aimait les femmes et qu'il était porté à les traiter comme la victoire : « cavalièrement ». Ce fut un grand trousseur de cotillons (3). S'il était pourtant assez timide vis-à-vis des belles de la classe de Joséphine et de Thérésia en 1795 — parce qu'il abordait en elles un monde auquel il n'avait pas encore accédé —en revanche il éprouvait un féroce appétit d'aventures de ce genre, exaspéré par les continences résultant de sa misère et son ardeur n'était pas pour déplaire à des voluptueuses comme Mme de Beauharnais, comme Mme Tallien surtout.

Cette dernière, particulièrement affolante, s'amusa peut-être à lui faire perdre toute retenue et fut, en ce

« accordée : la restitution des armes. Son véritable motif était « de pénétrer dans ma société, où elle savait Mme Tallien « admise en première ligne depuis le 7 thermidor. » (Barras, « *Mémoires*, p. 358).

(1) Turquan : *La citoyenne Tallien*, p. 232 et *Napoléon amoureux*, pp. 49-56.

(2) Turquan : *La citoyenne Tallien*, p. 232.

(3) Voir F. Masson : *Napoléon et les femmes*.

Bibl. nat.

BARRAS

cas, prise à ce jeu, car, l'ayant saisie, Bonaparte n'était pas homme à donner l'assaut et quitter la place sans en avoir été vainqueur. Le baiser sur la bouche qu'il adresse à Mme Tallien par l'entremise de Barras, le 10 germinal de l'an IV (31 mars 1796), marque une familiarité d'ex-possesseur.

Mais il y a un indice plus caractéristique encore des rapports intimes et fugaces qui purent exister entre Bonaparte et Thérésia, avant octobre 1796, dans le mépris qu'il professa plus tard pour la belle Tallien; mépris qui eut pour effet de lui faire refuser sans pitié à celle-ci, l'accès de la Cour impériale et interdire à l'impératrice Joséphine de la revoir.

Si Thérésia permit au jeune général de brigade toutes les licences, ou fut surprise et vaincue — sans déplaisir — par la belle vigueur et la promptitude de ses attaques, elle se reprit rapidement puisque cette intrigue dura trop peu pour s'ébruiter.

Il était dans le caractère et le tempérament des deux personnages d'emporter de cet amoureux froissement deux impressions, deux souvenirs, absolument contraires : Thérésia devait garder une agréable remémorance de la chaleur des sentiments du jeune Corse. Bonaparte devait ne pas oublier qu'elle l'avait sevré trop vite de ses baisers en le traitant comme un galant inavouable auquel on pardonne sans difficulté une ou deux défaites agréables, mais à la condition qu'il n'ait pas l'outrecuidance de s'imposer davantage.

En 1795-1796, le vainqueur du 13 vendémiaire n'a pas d'autre grief contre Mme Tallien et ce dépit, cette déception, s'effacent pour lui dans la compensation qu'il a trouvée auprès de Joséphine. Il ne montre pas sa rancune, il met tout au plus une pointe d'ironie dans le baiser sur la bouche qu'il envoie de Nice à l'ex- « Notre-Dame de Thermidor ». Mais plus tard, lorsqu'elle aura constitué le séduisant scandale, la ravissante honte des mœurs du Directoire, lorsqu'elle sera descendue au niveau des grandes courtisanes par son concubinage avec Ouvrard, il se rappellera qu'elle s'est conduite avec lui en simple fille de joie et, sans haine, sans pudibonderie, par nécessité absolue, il répondra invariablement à toutes ses suppliques par un inflexible *veto*. N'ira-t-il pas jusqu'à lui dire quand elle n'implorait qu'une invitation aux bals des Tuileries : « Je ne nie pas que vous soyez charmante, « mais voyez un peu quelle est votre demande, jugez-« la vous-même et prononcez. Vous avez eu deux ou « trois maris et des enfants de tout le monde (1). »

***

A la fin de 1795 Bonaparte est, au contraire, flatté d'être reçu par Mme Tallien, de rencontrer chez elle des femmes relativement distinguées comme la veuve

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. III, p. 139.

de Beauharnais, Mme d'Aiguillon — amenée chez Thérésia par Joséphine et qui s'appellera bientôt Mme de Navailles.

L'aspect « respectable » de l'Hôtel Chantereine, où la charmante créole le reçoit sans lui dire qu'elle doit cette résidence à ses « complaisances » pour Barras, le séduit plus encore que les réunions de *la Chaumière* où il y a beaucoup d'éclat mais un vague relent de mauvais lieu.

Il prend du reste les plus larges acomptes sur son futur bonheur conjugal, il expérimente Joséphine, et ces « usages » préalables expliquent la facilité avec laquelle, au lendemain de son union légale avec Mme Bonaparte, il la quittera pour aller à l'armée d'Italie.

En attendant, Mme Tallien, moins heureuse en ménage, s'irrite du discrédit de son mari.

Le 23 octobre 1795, quatre jours avant la dissolution de la Convention, le terroriste a été vivement attaqué à la tribune de cette assemblée mourante par son collègue Thibaudeau.

« Les agents du gouvernement à Gênes et à Venise, « disait-il, ont écrit, il y a quelque temps, que les « émigrés comptaient beaucoup sur Tallien pour réta- « blir le royalisme. Une lettre du prétendant Monsieur « signée de lui, annonce qu'il a de grandes espérances « sur Tallien. Les pièces existent au Comité (1). »

(1) *Débats et décrets*, Vendémiaire an IV, pp. 465-505.

Tallien averti arrive à la Convention pendant les attaques de son collègue contre lui. Il est applaudi dès son entrée par les tribunes — que nous savons remplies de stipendiés.

Suivant son habitude, il ne discute point ce qu'on vient de lui reprocher : il se contente de s'affirmer bon citoyen républicain et fait dévier la discussion sur un autre sujet.

Chénier, le fratricide, ex-fanatique de Robespierre, prend la défense de l'assassin de son dieu : il rappelle que Tallien « a sauvé la république le 9 thermidor » deux ans auparavant, et invoque en sa faveur les massacres de Quiberon : « A son glorieux retour de Quibe-« ron, Tallien s'aperçut qu'on marchait à grands pas « vers la contre-révolution, et sa conduite fut d'un « grand citoyen ».

Enfin Barras, qui a l'oreille de l'Assemblée à ce moment, puisqu'elle vient de le nommer Directeur six jours plus tôt, intervient à son tour pour sortir son ancien complice de la situation dangereuse dans laquelle les accusations de Thibaudeau viennent de le mettre :

« Je demande, dit-il, à ses calomniateurs ce qu'ils « faisaient cette journée-là (le 9 thermidor an II) et « ce qu'ils ont fait longtemps après. »

Cette interpellation par Barras, sous une forme interrogative comminatoire, imposa silence à l'accusateur et prouve que le Directeur avait contre Thibaudeau des armes plus fortes que la dénonciation de trahison

formulée par celui-ci contre Tallien, mais elle n'innocente nullement le Septembriseur (1).

(1) Dans ses *Mémoires*, Barras rapporte cette attaque de la façon suivante :

« Croirait-on qu'au moment où elle achevait, en si peu de « temps, ces travaux glorieux, qui eussent suffi pour remplir « plusieurs sessions d'une assemblée, la Convention se soit « trouvée l'objet de nouvelles accusations, comme si elle eût « voulu recommencer la Révolution et reprendre un système « de terreur qui menaçait encore la France ?

« Il est vrai que cette accusation était l'œuvre de M. Thi- « baudeau, qu'elle était dirigée par lui-même contre Tallien, « dont il était l'ennemi personnel, et que M. Thibaudeau « avait même pris la parole contre Tallien, pendant que « celui-ci était absent et ne pouvait guère prévoir l'improvi- « sation préméditée. Je crois avoir remarqué qu'avant le « 9 thermidor, Thibaudeau siégeait au haut de la Montagne, « ne connaissait personne qui fut son égal en républicanisme ni « en appareil de sans-culottisme, qu'il se faisait distinguer par « une squaleur toute particulière, ayant une simple veste, point « de col, chemise débraillée et des sabots, et que son accou- « trement ne pouvait se comparer qu'à celui du tonnelier « Granet, de Marseille, et au cardeur de laine Armonville, de « Reims. Il est facile de concevoir que cet homme qui avait « été forcé de changer de costume politique et d'allure révo- « lutionnaire par la journée du 9 thermidor. M. Thibaudeau « qui, aux jours de sa flexibilité révolutionnaire, ne prétendait « point à la fermeté, avait voulu depuis faire croire que dans « tous les temps sa conduite avait été de la raideur, et il « avait eu la modestie de dire de lui-même qu'il était une « barre de fer », ce qui avait fait répondre fort spirituel- « lement par Fréron : « Oui, barre de fer, je t'en f..., mais « il y a une paille ».

« Tallien, qui avait fort peu de traits dans l'esprit, ne « faisait point de bons mots lui-même, mais il répétait ceux « des autres, il les répandait et les multipliait dans sa « causerie peu vive, mais inextinguible, qui l'a fait appeler « Robinet d'eau tiède.

« Camille Desmoulins, avant le 9 thermidor, avait dit de

Si la réaction royaliste parisienne avait triomphé, il aurait peut-être eu quelque chance de surnager en invoquant ses agissements monarchiques surpris en Hollande, et en continuant à rejeter sur son collègue, Blad, les massacres de Vannes et d'Auray, après l'affaire de Quiberon. Mais la République triomphant de l'insurrection réactionnaire par l'intervention de Bonaparte, le 13 vendémiaire (5 octobre), l'avait rejeté,

« Saint-Just : « Il porte sa tête comme un saint sacrement ». « Saint-Just, à qui on l'avait rapporté, dit : « Je la lui ferai « porter autrement », et l'on sait comme il tint cruellement « parole à l'illustre victime, qu'il traîna à l'échafaud, où il « l'a suivie quelque temps après. Ici M. Thibaudeau qui, du « plus haut de la Montagne, avait fort bien voté la mort de « Camille Desmoulins, d'Hérault-Séchelles, de Danton et de « tant d'autres, M. Thibaudeau aurait bien voulu sans doute « pouvoir se venger du mot de Fréron répété par Tallien, « mais cela n'était plus possible : et après tous les gages de « terrorisme que M. Thibaudeau avait donnés en temps utile, « il croyait le moment venu, celui de prendre les manières et « le langage de l'antiterrorisme. C'est dans cette combinaison « qu'il accusait Tallien absent de vouloir recommencer le « système de terreur. On a dit que le roi de Prusse, en « faisant dans sa jeunesse l'Anti-Machiavel, avait voulu « détourner l'attention du machiavélisme qu'il méditait, « et « qu'il avait craché au plat pour que personne n'y touchât ». « Ce pourrait être là le motif de M. Thibaudeau en accusant « de terrorisme Tallien le Thermidorien. La Convention natio- « nale fit justice de cette attaque, aussi mal fondée que malveil- « lante : la méchanceté de M. Thibaudeau fut appréciée à sa « valeur. » (Barras, *Mémoires*, pp. 299-300).

Mais il faut se garder d'accepter cette version de Barras comme parole d'évangile. Ce fieffé menteur écrit ses Mémoires lorsque Tallien, dédaigné par l'Empire comme l'ex-Directeur, n'est plus rien, tandis que Thibaudeau est au contraire favorisé par le gouvernement impérial : *inde iræ*.

démonétisé, parmi les membres du Conseil des Cinq-Cents, ce deuxième parlement du Directoire, le 17 octobre, et depuis lors Thérésia ne pouvait plus s'illusionner sur l'avenir de son mari.

Quelle déception?

Houssaye donne un faible écho des nouveaux sentiments de Thérésia lorsqu'il dit à ce sujet :

« Un soir que par aventure Mme Tallien était seule avec Tallien, elle lui reprocha de manquer d'énergie (1). »

Et plus loin — à la page suivante — la princesse de Chimay, sans doute par l'intermédiaire de Mme du Hallay, sa fille, lui fait ajouter :

« Il (Tallien) eut beau dire ce soir-là à sa femme, elle « ne fut pas convaincue. Elle pressentait — les « femmes sont les devins de l'avenir — que l'homme « de Thermidor s'effacerait devant l'homme de Sep- « tembre. Elle aurait voulu renier ce nom de Tal- « lien (2). »

Voilà un aveu formel, une déclaration bien nette. Et cette dispute si caractéristique du ménage Tallien est placée par Houssaye à la date du 22 octobre 1795, puisqu'il ajoute cinq lignes plus bas :

« Madame Tallien eut-elle de l'influence sur la « séance du lendemain? (3) Elle avait appris que, pour

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 437.
(2) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 438.
(3) Cette phrase indique peut-être que la jeune femme avait demandé à Barras et à Chénier de prendre la défense de son mari.

« la vingtième fois, Tallien serait attaqué. Cette fois, « c'était Thibeaudau qui devait prendre la parole (1). »

Ainsi, dès la fin d'octobre 1795, Thérésia, qui n'a jamais aimé le terroriste, qui n'a plus aucun espoir en son avenir politique, qui voit sa fortune fondre avec rapidité en même temps que les moyens de la refaire disparaissent les uns après les autres, est virtuellement prête à « se raccrocher à une autre planche de salut » dès qu'elle l'apercevra... et cherche cette planche.

Bonaparte aurait pu lui faire le sort splendide qu'elle a rêvé au lendemain du 12 thermidor de l'an II lorsque, libérée par le Septembriseur, elle s'est imaginée passer du seuil de la guillotine au pavois du successeur de Robespierre... mais elle a sottement écarté le petit général corse, il appartient à présent à Joséphine, qui révèle leur tendre liaison par une lettre non-équivoque, en date du 6 brumaire an IV (28 octobre 1795) (2).

Dans l'agitation des partis, si favorable à une mise en évidence, va-t-elle épouser une cause quelconque? Sa situation est admirable encore à l'aurore du Directoire. Soit qu'elle opte pour le parti monarchique, soit qu'elle opte pour le parti républicain, si elle a l'intelligence et l'énergie de se mêler aux compétitions politiques, elle se fera une existence brillante.

Mais elle est trop sotte pour gouverner bien sa vie, trop dépourvue de caractère pour vouloir autre

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 438.
(2) F. Masson : *Joséphine de Beauharnais*, p. 281.

chose que son immédiat bien-être. Son seul souci est de ne pas cesser de briller, d'éblouir davantage.

Jusqu'à la fin de 1795 et pendant les premiers mois de 1796, la planche de salut cherchée n'apparaît guère.

Le 9 mars (1796) à dix heures du soir, dit G. Lenôtre — qui brosse une fort amusante et pittoresque esquisse du mariage civil de Bonaparte, dans le premier volume de son *Paris révolutionnaire* (1) — Barras et Tallien sont les témoins de l'union du général qui s'est fait attendre pendant deux heures et arrive « en coup de vent ».

Il est suivi de son aide de camp, Lemarois, qui sera témoin, lui aussi, quoique non majeur. Qu'importe ! Bonaparte, ayant cavalièrement secoué par l'épaule, le citoyen Leclercq, maire, endormi en l'attendant, ne sera pas moins cavalier avec les actes; il se vieillira de dix-huit mois, et se dira né à Paris, tandis que Joséphine, pour n'être pas trop son aînée, se rajeunira de quatre ans. Vingt-deux jours plus tard, il écrira de Nice la lettre que nous avons citée, dans laquelle il prie Barras d'embrasser de sa part Thérésia sur la bouche.

Ce détail prouve qu'avant le milieu du même mois le Directeur était déjà l'amant de Mme Tallien : elle avait trouvé sa planche, mais c'était une planche pourrie

(1) G. Lenôtre : *Vieux papiers, vieilles maisons*, t. I, pp. 183-192.

***

Le Directoire est l'époque de splendeur de la belle Tallien sous Barras d'abord, puis sous le financier Ouvrard. Thérésia règne au Luxembourg et dans Paris mais d'une façon spéciale, sans précédent.

Elle est mariée, et ses deux amants successifs, puis simultanés — le Directeur et le financier — étant également mariés l'un et l'autre, sont forcément, pour elle, les plus déshonorants des protecteurs. Leurs femmes légitimes vivent loin d'eux. Plus tard, Tallien ira vivre en Egypte, loin de sa femme, au moment où le trio formé par Thérésia, entre Ouvrard et Barras, sera la personnification du régime républicain à l'issue du XVIIIe siècle (1).

(1) Le duc de Raguse (général Marmont) qui vécut alors à l'armée, loin du Directoire, fut envoyé à Paris par Bonaparte pour faire un rapport sur la guerre d'Italie, et résuma l'impression que lui produisit la « Cour » directoriale, de la façon suivante :

« Depuis le 13 vendémiaire, la Constitution dite de l'an III, « ayant été mise en activité, le gouvernement se trouvait entre « les mains du Directoire ; c'est ce pouvoir que je trouvai « établi à Paris.

« Singulier temps que cette époque : on sortait de la barba- « rie, de la confusion et des massacres, et on avait, à juste « titre, horreur des temps précédents. Malgré cela, on avait « maintenu, par la force, au pouvoir ceux mêmes qui avaient « concouru à tous ces maux. L'émigration et des événements « funestes avaient couvert la France de deuil, brisé la société et rompu tous les liens de famille, mais la société tendait

Mme Tallien règne, mais ce n'est par le droit d'un lien légal ni d'un lien naturel, puisqu'elle n'est aimée

« à se reconstituer. Le Directoire unissait à une espèce de « pompe la plus grande corruption : Barras, l'un de ses mem- « bres, passait, à juste titre, pour un homme débauché, et sa « cour l'était par excellence. Quelques femmes du monde, « plus que suspectes, en faisaient l'ornement et se consacraient « à ses plaisirs, la reine de cette cour était la belle Mme Tal- « lien. Tout ce que l'imagination peut concevoir fera à « peine approcher de la réalité : jeune, belle à la manière « antique, mise avec un goût admirable, elle avait tout à la « fois de la grâce et de la dignité, sans être douée d'un esprit « supérieur, elle possédait l'art d'en tirer parti et séduisait « par une extrême bienveillance. On rendait grâces à « Mme Tallien de la salutaire influence exercée par elle lors du « 9 thermidor, on ajoutait ainsi presque les hommages de la « reconnaissance publique au culte rendu à sa beauté. Tallien « paraissait alors vivre en bonne intelligence avec elle et jouis- « sait d'une espèce de gloire par suite du rôle qu'il venait de « jouer : ainsi une action dont la véritable cause était pro- « bablement le danger le plus pressant, et le besoin d'y échap- « per, avait, dans l'opinion, tout l'éclat du dévouement, c'est- « à-dire de ce qu'il y a de plus sublime, de l'action qui « consiste dans le sacrifice de soi-même pour l'intérêt des « autres. Intime amie de Madame Tallien et de Barras « Madame de Beauharnais était moins jeune et moins belle « que sa compagne. (Duc de Raguse, *Mémoires*, pp. 86-88.)

On peut rapprocher de ce jugement celui du chancelier Pasquier :

« Le gouvernement directorial n'était pas de force à persé- « vérer dans la route que semblait lui ouvrir cet heureux com- « mencement (sa clémence du début). Il fut quelquefois cruel, « il fut surtout ridicule et corrompu.

« Barras en était le souverain, Madame Tallien et plusieurs « autres femmes en faisaient les honneurs. C'est là aussi que « Mme de Beauharnais a posé les fondements de sa grande « fortune. C'est là qu'elle a rencontré le général Bonaparte. (Barras l'affirmait et Pasquier, mal renseigné, croit Barras.)

ni d'Ouvrard ni de Barras, et qu'elle n'a pas plus d'amour pour l'un que pour l'autre.

Elle ne règne ni par l'esprit, ni par le talent, ni par la bonté ou la bienfaisance puisqu'elle a cessé d'être « Notre-Dame de Thermidor » et « Notre-Dame de Bon-Secours » depuis que son mari l'a dépouillée de cette double légende.

Elle ne s'impose que par sa beauté, comme Vénus et, naturellement, pour mieux régner ainsi, elle ne s'applique point à se dissimuler, mais à se découvrir. Des salons du palais de Barras et de sa résidence de Gros-Bois ou de celle du Raincy (1) à tous les lieux publics de la capitale elle promène, avec charme, ses charmes de plus en plus déshabillés (2).

« Il y aurait de l'ingratitude à ne pas convenir que le choix « qu'il fit de cette femme fut heureux. Elle se montra dès le « commencement de sa carrière, telle qu'on l'a toujours vue « depuis, douce, bonne, compatissante et secourable. Du mo- « ment où elle eut du crédit, elle l'employa pour secourir et « défendre le malheur. » (*Mémoires* du CHANCELIER PASQUIER, p. 126.)

(1) Propriété d'Ouvrard.

(2) C'est à la duchesse d'Abrantès qu'il faut demander les portraits les plus flatteurs de la belle Tallien à cette époque, car elle puise dans son inimitié contre Joséphine, une partialité en faveur de Thérésia qui va jusqu'à la lui faire trouver intelligente, spirituelle et bonne. — Mais, en ce qui concerne la beauté et la parure, *elle est femme* et son appréciation ne peut être exagérée.

« La personne qui faisait le charme de l'intérieur de la mai- « son de Barras, et l'ornement de ses fêtes, était Mme Tallien. « J'ai parlé de cette femme célèbre dans plusieurs de mes

Offrant, avec un crescendo d'impudeur, aux regards de tous, ses bras, ses épaules, sa gorge, ses seins, ses jambes, elle finit par se montrer aux Champs-Élysées

« ouvrages, mais je ne crois pas avoir jamais pu présenter « son portrait tel qu'elle était en effet. Sa beauté, dont nous « n'avons qu'une imparfaite idée en voyant les belles statues « antiques, avait un charme étranger aux types grecs et ro- « mains. Elle était espagnole, et cet attrait bien connu des « jeunes filles de Cadix, elle l'avait dans toute sa personne « porté au degré que donne la perfection. Ses mains, ses bras, « ses cheveux, ses dents, tout était admirable, et son sourire « fin et spirituel, parce qu'en effet elle l'était elle-même beau- « coup, éclairait cette physionomie d'un tel éclat, qu'en voyant « Mme Tallien, un cri d'admiration s'est souvent échappé de la « bouche de ceux qui la rencontraient pour la première fois.

« Son esprit était fin et doux, sa causerie d'une nature qui « faisait désirer la prolonger, elle avait du tact et savait juger. « Sa bonté sans être banale, était fort étendue, et rarement « elle avait repoussé un malheureux quand elle le pouvait « secourir : c'est un grand charme de plus dans la beauté « d'une femme que la bonté... Elle plaît davantage, sans qu'il « y ait à cela une autre raison que celle de sa bonté. Que de « fois j'ai fait cette remarque pour Mme Récamier!... et toujours « j'ai trouvé la raison d'une admiration plus prononcée pour « cette ravissante femme que pour une autre...

« Mme Tallien était d'une extrême élégance. Elle donnait, « elle imposait les modes, et c'était malheureux parce que sou- « vent une parure qui allait à son ravissant visage n'était plus « qu'une chose disgracieuse pour une autre !... Elle avait « adopté un costume demi-grec qui lui allait admirablement, « et qu'elle portait avec une grâce achevée, ce costume était « simple et même sévère. Il donnait le démenti à cette idée « généralement reçue, qu'une jolie femme l'est encore plus « étant parée. » (*Histoire des salons de Paris*, par la Duchesse d'Abrantès, pp. 137, 138, 139.)

Parlant d'une réception de Barras au Luxembourg, la duchesse d'Abrantès montre Mme de Staël arrivant et s'arrêtant à chaque pas pour répondre aux personnes qui la saluent. Le

en fourreau de gaze sans chemise. Partout elle dénoue sa ceinture, et comme le régime républicain — dont elle se réclame — est le gouvernement des élites par les

Directeur la voit s'approcher ainsi lentement et songe qu'il ne pourra éviter cette femme déjà célèbre, dont il redoute un peu l'esprit, lorsqu'il est tiré d'embarras par la venue, plus rapide, de deux femmes qui traversent les salons sans faire de fréquents arrêts comme Mme de Staël et parviennent ainsi avant elle auprès de Barras.

« L'une de ces femmes n'avait pour coiffure que ses beaux « cheveux noirs bouclés autour de sa tête, mais point du tout « pendants, seulement bouclés à la manière antique comme « les bustes qu'on voit au Vatican, cette coiffure allait admira- « blement au genre de beauté parfaite et régulière de cette « femme : elle encadrait comme d'une bordure d'ébène, son col « rond et poli comme l'ivoire, son beau visage d'un blanc « animé sans couleurs apparentes, un vrai teint de Cadix. « Elle n'avait pour parure qu'une robe de mousseline très am- « ple tombant à longs et larges plis autour d'elle, et faite sur « le modèle d'une tunique de statue grecque. Seulement, la « robe faite en France en 1798 était d'une belle mousseline « des Indes et faite plus élégamment sans doute que par la « couturière d'Aspasie ou de Poppée. Elle drapait sur la poi- « trine, et les manches étaient rattachées sur le bras par des « boutons en camées antiques, sur les épaules, à la ceinture, « étaient de mêmes camées. Cette femme n'avait pas de gants. « A l'un de ses bras, qui auraient pu servir de modèle pour la « plus belle des statues de Canova, elle portait un serpent « d'or émaillé de noir, dont la tête était faite d'une superbe « émeraude taillée comme la tête du reptile, élle portait un « magnifique châle de cachemire, luxe encore très rare en « France à cette époque, et faisait tourner ce châle autour « d'elle avec une grâce inimitable à laquelle elle mettait une « grande coquetterie, car le rouge pourpré de l'étoffe indienne « faisait ressortir l'éclatante blancheur de ses épaules et de « ses bras... Quand elle souriait, ce qu'elle faisait gracieu- « sement pour répondre aux révérences multipliées qu'elle

inférieurs, ce n'est pas dans un inaccessible Olympe qu'elle trône, mais aux carrefours où le public s'étale. C'est l'Aphrodite du peuple.

Appuyant sa belle main — sa petite main — sur l'épaule de Barras, qui passe un bras autour de sa taille quasi-nue, elle traverse les foules des réceptions du Luxembourg sans aucun souci de savoir si elle y rencontrera son mari. Son cynisme s'éploie dans une quiétude superbe. Elle se sent forte de tous les désirs qu'elle allume, de toutes les convoitises qui surgissent à sa vue.

Inutile de chercher qui elle aime pendant ces quatre années de gloire aphrodisiaque (1796 à 1800). Comme Adonis, elle n'a d'amour que pour sa beauté. Les autres... évidemment elle s'est prêtée... le contester n'est pas dans sa pensée; mais comment veut-on qu'elle ait gardé le souvenir... se rappelle-t-on le lendemain l'appétit de la veille, s'il n'a pas été extraordinaire... et encore!

Que fait-elle pendant ces quatre ans de règne? — Rien; mais ce n'est pas de l'oisiveté. Sa vie est un surmenage qui témoigne de la résistance admirable de

« recevait, elle montrait deux rangs de perles brillantes qui « devaient faire bien des jalouses... L'autre femme était belle « aussi, elle était grande... mais moins gracieuse qu'il aurait « fallu l'être, peut-être, pour plaire avec cette taille et ce main- « tien de Minerve, compliment que les flatteurs faisaient à la « seconde grande femme, et qui en vérité ne lui allait guère, « de toutes manières. Ces deux femmes étaient Mme Tallien « et Mme Château-Regnault. » (*Histoire des salons de Paris*, par la Duchesse d'Abrantès, pp. 142, 143.)

son organisme. Seulement, l'activité qu'elle dépense est totalement stérile... elle ne lui laisse — par accident — que des enfants, ceux dont Tallien, malgré lui, est légalement le père; heureuse simplification, car la belle Thérésia serait fort embarrassée de leur désigner un auteur certain.

Rien n'est donc à la fois plus mystérieux et plus connu que la vie de la belle Tallien, du commencement du Directoire au Consulat, mais les mystères qu'elle renferme à cette époque sont des secrets d'alcôve et de cabinets de toilette dont les étiquettes ne modifient point l'uniformité animalesque et qui se composent invariablement des mêmes gestes, des mêmes soupirs, des mêmes ablutions... il vaut mieux les rayer tous d'un trait que de les rechercher, car il serait plus fastidieux de les décrire que de publier les menus des centaines de grands dîners qu'elle a mangés pendant la même période.

Le reste — le principal de ces quatre ans de règne pour Thérésia — se trouve dans les mille gazettes, journaux, pamphlets, souvenirs et mémorials du temps. Les frères Edmond et Jules de Goncourt, Arsène Houssaye — avec plus de réserves — Turquan — avec moins de ménagements — en ont fait des récoltes fort incomplètes, mais qui ne gagneraient pas à être plus étendues; nous croyons préférable de les résumer en quelques pages.

Dans leur étude sur la Société française pendant le

Lit. anonyme Cab. des Estampes

FOUCHÉ

Directoire — à tout seigneur tout honneur — les frères de Goncourt commencent par un éloge des séductions de la belle Tallien, de ses grâces, de ses élégances. Ils rapportent à son influence le retour en France des choses agréables et artistiques, de la gaîté, du goût... etc. L'accès de féminisme qu'ils empruntent à la légende de la belle Tallien, dans ce qu'elle a de plus favorable à cette séductrice, réconcilierait un poète avec elle en dépit des vilains dessous psychologiques de cette Circée.

Quelles pages exquises dans ce début ! Qu'il serait regrettable que les Goncourt n'eussent pas donné quelque entorse à la Vérité pour nous laisser un aussi délicieux portrait de Thérésia.

Mais, cette image admirée, il faut, hélas ! revenir à l'implacable analyse historique et reconnaître que la véritable Mme Tallien ne mérite pas de personnifier ainsi le réveil de la France après le cauchemar de la Terreur.

Tout d'abord, on serait loin de la réalité en s'imaginant que le pays entier dansait autour de la belle favorite de Barras. Les critiques acerbes, lancées comme des coups de sifflet stridents au travers du concert de ses louanges, suffiraient pour démontrer que les cascades perlées de ses éclats de rire n'étaient point contagieuses au delà du cercle étroit de ses admirateurs-soupirants.

La France ne revint à la vie que peu à peu, lente-

ment; d'abord sous le Consulat; puis sous le premier Empire. Elle était trop épuisée par la Révolution pour s'associer aux folies scandaleuses du Directoire, aux délires de vanité des débuts du règne de Napoléon Ier.

En prélevant sur l'étranger des biens immenses, l'Empereur s'efforça de reconstituer cette lamentable anémie; il hâta sa convalescence. Mais elle n'avait réparé qu'une partie de ses pertes lorsque le « Conquistador », qui l'avait arrachée à la République, s'abattit à Saint-Hélène. Sous le Directoire, ce n'est donc pas la France qui renaît à la joie, au plaisir, qui danse et festoie, c'est une poignée de parvenus où les ruffiants dominent et parmi lesquels sont rares les honnêtes gens; rares aussi les familles aristocratiques de bonne souche.

Seule, la jeunesse, parce que sa surabondance de vitalité l'oblige aux exubérances, participe un peu, et à Paris seulement, aux saturnales directoriales.

Aucune Mme Tallien ne surgit à Lyon, à Marseille ou ailleurs. Au Nord et au Midi comme au centre, à l'Est comme à l'Ouest, le pays reste morne... et le sera longtemps.

A Paris même, après le cri de délivrance général poussé en thermidor de l'an II, la population est retombée dans une tristesse que les fêtes du Directoire ne dissipent point, mais qu'elles accentuent, au contraire, par le scandaleux contraste qu'elles forment avec la misère publique.

Enfin, l'on n'est pas autorisé à rapporter tous les sourires de la cour du Directoire, toutes les félicités malsaines, et surtout apparentes, de cette caricature d'aristocratie — dont un égoïsme féroce est la caractéristique dominante — à une femme aussi nulle que la belle Tallien, lorsque tant d'autres de ses rivales auraient tenu sa place si elles avaient eu le cynisme ou l'inconscience qui furent les seules raisons de sa vulgaire prédominance pendant quelques années.

Le règne de la belle Tallien tient, du reste, bien moins à ses effronteries enfantines qu'à la permanence du Pouvoir laissé à Barras dans le Directoire.

Ce douteux rejeton d'une vieille souche aristocratique ayant trouvé drôle d'avilir le nom dont il se pare en se faisant chef de truands, convient à la canaille républicaine de la fin du XVIIIe siècle parce que son ignominie garantit le libre exercice de vols et de crimes des bandits qui l'entourent. Son écu, traîné dans la fange, les rallie et les couvre.

En conséquence, ils le maintiennent sur son siège directorial. Ils lui passent la crapuleuse perversité qu'il étale sur son titre comme en dérision de cet héritage ancestral. Ils lui tolèrent les incongruités indécentes avec lesquelles Thérésia l'amuse en se prenant au sérieux lorsqu'elle parodie les favorites du ci-devant régime, comme son ci-devant premier mari parodiait les grâces des petits-maîtres en improvisant marquisat sa bicoque de Fontenay-aux-Roses.

Il faut savoir que le flibustier provençal, campé au palais gouvernemental du Luxembourg, rira plus tard aux larmes en racontant lui-même comment il s'est débarrassé du ruineux entretien de la belle Tallien, en obligeant Ouvrard à l'entretenir, pour bien concevoir la mentalité de ce coquin.

A l'entrepreneur de fournitures militaires qui vole chaque année des millions à la nation française, en faisant livrer aux armées des vivres, des vêtements, des fusils, des canons, des boulets inutilisables, et qui tue plus de nos soldats que l'ennemi, par ses approvisionnements infâmes, il impose la charge de tous les gaspillages de la Cabarrus-Fontenay-Tallien comme condition *sine qua non* des nouveaux marchés qu'il sollicite. Et pour qu'il ne puisse lésiner sur l'entretien de la belle, il exige que le financier l'affiche comme sa maîtresse. Elle marquera, par ses dépenses, l'étiage de ses libéralités; elle donnera, par son luxe, un témoignage de sa fortune; il ne pourra restreindre ses fantaisies sans porter lui-même atteinte à son crédit financier.

Le Directeur est d'ailleurs bon prince, la jalousie n'est pas son défaut, il permettra qu'Ouvrard « se rembourse sur la bête » pourvu qu'il ne la lui abîme pas.

Inventer, exécuter un tel marché de prostitution aux dépens des armées et de la nation, puis en rire en le racontant comme une excellente farce, cela peint

de pied en cape le personnage. Voilà ce qu'il est, en 1798-1799, lorsqu'il flaire le danger de pourvoir trop ouvertement aux gaspillages de la « fille reine » du Luxembourg avec les fonds secrets du Directoire.

Édifié par ces procédés sur la moralité de ce sujet renégat, on imagine aisément le plaisir qu'il dut prendre à l'ordonnance de la réception solennelle réservée à Junot et Murat, les envoyés de Bonaparte vainqueur de l'Italie.

Entravé dans ses opérations militaires par mille difficultés sur lesquelles brochaient l'insuffisance et l'exécrable nature des fournitures des armées faites par les Ouvrards, le général en chef de l'armée d'Italie a triomphé de tous les obstacles, mais en extrayant des territoires conquis les approvisionnements dont il était dépourvu.

Sous la pression de la nécessité, il a préludé par cette initiative hardie aux usurpations de pouvoir qui le conduiront bientôt au Consulat et à l'Empire. « Il a « rançonné les souverains et les républiques aristo- « cratiques de l'Italie pour payer, nourrir, habiller, « équiper son armée au moyen de contributions en « nature et en argent levées sur les pays qu'il « occupait ou imposées aux princes qui traitaient avec « lui (1). »

C'est ainsi que, par manière de représailles et pour

(1) Corréard : *Le Directoire*, p. 433.

marquer au Directoire, dans une forme acceptable, le souverain mépris qu'il a déjà pour ce gouvernement républicain, il lui envoie par ses aides de camp, Junot et Murat les nombreux trophées de drapeaux enlevés à l'ennemi avec des charretées d'objets d'arts, d'objets précieux, et l'amas métallique des millions de numéraire qu'il arracha aux vaincus. Mais ces dépouilles césariennes sont escortées par des héros en guenilles afin que Paris, que le Directoire surtout, rougisse du dénuement des vainqueurs — et passe l'éponge sur les millions employés sur place par le conquérant.

Barras accepte sans broncher des dépouilles si bonnes à prendre, quel que soit l'affront du cortège qui les apporte. Il ordonne une réception somptueuse au Luxembourg, mais, devant les troupes et la population parisienne, il fait défiler le niais Junot, étincelant dans un admirable costume de hussard, Junot encadré par ses deux maîtresses Joséphine et Thérésia, demi-nues (1), auxquelles le jeune officier donne ses

(1) C'est le moment où la mode des costumes antiques permet les plus audacieux *déshabillés*.

« Les artistes, les gens de lettres, dit Mme d'Abrantès, ne « parlaient, ne rêvaient que république. On voyait des jeunes « gens, habillés tout à fait à la grecque, comme je l'ai déjà « dit, et marchant gravement enveloppés dans leur toge blanche « bordée de rouge, s'arrêter sous un des guichets du Louvre, « discourir sous ce portique des intérêts sérieux de l'Etat. Ils « ne riaient pas, tenaient leur menton d'une main, saluaient « en hochant la tête, et tâchaient enfin de jouer les vieux « Romains, même les jeunes, le mieux qu'ils pouvaient. Et ne

deux bras, l'une parce qu'elle est Mme Bonaparte, l'autre parce qu'elle est notoirement l'intérimaire Mme Barras. Ainsi, l'on acclamera la gloire de Bonaparte entre le cynisme et la licence directoriale : n'est-ce pas une plaisante chose?

Barras est le « poteau » qui soutient alors l'ex-

« croyez pas qu'ils étaient seulement deux ou trois jeunes fous, « ils étaient trois cents au moins.

« Mais le parti républicain n'était pas le seul à l'époque « des 1er et 2 prairial et même au 13 vendémiaire, il y avait « à Paris une foule de jeunes gens de bonnes familles qui « avaient pris de leur côté un costume à eux. C'était une « redingote grise avec un collet noir, une cravate noire ou « verte, les cheveux en oreilles de chien, relevés en cadenettes, « de la poudre et un gros rondin à la main. Ce costume était « celui des clichyens surtout. Au manège ou à la société de « la rue du Bac, un porteur de cadenettes eût été assommé, « et plus d'un exemple l'a prouvé. Quant au grec postiche, il « était en sûreté. On se contentait de lui rire au nez. (*Mémoires* « de la DUCHESSE D'ABRANTÈS, pp. 404-405.)

« Les femmes, les merveilleuses, étaient tout aussi ridicules, « si même elles ne l'étaient plus encore. Coiffées à la grecque, « habillées à la grecque, mais à leur manière, elles suivaient les « modes (à leur façon) de l'an 400 avant Jésus-Christ, tout en « minaudant à la manière de 1798, la plus mauvaise de toutes. « Mme Tallien et quelques autres femmes seulement, sui- « vaient la mode selon la belle antiquité grecque tout en obser- « vant le bon goût français, et adaptant ce costume gracieux « à des formes pures et antiques. La coiffure elle-même subit « un changement : les cheveux furent coupés, les femmes « se coiffèrent ainsi d'après Mme Tallien dont la tête par- « faitement moulée et bien attachée sur les épaules, conve- « nait merveilleusement à cette coiffure, mais en revanche, il « y en avait qui, en vérité, n'offraient, comme encore aujour- « d'hui, que des modèles de caricatures. (*Histoire des salons* « *de Paris*, par la DUCHESSE D'ABRANTÈS, pp. 228-229.)

« Notre-Dame de Bon-Secours ». Mais les femmes de la halle, qui ne sont pourtant pas « bégueules » et qui assistent derrière les haies de soldats à cette inqualifiable profanation du sang versé par leurs enfants, ne savourent point la « galejade en action » du « vicomte à l'ail » : elles ne crient plus « vive Notre-Dame de Thermidor ! » elles glapissent « A bas Notre-Dame de Septembre ! » afin de cracher leur mépris au visage de la belle Tallien (1).

Dès que Barras disparaît, Thérésia s'effondre en dépit de l'or dont l'étaye Ouvrard. Cette chute brusque et complète réduit à leurs proportions véritables la gloire et les mérites de la « fille reine » du Directoire.

A présent, pour mieux apprécier comment on juge Thérésia en nous reportant aux documents du temps, jetons avec les frères de Goncourt un coup d'œil sur les Gazettes publiées de 1795 à 1798.

L'an V les *Rapsodies*, cruelles, « démentent bruyamment le prétendu écriteau attaché par un royaliste « à pa-ole nu-mé-ai-e » au bas du costume romain de la citoyenne Tallien : RESPECT AUX PROPRIÉTÉS NATIONALES.

La *Petite Poste* publie la réplique d'un autre frondeur « attaché aux pas de Mme Tallien qui lui demande : « Qu'avez-vous, monsieur, à me considérer ? — Je ne

(1) Voir les *Mémoires* de la DUCHESSE D'ABRANTÈS, t. II. — *Napoléon et les Femmes*, par F. MASSON.

« vous considère pas, madame, j'examine les diamants « la couronne. »

Un pamphlet qui lui reproche « ses diamants aux pattes de devant, ses diamants aux pattes de derrière », l'appelle la plus grande p... de Paris.

Mais laissons les Gazettes, les pamphlets, parcourons les correspondances, les mémoires.

Mallet du Pan, dans ses *correspondances avec la Cour de Vienne*, exprime le plus profond mépris pour la cour de Barras, les femmes qui l'ornent, et notamment pour Mme Tallien, disant que c'est une « coquine (1) ».

A la fois monarchiste et huguenot, il ne saurait être bien tendre pour la maîtresse licencieuse du pire des Directeurs.

Voyons donc dans le Directoire même l'opinion d'un des républicains régicides, commensaux de Thérésia. Larévellière-Lépeaux écrit en ses mémoires que Barras au Luxembourg n'est entouré que de bandits et de catins, il qualifie de « crapuleuse » sa société féminine et masculine, il affirme que son collègue avouait avoir fait de ses logis au Palais des Directeurs une maison publique de débauche (2).

L'auteur des *Mémoires d'une inconnue* dit qu'une jeune femme honnête ne peut y paraître sans être compromise.

(1) Mallet du Pan : *Correspondances*, t. II, p. 319.

(2) Larévellière-Lépaux : *Mémoires*, t. I, p. 339.

Or, tous les jours, la belle Tallien se montre au Luxembourg, chez Barras. Elle préside presque tous ses déjeuners intimes. Elle est de toutes ses réceptions, de toutes ses fêtes, affichant sa liaison avec le « vicomte » par ses propos, ses gestes, ses attitudes abandonnées et la façon dont elle affecte d'être là chez elle, d'y donner audience dans tous les coins en des *aparte* d'un « laisser-aller » qui scandalise les provinciaux et les étrangers.

Entre temps, elle parade à l' « hôtel Thélusson (1) »,

(1) Dans son *Histoire des Salons de Paris*, au chapitre « Bal des victimes » (t. III, pp. 94 à 96), la duchesse d'Abrantès écrit :

« Lorsqu'il fut reconnu qu'il n'y aurait pas encore de long-« temps de maisons particulières où l'on recevrait, alors les « jeunes gens les plus à la mode parmi les incroyables, les « femmes les plus élégantes parmi les merveilleuses, décidèrent « qu'on danserait dans les bals publics où toute la bonne « compagnie allant en masse, elle ne serait pas exposée à ren-« contrer des personnes étrangères à elle. La chose arrêtée, on « choisit un local, le premier fut l'hôtel de Richelieu, au bout « de la rue Louis-le-Grand : on l'appela pour cette raison le « bal Richelieu. Plus tard, on fit un bal de l'hôtel de Thélus-« son (1), rue de Provence, et le bal reçut également le nom « de bal Thélusson.

« Mais ce fut le premier qui reçut une seconde dénomina-« tion bien étrange ! on l'appela le bal des victimes ! et voici « l'origine de ce nom :

« Au moment où la France en deuil se voyait décimée « chaque jour, la plupart des femmes en prison, voulant sau-« ver le trésor de leur chevelure pour le léguer à ceux qu'elles

(1) L'hôtel Thélusson n'existe plus... il était en face de la rue Cérutti, aujourd'hui rue Laffitte... Murat l'acheta lorsqu'il se maria, c'est-à-dire deux ans après... il avait pour portail une immense arcade de mauvais goût.

au « Cercle des étrangers », au « pavillon de Hanovre », à « l'Élysée », chez « Idalie », chez « Biron », à « Monceaux », à « Tivoli » et ses compagnes sont des beautés

« aimaient, avaient pris le parti de les couper elles-mêmes..., « avant même que le bourreau n'y eût droit... Lorsqu'elles « sortirent de prison ensuite, ces jeunes femmes, elles se « trouvèrent avec des cheveux courts, et la première d'elles « toutes était Mme Tallien. Comme elle était parfaitement « belle et que cette coiffure lui allait bien, elle la garda. Mais « ce fut autre chose avec des femmes qui n'avaient pour elles « que des cheveux coupés...

« On trouve un moyen terme : ce fut d'en faire une mode « générale. On appela cela galamment une coiffure à la vic- « time !...

« ... Ce bal des victimes était, malgré ce que je viens de dire, « un fort beau bal, mais avec le grand inconvénient d'une « fête donnée sans maîtresse de maison. Il y avait du froid, « et pourtant on devait craindre la licence dans un lieu où « nul frein n'était apporté pour réprimer un excès.

« C'est à cette même époque du bal des victimes (1795) « que Mme Tallien était dans le plus beau moment de ses « triomphes, la rare perfection de sa personne avait reçu un « complément tellement parfait, qu'en vérité, une femme aussi « belle est une merveille de la création que Dieu doit rarement « donner à la terre. C'était elle qui protégeait aussi la coiffure « à la victime parce qu'elle lui seyait miraculeusement. Quant « à la contredanse, elle ne s'en mêlait pas : je ne l'ai jamais « vue danser. Et pourtant si elle était grande, elle ne l'était « pas trop pour danser, et, au moment où je parle (c'est-à- « dire dont je parle), elle était svelte comme une biche et « parfaitement élégante. Une seule fois je lui vis danser une « anglaise, ou plutôt la marcher... chez elle, à la Chaumière « de Chaillot, elle recevait du monde, mais sans donner de « bals. On y jouait très gros jeu, on y soupait, on dînait, et « voilà comment la vie se passait. » (*Les Salons de Paris* par la duchesse d'Abrantès, t. III, pp. 99 et 100.)

La duchesse d'Abrantès dit n'avoir vu danser Thérésia qu'une seule fois et elle en conclut qu'elle ne dansait

réputées faciles ou même libidineuses, comme la perverse Hamelin (1) dont l'esprit réel dériderait Mallet

pas, mais ce jugement est inexact car nombre d'autres témoignages attestent le contraire. Avant son mariage avec M. de Fontenay, puis jusqu'à son départ pour Bordeaux pendant la Terreur et plus tard sous le Directoire, au Luxembourg, elle dansa beaucoup et fut même très admirée pour la grâce voluptueuse qu'elle déployait dans cet exercice si propre à lui valoir des hommages et des adorations avantageuses. Mais il est fort possible qu'elle n'ait guère dansé au bal Thélusson.

A propos du bal Thélusson dans ses *Mémoires* (pp. 366-367), la duchesse d'Abrantès glisse cet autre portrait de Mme Tallien :

« Cette femme était d'une taille au-dessus de la moyenne. « Mais une harmonie parfaite dans toute sa personne empê- « chait de s'apercevoir de l'inconvénient des trop hautes sta- « tures. C'était la Vénus du Capitole, mais plus belle encore « que l'œuvre de Phidias, car on y retrouvait la même pureté « de traits, la même perfection dans les bras, les mains, les « pieds, et tout cela animé par une expression bienveillante, « une réflexion du miroir magique de l'âme, qui disait tout « ce qu'il y avait dans cette âme, et c'était de la bonté. Sa « parure ne contribuait pas à ajouter à sa beauté, car elle « avait une simple robe de mousseline des Indes, drapée à « l'antique et rattachée sur les épaules avec deux camées. « Une ceinture d'or serrait sa taille et était également fermée « par un camée, un large bracelet d'or arrêtait et fixait sa « manche fort au-dessus du coude. Ses cheveux d'un noir de « velours, étaient courts et frisés tout autour de la tête, cette « coiffure s'appelait alors à la Titus, sur ses blanches et belles « épaules était un superbe châle de cachemire rouge, parure « à cette époque fort rare encore et fort recherchée. Elle le « drapait autour d'elle d'une manière toujours gracieuse et « pittoresque, formant ainsi le plus ravissant tableau. »

(1) Parlant de la rue Blanche et de la résidence galante qu'y possédait le maréchal de Richelieu comme supplément de son fameux « pavillon de Hanovre », Lefeuve (dans son *Histoire*

du Pan avec des effronteries pornographiques à faire rougir Barras lui-même.

Thérésia ne participe point à ces saillies plus que « gauloises ». Le duc de Raguse, qui l'admire, constate que son intelligence limitée (1) ne lui permettrait pas la répartie, mais tandis que la troublante Hamelin parle et fait les gestes obscènes à l'occasion, Thérésia étale ses nudités excitantes, elle répand ses sourires prometteurs, elle attire avec le rire mélodieux dont elle n'est pas avare parce qu'il entr'ouvre le rouge écrin de ses lèvres sensuelles pour montrer les deux rangées de perles menues qu'il contient.

Aucune conspiration, aucune participation ni aux réunions du parti monarchique, ni à celles des répu-

des rues de Paris, t. I, p. 455) signale dans cette résidence du maréchal, un pavillon dont le jardin ouvrait rue Blanche qui appartint sous le Directoire à Mme Hamelin. Il s'exprime au sujet de celle-ci en ces termes : « ...belle créole, grande et « brune, gracieuse et spirituelle comme sa mère, Mme La- « grave, et locataire un peu plus tard du château du parc de « Raincy. Mme Hamelin ne se contentait pas de briller comme « valseuse, c'était la valse personnifiée, et Trémisse faisait « sa partie à ce jeu-là, dans les salons, lui qui eut aussi l'hon- « neur d'être le cavalier de la reine Hortense. Cour au petit « pied que son hôtel, et brillante bien que provisoire, comme « l'était le Gouvernement ! Cette beauté du Directoire n'a pas « manqué d'approcher Bonaparte, elle a joué un rôle politique « rien qu'à recevoir les hommages de Montholon de Perregaud, « d'Ouvrard, de Moreau et d'autres personnages tellement « engagés dans les partis ou dans les grandes affaires du « moment, et si nombreux qu'il n'est pas étonnant qu'on l'ait « souvent accusée de cruauté ! »

(1) Duc de Raguse, t. I.

blicains, ne la tient en souci. Quelques rares recommandations de protégés l'occupent de ci de là ; rien de plus. On devine que Barras ne permet pas à sa favorite en titre d'essayer de jouer auprès de lui la comédie de « Notre-Dame de Bon-Secours »; qu'il lui interdit *a fortiori* de se mêler de politique... si toutefois elle y songe, car on la voit trop absorbée par ses coquetteries et ses vanités de « beauté professionnelle » pour avoir le temps d'y songer.

Son seul souci, après celui de plaire, doit être de conserver sa place dans la Cour luxembourgeoise. Pour cela elle s'applique uniquement à garder la prédominence dans les circonstances où ses succès sont flatteurs pour le Directeur et, fort complaisante, elle excuse les infidélités qu'il lui fait à chaque instant et qu'il lui raconte en daubant le premier sur ses éphémères conquêtes.

L'insipide banalité de cette partie de la vie de Thérésia, qui se prolonge de 1795-1796 à 1800, n'a laissé de trace que dans la mémoire de ceux qui l'ont connue à cette époque. Mais les impressions qu'ils nous en ont transmises se réduisent aux descriptions peu variées de la beauté de Mme Tallien, de l'excentricité et de l'indécence de ses toilettes ou plutôt de ses déshabillés et de l'impudence de sa conduite.

Il résulte de l'uniformité des jugements portés sur elle qu'une inconscience complète lui donne la sérénité qu'elle montre. Il est probable que les adulations

incessantes et presque insensées dont elle a été enveloppée depuis son enfance ont fini par lui donner la conviction qu'elle est un être à part, et que sa beauté qui domine tout, lui permet tout.

Que pense, dit, ou fait Tallien pendant ces quatre années? Rien d'apparent.

Au Conseil des Cinq-Cents, dont il est membre depuis qu'on l'a créé, il ne montre aucune initiative, et sa nullité l'explique : quelles vues pourrait avoir cet ignorant paresseux ? Il n'est capable que d'intrigues et de coups de main pour le compte d'autrui. Or, nul n'a souci de l'employer; on s'écarte au contraire de sa personne, à la fois méprisée et compromettante. Si l'on a quelques contacts avec lui, ce sont des contacts d'affaires et les seules, suivies, qu'il traitera seront celles que nous avons signalées déjà : les affaires de la Compagnie Ouen, dans lesquelles il est sans doute entré par Fouché et par Réal, le protecteur de Mme de Chastenay (1).

(1) Mme de Chastenay, qui ressemble fort à Mme de Genlis — qu'elle connut d'ailleurs et qui fit un peu son éducation — fut très liée avec Réal et connut beaucoup divers personnages de la Révolution et du Directoire tels que Fouché, Sotin, Barras, etc...

Elle suivait les réceptions du Palais du Luxembourg, sans toutefois se compromettre en des liaisons intimes avec les

En revanche, de 1796 à 1798, tantôt seul, tantôt avec Barras, il continue à poursuivre des tentatives de conspirations monarchiques.

Le Directeur oscille entre le parti des Princes et les irréconciliables révolutionnaires qui gardent les traditions républicaines de 1793, jusqu'au moment où il est dévoré par l' « ogre corse » qu'il a trop appelé à son aide (1799).

Dans ces fluctuations, Tallien est d'accord au début avec Barras pour rêver une restauration monarchique et son faible crédit auprès des Princes s'augmente de son entente avec le Directeur (1).

femmes de la Cour directoriale. Aucune intrigue connue n'a terni sa réputation, mais elle a trop vécu dans ce monde, si démoralisé, si licencieux, pour ne pas rester suspecte dans une certaine mesure. Les sollicitations incessantes dont elle accablait tous ceux qui pouvaient l'aider et servir ses amis ou ses parents, démontrent qu'elle joua sous le Directoire et le Consulat un rôle d'intrigante qui explique ses indulgences excessives pour tous les potentats de la Révolution.

Il est impossible, en conséquence de s'en rapporter à ce qu'elle dit des personnes dont elle fut tant l'obligée, — pour le moins. Ses intérêts, toujours en cause, enlèvent toute valeur à ses *Souvenirs*.

(1) Le 20 février 1796, Mallet du Pan écrit au comte de Sainte-Aldegonde, agent du comte d'Artois :

« Tallien n'est nullement brouillé avec sa femme, comme « l'ont répandu nos bulletinistes de l'émigration. Elle lui a « procuré les premières relations en Espagne : il a été l'en- « tremetteur de la paix, il vient de faire rétablir son beau- « père, Cabarrus, dans tous ses honneurs, emplois, biens, « même avec d'énormes indemnités. Il a une correspondance « régulière et intime avec le duc d'Alcudia. Ce dernier lui a

Musée Carnavalet

MADAME TALLIEN par Gérard

Mais, l'amant de sa femme n'a qu'une médiocre confiance dans les chances de la Restauration. Il finit par adopter les vues plus subtiles de Fouché et Sieyès,

« annoncé, au milieu du mois dernier, la réintégration de « son beau-père par une lettre pleine de flagorneries et de « protestations d'amitié. Tallien l'a lue à deux cents per- « sonnes : un de mes correspondants l'a vue en original. Eh « bien ! mon cher comte, Tallien a imaginé et proposé de « donner la couronne à un infant. Pour suivre cette entreprise, « il a voulu faire nommer un agent à lui au consulat de « Cadix ; Rewbell, qui le déteste et le craint, l'a refusé, et a « nommé un certain Roxantes que Tallien a circonvenu en « tous sens pour l'engager à se démettre. N'y ayant pas « réussi, il a demandé pour lui-même cette place, autre refus, « *inde iræ*, et brouillerie dans le Directoire, où Barras et « Letourneur sont las affidés de Tallien. »

Mallet du Pan termine sa lettre en disant :

« C'est pourquoi je répète encore que les royalistes ont été « des sots de ne pas s'attacher Tallien et sept ou huit autres, « qui leur auraient été plus utiles que les Clerfayt et la « Vendée. » (*Mémoires et correspondances*, t. II, pp. 213-214.)

A la même date (20 février 1796), Mallet du Pan écrit à l'Empereur d'Autriche :

« J'ai eu l'honneur de peindre à Sa Majesté les thermi- « doriens, dont Tallien est le chef, comme des hommes « perdus, indifférents à tout système de gouvernement répu- « blicain ou monarchique, faisant de la Révolution un trafic, « et cherchant à tout prix leur sûreté, leur domination et « leur fortune. Ne voyant dans le régime républicain que des « alternatives de massacres, par des factions tantôt victo- « rieuses, tantôt vaincues, ils en feraient sortir la France s'ils « pouvaient trouver un monarque à leur dévotion, de leur « choix et reconnaissant de ce bienfait, usurpateur de la cou- « ronne sur son légitime possesseur, et par conséquent dans « leur dépendance intéressé comme eux à maintenir le nouvel « ordre de choses qu'ils institueraient. » (Suit l'histoire de l'intrigue de Tallien avec le duc d'Alcudia.)

L'historien juge très sainement la situation, mais on l'a

qui n'ont foi que dans « la force armée », et cherchent le général-dupe qui fera leur jeu, pendant que Bonaparte se prépare à les mater tous, en ayant l'habileté de ne point leur porter trop ombrage.

Tallien voit donc ses « complaisances maritales » vaines, puisque Barras l'abandonne de plus en plus.

Le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797) provoqué par l'imprudence des monarchistes chantant presque victoire avant d'avoir combattu, oblige l'ancien Septembriseur à modérer ses complots. Enfin sa double élection de l'an VI, deux fois annulée, le met définitivement à bas. Sa carrière politique est terminée.

Sur sa vie privée pendant la même période, les documents font défaut. Les auteurs qui ont parlé du ménage Tallien se sont bornés à quelques appréciations générales assez vagues

Après avoir beaucoup insisté sur l'étroite union du terroriste et de Thérésia par une aveugle adoption de la légende du 9 thermidor de l'an II, il donnent cette

mal renseigné en lui donnant Tallien comme le chef des thermidoriens. C'est le terroriste qui se prête cette importance dans ses discours. En réalité, il ne vient qu'après Barras, dominé lui-même par Fouché.

Dans la même lettre, Mallet du Pan dit du Directeur :

« Ce Barras, véritable flibustier, a la direction de la sûreté « de Paris, et tient dans sa main tous les coupe-jarrets, les « septembriseurs, les égorgeurs de la République, lui et « Letourneur tiennent des conciliabules secrets avec Tallien « dans une maison de campagne à Montrouge, près de Paris. » (*Mémoires et correspondances*, t. II, pp. 218-219.)

passion réciproque comme une flambée éteinte peu après le mariage des deux amants.

Il est trop évident en effet, dès le milieu de 1795, que la belle Tallien n'aime pas son mari et qu'il est le moindre de ses soucis.

Mais ceux qui montrent le Septembriseur comme un homme toujours épris, persistant à aimer sa femme, exposent une conception qu'aucun fait n'autorise et qui ne s'accorde point avec le caractère, la psychologie, le tempérament et la vanité de Tallien.

Un seul document, une lettre adressée d'Égypte à Thérésia par l'ex-terroriste, a, dans ses termes, quelques expressions qui pourraient légitimer cette hypothèse à première vue. Nous l'examinerons lorsqu'elle arrivera chronologiquement dans les événements et l'on verra qu'il suffisait de l'analyser avec soin pour ne pas tomber dans l'erreur de conception d'un Tallien encore amoureux de sa femme en 1798.

L'amour n'a jamais existé entre eux. En épousant « Notre-Dame de Thermidor » à la fin de 1794, le faux tombeur de Robespierre avait fait « une affaire ». Il reconnut avant la fin de 1795 l'inanité de cette « combinaison » mais un divorce n'aurait pas réparé son erreur, il dissimula son dépit.

On peut supposer que jusqu'au 9 thermidor de l'an III il garde encore un peu de prestige aux yeux de Thérésia. Mais après son triomphe si factice à la Convention, au retour de Quiberon, il ne fait plus illusion à sa femme;

elle n'espère plus rien de lui, elle se lance effrontément dans la galanterie.

Si sa conduite est alors scandale public, on ignore, en revanche, ce qui se passe et se dit entre les époux, attendu qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre à s'en vanter. Mais il n'est pas impossible de l'imaginer; la déduction logique donne à cet égard des présomptions très fortes que tous les faits annexes concourent à corroborer.

Tallien n'ignore pas les galanteries de sa femme puisqu'elles sont connues de tout le monde, puisque les journaux s'en moquent ou les censurent avec âpreté.

Aimant Thérésia, il est indéniable qu'il ne tolérerait, pas ce scandale. Le fait de le supporter prouve de la façon la plus absolue qu'il ne l'aime pas.

L'amour est un sentiment noble qui comporte de la dignité. Or, Tallien ne provoque aucun des journalistes, pamphlétaires ou médisants qui traitent sa femme comme la dernière des filles; qui disent qu'elle est plus méprisable que « la prostituée de la rue du Pélican ou de la rue Jean-Saint-Denis ». Toutes les fois qu'on attaque Mme Tallien, même publiquement, que ce soit en des gazettes immondes, que ce soit du haut de la tribune de la Convention, il laisse l'insulte sans vengeance, l'affront sans punition. Ce mari n'aime pas sa femme puisqu'il ne risque pas une blessure, pas une voie de fait, pour la défendre.

Il est lâche. Nous le savons. Cette lâcheté pourrait du moins lui permettre de morigéner Thérésia, de la

quereller, de la corriger même. N'étant pas aimant, il pourrait être à la fois lâche et passionné. Mais la passion n'exclut pas la violence et ses conséquences, au contraire. Tallien n'est pas un gringalet tremblant devant une maritorne : c'est un grand gars bien musclé... et du reste, il a déjà fait sentir le poids de sa colère à Thérésia, puisque à Bordeaux, elle s'en est alitée et, toute dolente, contait cette mésaventure, en la gazant, à la marquise de Lage de Volude.

Tallien ne fait pas de scandale. Il n'a pas avec sa femme de ces disputes bruyantes, divertissement très estimé des serviteurs qui s'empressent d'en colporter les échos. Nul n'en sait jamais rien.

Mais l'excessive vanité du Septembriseur est pourtant au supplice, on ne saurait en douter. Nous avons, au surplus, la preuve des mésintelligences que sa mauvaise humeur fait naître entre lui et Thérésia par une tentative de divorce de celle-ci qui date du commencement de 1797.

Petrus Durel, dans son étude sur *Madame Tallien* a publié, en effet, les pièces de ce début de procédure qu'il devait à Me Laguerre, dont le père avait été attaché à l'étude de Me Dufour « homme de Loi » auquel s'était adressé la belle Tallien en cette circonstance.

Il résulte de ces pièces que le 18 ventôse de l'an V (8 mars 1797), la citoyenne Thérésia Cabarrus, épouse de Jean-Lambert Tallien, demeurant à Chaillot, rue

des Gourdes, nº 1, près de la barrière de la Conférence, réclame le divorce contre son mari par l'entremise du citoyen Dufour « homme de Loi », demeurant à Paris, « rue Montmartre, près de celle du Jour, nº 284 ».

« Que ladite citoyenne Cabarrus, par suite de l'ex-
« ploit du huit de ce mois, signifié au citoyen Tallien
« sous les réserves y portées et réitérant en tant que
« de besoin les déclarations y contenues, provoque
« par ces présentes son divorce d'avec ledit Jean-
« Lambert Tallien, actuellement son époux, pour
« cause d'incompatibilité d'humeur et de caractère, et
« que pour composer l'assemblée des parents et amis
« en pareil cas requis par la loi, elle nomme de son côté :
« 1º le citoyen Paulin Lalanne, demeurant à Paris,
« rue Vivienne, nº 12, son oncle ; 2º Barthélemy Cabar-
« rus, négociant, rue de la Révolution, nº 27 (1), son
« parent, 3º le citoyen Jean-Baptiste Servat, demeu-
« rant à Paris, rue Meslée, nº 12, son ami, ce dernier
« choisi faute de parents, lesquels en conséquence de la
« ratification des présentes se réuniront le dix-neuf
« du mois de germinal prochain à neuf heures du soir,
« par-devant l'officier de l'état civil du premier arron-
« dissement municipal de Paris et en son bureau situé

(1) Le citoyen Barthélemy Cabarrus, oncle de Thérésia, mentionné dans cette pièce comme étant négociant, 27, rue de la Révolution, déposa son bilan cinq ans plus tard, l'an X (1801-1802), nous dit Petrus Durel (*Madame Tallien*, p. 70), et mourut quelques années plus tard.

« maison Latour, place Beauvau, pour y composer « ladite assemblée de famille, protestant de faire rem- « placer ceux d'entre eux qui ne s'y rendraient point, « à ce que du tout le citoyen Tallien n'ignore et ait « en conséquence à se trouver si bon lui semble à « ladite assemblée aux jours, lieu et heure susdits et « y faire trouver trois au moins de ses parents ou amis « pour conjointement avec ceux de la citoyenne « Cabarrus, composer l'assemblée présentement con- « voquée et j'ai à chacun des sus-nommés laissé copie « du présent. *Signé :* BARBIER.

Enregistré à Paris, le 18 ventôse an V (1).

Ainsi, deux ans et trois mois après son mariage, Thérésia faisait de nouveau si mauvais ménage avec Tallien qu'elle abandonnait leur domicile, *la Chaumière*, et faisait élection de domicile, pour une instance en divorce, chez Me Dufour, homme de Loi.

Mais ce commencement de séparation légale n'eut pas de suite. Peu après, une réconciliation *provisoire* se produisit entre les époux et l'on ne peut douter que les concessions furent faites par Tallien en pesant les termes de la lettre par laquelle Mme Tallien fait connaître cet essai de *réconciliation provisoire* à Me Dufour :

« A la Chaumière, n° 1, rue des Gourdes, sur le Cours.

« Je suis de retour chez moi, monsieur. Les instances

(1) PETRUS DUREL : *Madame Tallien*, pp. 67-70.

« de mes amis, l'espoir d'un avenir plus calme, l'ex-
« trême besoin du repos m'y ont ramenée, mais ce
« n'est cependant que sous la condition expresse,
« condition consentie par Tallien lui-même, que les
« formalités du divorce se continuassent jusqu'à ce
« qu'il me soit bien prouvé que pour le bonheur de
« tous deux il faut y renoncer. Il me semble que tout
« se concilie par ce moyen, l'esclandre qui a eu lieu,
« est amortie, et l'expérience des deux mois qui doi-
« vent précéder notre première comparution déter-
« minera un divorce sans éclat et à l'amiable, s'il doit
« avoir lieu. Je désire, monsieur, m'entretenir plus lon-
« guement avec vous sur cet article.

« Veuillez avoir l'obligeance de me dire s'il vous
« sera possible de venir chez moi, ou m'indiquer une
« heure chez vous, le plus tôt sera le mieux.

« Recevez l'assurance de mon estime,

« T. CABARRUS-TALLIEN. »

Par cette lettre, la belle Tallien prouve, en effet, qu'elle cède aux démarches faites par ses amis (ou ceux de son mari), en essayant de reprendre la vie maritale avec l'ex-Conventionnel. Mais il faudra qu'il ne la tourmente plus d'aucune manière, qu'il lui laisse toute liberté (de le tromper, puisqu'elle s'affichera notamment avec Barras). *En prévision d'un défaut de*

(1) PETRUS DUREL : *Madame Tallien*, p. 70.

COMPLAISANCE *de son mari, la procédure du divorce suivra son cours* et ne cessera que lorsque la plaignante sera convaincue de la parfaite et durable docilité de son époux par une expérience de deux mois (1).

Il serait difficile d'imaginer des conditions plus humiliantes pour un mari. Comment la vanité de Tallien peut-elle les supporter? Il faut ici tenir compte d'un facteur qui la domine et que l'on n'a pas considéré : *l'argent.*

Par ses multiples entreprises financières, Tallien trahit l'épuisement des sommes qu'il a extorquées jusqu'à la fin de son séjour dans la Gironde.

Dès le début de 1796, il est assurément réduit aux

(1) Dans *Madame Tallien* Petrus Durel cite l'extrait suivant du journal *La Petite Poste* en date du 30 nivôse, an V (19 janvier 1797) : « Cette nuit, à deux heures du matin, Mme T... « revenait d'un grand bal, et, rentrant à sa chaumière, a été « attaquée par des brigands dans les Champs-Elysées. Au « moment où les voleurs ouvraient la portière de son carrosse, « un jeune adorateur qui la suivait dans son cabriolet est « accouru, a menacé les assaillants de ses pistolets et les a « mis en fuite.

« Touchée jusqu'aux larmes de cette marque d'intérêt Mme T..., « l'a fait monter dans sa voiture. On prétend qu'il n'est parti « de chez elle que le lendemain à midi. »

Ce fut quelques jours plus tard, dit Petrus Durel, que parut la *lettre du Diable* (signée Belzébuth), à la plus grande p... de Paris.

Tallien ne bronche pas. Il ne recherche point l'auteur de la lettre du Diable pour lui casser la tête; il ne giffle même pas l'auteur de la « nouvelle » de la *Petite Poste* facile à trouver pourtant... Et c'est Thérésia qui, deux mois plus tard, demande le divorce contre son mari pour incompatibilité d'humeur! N'est-ce pas excessif de part et d'autre?

expédients parce qu'il n'a pu réaliser aucun vol, aucune trahison largement rémunératrice pour remplacer les énormes saignées faites dans son « trésor de rapines » par son train de maison et les toilettes, les frais de représentation de sa femme.

Imprévoyant, dépensier comme tous les joueurs, cet aventurier de basse catégorie voit avec épouvante qu'il n'aura bientôt plus que son traitement de député au Conseil des Cinq-Cents pour subvenir à ses frais personnels, très supérieurs à cette faible rente.

Quelle est en effet la situation du ménage Tallien à cette époque? Les biens de Thérésia, qui ne consistent guère qu'en propriétés diverses, ne sont pas plus avantageusement vendables en 1796-1797 qu'en 1794-1795.

Son père, François Cabarrus, a retrouvé en Espagne son ancienne faveur, mais il ne semble pas homme à entretenir sa fille, et nulle part on ne trouve trace de libéralités quelconques faites par ce financier à la belle Tallien.

Pourtant, les dépenses excessives de celle-ci ne se réduisent pas, au contraire. Plus sa mauvaise renommée augmente, plus elle prodigalise.

Lorsque Tallien a vidé sa bourse, c'est-à-dire dans le courant de 1796, il faut bien qu'elle alimente le train de sa maison et qu'elle tire de ses « relations » les sommes énormes qu'elle gaspille en toilettes et en faux frais accessoires.

Le terroriste sans emploi, vit donc alors à sa charge en partie, jusqu'au moment où son traitement de représentant lui fait défaut et où les annulations de ses réélections en l'an VI lui enlèvent, avec cette dernière ressource, l'espoir de tripotages financiers avantageux.

Il semble qu'il faudrait placer avant l'époque de cette déconfiture les grandes licences du ménage Tallien à Gros-Bois, chez Barras, licences que Petrus Durel rappelle dans sa courte étude romantique sur *Madame Tallien*.

Barras aurait imaginé de lier le Septembriseur avec une de ses favorites, Pauline de Tayfonne (?), tandis qu'il s'affichait lui-même avec une jeune veuve nommée Adrienne Audricourt, et qu'un troisième galant, Duquesnoy (?), se parait de la conquête d'une Mme Sophie Courcelles (?).

Le *Sixain d'amour* aurait alors scandalisé journellement les habitants de Gros-Bois, et la belle Tallien se serait fort amusée de ces perversités galantes qu'elle aurait plus que favorisées, y puisant un argument en faveur de ses inconduites personnelles (1).

Il nous paraît inutile d'insister sur ces petites saturnales, qui n'eurent d'ailleurs, en tout cas, qu'une courte durée pour Tallien parce que sa ruine politique et financière ne lui permit pas de les prolonger, comme sa femme et Barras, jusqu'à la fin du Directoire.

(1) *Madame Tallien*, par PETRUS DUREL, pp. 72-73.

Mais lorsque ses ressources devinrent trop réduites pour les orgies de Gros-Bois, on le vit descendre à des liaisons féminines infiniment moins élégantes.

Même lorsqu'il n'a plus assez d'argent pour s'accointer avec une Pauline de Tayfonne, il feint encore de dédaigner les charmes si célèbres de Thérésia, pour paraître un peu moins ridicule et pour satisfaire ainsi ses besoins masculins d'expansion.

Comme le renard de la fable — et comme son prédécesseur, le pseudo-marquis de Fontenay — il affecte de mépriser son bien, sans dire que ce bien se dérobe en réalité à ses étreintes.

On a su qu'il trompait alors sa femme parce qu'il l'a fait avec ostentation : pour que nul ne l'ignorât.

Devin, dit de Fontenay, en même circonstance, avait confessé ses origines en entretenant une fille de boutique dans le domicile conjugal : Tallien décèle pareillement d'où il vient en retournant, pour tromper sa femme, aux filles qui se livrent à bas prix pour une nuit, pour une heure.

Quand il n'a même plus l'agrément nauséabond de ces ignobles exutoires — car, si Thérésia le nourrit et le loge, elle ne lui donne assurément pas de l'argent de poche pour courir ces gueuses — quand il ne peut plus jouer pour oublier ses continences forcées, quand il n'a pas même la ressource de se griser avec les vins de la reine du Directoire, parce qu'elle ne tolérerait pas cette malpropreté chez elle, il lui faut bien se rési-

gner à solliciter la faveur de rejoindre l'expédition d'Egypte, si cette idée lui est suggérée par Thérésia.

Nous exprimons ce doute parce que l'idée de rejoindre l'expédition d'Egypte ne semble pas avoir été, en effet, de celles qui pouvaient venir à Tallien, tandis qu'elle résulte tout naturellement pour Thérésia de son commerce intime avec Joséphine Bonaparte. Un examen rapide de la vie de cette dernière, depuis son mariage avec le « général vendémiaire » suffit pour l'indiquer.

On a vu qu'à peine uni à la veuve du général Beauharnais, Bonaparte dut la quitter pour prendre le commandement de l'armée d'Italie.

Avant son mariage, il avait obtenu, pendant plusieurs mois, de Joséphine tout ce qu'elle pouvait donner d'elle-même. Néanmoins, sa « lune de miel » anticipée n'était pas terminée, il partait à la fin de mars 1796, en pleine crise passionnelle — ses lettres à sa femme l'établissent en des termes d'une ardeur extrême.

Les sentiments du jeune Corse étaient alors d'autant plus violents que l'excitation des sens, dans cet amour, l'emportait de beaucoup sur celle du cœur et du cerveau (1).

(1) Dans son étude sur : *Napoléon et les femmes*, F. Masson a reproduit plusieurs des premières lettres de Bonaparte à Joséphine ; elles ne laissent aucun doute sur la nature essentiellement physique de sa passion. La première femme de l'Empereur fut évidemment celle qui produisit le plus vif effet sur ses sens. Son intelligence était trop au-dessous de celle

L'armée qu'on lui donne est sans ressources (1), elle n'a ni argent, ni vêtements, ni subsistances, elle manque de tout (2). N'importe! D'un superbe élan, lui

de Napoléon pour l'attacher par l'esprit. Elle commit trop de fautes pour l'enchaîner par le devoir. Mais elle était bonne, très bonne, elle l'a toujours prouvé, elle lui avait donné ses premières grandes joies passionnelles et ces joies lui avaient fait accomplir des prodiges dans ses guerres d'Italie; l'Empereur lui en fut reconnaissant au delà de la vraisemblance.

(1) Voici, dit le général Marmont, en quoi consistait l'armée d'Italie : ses forces (je parle de ce qui pouvait entrer en campagne et formait la partie active et disponible de l'armée), se composaient de cinquante-neuf bataillons et vingt-neuf escadrons, l'effectif présent sous les armes de ces cinquante-neuf bataillons s'élevait à vingt-huit mille huit cent vingt hommes d'infanterie, mourant de faim, et presque sans chaussures, mais ces vingt-huit mille hommes étaient de vieux soldats, braves, aguerris depuis longtemps, accoutumés au succès et vainqueurs en maints combats des mêmes ennemis qu'ils allaient combattre, vainqueurs aussi des Espagnols qu'ils avaient forcés à conclure la paix, ils étaient encore remplis des souvenirs de la victoire de Loano. (Duc de Raguse: *Mémoires*, p. 145.)

(2) Napoléon n'oublia jamais cette atroce pénurie de sa première armée; il en garda toujours une légitime rancune contre le Directoire et contre les entrepreneurs de fournitures militaires. Plus tard, lorsque le gouvernement aura obligé Ouvrard à des découverts de près de soixante millions, il se rappellera encore que cet élégant et distingué financier-fournisseur fut cause de la misère de ses soldats d'Italie et ne se fera aucun scrupule de le dépouiller de ces millions, d'ailleurs plus volés que gagnés par Ouvrard.

Il est certain que la situation affreuse dans laquelle se trouvait son armée l'obligea, dès le début de ses campagnes, à improviser le système d' « existence sur les pays conquis » sans lequel il aurait été arrêté dans son essor.

Érigeant ce système en principe par nécessité, il y puisa l'indépendance, l'initiative, la hardiesse qui le lui firent bientôt

communiquant le feu de sa confiance, Bonaparte l'enflamme et lui fait renverser tous les obstacles par d'irrésistibles ruées.

A peine a-t-il commencé à conquérir le Piémont, aiguillonné par sa passion, à peine a-t-il gagné les batailles de Montenotte (12 avril 1796), de Millesimo (13 avril), de Dego (14 avril), de Mondovi (22 avril), qu'il appelle déjà son adorée Joséphine à venir le rejoindre, car il n'est plus dans le dénuement des premiers jours.

Mais sa femme ne se soucie guère de quitter Paris où elle s'amuse, où lui arrive le bruit charmant de ses victoires, pour aller courir les camps. Elle échappe à ses requêtes brûlantes par tous les moyens dilatoires.

Cependant, Bonaparte est dans une impasse de luttes dont il ne peut sortir qu'en accentuant ses offensives. Il entreprend, dès le 10 mai, la conquête de la Lombardie. Le 14, il entre dans Milan, et ses appels à Joséphine deviennent exaspérés.

transformer en moyen de fortune pour le Directoire, pour ses auxiliaires *et pour lui-même* en prélevant au profit de l'armée, de ses officiers *et de sa propre bourse* des contributions de guerre considérables.

C'était un acheminement rapide et forcé vers les actes de véritable souveraineté qu'il inaugura bientôt en traitant avec les puissances ennemies sans ordre du Gouvernement à cet égard, sans même prendre l'avis du Directoire. Il s'exerçait à gouverner sur le champ de bataille. La sottise et la malhonnêteté du Gouvernement républicain directorial lui firent apprendre le métier de Souverain aux dépens de la racaille qui prétendait le traiter en maître.

Quitter Paris? quel crève-cœur!

Madame Bonaparte ne peut s'y résigner. Elle reste, se disant malade, simulant l'espérance d'une grossesse... et cette nouvelle calme un peu son mari, qui s'excuse de ses impatiences (1).

Mais voici que Junot et Murat sont venus. Ils traduisent les réclamations passionnées de Bonaparte à sa femme. Ils ont vu celle-ci bien portante, participant

(1) Le général Bonaparte, écrit Marmont, quelque occupé qu'il fût de sa grandeur, des intérêts qui lui étaient confiés et de son avenir, avait encore du temps pour se livrer à des sentiments d'une autre nature, il pensait sans cesse à sa femme. Il la désirait, il l'attendait avec impatience : elle, de son côté, était plus occupée de jouir des triomphes de son mari, au milieu de Paris, que de venir le joindre. Il me parlait souvent d'elle et de son amour avec l'épanchement, la fougue et l'illusion d'un très jeune homme. Les retards continus qu'elle mettait à son départ le tourmentaient péniblement, et il se laissait aller à des mouvements de jalousie et à une sorte de superstition qui était fort dans sa nature.

Dans un voyage fait avec lui à cette époque, et dont l'objet était d'inspecter les places du Piémont remises entre nos mains, un matin, à Tortone, la glace du portrait de sa femme qu'il portait toujours, se cassa : il pâlit d'une manière effrayante et l'impression qu'il ressentit fut des plus douloureuses. « Marmont, me dit-il, ma femme est bien malade ou infidèle. »

Enfin elle arrive, accompagnée de Murat et de Junot. Envoyé au-devant d'elle jusqu'à Turin, je fus témoin des soins et des égards qui lui furent prodigués par la cour de Sardaigne à son passage. Une fois à Milan, le général Bonaparte fut très heureux, car alors il ne vivait que pour elle, pendant longtemps il en a été de même, jamais amour plus pur, plus vrai, plus exclusif, n'a possédé le cœur d'un homme, et cet homme était d'un ordre si supérieur ! (*Mémoires* du duc de Raguse, pp. 187-188.)

MADAME TALLIEN

aux fêtes de leur réception chez Barras... il n y a plus moyen de mentir pour ajourner encore. Joséphine se décide à partir lorsque le vainqueur du Piémont investit Mantoue (juin 1796).

Elle part, navrée, mais parmi les personnes qui l'accompagnent, un certain Charles, officier loustic, fringant tombeur de belles, lui adoucit les nuitées du voyage, qui traîne en raison de ces « distractions » consolantes.

Le 8 juillet, Mme Bonaparte arrive enfin près de Milan. Les époux se rejoignent. Quels transports chez le général couvert de gloire !

M. Charles, qui paraît suspect, est expédié brusquement loin du ménage, et tout de suite les cadeaux, le luxe, les honneurs les plus grands s'accumulent autour de Joséphine pour lui faire supporter les fatigues et les ennuis de la vie militaire, dont elle ne cache pas qu'elle a horreur.

Pendant plus d'un an, c'est en vain que Bonaparte asservit la Victoire, heureux de jeter aux petits pieds de Joséphine des brassées de lauriers. La gloire du mari n'efface pas les regrets qu'elle a de la capitale française. En vain, ses triomphes de Lonato (30 juillet, 4 août 1796) sont suivis de ceux de Castiglione (5 août), de Roveredo (3 septembre), de Bassano (8 septembre) et de Saint-Georges (15 septembre), Arcole même (15-17 novembre) ne la console pas.

Le 2 février 1797, se réjouit-elle de la reddition de

Mantoue? Est-elle flattée du traité de paix consenti par le Pape à Tolentino? (Trente millions d'indemnité obtenus pour la République française par Bonaparte !) Comprend-elle que son mari agit en véritable Roi, lorsqu'il signe les préliminaires du traité de paix avec l'Autriche à Léoben, le 18 avril 1797? Que pense-t-elle de la conquête de Venise?... Rien. Tout cela semble passer devant ses yeux comme un spectacle de féerie dépourvu de signification nette. C'est joli, c'est drôle, mais elle aimerait mieux Paris. Elle rêve de reprendre son existence de fêtes parisiennes et commande par correspondance une réfection, une décoration, un nouvel ameublement de l'Hôtel Chantereine qui ne coûtera pas moins de 120.000 francs ! On entrevoit par ce chiffre l'importance des *profits personnels* réalisés par Bonaparte puisqu'il autorise cette « fantaisie » de 120.000 francs (1).

(1) On peut encore imaginer les profits personnels réalisés par Bonaparte en Italie par l'importance de ceux qu'il permit ou voulut faire réaliser à ses auxiliaires. A cet égard, les aveux de Marmont sont éloquents, car il a tant d'amitié et d'admiration pour Bonaparte qu'il ne voit pas ses fautes et s'efforce de les taire quand il les découvre.

« Peu après l'entrée de Bonaparte à Milan, une insurrection « ayant éclaté à Pavie faillit mettre toute la Lombardie conquise « en révolte. Les mesures les plus rapides et les plus éner- « giques furent employées pour la réprimer de façon à faire « redouter de la renouveler :

« La ville fut livrée au pillage, et, quoique complet, les « soldats n'y joignirent pas, comme il arrive souvent en pareil « cas, le meurtre et d'autres atrocités. La maison du receveur

Entre temps, Mme Bonaparte admire les bijoux qui lui ont été donnés par le général et ceux qu'elle a reçus en cachette de son mari, car il lui défend de recevoir

« de la ville était menacée, et ce malheureux croyait, en jetant « son argent dans la rue, se préserver de l'entrée des soldats « dans sa maison, tandis que sa conduite devait, au contraire, « les y attirer. Le général Bonaparte prévenu me donna l'ordre « de me rendre sur les lieux et d'enlever l'argent. Nous avions « à cette époque une fleur de délicatesse qui me rendit l'obéis- « sance pénible. Je craignais d'être soupçonné d'avoir fait « tourner cette mission à mon profit. Je la remplis en mur- « murant, mais j'eus soin en prenant et comptant le trésor de « me faire assister par tous les officiers que je pus réunir : les « sommes trouvées furent donc remises avec une grande régu- « larité. Plus tard, le général Bonaparte m'a reproché de ne « pas avoir gardé cet argent pour moi, ainsi que dans une « autre circonstance dont je ferai le récit, et qu'il avait saisie, « me dit-il, pour m'enrichir. » (Duc de Raguse : *Mémoires*, pp. 180-181.)

Plus tard, après la prise d'Ancone, au commencement de 1797, Bonaparte voulut encore faire la fortune de Marmont qui relate le fait dans les termes suivants :

« Le lendemain, on marcha sur Loreto, aucun ennemi n'était « plus en présence, mais devant nous un trésor d'une haute « réputation, le général en chef me chargea de partir pendant « la nuit, à la tête du 15e régiment de dragons, et d'aller en « prendre possession. Depuis, il m'a dit que son intention « avait été de m'enrichir. Je me contentai de faire mettre les « scellés avec beaucoup de soin, et de livrer le tout bien intact « à l'administration, au surplus, les choses précieuses et por- « tatives, comme les diamants, l'or, etc... avaient été enlevés, « et il ne restait que de grosses pièces d'argenterie, évaluées « à un million environ. » (Duc de Raguse : *Mémoires*, p. 261.)

Peu de temps avant son retour à Paris, se rendant de Milan à Radstadt (17 novembre 1797), Bonaparte qui voyageait avec Marmont lui rappela qu'il avait déjà deux fois voulu l'enrichir.

« A cette époque, dit le duc de Raguse, causant avec lui

ces présents compromettants que tant de personnages italiens lui offrent à l'envi pour se rendre le vainqueur favorable par l'intermédiaire de sa femme. Elle rapportera bientôt de cette façon un ensemble d'écrins qu'elle dira plus tard unique au monde, avec quelque raison.

A Paris, pendant ce temps, Thérésia plus que jamais « fille reine » du Directoire, a la maladresse de dire devant le frère de Carnot — qui le répétera peu après à son neveu — qu'elle ne voit pas l'utilité de cinq Directeurs à la tête du gouvernement. Un seul (le sien, Barras) suffirait.

Cette observation est caractéristique. Elle explique aussi l'état d'âme de Joséphine qui ne conçoit pas encore la puissance de Bonaparte et tient probablement l'apparence de règne de Mme Tallien pour plus enviable que sa future royauté réelle et légitime, dont elle n'a aucune intuition.

N'est-il point déjà pourtant le vrai maître du Directoire, ce jeune conquérant chéri de la Victoire, qui, de ses camps, expédie à Paris le soudard Augereau pour

« dans sa voiture des événements passés et de nos existences « personnelles, il me reprocha d'avoir négligé de m'enrichir, « et sur ma demande de m'indiquer les moyens dont j'aurais « pu faire usage, il me rappela les commissions données à « Pavie et à Loreto, et me dit m'avoir choisi dans ce but, il « ajouta : « C'est un soin qui me regarde pour l'avenir, et je « ne m'en occuperai pas en vain. » (Duc de Raguse : *Mémoires*, p. 308.)

lui faire préparer mieux l'avènement prochain de son règne en favorisant le coup d'Etat criminel du 18 fructidor de l'an V (4 septembre 1797)?

Mais voici l'an VI. Bonaparte a signé le traité de paix de Campo-Formio, le 17 octobre. Il est revenu tout à coup à Paris et, chose au moins curieuse, Joséphine l'a laissé rentrer sans l'accompagner dans la capitale... pour aller faire un petit voyage à Rome !

N'insistons pas sur cette fugue extraordinaire à laquelle un caprice amoureux ou passionnel ne fut peut-être pas étranger. Constatons seulement que Mme Bonaparte ne tarde pas à réintégrer son cher Paris, et qu'à ce moment la belle Tallien est encore reçue de la façon la plus aimable à l'Hôtel de la rue Chantereine, récemment baptisée *rue de la Victoire* en l'honneur du conquérant de l'Italie.

L'hiver de 1797-1798 rend à Joséphine toutes les joies du Gouvernement directorial dont elle a été si longtemps sevrée.

Bonaparte a payé les 120.000 francs d'aménagement de leur Hôtel comme il payera, sans sourciller, en germinal (an VI), le prix d'achat de cet hôtel qui s'élève à 52.400 francs.

Il est certainement déjà très muni d'argent. Mais il n'étale ni ce qu'il possède, ni sa gloire; il ne s'est point réjoui de la fête qui lui a été officiellement offerte par le gouvernement en récompense de ses conquêtes et de ses traités. Voyant fort bien, malgré ces démons-

trations approbatives, qu'au fond il porte ombrage, très habilement, il se terre, et Mme Bonaparte peut persister à croire que le véritable Pouvoir est dans le Gouvernement directorial.

La vérité pourtant, c'est que Barras, le plus subtil et le plus roué des cinq directeurs, est réellement inquiet de l'avenir de son ex-protégé, parce qu'il a pris l'importance d'un protecteur. Les étiquettes n'ont pas changé, mais les rôles sont intervertis : le petit « Général Vendémiaire » est devenu un maître.

Néanmoins, ce maître effectif a la sagesse de comprendre que son heure n'est pas encore venue et qu'il lui faut dissimuler sa force.

Il présente une expédition en Egypte comme la seule épingle qu'il ambitionne pour prix de ses services... et Barras a la sottise de la lui faire donner, sans considérer que le général diplomate laisse à Paris, derrière lui, ses frères bien armés d'instructions et d'argent pour préparer son retour et son avènement au Pouvoir lorsque le moment favorable se présentera.

L'expédition s'organise dans le plus grand secret car c'est la condition absolue de sa réalisation (1).

Que Bonaparte se fasse battre et tuer en mer par les Anglais, Barras n'en a cure. Il le souhaite même peut-être. Mais il faut pour cela qu'il gagne d'abord

(1) Elle fut entièrement organisée par Bonaparte et le Ministre de la guerre. (*Mémoires* du Duc de Raguse, t. I.)

la pleine mer avec sa flotte, sans donner l'éveil à Nelson (1).

Nul ne sait donc ce que Bonaparte va faire. Le secret fut si bien gardé que cette discrétion prouve qu'il resta entre un très petit nombre de personnes. On feignait de projeter une descente en Portugal ou en Irlande (*Mémoires* du duc de Raguse).

Ainsi, Tallien ne sollicita pas la faveur d'accompagner l'expédition par la raison fort simple qu'il l'ignorait.

L'eût-il connue qu'il n'aurait pas songé à s'y associer, parce qu'il n'avait aucun rôle à y prendre.

Lorsque, peu après, son départ se décide très brusquement, on est tellement embarrassé de prévoir ce qu'il pourra faire en Egypte qu'on ne sait quelle mission lui donner.

(1) « La proposition fut faite au Directoire et lui plut, tous « les avantages en furent déroulés : il y avait de la gloire et « des résultats politiques importants. D'ailleurs Bonaparte, « embarrassant pour ces petites gens, avait une taille trop « haute et trop grande pour le cadre dans lequel il était « placé, et son éloignement satisfaisait à tout. Ou son expé- « dition réussissait et le gouvernement grandissait, et les « talents de Bonaparte étaient mis à profit sans devenir « dangereux, ou elle ne réussissait pas, et le Directoire était « débarrassé de lui. Tous ces avantages réunis firent donc « accepter sa proposition. L'expédition fut donc préparée « dans tous ses détails par Bonaparte seul, et le ministre de « la guerre, Schérer, ne fut même pas mis dans le secret de « la destination des troupes qu'on rassemblait. » (Duc de Raguse : *Mémoires*, p. 350.)

Soldat, ce lâche? Impossible! Il ignore d'ailleurs si complètement l'art militaire qu'il ne serait pas capable d'exercer une sous-lieutenance dans l'armée.

Alors quoi? puisqu'il n'y a que des soldats dans ce corps expéditionnaire! Au dernier moment, qui trouve l'idée salvatrice? C'est assurément un ignorant ou une ignorante, car une telle pensée n'a pu venir qu'à une tête folle comme celle de Joséphine ou de Thérésia : *on l'expédie comme savant!* La mission militaire s'est adjoint, en effet, un petit groupe d'hommes de science de haute valeur. Tallien sera fait collègue de savants comme Monge, Geoffroy, Saint-Hilaire, Fourier, Berthollet Dolomieux, etc...

Cependant la flotte a quitté Toulon le 19 mai 1798, et personne ne sait encore où elle va.

Bien mieux: la plupart de ceux qu'elle emporte ne connaissent pas eux-mêmes le but de l'expédition quarante et un jours plus tard, lorsque l'expédition quitte Malte, où la flotte ralâche pour s'emparer, chemin faisant, de cette précieuse escale (le 10 juin 1798). Kléber inscrivit sur son carnet de notes :

« On sortit du port le 30 prairial, il n'y avoit pas « 40 personnes de l'expédition qui fussent instruites « de la route qu'on alloit prendre. Déclamation de « Blanquet (1) contre l'expédition de l'Egypte à laquelle « il ne vouloit pas nuire; il vouloit aller en Crimée,

(1) Blanquet était le contre-amiral conduisant l'escadre.

« pourquoi? d'autres dans la Morée; d'autres en Sicile;
« d'autres encore en Portugal, quoique nous eussions
« dépassé la route. Enfin la route est signalée : plus
« de doute alors, et on se regarde... vous le saviez donc...
« et vous, etc... »

Le 2 juillet 1798 (14 messidor de l'an VI) l'armée d'Egypte arrive à destination, débarque, livre le combat d'Aboukir et c'est seulement le 7 thermidor suivant (25 juillet), soit 23 jours plus tard que Tallien arrive de France sur la terre des Pharaons. Mais ne s'étant pas arrêté à Malte comme l'escadre, n'ayant pas fait de détours pour éviter la flotte anglaise de l'amiral Nelson, il faut compter qu'il a plus d'un mois de retard sur l'expédition; ce qui revient à dire qu'il dut quitter la France vers la fin de juin.

Ainsi, c'est dans l'intervalle de 30 à 35 jours qui sépare son départ de celui de Bonaparte que son voyage se décide.

Si Barras a gardé avec un soin extrême le silence sur l'expédition d'Egypte tant qu'elle n'a pas été mise en marche vers son but, il est fort admissible en revanche qu'il en ait parlé dès le commencement ou le milieu de juin à Thérésia et à Joséphine. — Certainement Bonaparte connaissait trop déjà les incontinences de langue de sa femme pour lui confier un secret d'Etat comme celui de son expédition. Il jouait sa vie et sa fortune politique et militaire dans cette entreprise — il ne faut pas l'oublier.

Il n'est donc pas douteux que Joséphine ignorait le vrai but de son départ et qu'elle croyait comme tout le monde à une expédition dirigée sur le Portugal ou l'Irlande lorsqu'elle accompagna son mari jusqu'à Toulon (1).

(1) « Bonaparte était à cette époque (quelques semaines avant « son départ pour l'Egypte), dit Mme d'Abrantès en ses *Mémoires*, « pp. 425-427, aussi amoureux de sa femme que sa propre na- « ture lui permit de l'être, aussitôt que son intelligence fut tout « entière consacrée à l'œuvre immense de la nouvelle vie qu'il « s'était créée. Sans doute il a aimé Joséphine, mais ceux qui « ont dit qu'elle était la femme qu'il avait le plus aimée ne « l'ont pas suivi dans toutes les années et n'ont pas surtout « remonté dans le passé pour l'y voir aimant violemment et « malgré cela, d'une manière romanesque. Ils ne l'ont pas vu « rougir, pâlir, trembler, pleurer même. Il existait à l'ancien « théâtre Feydeau, une loge, aux premières grillées, n° 11, « bien plus savante qu'eux à cet égard.

« Son amour pour sa femme n'était pas de la même nature. « Il l'aimait sans doute, mais sans en faire une de ces « divinités qui s'emparent de l'intelligence la plus déliée et « l'empêchent d'apercevoir une imperfection morale ou exté- « rieure dans l'objet aimé. Il entrait d'ailleurs dans la « composition de son philtre amoureux une substance qui en « tempérait l'effet, je veux parler de la prétendue reconnais- « sance que, à l'époque surtout de son retour d'Italie, chacun « disait que Bonaparte devait à sa femme.

« Mme Bonaparte a complétement manqué d'adresse non « seulement en n'imposant pas silence à ceux qui répan- « daient ce bruit, mais encore en lui donnant de la consis- « tance par ses éternelles confidences à tout un monde de « flatteurs et surtout d'intrigants, qui ne portaient jamais le « poids du secret plus d'une heure. Je sais que Bonaparte a « été informé de l'autorisation, si je puis me servir de ce « mot, que Mme Bonaparte donnait au bruit ridicule que les « ennemis de Napoléon, et il y en avait déjà beaucoup, « faisaient courir sur son compte. On peut donc juger combien

Thérésia, qui est alors au mieux avec elle, qui la voit presque chaque jour au Luxembourg et qui tolère peut-être même de bonne grâce qu'elle la remplace dans le lit du Directeur quand celui-ci manifeste la perverse fantaisie de tromper le petit général corse et de recomparer les transports de Mme Bonaparte avec ceux de Mme Tallien ou d'autres favorites de passage, Thérésia, au retour de son amie à Paris, l'a certainement interrogée.

« son âme dut être blessée, quand il se vit l'objet d'un regard « dédaigneux, quand il entendit dire : « C'est le crédit de sa « femme qui le soutient ! » Cela était faux, absurde, mais on « le disait, et qui a bien connu Bonaparte doit savoir qu'il « n'en fallait pas plus pour produire en lui un étrange effet. « Or, ce que je dis ici, je ne l'avance pas sans raison et, « quand nous serons parvenus à l'époque du Consulat, j'en « donnerai des preuves plus que suffisantes.

« Bonaparte connaissait l'inconséquence de sa femme. Aussi « lui recommandait-il par-dessus tout, de ne jamais parler de « politique, sujet auquel elle n'entendait rien et qui ne pou- « vait manquer d'amener des conversations capables de le « compromettre. »

— « *Ce que vous dites est censé venir de moi*, lui disait-il « souvent, *gardez le silence. De cette manière, mes ennemis, et « vous en êtes entourée, ne pourront tirer de sottes inductions « de vos paroles.* »

Et plus loin la duchesse d'Abrantès ajoute :

« Mme Bonaparte était par-dessus tout, futile et légère « avec l'apparence de la bonhomie. M. de Caulaincourt « déplut même bientôt, sans que l'excellent homme s'en « doutât, et plus tard lorsque par suite de son mariage, je fis « partie de l'intérieur intime des Tuileries, je ne lui ai pas « blessé l'âme en lui disant qu'on l'appelait radoteur. »

Mais Mme d'Abrantès avoue elle-même que sa famille détestait Joséphine.

L'entreprise de Bonaparte pique la curiosité de tout le monde parce que l'on pressent un mystère dans ce départ singulier d'une flotte dont la destination exacte n'est pas annoncée. Bientôt, l'absence de nouvelles excite les imaginations car on s'étonne de n'avoir pas appris le passage de l'expédition au détroit de Gibraltar.

Lorsque arrive la nouvelle de la prise de Malte, qui ne peut-être longtemps dissimulée, il devient presque évident que Bonaparte va en Orient. On prévoit même ses desseins sur l'Egypte, puisque Nelson, arrivé devant l'île conquise peu après le départ de l'escadre française (1) lance directement les quatorze vaisseaux de ligne de sa flotte sur Alexandrie.

A ce moment, rien n'empêche Barras d'avouer à Joséphine ou à Thérésia que l'expédition de Bonaparte est dirigée vers l'Orient parce que cette indiscrétion ne peut plus nuire à la marche des événements.

L'Orient? N'était-ce pas l'extrémité du monde pour les deux amies?

On devine que Joséphine ne se plaignait pas d'une entreprise qui lui promettait de si longues « vacances ».

Thérésia dut la féliciter de sa chance, en exprimer l'envie... Mais pourquoi l'envier? N'était-elle pas absolument libre en dépit de Tallien?

(1) Kléber donne le 18 juin comme date du départ de Malte. Le duc de Raguse (Marmont) dit qu'on partit le 12... En tout cas, dès le 10, Malte était conquise, et la nouvelle pouvait en parvenir par la Sicile ou par toute autre voie.

Libre? certes oui! mais avec une charge bien inutile et discréditante, car le terroriste, impudemment trompé, supportait avec un cynisme par trop écœurant sa situation de mari au rancart. Ah! que ne voguait-il lui aussi, à destination d'un autre monde?

Ainsi put surgir de la façon la plus normale, entre les deux amies, l'idée de faire adjoindre Tallien à l'expédition de Bonaparte.

Le terroriste pressenti regimba-t-il tout d'abord?... Il est permis de supposer qu'il fit quelques objections, attendu que s'il n'avait rien à faire en France il connaissait du moins les ressources de son pays, de Paris, la politique républicaine; il pouvait presque se croire journaliste tandis qu'il ignorait tout de l'Orient et se savait bien, en matière de sciences, d'une incapacité absolue.

Thérésia devait-elle s'arrêter à de telles considérations? Pourtant sa bonne amie Joséphine — et c'est ici que son séjour en Italie auprès de Bonaparte nous éclaire — fut en mesure de fournir des arguments très décisifs.

Elle avait bien constaté avec quelle maestria le général rançonnait les pays conquis, avec quelle générosité il distribuait à ses auxiliaires une forte portion des dépouilles des vaincus, avant de faire la part du Gouvernement de la République. Ne dut-elle pas dire à Tallien que sa fortune était faite d'avance s'il allait rejoindre Bonaparte.

Bon gré ou mal gré, l'ancien Septembriseur adopte l'expatriement temporaire proposé. Sa femme et Joséphine agissent sur Barras à l'effet de l'obtenir, et ce qui marque bien que la faveur vient du Directeur, au lieu de venir de Bonaparte, c'est que la veille de son départ, Tallien, qui n'osait plus paraître depuis longtemps au Luxembourg, où sa présence était intolérable, se montre publiquement chez l'amant de sa femme afin de le remercier de la mission qui lui est donnée.

***

Pour en finir avec l'aventure de ce départ de Tallien, suivons-le jusqu'à son arrivée en Egypte.

Le fait de son embarquement, avec cette destination, implique qu'à ce moment, au plus tard, il sut exactement où il allait.

Vers l'île de Pantelleria, entre la Tunisie et la Sicile, Arnault, revenant de Malte en France, signale dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire,* qu'il rencontra le petit bâtiment qui portait Tallien et venait de Toulon. Les deux navires passent assez près l'un de l'autre pour s'adresser des demandes et des réponses. Arnault dit que l'ancien terroriste allait « chercher fortune » en Egypte. Ces mots dépeignent bien les espérances de Tallien excitées par Joséphine et Thérésia...

Vers le 7 thermidor an VI,(25 juillet 1798), le voya-

geur est arrivé à destination, car, à cette date nous trouvons dans le *journal des opérations du général Kléber* la note suivante :

« Dans la soirée, le général Lannes, plusieurs offi-
« ciers et Tallien avec eux, arrivèrent de France. Ils
« vinrent saluer le général. On fut surpris et presque
« mécontent du voyage du dernier. On se disait que
« n'ayant aucune mission publique, au moins du Gou-
« vernement, il n'avait pu avoir, en se rendant en
« Egypte, que des vues d'intérêt, ce que justifiait assez
« son emploi de fournisseur général de l'armée d'An-
« gleterre et le même qu'il venait remplir également à
« l'armée d'Orient. Quelques Français témoignèrent
« hautement leurs craintes que l'Egypte, regardée
« comme un second lieu de déportation, ne devint
« l'asile de tous ceux dont le Gouvernement aurait
« ombrage, et le réceptacle de tous ceux qui ont besoin
« de faire oublier leur conduite passée »

Cette note, rédigée par un officier attaché à l'état-major du général Kléber (1) n'est pas tendre pour l'ancien Septembriseur. Elle nous apprend, en outre, que Tallien avait participé à l'organisation des fournitures de l'armée d'Angleterre (expédition du général Hoche en Irlande) et à celle de l'armée d'Orient mais sans connaître la destination de cette dernière puisqu'elle était secrète.

(1) Peut-être par le chef d'escadron Auguste Damas ou par un de ses camarades.

Peut-être ces fournitures faisaient-elles parties des opérations de la Compagine Ouen?... En tout cas on voit qu'elles ne prévenaient point en faveur du fournisseur, et si elles étaient défectueuses comme toutes les autres, Tallien se trouvait dans une bien fausse position dès son arrivée, en ayant à subir directement les plaintes que sa négligence ou sa mauvaise foi devaient provoquer.

Le rédacteur du journal des opérations de Kléber ne parle pas du titre de « savant » qui a servi de prétexte à l'envoi de Tallien mais qui ne saurait être maintenu en Egypte auprès d'hommes de science véritables comme Berthollet, Monge et Dolomieux.

Bonaparte, un peu plus tard, lui donna un poste dans l'administration des domaines égyptiens.

La fin de la note du 7 thermidor est particulièrement dure pour l'ancien terroriste. Elle n'exagère pourtant pas le mépris qu'on a de Tallien autour de Klébér car, dès le lendemain, 8 thermidor, il est l'objet indirect d'une diatribe très sévère que le rédacteur du journal précité résume dans les termes suivants :

« Tallien dîna ce jour, chez le général Kléber. A la « fin du repas, la conversation était tombée sur les « armées et le Gouvernement, le général se plaignit « vivement de l'abandon où elles avaient été laissées, « des promesses exagérées et impossibles à remplir « qu'on ne cessait de leur faire, de l'indifférence avec « laquelle ils étaient reçus des hommes en place, des

Musée Carnavalet

Madame TALLIEN, par Bailly

« mauvais procédés même de ceux-ci lorsque les « officiers généraux qui se présentaient à eux avaient « de grands talents et une supériorité reconnue sur « eux, du peu de cas que l'on faisait des généraux « morts pour la défense de la Patrie. Tallien prit de là « occasion de dire que la Convention avait infiniment « mieux traité les généraux. Le général alors attaqua « la mauvaise administration de cette assemblée. Il « la représenta avilie et méprisée, il montra la nation « grande et considérée au dehors par la Terreur de ses « armes, il mit en opposition le mépris inspiré par le « plus grand nombre de ces législateurs et le respect « et l'admiration qu'excitaient dans les pays étrangers « surtout le nom et la présence d'un officier français.

« Rien de tout ce discours n'était adressé au citoyen « Tallien, cependant, il avait pris une si grande part « aux affaires, qu'il dut s'approprier la plus grande « partie des choses dures et énergiques exprimées que « le général avait dites sur la Convention en général. « D'ailleurs, tous les officiers là présents, lui en fai- « saient l'application avec un plaisir secret et témoi- « gnèrent ensuite partager en tous points l'opinion « du général sur les abus de l'ancien gouvernement.

« Le général ne manqua pas une occasion de traiter « avec estime et considération, le général Lannes, « qui avait accompagné Tallien. »

C'est assez nettement dire qu'on traitait le terroriste sans considération et sans estime; cet accueil explique

la lettre plus que mélancolique expédiée à Thérésia par le débarqué, de Rosette, le 17 thermidor an VI (4 août 1798).

« Rosette, le 17 thermidor, an VI.

« Je ne sais, ma chère bonne, si tu as reçu toutes « mes lettres. Depuis mon départ de France, je t'ai « écrit une fois de Bastia, deux fois de Malte et une « d'Alexandrie. Depuis cinq jours nous sommes ici, « attendant une occasion pour aller au Caire, car il « n'est pas sûr de remonter le Nil sans escorte. Dans « notre traversée d'Alexandrie, nous avons eu le bon- « heur d'échapper aux Anglais qui étaient dans ces « parages.

« Au moment où tu recevras cette lettre, l'on saura « déjà sans doute en France la défaite de notre escadre « par les Anglais. Nous sommes tous ici dans la plus « grande consternation. Je ne puis te donner aucun « détail, parce que nous ne les connaissons pas en- « core d'une manière positive : ce qu'il y a malheu- « reusement de trop certain, c'est que le superbe vais- « seau *l'Orient* est sauté dans le combat. Placés sur une « éminence qui dominait la mer, nous avons été té- « moins de cet affreux spectacle. Le combat a duré « plus de vingt-quatre heures, les Anglais ont dû « beaucoup souffrir. Nous ignorons encore combien « nous avons perdu de vaisseaux. J'ose espérer que « les bruits sinistres qui se répandent ne seront pas

« confirmés. L'amiral Brueys a été tué, ainsi que Du-
« cheyla, et une foule d'autres braves.

Ce n'est pas dans un premier moment que l'on peut
« porter un jugement sur les causes de ce désastre
« affligeant pour tout bon Français, il faut au contraire
« s'empresser de repousser la calomnie, qui ne respecte
« ni le malheur ni la cendre des morts.

« Quant à moi, j'ajoute, j'observe, et ne crois pas
« qu'il soit sage de prononcer au milieu des passions.
« Nous partons demain pour le Caire; nous serons les
« premiers qui annoncerons cette affligeante nouvelle
« à Bonaparte, qui, je l'espère saura juger sa position
« et supporter avec courage ce premier revers de la
« fortune. J'avoue que je ne suis pas aussi tranquille
« sur l'effet que produira cette nouvelle en France.
« Déjà je vois les ennemis de Bonaparte, de celui des
« Directeurs qui est son ami sortir de leurs retraites
« et agiter contre eux l'opinion publique.

« Les services passés seront oubliés, chacun voudra
« se donner le mérite d'avoir prévu ce qui est arrivé.
« Les partis, les factions mal éteintes se ranimeront
« et produiront encore dans notre malheureuse patrie
« de nouveaux déchirements.

« Quant à moi, ma chère amie, je suis ici, comme
« tu le sais, bien contre mon gré, ma position devient
« chaque jour plus désagréable, puisque séparé de
« mon pays, de tout ce qui m'est cher, je ne prévois pas
« le moment où je pourrai m'en rapprocher, cependant,

« rien ne me fera trahir et l'amitié et mes devoirs.
« Bonaparte éprouve une chance malheureuse, c'est
« pour moi une raison de plus de m'attacher fortement
« à lui et d'unir mon sort au sien.

« Ne crois pas cependant que je devienne jamais
« le partisan d'aucune faction, le passé m'a assez éclairé
« pour me rendre sage, et s'il pouvait, ce que je suis
« bien loin de penser, se présenter un ambitieux qui
« voulût ou donner des fers à sa patrie ou faire tourner
« les armes de ses défenseurs contre la liberté, alors
« on me verrait dans les rangs de ceux qui se présen-
« teraient pour le combattre.

« Tu vois, ma chère bonne, que je sais prendre mon
« parti, mais je te l'avoue bien franchement, je préfé-
« rerais mille fois être avec toi et ta fille, retiré dans
« un coin de terre, loin de toutes les passions, de toutes
« les intrigues, et je t'assure que si j'ai le bonheur de
« retoucher le sol de mon pays, ce sera pour ne le quit-
« ter jamais. Parmi les quarante mille Français qui
« sont ici, il n'y en a pas quatre qui pensent autre-
« ment.

« Rien de plus triste que la vie que nous menons ici.
« Nous manquons de tout. Depuis cinq jours, je n'ai
« pas fermé l'œil, je suis couché sur le carreau : les
« mouches, les punaises, les fourmis, les cousins, tous
« les insectes nous dévorent, et vingt fois chaque jour
« je regrette notre charmante *chaumière*. Je t'en prie,
« ma chère amie, ne t'en défais pas.

« Adieu, ma bonne Thérésia, les larmes inondent « mon papier. Les souvenirs les plus doux de ta bonté, « de notre amour, l'espoir de te retrouver toujours « aimable, toujours fidèle, d'embrasser ma chère fille, « soutiennent seuls l'infortuné

« TALLIEN.

« Fais donner à ma mère de mes nouvelles.

« Dans mon voyage j'ai fait une perte : M. Bella- « voine, le jour de notre départ de Malte, s'est endormi « dans quelque cabaret et nous ne l'avons plus vu. « J'ai prié Regnault de me le renvoyer s'il le retrouvait.

« Minerve est toujours avec moi, il se porte très « bien (1). »

Au premier abord les termes de cette lettre sont de nature à faire illusion sur les sentiments du terroriste et il faut disséquer l'épître pour en apprécier le vrai sens.

Tallien tient du félin. Il n'a pas une apparence cruelle et violente. La première fois qu'elle le voit à *la Chaumière*, après lui avoir écrit quelque temps auparavant des lettres de louanges à propos du renversement de Robespierre, Mme de Chastenay trouve en lui, un personnage *doux* et qui paraît *bon*. Tallien s'excuse de ne pouvoir lui rendre le service qu'elle demande, et qui ne dépend pas de lui; il se met à sa disposition pour la

(1) RENÉ PINCEBOURDE : *Correspondance intime de l'armée d'Egypte.*

conseiller à l'occasion... c'est bien l'attitude et le langage d'un fourbe en présence d'une jeune fille attrayante qui s'est enthousiasmée pour les qualités qu'elle lui prête.

Quand on connaît le rôle joué par l'organisateur des massacres de septembre, par le terroriste de Tours, de Bordeaux, et l'assassin des fusillés de Vannes, des décapités d'Auray, quand on l'a entendu à la Convention hurler en demandant des têtes, ces doucereuses façons « au repos » n'illusionnent plus sur sa réelle nature.

Pour comprendre et pour bien apprécier la lettre datée de Rosette il ne faut donc pas se laisser impressionner par les patelinages du début et de la fin de l'épître.

Les « ma chère bonne » les « ma bonne Thérésia » sont pure comédie à laquelle Mme Tallien ne se trompait certainement pas. Ces formules n'étaient sans doute employées qu'en vue d'une communication de la lettre à d'autres personnes.

Tout marque, en effet, que cette lettre est écrite pour être montrée. Mais à qui? Une seule phrase suffit pour le révéler : celle où Tallien dit à propos de l'anéantissement de la flotte française par Nelson :

« *J'avoue que je ne suis pas aussi tranquille sur l'effet* « *que produira cette nouvelle en France. Déjà je vois les* « *ennemis de Bonaparte, de celui des Directeurs qui est* « *son ami* (Barras) *sortir de leurs retraites et agiter*

« *contre eux* (Bonaparte et Barras) *l'opinion publique.* »

Quelle révélation que cette phrase !

Pourquoi Tallien feint-il cette inquiétude? Parce qu'il sait que l'expédition d'Egypte a été préparée et engagée par Bonaparte et Barras en dehors des deux Conseils (Conseil des anciens et Conseil des Cinq-Cents).

A la faveur de sa prétendue mission de savant, le terroriste a-t-il donc été envoyé en Egypte comme espion secret de Barras?... ou prend-il ce rôle pour déployer un zèle dont il espère qu'on lui tiendra compte?

Dans l'un ou l'autre cas, la lettre étant écrite pour être montrée à Barras, ce but donne l'explication des aménités affectueuses du mari trompé. Il fait l'ignorant, il feint d'aimer sa femme, de croire en sa fidélité, en son amour, de souhaiter vivre avec elle et sa fille en une modeste retraite, loin des intrigues, parce que c'est la seule attitude qui lui est permise dans une telle épître. S'il ne simulait pas l'aveuglement, il serait trop abject.

Il se plaint, il dit que parmi les 40.000 Français jetés en Egypte il n'y en a pas 4 qui ne voudraient comme lui n'y avoir jamais été. N'est-ce pas faire au profit de Barras la plus violente critique de l'entreprise de Bonaparte? N'est-ce pas démentir avec une fourberie de Tartufe ce qu'il a écrit précédemment : « *Bonaparte* « *éprouve une chance malheureuse, c'est pour moi une* « *raison de plus de m'attacher plus fortement à lui et* « *d'unir mon sort au sien* »?

Cette protestation est là pour le cas où la lettre saisie, serait communiquée à Bonaparte, mais, dès le paragraphe suivant, le fourbe dit entre les lignes à Barras : « je viens de protester de mon attachement à Bonaparte mais sachez que je surveille ce factieux, comptez sur mes rapports ».

Cette phrase qui jaillit « entre les lignes » enlève toute son allure purement philosophique au « *quant à moi, j'ajoute* (*lapsus calami* ce mot est évidemment là pour j'écoute) *j'observe et ne crois pas qu'il soit sage de prononcer au milieu des passions* », elle précise son vrai sens qui est « j'ai commencé mon espionnage mais je n'ai pas encore de communication importante à faire ».

Mais tout cela s'enveloppe sous une apparence de sentimentalité destinée à tromper les lecteurs bénévoles capables de croire à la persistance de l'amour du Septembriseur pour la merveilleuse courtisane reine du Directoire. « *Adieu, ma bonne Thérésia, les larmes* « *inondent mon papier.* » Ne voit-on pas le terroriste aspergeant sa feuille de gouttes d'eau de mer?

Et en post-scriptum : « *Fais donner à ma mère de mes nouvelles.* » Excellent fils ! pourquoi n'écrit-il pas à cette chère mère?

Si Tallien se rendit en Egypte pour espionner Bonaparte il fut déçu dans son espoir, car le mauvais accueil qu'il avait reçu de Kléber et de son entourage dès son arrivée fut encore accentué par le général en chef. Il

était trop italien d'origine pour ne pas flairer dans cette hyène révolutionnaire un traître et s'aviser de lui livrer la moindre chose.

Cantonné dans un poste sans importance, surveillé de très près, mené rondement, le terroriste trembla et se tint coi. Il ne surprit rien, il ne fit aucun rapport utile et le futur empereur n'eut pas à souffrir de sa présence... mais il lui voua une mésestime qui ne tarda pas à se « corser » des griefs qu'il imputa, non sans raison, à la belle Tallien au sujet de la conduite de Joséphine à Paris pendant son absence.

***

Tallien expédié en Egypte, auprès de Bonaparte, Joséphine et Thérésia, libres de toutes entraves, vont s'amuser follement.

La lettre datée de Rosette, dans laquelle l'ex-terroriste prie sa femme de ne pas se défaire de *la Chaumière,* suggère que déjà la favorite de Barras n'habite plus cette « petite maison » trop éloignée du Luxembourg où ses « fonctions » l'appellent tous les jours et où l'on réunit difficilement des amis pendant l'hiver.

Sa nouvelle résidence est rue de la Victoire — à deux pas de celle de Joséphine.

Nous savons d'autre part, que l'ancien nom de cette rue, Chantereine, n'a été changé qu'après le retour de Bonaparte à Paris, à la fin de 1797. L'abandon de *la*

Chaumière pour la rue de la Victoire n'aurait donc pu s'effectuer, au plus tôt, qu'au début de l'hiver de 1797-1798, c'est-à-dire au commencement de l'an VI.

Mais alors (octobre-novembre 1797) Bonaparte n'est pas revenu à Paris. Il est encore le 17 novembre à Milan, qu'il va quitter pour se rendre à Radstadt avec Marmont (1), et Thérésia, mère pour la troisième fois, approche du terme de sa grossesse. C'est un mauvais moment pour déménager et s'installer. Nous savons aussi qu'elle n'aime pas à « tambouriner » ses accouchements. Ces diverses considérations portent à penser qu'elle dut attendre sa délivrance dans la maison de l'allée des Veuves.

Suivant les documents officiels, reproduits par Ch. Nauroy, la naissance de ce troisième enfant de Thérésia eut lieu le 30 frimaire de l'an VI (20 décembre 1797) (2).

Tallien fut obligé d'accepter la paternité légale de ce deuxième enfant (le troisième de Thérésia), mais on pense qu'il était plutôt de Barras — ou de tout autre que du terroriste.

(1) *Mémoires du duc de Raguse*, livre II, p. 307.

(2) La publication de Nauroy traduit la date républicaine par : 18 juin 1798 (!) et Turquan, dans *La citoyenne Tallien*, corrige en disant : 20 décembre 1798 (!!). Dans les deux ouvrages l'erreur d'une année paraît évidente car la naissance dont il s'agit n'est pas en désaccord avec les événements en 1797, tandis qu'elle s'encadrerait mal dans ceux de 1798.

Ce témoignage de l'inconduite de la belle Tallien meurt du reste en naissant.

Peu de semaines après cet « accident » presque négligeable, Thérésia reprend son existence brillante, recommence la fête perpétuelle, élément de son bonheur, et transporte, en janvier ou février 1798, son domicile rue de la Victoire, près de celui de Joséphine; telle est du moins l'hypothèse la plus vraisemblable à faire, faute de dates précises à l'égard du déplacement dont il s'agit.

Dans ce nouveau séjour, la favorite de Barras reçoit beaucoup : Ouvrard dit qu'elle rassemble dans ses salons « les hommes influents » dans le Gouvernement, les généraux, les artistes, les hommes de finance... Ces derniers ne lui sont-ils pas indispensables pour le trafic d'opérations véreuses qui alimente son luxe (1)?

(1) « Mme Tallien réunit chez elle des hommes influents « dans le Gouvernement : les généraux, les artistes, les « hommes de finance. Les discussions de la tribune se repro- « duisaient souvent dans des conversations animées. Le parti « thermidorien luttait contre les derniers efforts du parti « montagnard, toutes ses combinaisons tendaient à conserver « un pouvoir qu'il avait acquis au prix de tant de dangers : « les passions, les caractères, les ambitions, les intérêts se « montraient à découvert dans ces entretiens, où l'on ne se « croyait point obligé à la réserve qu'exigeait l'assemblée publi- « que. Tallien régnait sans s'apercevoir que le général Barras « dominait cette société, placé très haut dans l'opinion par « la part qu'il avait prise au 9 thermidor, sa modération le « rendait suspect aux partisans fougueux du régime révolu- « tionnaire, tandis que les amis de la Liberté croyaient devoir « se mettre en garde contre son ambition. Là se trouvaient

Fouille-t-on les ouvrages des mémorialistes et les correspondances du temps, les uns disent que le « Directeur-Roy » subvient aux dépenses de la reine en détournant les fonds de l'Etat; d'autres, peut-être mieux informés, rapportent que Barras intéresse sa maîtresse dans les marchés de toutes sortes qu'il favorise. Ceux-ci montrent la belle Tallien attirant chez elle une foule d'invités où elle pêche les personnages industrieux, comme Ouvrard, qu'elle introduit ensuite, soit au Luxembourg, soit à Gros-Bois, où Barras les « utilise », en réservant à la séduisante amorce de ces huîtres

« le général Hoche, dont l'âme ardente, dont l'indomptable « courage se peignait sur une physionomie expressive. « Mme de Beauharnais faisait l'ornement de ces cercles par « la douceur de son caractère et les grâces de son esprit. « C'est là que la fortune qui lui réservait de si hautes desti- « nées lui fit connaître Bonaparte, alors simple chef de « brigade d'artillerie, qui déjà, dans le moment où sa froide « réserve l'abandonnait, laissait percer la profondeur de ses « desseins et l'ardente ambition qui remplissait son âme. Ce « fut quelque temps avant le 13 vendémiaire que Bonaparte « fut présenté chez Mme Tallien. Il était peut-être de tous « ceux qu'elle recevait, le moins en évidence et le moins « favorisé de la fortune. J'étais loin alors de prévoir qu'il « tiendrait un jour dans ses mains la destinée du monde. Les « affaires politiques étaient l'élément habituel des conversa- « tions, mais elles ne les remplissaient pas exclusivement. Sou- « vent, au milieu des discussions les plus animées, il se formait « dans le salon de petits comités, où l'on oubliait dans des « entretiens frivoles les graves intérêts dont on était trop « souvent occupé. Bonaparte s'y mêlait rarement, mais lorsqu'il « y prenait part c'était avec une sorte d'abandon, il montrait « alors une gaîté pleine de vivacité et de saillies. » (OUVRARD, *Mémoires*.)

perlières ou de ces requins la commission proportionnelle méritée. Du Luxembourg, n'amène-t-elle pas aussi rue de la Victoire les « caprices » qu'elle s'offre et surtout les enivrés de ses charmes, qui tiennent à vider leur bourse entre ses belles mains pour la convaincre de leur admiration?

Pour toutes ces opérations agréables — et nécessaires — la résidence de la rue de la Victoire est un complément indispensable du Palais des Directeurs, jusqu'au moment où le vicomte provençal, roi des truands révolutionnaires, empereur des coups d'Etat de la canaille, étant inquiet des inextinguibles censures provoquées par les tripotages compromettants de sa belle, imagine de la mettre à la charge d'Ouvrard.

La date exacte de ce honteux marché, que nous avons expliqué précédemment n'est pas déterminée. Larévellière-Lépeaux, qui dit comment son effronté collègue le racontait en s'approuvant par une hilarité cynique, fait de Gros-Bois le théâtre de cette transaction marécageuse (1).

Une grande partie de chasse, à laquelle est invitée Ouvrard, donne au « transfert » de la belle Tallien la publicité qu'il faut pour dégager Barras en liant le le millionnaire-fournisseur et le soir, pour qu'à Paris même nul n'en ignore, l'ex-favorite directoriale est tenue de s'afficher à l'Opéra dans la loge du financier,

(1) Larevellière-Lépeaux : *Mémoires*.

d'y arriver avec lui, dans sa voiture, et d'y montrer sans doute une familiarité significative dans sa tenue auprès de ce nouveau protecteur atitré.

Or, Gros-Bois — cet admirable domaine d'une valeur de trois millions soumissionné par le Directeur pour la somme infime de 300.000 livres (était-ce en assignats ?!), l'Opéra, la chasse, sont un trio de facteurs qui placent en septembre ou octobre le marché dans lequel Barras est « fournisseur », Ouvrard « tenancier » et Thérésia la « blanche » marchandise négociée.

D'autre part, une déclaration autographe de cotes d'impositions signée Thérésia Cabarrus-Tallien (qui figurait dans le catalogue de Charavay avant 1867), atteste qu'elle habitait, le 21 fructidor de l'an VII (8 août 1799), rue de Babylone.

Mais cette date implique une possession assez antérieure, attendu qu'il fallut un certain temps pour établir légalement la propriété de la maison dont il s'agit et la cote des impositions que cette propriété entraînait. La belle Tallien possédait donc l'Hôtel de la rue de Babylone depuis quelques mois déjà lorsqu'elle fit la déclaration autographe précitée, et cela reporte forcément la cession de la favorite du Directeur au financier à l'automne de 1798.

Ainsi, la femme du terroriste exilé en Egypte ne fit qu'un très court séjour rue de la Victoire et l'on s'explique, par la brièveté de cette résidence, qu'elle soit peu connue.

En disant qu'*après son second divorce* elle quitta *la Chaumière* pour aller habiter sa maison de la rue de Babylone, n° 685, *qu'elle tenait de la libéralité de Barras*, on a fait une grosse erreur.

Le second divorce de Thérésia eut lieu, en effet, en 1802 (avril). Or, à cette date Thérésia, dans l'Hôtel de la rue de Babylone, avait eu déjà deux enfants : une fille le 1er février 1800, un garçon le 19 avril 1801, et elle était enceinte d'une troisième fille (6e enfant, en comptant la mort-née) dont elle accoucha le 25 mai 1802 (1).

En ce qui concerne la possession de l'immeuble de la rue de Babylone, la déclaration de la cote d'imposition est un document indiscutable : Cet hôtel appartenait à la fin de 1798, ou au plus tard dès le commencement de 1799, à la belle Tallien.

Mais voici bien autre chose : Dans son étude sur *Les modes et les usages du temps de Marie-Antoinette* (t. II p. 210), le comte de Reiset nous dit que sous le Directoire Mme Tallien habitait 21 rue de la Chaussée-d'Antin, en face de la maison où mourut Mirabeau.

Frédérick Lock, dans son *Guide alphabétique des rues et monuments de Paris* (1855), à la page 211 de ce guide, écrit que Thérésia, en 1800, logeait rue Laffitte n° 1, dans la maison qu'habitait Cérutti, et qui, démolie

(1) G. Lenôtre : *Vieilles Maisons, vieux Papiers*, t. I, pp. 234-235, et Ch. Nauroy : *Le Curieux*, ont publié ces dates précises,

plus tard, fut remplacée par la « Maison Dorée » (1).

Dans *Le Curieux* Ch. Nauroy signale qu'elle habita un instant, vers la même époque, rue de Varennes, dans une maison détruite lors du percement de la rue Mademoiselle, aujourd'hui rue de Vanneau. Et, chose plus curieuse, il ajoute :

« Barras lui donna un grand terrain qui comprenait « un quadrilatère formé par la rue de Babylone, la « rue Vanneau, la rue de Varennes et la rue Barbet-de-« Jouy, que coupe aujourd'hui la rue de Chanalailles. »

Enfin, G. Lenôtre, qui s'est renseigné lui-même auprès de M. le marquis de Chanalailles et qui a visité l'immeuble, encore debout, confirme l'exactitude de cette « situation » sans préciser si la « petite maison », — bâtie au XVIIIe siècle pour un marquis de Barbançon, vendue comme bien national, puis mise en loterie, gagnée par une vieille fille et revendue par elle peu après — fut donnée à Mme Tallien par Barras ou par Ouvrard.

Si le témoignage de la princesse de Chimay doit être mis en doute chaque fois qu'elle raconte à son avantage, il faut admettre, en revanche, qu'elle ne ment peut-être point quand elle rapporte des faits dont elle eut connaissance mieux que personne et qui ne sont pas de nature à la discréditer ou à la faire valoir.

(1) La Maison Dorée était à l'angle du boulevard des Italiens et de la rue Laffitte.

La Promenade de Longchamps

Tel est le cas de la donation de l'Hôtel. Que Thérésia l'ait tenu de la libéralité de Barras ou de celle d'Ouvrard, c'est un cadeau d'amant à maîtresse, c'est une sorte de paiement de ses faveurs galantes accordées. On peut donc la croire lorsqu'elle dit qu'elle tient ce cadeau princier d'Ouvrard. Or, c'est elle-même qui dicte la gracieuse anecdote de ce don. Mais il va sans dire qu'elle décore l'offrande de motifs « décents ».

Elle pose en principe qu'Ouvrard lui devait sa fortune, par ses amis et ses conseils, pour réduire le cadeau à la proportion d'un très petit témoignage de reconnaissance (1).

Rue de la Victoire, elle n'a plus l'agrément des ombrages de *la Chaumière* et s'en plaint. Lors, Ouvrard, souriant galamment à la vue des fenêtres garnies de fleurs qu'elle lui montre comme un insuffisant rappel des beaux jardins de l'allée des Veuves, l'invite à le suivre pour visiter un jardin qui n'est pas babylonien par son élévation au-dessus du sol, mais qui se trouve rue de Babylone.

Il lui fait parcourir la « petite maison » du ci-devant

(1) Ouvrard possédait force millions avant de connaître Mme Tallien. Ses affaires étaient considérables, Thérésia fait donc un mensonge grotesque en disant qu'il lui doit sa fortune. Les fournitures qu'il obtint avec l'appui et la complicité de Barras, ajoutèrent quelques millions de plus à ceux qu'il possédait déjà, mais Bonaparte peu après, se chargea de vider sa caisse par des découverts obligatoires de plus de soixante millions, qui ne lui furent pas remboursés.

marquis de Barbançon, admirer son « parc », et lorsqu'elle s'est extasiée sur cette merveille, il lui présente une « *petite* clef d'*or*, un bijou » le Sésame de cet Eden en lui disant qu'il est à elle.

« Adieu, madame ! Vous êtes chez vous. Vos gens « vous ont suivie, vous n'avez qu'à parler pour être « obéie. Voilà comment je m'acquitte de mes dettes. »

« Mme Tallien se demanda si elle lisait un conte de « fées (1). »

Il est inutile de nous demander si nous lisons là un roman-feuilleton de 1830; c'est évident.

Lenôtre décrit d'une façon charmante la belle résidence offerte par Ouvrard à Mme Tallien :

« Le domaine où s'installa Mme Tallien avait sa porte « charretière presque en face de la caserne de Babylone; « quand cette porte s'ouvrait, le regard plongeait dans « les profondeurs ombreuses d'un admirable parc : « vastes prairies semées de bouquets d'arbres, enca- « drées de futaies solennelles, derrière lesquelles on « devinait la façade blanche, les dômes d'ardoise et « les frontons triangulaires d'un petit palais, élevé « d'un rez-de-chaussée, sans étage, isolé au milieu des « pelouses. Le domaine semblait sans limites, d'autres « parcs, — ceux des hôtels de Biron, de Rohan, de Ma- « tignon — l'encadrant de leurs ombrages et de longues « prairies le prolongeaient jusqu'à la rue de Varenne.

(1) *Notre-Dame de Thermidor.*

« Cette belle demeure avait son histoire, bâtie au « XVIIIe siècle par un marquis de Barbançon qui en « avait fait sa « petite maison », elle avait été vendue « lors de la Révolution, comme bien national, puis « passée en loterie et gagnée par une vieille fille qui « n'avait jamais eu la curiosité de la venir visiter et « qui la mit en vente : c'est ainsi que l'hôtel devint la « propriété de Thérésia Cabarrus. (1)

« Il n'a pas, d'ailleurs, été démoli, comme le suppose « un historien de Mme Tallien : l'ancienne « petite « maison » du marquis de Barbançon existe encore, « son grand parc, il est vrai, a disparu; sanglée entre « des rues modernes, entourée d'immeubles de rap- « port dont les cent yeux plongent indiscrètement dans « le bout de jardin qui seul subsiste des futaies d'au- « trefois, elle est toujours là, cachée sous un bouquet « de marronniers, dont l'ombre verte caresse ses « façades blanches, ses piliers cannelés, ses frontons « encadrant des Minerves étonnées, c'est une sorte de « Trianon aimable, un peu triste, un peu boudeur, « comme s'il gardait rancune au quartier d'avoir usurpé « les vastes pelouses parmi lesquelles il a trôné. Sur « l'un des portiques on lit : Hôtel de Chanaleilles : « c'est le nom des propriétaires qui l'occupent depuis « 1840 et la rue voisine en a tiré son nom. Cette jolie

(1) Archives de l'administration des Domaines et renseignements fournis par M. le marquis de Chanaleilles, propriétaire actuel de l'hôtel.

« retraite est demeurée ce qu'elle était au commence-
« ment du siècle, les parquets même en sont si beaux
« que Visconti rêvait d'en doter le nouveau Louvre (1) ».

***

A la fin de 1798, et pendant la majeure partie de 1799, Thérésia, sirène provocante, nage dans un océan de joies. Elle est royalement pourvue : Hôtel à la ville, maison champêtre au bout du Cours-la-Reine... si les autres domiciles qu'on lui prête ne sont pas chimériques, on peut supposer qu'elle ajoute à ces deux résidences officielles un pied-à-terre moins connu sur la rive droite : dans la maison de la rue Laffitte ou dans celle de la rue de la Chaussée-d'Antin, et une retraite absolument privée rue de Varennes (mais ces trois derniers logements sont fort incertains). Chevaux, voitures, nombreux personnel domestique, table exquise, toilettes et bijoux à profusion, rien ne lui manque.

Une ombre voile ce tableau pourtant : on sait qu'elle appartient à Ouvrard. Bah ! n'appartenait-elle point à Barras auparavant? Ouvrard n'est pas « vicomte provençal », mais il est infiniment plus fin, plus délicat, plus gentilhomme que le « Directeur à l'ail ». S'il est moins bel homme, sa discrétion et sa fortune énorme, dont il use largement, sont des compensations...

(1) *Paris révolutionnaire*, t. I, pp. 231-233.

Non ! Ouvrard n'est qu'un homme d'affaires, un manieur d'argent, tandis que Barras est *quasi-roi*. Voilà ce que pense Mme Tallien.

Elle ne pressent pas plus la chute imminente de ce drôle que son excellente amie Joséphine ne pressent le Consulat et l'Empire.

L'une et l'autre paraissent aveugles à l'égard de la lassitude et du dégoût du régime républicain, de l'unanimité des réprobations françaises, qui vont mettre en quelque sorte, le pays dans la main de Bonaparte.

Tous les événements politiques français et étrangers leur sont restés comme inconnus. Le Gouvernement s'est balancé de la monarchie au terrorisme et du terrorisme à la monarchie à leur insu.

Elle savent évidemment que Sieyès — l'ex-abbé — Roger Ducos, Gohier et le général Moulins ont remplacé au Directoire Treilhard, Rewbell, Larevellière-Lépeaux et Merlin deDouai, le 30 prairial an VI (18 juin 1798). Qu'importe ! puisque Barras reste. N'a-t-il pas dit que s'il avait été à la place de Louis XVI il régnerait encore ? « Dites-leur de venir », à ses compétiteurs, il ne les craint pas, il tient la place et n'en sortira point.

Connaissent-elles la loi de Conscription du 5 septembre 1798 ? Certes oui ! puisqu'elle a vidé les salons en expédiant tous les hommes jeunes aux armées. Il n'y a plus de danseurs légers,... il n'y a plus de peaux douces et de mentons imberbes,... l'égoïsme et la perver-

sité des hommes mûrs est monotone — c'est ennuyeux ! Ne les interrogez pas sur autre chose.

Ne font-elles donc rien? Quelle erreur ! Elles sont extrêmement occupées, au contraire ! Elles sont surmenées !... Elles s'amusent : c'est exténuant.

En outre, elles ont eu à travailler. — Pas possible ! — Si fait : la belle Tallien a organisé son nouveau train de maison rue de Babylone. — Bien, mais Joséphine? — La générale Bonaparte?... elle a fait des dettes, c'est très absorbant ! — Des dettes?... — Oui : un million deux cent mille francs de dettes environ : c'est un chiffre pesant ! — Certes ! — elle doit les deux tiers des biens nationaux dont elle a fait l'acquisition pour un million cent quatre-vingt-quinze mille francs dans le département de la Dyle, elle a fait l'acquisition du domaine de la Malmaison — une merveille ! pour rien : 225.000 francs et 37.516 francs de meubles et garnitures diverses, sans compter les 9.111 francs d'enregistrement, soit, au total environ 272.000 francs. Pourtant, le frère de son mari, Joseph, lui sert une pension de 40.000 livres; l'argent file avec une rapidité vraiment désolante !

***

Pendant ce temps-là, Nelson brûle la flotte française jusqu'au dernier vaisseau. Bonaparte est devant Rosette environné de généraux et d'officiers qui grognent

parce qu'ils manquent de pain. Le Gouvernement de la Porte soulève les Musulmans contre les conquérants de l'Egypte et force le général en chef à jeter une partie de son armée en Syrie (février 1799) où elle se décime à Saint-Jean-d'Acre et se pestifère à Jaffa.

Mais ces maux ne suffisent point : des indiscrétions intéressées apprennent à Bonaparte que Joséphine, à Paris, lui donne des intermédiaires matrimoniaux !

Il faut tout subir, contenir, cacher, dominer... jusqu'au jour où les informations qu'il reçoit de Joseph et de Lucien, ses frères, ou par la voie anglaise, le décident à quitter brusquement et presque clandestinement la terre pharaonique pour aller remplacer le Gouvernement républicain, totalement pourri (1), par sa dictature Consulaire depuis longtemps prête.

(1) Le chancelier Pasquier donne à entendre qu'à cette époque Barras était plus qu'usé politiquement et dut vendre son abdication à Bonaparte qui revenait assez enrichi pour le payer au besoin :

« L'indécision de Barras ou plutôt l'adresse de Bonaparte à « faire naître et entretenir cette indécision le débarrassèrent « d'un homme qui aurait prétendu au premier rang, et qui « était tellement avili que toute association avec lui devenait « compromettante. Barras put garder l'argent qu'il avait pris « et, peut-être, lui en fut-il encore donné. Il eut la rare « chance de mener une vie paisible et obscure, succédant à « la plus haute situation, et il a trouvé apparemment dans « ces jouissances un dédommagement au pouvoir qu'il a « perdu. C'est ainsi que cet homme a traversé le gouverne- « ment consulaire et le gouvernement impérial qui l'a rendu « au gouvernement royal tel qu'il l'avait reçu. » (Mémoires du chancelier Pasquier, p. 142.)

Il revient donc en hâte et débarque le 9 octobre 1799 à Fréjus où, presque immédiatement, tandis qu'il traverse la France, acclamé tout haut comme un libérateur des armées étrangères et tout bas comme le remplaçant désigné des bandits du Gouvernement Directorial — on lui conte, sans lui faire grâce d'un détail, les scandales de la conduite de sa femme pendant son absence.

Tous les membres de sa famille, hostiles à Joséphine, sont néanmoins d'avis qu'un éclat à ce moment, si critique pour sa fortune, serait désastreux et le supplient d'ajourner sa juste vengeance. Tardives et vaines prières. Bonaparte a été trop excité par les rapports, les preuves qui lui ont été données : la cause de sa femme est jugée. Rien ne l'empêchera de divorcer.

Tandis qu'avertie, l'infidèle court, affolée, à sa rencontre pour se disculper ou le fléchir... et, suivant une mauvaise direction ne le rejoint pas, il prend à Paris toutes les mesures pour l'écarter à son retour, réaliser *de fait*, en attendant la forme légale, la séparation irrévocablement résolue.

Lorsque Joséphine, épuisée de sa course anxieuse, plus éperdue que jamais, revient à l'Hôtel Chantereine, c'est devant une porte obstinément close qu'elle prie, se lamente et pleure, qu'elle fait supplier par ses enfants jour et nuit, sans quitter ce seuil inflexible pour prendre la moindre nourriture.

F. Masson a dépeint avec un rare bonheur cette

lutte passionnée (1) dans laquelle les désespoirs sincères de la folle épouse triomphèrent enfin des ressentiments si légitimes du conquérant sottement trahi.

Il ne décrit pas les douleurs, les révoltes, les souffrances, puis les indignations, les calculs succédant aux colères et les rages dominant les calculs, les regrets, les justes alarmes et les pitiés qui bouleversèrent Bonaparte pendant cette interminable bataille, où les combattants se mettaient en lambeaux sans se voir et se toucher, mais on les conçoit plus nettement que s'il les exposait lorsqu'il montre Bonaparte ouvrant brusquement sa porte et paraissant enfin le visage ravagé, les yeux pleins de larmes, mais les bras tendus dans le geste d'appel du pardon.

C'est une des plus belles pages du barde-historien de Bonaparte, sa véracité s'impose parce qu'elle est profondément humaine, elle montre chez l'ambitieux conquérant, condamnable à tant d'autres points de vue, une âme dans laquelle un égotisme outré n'a pas enfanté l'égoïsme immonde. Cela excuse bien des choses.

(1) *Napoléon et les femmes.*

VI

La chute de la belle Tallien ; Ses relations avec Joséphine sont rompues. 330-340. — Les trois enfants d'Ouvrard ; Le retour de Tallien a Londres puis a Paris. 341-346. — Le divorce de Tallien et ses « chantages » ; La rentrée en France du chevalier de Fontenay. 346-352. — Le bal de Marescalchi ; La ruine d'Ouvrard ; Les réceptions de Thérésia Cabarrus a l'hotel de la rue de Babylone avant son troisième mariage. 352-358. —Tallien gratifié du consulat d'Alicante ; Détournement de documents concernant l'histoire de la belle Tallien. 358-364. — Les entrevues de Bonaparte et de Thérésia sous le Consulat; Le bal masqué des Tuileries sous l'Empire; Le mariage de Thérésia Cabarrus avec le comte de Caraman. 364-372. — L'acte de mariage de Mme de Cabarrus-Caraman ; La mort du prince de Chimay ; Voyage en Italie ; La réception officielle de Thérésia par le roi d'Etrurie au palais Pitti a Florence et par Joseph Bonaparte roi de Sicile a Naples ;

ENTREVUES NOCTURNES DE JOSÉPHINE ET DE THÉRÉSIA A LA MALMAISON ; OPPOSITION FORMELLE DE NAPOLÉON A CES ENTREVUES. 372-380. — RETOUR DE TALLIEN A PARIS, SA MISÈRE, LES SECOURS QU'IL REÇOIT, SA RÉSIDENCE EN L'ALLÉE DES VEUVES 381-385. — LE PREMIER ENFANT DE Mme DE CABARRUS-CARAMAN-CHIMAY; LE DIVORCE DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE ; THÉRÉSIA CHEZ CAMBACÉRÈS ; NAISSANCE DU SECOND ENFANT CABARRUS-CARAMAN ; L'AVENTURE DE L'EXPOSITION DU LOUVRE. 386-393.

(1800-1814.)

Bonaparte a pardonné et son pardon, nous dit F. Masson (1), ne comporte pas de réticences. C'est une absolution complète; il ne fera jamais allusion à un passé comme aboli. Mais l'indulgence du mari généreux ne saurait pourtant permettre le retour des fautes commises par d'imprudentes faiblesses.

Bonaparte attribue, avec raison, une grande partie des mauvaises actions de Joséphine à l'influence de son pernicieux entourage. Le Directoire, Barras et sa cour, Tallien, la belle Thérésia, ont en effet une grande part de responsabilité dans les infidélités, les dépenses

(1) *Napoléon et les femmes.*

folles, les actes et les propos compromettants de l'écervelée créole.

Le mépris du premier Consul pour Tallien s'aggrave d'une animosité voisine de la haine, parce qu'il a bien vu dans ce féroce faquin la lâcheté mère de la traîtrise et de la cruauté.

Dès l'an II, il a parfaitement compris qu'au 9 thermidor Tallien n'a pas été un instigateur mais un instrument, hardi en apparence, par excès d'épouvante, et qu'il n'avait point le souci d'abattre un tyran sauvage mais seulement d'échapper à sa guillotine en la retournant contre lui.

En contribuant à renverser Robespierre, Tallien a retardé la chute du régime républicain pour le faire durer à son profit; Bonaparte le sait et tient cet acte pour un crime plus grand que ceux du dictateur abattu.

Il sait, surtout depuis ses conquêtes en Italie, que le Septembriseur a fait des efforts soutenus pour favoriser une restauration monarchique dont le succès aurait été la ruine irrémédiable de ses visées ambitieuses, depuis que le 13 vendémiaire il a entrevu très nettement la possibilité de remplacer la République des bandits révolutionnaires par une dictature républicaine militaire... et césarienne.

Son inimitié à l'égard de Tallien a donc des motifs puissants, irréductibles; aussi, malgré son immense indulgence pour les voleurs et les assassins politiques, ne le favorisera-t-il jamais. Talleyrand et Fouché,

qu'il méprise mais dont il reconnaît les mérites, seront comblés de titres et de biens, tandis qu'il n'accordera plus tard qu'à regret, sur leurs sollicitations pressantes, le médiocre consulat d'Alicante qu'ils réclameront pour l'ancien régicide.

Quant à Mme Tallien, il ne la hait point, quoiqu'elle ait entraîné Joséphine à le déshonorer de la façon la plus indigne et la plus stupide, parce qu'il l'a jugée avec une exactitude et une impartialité remarquable : elle est trop nulle pour valoir une vindicte quelconque

Plus tard, se rappelant sans doute qu'elle lui prêta son beau corps et qu'elle eut pour lui de banales obligeances, il la reverra et lui parlera sans colère, sans ressentiment. Mais il ne commettra pas la maladresse de l'admettre dans son entourage, ou de lui permettre d'exploiter son indulgence en la lui manifestant publiquement.

Pour Joséphine : rémission totale, absolue, de toutes fautes; mais rupture non moins totale, non moins absolue avec tout le passé. Interdiction formelle de revoir ses déplorables et compromettantes amies.

Quant aux dettes de l'imprudente?... misères ! il rapporte assez de butin pour n'y attacher aucune importance. La vieille terre d'Égypte lui a fourni des ressources inimaginables, puisqu'il paye sans sourciller les biens nationaux achetés 1.195.000 francs, les 272.000 du domaine de la Malmaison, les douze cent mille francs de créances de Joséphine... sans compter

ce que l'on ignore et qu'il n'a pas fait connaître parce que le début du Consulat l'obligeait encore à garder des dehors sans éclat.

C'est alors que l'apothéose de la belle Tallien se transforme soudain en un écroulement piteux.

Son roi de truandaille a disparu, trop heureux d'emporter dans sa fuite nauséabonde quelques dépouilles assurant une riche existence.

Joséphine l'abandonne avec epouvante. Bonaparte la repousse poliment mais inflexiblement... Elle retombe lourdement sur Ouvrard, le fournisseur, qui n'est pas un protecteur de nature à la faire rentrer en grâce auprès de l'ennemi des fournisseurs.

Plus de triomphes de beauté, de luxe, d'élégance... et d'impudeur. Comme elle, toutes les licencieuses du Directoire, sont mises à l'index.

Turquan suppose que Mme Bonaparte la revit en cachette, soit à la Malmaison soit dans l'appartement qu'elle avait loué au coin de la rue Laffitte et des boulevards en 1800 (1).

Mais il s'inspire en cela des racontars de Sophie Gay (2) et d'une lettre que Napoléon envoyait à Joséphine de Berlin en 1806 :

« Mon amie, j'ai reçu ta lettre... Je te défends de

(1) *La citoyenne Tallien* p. 285. Il s'agit du logis mentionné précédemment par Ch. Nauroy, d'après Frédéric Lock (*Guide alphabétique des rues et monuments de Paris* (1855).

(2) Sophie Gay : *Salons célèbres*.

« voir Mme Tallien, sous quelque prétexte que ce soit.
« Je n'admettrai aucune excuse. Si tu tiens à mon
« estime et si tu veux me plaire, ne transgresse jamais
« le présent ordre. Elle doit venir dans tes apparte-
« ments, y venir de nuit, défends à tes portiers de la
« laisser entrer. Un misérable l'a épousée avec huit
« bâtards. Je la méprise elle-même plus qu'avant.
« Elle était une fille aimable, elle est devenue une
« femme d'horreur et infâme. Je serai à Malmaison
« bientôt, je t'en préviens pour qu'il n'y ait pas d'amou-
« reux la nuit. Je serais fâché de les déranger (1)... »

Au moment où l'Empereur renouvelait ainsi à Joséphine sa défense formelle de frayer avec Thérésia, elle était très explicable. Six années se sont écoulées et tant d'événements considérables se sont produits que la légère impératrice peut croire les défiances et les répulsions de Napoléon très atténuées, si non effacées.

A la Malmaison elle se risque alors à recevoir son ancienne amie Thérésia mais il faut bien noter que celle-ci n'est plus la belle Tallien puisqu'elle a divorcé en 1802, qu'elle n'est même plus Mme Ouvrard en second. Depuis le 15 thermidor de l'an XIII (3 août 1805) elle est mariée légalement au comte de Caraman et cette situation sociale régulière, l'honorabilité de son mari, la sagesse de sa vie intime complètement transformée, expliquent en même temps qu'elles excusent la déso-

(1) *La citoyenne Tallien*, pp. 285-286.

béissance de l'impératrice aux anciennes interdictions de Bonaparte.

Mais il serait peu sensé d'admettre qu'au lendemain du jour où ses compromissions avec la cour de Barras ont failli la faire balayer de l'Hôtel Chantereine avec une sévérité si justifiée, Joséphine aurait eu la folie de revoir en cachette la concubine d'Ouvrard.

Sophie Gay rapporte que Mme Bonaparte, par l'entremise d'une de ses amies aurait incité Mme Tallien à rompre avec Ouvrard, parce qu'elle pensait que la haine de son mari pour les fournisseurs mettait seule obstacle à ses relations avec Thérésia.

Rien n'est moins sérieux qu'un tel propos. Il ne repose sur aucun document. Il est en opposition avec la vraisemblance.

Joséphine ne savait que trop combien la liaison de Mme Tallien (non encore divorcée puisqu'on la nomme Mme Tallien) avec Ouvrard était peu de chose auprès des autres griefs de son mari, pour donner ce prétexte comme seule cause du *veto* de Bonaparte.

Quelle amie aurait-elle osé charger d'une telle commission avant 1802 (année du divorce Tallien) lorsque la défense du premier Consul était encore si récente?

Comment aurait-elle eu l'idée de conseiller à Thérésia une rupture avec Ouvrard, qui subvenait alors princièrement à toutes ses prodigalités et qui passait pour père des enfants qu'elle mettait au monde presque chaque année?!

Sepia. anon. *cab, des Estampes.*

LE FOYER DU THÉATRE MONTANSIER SOUS LE CONSULAT

Bien loin de songer à favoriser, ne fut-ce que par ses conseils, un rapprochement entre Mme Tallien et Bonaparte, elle devait craindre au contraire une telle rentrée en grâce, car elle savait que son mari s'était consolé de ses infidélités à plusieurs reprises, depuis son expédition d'Egypte où il avait eu avec une jeune et charmante femme, Mme Forest, une intrigue fort vive.

Il ne s'agissait donc pas de fournir au Premier Consul des occasions de comparer sa beauté, déjà plus que fanée, avec des attraits encore frais comme ceux de la belle Tallien. Bonaparte n'avait, hélas ! que trop de facilités de la tromper avec des femmes mieux qu'elle. Introduire dans son intimité une séductrice aussi « facile » que Thérésia eût été le comble de la sottise.

Au contraire, en 1806, quand la comtesse de Caraman, devenue sérieuse, chaperonnée par un mari légal et de bonne famille, qui vient d'hériter en outre d'une principauté, commence à son tour à se faner très visiblement, Joséphine peut fort bien, non pas tenter de la réconcilier avec Napoléon, mais la recevoir en cachette à la Malmaison, parce qu'elle suppose que l'Empereur ne lui en fera pas un crime.

Mais celui-ci, qui connaît trop ses faiblesses, ses inconséquences, la légèreté de sa cervelle, pour ne pas l'envelopper d'une étroite et constante surveillance, apprend vite à Berlin qu'elle a reçu Thérésia, et l'on a vu par les termes violents de sa lettre, avec quelle sévérité il lui enjoint de ne pas renouveler pareille désobéissance.

Si la belle Tallien occupe en 1800 un appartement au coin de la rue Laffitte et du boulevard, en supplément de son domicile officiel, toujours rue de Babylone, ce n'est donc pas pour y recevoir la future impératrice, mais d'autres visites sur lesquelles on manque absolument d'indications.

Ch. Nauroy, dans son recueil *Le Curieux*, a publié une lettre qui confirme précisément les déductions logiques exposées ci-dessus :

« A Mme Bonaparte, au château des Tuileries,
25 vendémiaire an IX (17 octobre 1800).

« Le citoyen Brononville, *mon ancienne amie*, désire « pénétrer jusqu'à vous, il croit qu'une lettre de moi « pourra lui être utile et suffira pour vous intéresser « en sa faveur. Désabusée par le temps, les circons- « tances et votre cœur, je ne me livre pas à cette douce « erreur, mais je n'ai pu refuser à un homme qui a servi « pendant vingt-deux ans le Gouvernement, un homme « qui a tout perdu dans les crises de la Révolution, une « preuve de ma bonne volonté. C'est une espérance de « bonheur pour lui, et pour moi une occasion de vous « rappeler que mon amitié sait résister à toutes les « épreuves et qu'elle ne finira qu'avec mes jours.

« THÉRÉSIA CABARRUS-TALLIEN. »

Ainsi, au moment où Turquan, d'après Sophie Gay, suppose que Joséphine voit en secret Thérésia, rue

Laffite, et lui fait conseiller par une amie de rompre avec Ouvrard, Mme Tallien écrit à la femme du Premier Consul : *Mon ancienne amie*, en soulignant ces mots, humble façon de dire : « Vous qui n'êtes plus mon mon amie ». C'est un reproche respectueux et craintif, mais fort net.

Un peu plus loin, elle revient amèrement sur cette amitié reniée par Joséphine : *Désabusée par le temps, les circonstances et votre cœur, je ne me livre pas à cette douce erreur.*

Enfin, quel dernier reproche, quelle perche tendue désespérément dans ces mots : « *C'est une espérance de « bonheur pour lui et pour moi une occasion de vous « rappeler que mon amitié sait résister à toutes les épreu- « ves et qu'elle ne finira qu'avec mes jours.* »

N'est-il pas évident que l'amie qui n'ose plus tutoyer, qui s'excuse si tristement d'écrire, n'a pas revu Mme Bonaparte une seule fois depuis le retour d'Egypte de son mari.

Point n'est besoin de déployer une subtilité de déduction épuisante pour se représenter le petit complot domestique qu'une telle épître suggère par cela seul qu'elle est rédigée dans un style qui ne fut jamais celui de Thérésia.

Puisqu'elle n'a pas rédigé cette lettre où l'on ne retrouve qu'une élégante et très habile expression de ses sentiments, quel est donc le secrétaire lettré, de bonne compagnie, fin diplomate, qui s'est donné la

peine de traduire sa recommandation en si bonne forme?

Ce pourrait être le citoyen Brononville, bénéficiaire éventuel de la supplique. Mais pourquoi ne serait-ce pas plutôt Ouvrard?

Qui sait mieux que lui les regrets, les dépits, les vains espoirs qui rongent la belle Tallien? Qui sait mieux que lui jusqu'aux détails les plus intimes de la liaison rompue de Joséphine et Thérésia? Que ne lui a-t-elle pas confié de ces intimités défuntes dans l'amertume du désenchantement de sa mise à l'index?... Et, qui, mieux que lui, profiterait d'une nouvelle intimité des deux anciennes amies?

Il n'y a pas lieu de s'étonner de la persistance mise par Thérésia dans ses efforts pour se rapprocher de l'Empereur et de Joséphine, puisqu'elle a jusqu'en 1805, en Ouvrard, un soutien très intéressé à ce rapprochement.

Trompe-t-elle le fournisseur avec les adorateurs de ses charmes qui se trouvent encore dans le nombre assez grand des invités qu'elle reçoit? C'est possible, mais ce n'est pas certain. (1)

(1) Petrus Durel, dans *Madame Tallien* raconte une incartade bien vulgaire qui aurait été commise par Thérésia lorsqu'elle appartenait à Ouvrard. A Saint-Germain, pendant la fête foraine des loges, dînant en plein vent au milieu de cette fête, elle aurait eu envie d'un chanteur ambulant qui déclamait des vers orduriers de Saint-Just, et elle se serait écartée un moment d'Ouvrard pour se donner à ce troubadour-mendiant. Nous laissons à l'auteur de *Madame Tallien* toute la respon-

Elle est restée très séduisante puisqu'elle enjôlera bientôt le comte de Caraman au point de l'amener au mariage, malgré l'opposition violente de sa famille. Mais, comme elle n'aime pas, comme elle ne cesse pas d'être enceinte, de 1801 à 1803, il est à présumer qu'elle se raccroche plutôt fortement au financier-fournisseur, en regrettant de ne pouvoir se faire épouser par lui, et qu'elle s'efforce du moins de le retenir par les sentiments de la paternité en lui donnant des enfants.

La série de cette progéniture dont Ouvrard est le seul « éditeur responsable », parce qu'il est le seul « drapeau couvrant la marchandise », s'ouvre par : demoiselle Clémence-Isaure Thérésia, née le 12 pluviôse an VIII (le 5 février 1800). Elle épousa le colonel Hyacinthe Devaux, dont elle n'eut pas d'enfant, et devenue veuve, se fit religieuse dans un couvent fort peu sévère : les *dames de Saint-Louis* à Juilly ; couvent où, malgré un système pileux si développé qu'il déshonorait jusqu'à son visage, elle étonna, dit-on, ses sœurs en religion à maintes reprises. Elle mourut en 1884.

L'année suivante, le 29 germinal an IX (19 avril 1801) seconde naissance imputable à Ouvrard (5e enfant de Thérésia, en comptant la mort-née). Cette fois c'est un garçon : Jules-Adolphe-Edouard, qui sera plus tard

sabilité historique de cette anecdote puisqu'il ne l'appuie d'aucune référence, et nous faisons remarquer qu'elle ne s'accorde guère avec ce que nous savons de la belle Tallien dont les caprices, par suite de sa vanité même, avaient un caractère plus élégant.

favorisé d'une certaine renommée sous le nom de docteur Cabarrus. Arsène Houssaye le connut et lui emprunta plus d'un souvenir pour son apologie de Notre-Dame de Thermidor. Ce fut par lui que les descendants de la belle Tallien s'allièrent aux de Lesseps.

L'année suivante, nouvel enfant (3e d'Ouvrard, 6e de Thérésia), né le 5 prairial an X (25 mai 1802). C'est Clarisse Thérésia, qui épousa en 1826 Achille-Ferdinand Brunetière, mousquetaire noir de la garde du Roi.

L'année suivante, encore une naissance, mais celle-ci s'enveloppa d'un tel mystère que l'on ne peut dire si ce 7e enfant de Thérésia est le 4e d'Ouvrard.

Plus tard, en 1835, interviendra un jugement qui accordera le droit de se nommer Tallien aux trois enfants précédents — ce qui est... légal mais vexatoire, puisqu'ils furent conçus pendant que Tallien était en Egypte ou à Londres, — mais ce 4e enfant d'Ouvrard (?), — 7e de Thérésia — ne fut pas admis à bénéficier du nom du terroriste, en raison de son divorce prononcé l'année précédente.

On n'a pas retrouvé l'acte de naissance de cette septième créature de la belle Tallien. Mais son acte de mariage, découvert par Ch. Nauroy et publié dans *Le Curieux*, donne la date de sa mise au monde avec quelques autres détails assez intéressants :

« Du jeudi 21 novembre 1822, mariage de M. Amédé-« Ferdinand Moissan de Vaux, âgé de 31 ans, né à

« Bayeux, le 8 octobre 1791, demeurant à Paris, rue « Saint-Lazare, 50 bis, fils unique de Michel-Victor- « Frédéric Moissan, baron de Vaux et de dame Angé- « lique-Antoinette-Hélène Duperrier, demeurant à Pa- « ris, faubourg Saint-Honoré, 35,

« et de Auguste-Stéphane-Coralie-Thérésia Cabar- « rus, dite Lenoir, âgée de 19 ans, née à Paris, le 2 sep- « tembre 1803, demeurant à Paris, 50 bis, rue Saint- « Lazare, fille mineure de dame Marie-Jeanne-Ignace- « Thérésia Cabarrus, propriétaire, demeurant à Bru- « xelles, royaume des Pays-Bas, représentée par « M. Malafait, avoué. »

Pourquoi cette jeune fille nommée Cabarrus et que Thérésia reconnaît pusiqu'elle donne son consentement à son mariage, est-elle *dite Lenoir*?

Petrus Durel cite, à ce propos, un extrait du *Moniteur universel* de l'année 1822, p. 649, d'après lequel cette fille de Thérésia aurait sollicité de S. M., par l'intermédiaire du Garde des Sceaux, l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Lenoir qui appartenait à son curateur (??).

Elle habite 50 bis, rue Saint-Lazare, à Paris, comme son futur mari, est-ce dans son domicile?... Ce n'est pas certain, mais c'est probable, parce que le mari dut adresser des sommations respectueuses à ses parents, pour les forcer légalement à subir ce mariage. Le père, allié à la famille de Dumouriez, avait peut-être en haine la belle Tallien? En tous cas, Coralie fait un

mariage d'amour qui ne semble pas non plus ravir sa mère, car, si elle donne son consentement, elle n'assiste pas à l'union, elle est représentée par l'avoué Malafait, et se dit simplement « dame Cabarrus, propriétaire à Bruxelles », lorsqu'elle est en réalité comtesse de Caraman, princesse de Chimay, et possède en Belgique la résidence de cette principauté.

Cacher les titres, dont elle est si fière, est un acte exceptionnel de la part de Thérésia.

Clarisse Gabrielle sa précédente fille, née en 1802, lorsqu'elle épousera en 1826 le mousquetaire noir Brunetière, s'intitulera au contraire : fille de Marie-Jeanne-Ignace Thérésia comtesse de Cabarrus, épouse de Monseigneur François-Joseph-Philippe de Riquet comte de Caraman, prince de Chimay, chambellan de S. M. le Roi des Pays-Bas, demeurant en leur principauté de Chimay. Ici la kyrielle des titres, est complète rien n'y manque, on y ajoute même le titre espagnol du père en se disant comtesse de Cabarrus, encore que l'hérédité de cette qualité soit plus que contestable.

Telle est la fécondité de la belle Tallien de 1800 a 1803, elle laisse évidemment peu de loisirs à la galanterie.

Les enfants sont envoyés, il est vrai, dès leur naissance, hors de l'hôtel de la rue de Babylone, mais ils restent à deux pas de là, boulevard des Invalides, dans la pouponnière Choisel, où il est aisé de les envoyer prendre en un instant pour les mettre sur les genoux d'Ouvrard, si cela l'enchante.

***

Ne cherchons donc point à donner à Thérésia, de 1800 à 1805, des aventures galantes que rien n'indique assez. La prodigalité de ses faveurs pendant les années précédentes, de 1788 à 1800, ne plaide que trop contre une subite continence au moment où elle savourait les derniers éclats de sa beauté démoralisante.

Entre temps, Tallien était revenu à Paris, dégoûté de l'Egypte où il avait essayé vainement de prendre un peu d'importance en publiant une revue : *La décade Egyptienne*, où le mépris de Kléber, puis celui du général Menou, son successeur, lui avaient fait une existence amère et sans espoir.

En route, le navire qui le ramenait fut capturé par les Anglais, et l'ex-terroriste dut à cet incident de connaître Londres, où il reçut un accueil chaleureux.

Si l'ombre de la légende du 9 thermidor lui valut des toasts et quelques banquets, s'il reçut même de la duchesse de Devonshire son portrait orné de diamants — chose extrêmement douteuse — si même il garda le portrait et renvoya les diamants — chose plus douteuse encore — il paraît qu'il n'avait pas de quoi payer son hôtel au départ.

Il est prudent de ne point s'appesantir sur ces récits trop suspects, parce qu'ils ne peuvent émaner que de la princesse de Chimay ou de Tallien lui-même.

En revanche, il est vraisemblable qu'il reprit pied sur le continent, à Calais, en avril ou mai 1801, très dénué de ressources.

Thérésia, qui ne songeait guère à fêter son retour, venait de mettre au monde Jules-Adolphe-Edouard Cabarrus, le futur docteur, deuxième enfant conçu et né pendant l'absence du terroriste, désormais en mauvaise posture pour se rapprocher de sa femme.

Ce que nous savons de Tallien autorise à penser qu'il avait dû fonder quelque espoir sur celle qui ne portait déjà plus son nom, mais qu'il pouvait obliger à rentrer dans le domicile conjugal, fût-il un taudis.

Savoir ce qui se passa en cette circonstance, est difficile. Il y eut un débat dont aucun des intéressés ne tira gloire. Exposons les versions pour en déduire des probabilités vraisemblables.

Le seul témoignage étranger que l'on rencontre est celui de Lairtulier disant : « des amis de haute consi-« dération (?) l'avertirent que sa femme, pendant son « absence, avait eu deux enfants et le prévinrent « qu'elle le recevrait fort mal ».

Rien de plus naturel. Au moment où elle essayait de se refaire un semblant d'honorabilité auprès d'Ouvrard, Thérésia devait être fort irritée en pensant que son deuxième mari, dont elle connaissait l'indélicatesse, allait sans doute troubler sa quiétude.

En conséquence, elle crut peut-être habile d'écarter ses velléités éventuelles de sollicitations en lui faisant

connaître par des tiers complaisants sa mauvaise disposition irréductible.

Ce procédé discourtois était-il capable d'arrêter un individu dénué de scrupules et d'argent comme Tallien? Ce n'est pas vraisemblable

Pourtant, croyant toujours à l'amour du terroriste pour Thérésia, on a dit qu'il se résigna, non sans quelques hésitations, à intenter une action en divorce contre sa femme (1)

Ainsi présentée, la séparation semble venir du mari. Elle est prononcée à son profit (moral), surtout si l'on ajoute que, pendant la procédure, Mme Tallien en démontra la nécessité en donnant le jour à un 3e enfant, Clarisse-Gabrielle Thérésia.

Tout cela est malheureusement inexact. Clarisse-Gabrielle Thérésia naquit le 25 mai 1802 (5 prairial an X), et le divorce Tallien fut prononcé plus d'un mois et demi auparavant, le 8 avril.

L'action judiciaire ne fut pas engagée par Tallien mais à la requête de sa femme.

Voici du reste l'acte tel que l'a publié Ch. Nauroy, dans *Le Curieux*.

« Du 8 avril 1802, divorce de : Jeanne-Marie-Ignace-
« Thérésia Cabarrus, âgée de 28 ans, demeurant à
« Paris, rue de Babylone, 685, et de Jean-Lambert
« Tallien, âgé de 35 ans, demeurant rue de l'Université,

(1) TUROUAN : *La citoyenne Tallien*, pp. 293-294.

« n° 857, ci-devant 1, rue des Gourdes, fils de Lambert « Tallien et de Jeanne Humbert.

« Les actes préliminaires sont du 6 nivôse an III « (le mariage). Trois procès-verbaux d'assemblées de « famille du 12 floréal (2 mai), 16 messidor (5 juillet) « an IX (1891) et 17 vendémiaire an X (9 octobre 1801).

« L'épouse seule présente, réclame « le divorce à « haute voix. »

On voit que ceci n'a aucun rapport avec la version précédente.

D'autre part, il faut noter un cri de protestation qui vient aux lèvres de la princesse de Chimay avec beaucoup de naturel et qui a cette fois tous les caractères de la sincérité, lorsqu'elle inspire ceci :

« Il (Tallien) arriva tout juste pour plaider en sépa- « ration. Ce fut alors le bruit de Paris. Tallien voulait « sa femme, mais n'était-il pas un de ceux qui avaient « voté la loi du divorce ! La justice donna raison à « madame Tallien. Ouvrard qui remuait des millions, « lui offrit, au nom de la belle transfuge, *la Chaumière* « de l'avenue Montaigne et une pension de douze mille « livres (1) ».

La princesse ajoute que Tallien refusa cette offre... laissons de côté cette invraisemblance pour y revenir plus loin et disséquons les lignes précédentes grosses de révélations.

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 462.

Que veut dire : « Il arriva tout juste pour plaider en séparation » ?

Prise « au pied de la lettre » cette première phrase voudrait dire que Tallien débarqua d'Angleterre au moment où la procédure du divorce était engagée par Thérésia contre lui.

Or, cela n'est ni impossible, ni invraisemblable, Les relations nombreuses de la belle Tallien et celles plus étendues encore, d'Ouvrard ont pu leur apprendre l'arrivée de Tallien à Londres et son dénuement.

En ce cas, ils ont deviné les dangers de ce retour, ils ont imaginé pour y obvier d'engager contre l'absent une demande de divorce et, lorsque le terroriste arrive, à la fin d'avril ou au commencement de mai 1801, il y a eu déjà une première assemblée de famille, celle du 12 floréal (2 mai) an IX, qui est bien le commencement de la procédure improvisée en hâte pendant le court séjour de Tallien à Londres.

Sitôt revenu, le terroriste, après s'être informé de la brillante situation de sa femme, commence à prétendre la revoir et la reprendre. Il n'est pas assez brave pour risquer de se faire bâtonner en se présentant rue de Babylone, mais il écrit. Il demande une entrevue. Laisse-t-on sa lettre sans réponse, il écrit de nouveau, il implore, il essaye d'apitoyer,... puis il menace.

Ces suppositions sont vraisemblables car on veut assurément gagner du temps pour engager plus avant la procédure.

Atteint-on ainsi la deuxième assemblée de famille du 5 juillet (16 messidor an IX)? C'est douteux, car cette résistance doit paraître suspecte au terroriste. Ce serait alors que, voyant l'impossibilité d'une entente amiable il résolut de faire menace publique de ses droits « *Tallien voulait sa femme* » dit Houssaye.

Il n'est donc pas question de divorce. Et comme le Septembriseur sans argent n'a aucun intérêt à se charger d'une femme et d'enfants dont il n'est pas le père, le « chantage » matrimonial qu'il pratique est indéniable : Thérésia sera contrainte par la loi à venir vivre avec lui dans une mansarde, dans une échoppe, dans une écurie.... ou donnera « la forte somme » à laquelle il lui plaira de taxer sa liberté. — Cette femme est précieuse, elle sera sa « vache nourricière » jusqu'à la fin de ses jours.

Que se passe-t-il alors?... Tallien va trop vite, mais cela se conçoit car le besoin le presse. Il faut une troisième assemblée de famille qui ne pourra être réunie avant le 17 vendémiaire an X (9 octobre 1800)... comment gagner du temps?...

Nous croyons qu'il convient ici de faire une transposition dans le texte précité et mettre l'offre généreuse d'Ouvrard, qui est placée après le divorce, dans la période qui l'a, au contraire, précédé.

Après le divorce elle n'aurait aucune raison d'être. Après le divorce Tallien ne la refuserait pas, il l'accepterait plutôt des deux mains.

Il est d'ailleurs dans les procédés habituels d'Ouvrard de triompher des embarras avec de l'argent. C'est l'homme des marchés, des pots-de-vin, des corruptions par le métal. Pour gagner du temps, il est tout à fait normal qu'il propose ou fasse proposer à Tallien des accomodements, des secours, des acomptes.

On n'a pas dû offrir tout d'un coup *la Chaumière*, et 12.000 livres de rentes. On a du marchander. Le chiffre indiqué par la princesse de Chimay peut être fort exagéré... en tout cas Tallien, qui sent mordre à ses amorces et qui se connaît en extorsions n'entend assurément pas céder sa femme à un gaillard marié qui possède plus de quatre-vingt millions pour la bagatelle de 12.000 livres de rentes avec une bicoque... il tient bon jusque vers la fin de 1801... et sa corde casse.

Sans entrer dans la discussion juridique du procès il suffit de constater son absence à celui-ci, pour voir qu'il s'est reconnu battu d'avance.

Tout cela n'est que déductions, évidemment, mais elles reposent sur une telle base — celle de l'acte de divorce — qu'on peut les tenir pour à peu près certaines.

Coïncidence curieuse : au moment où Tallien revenu d'Egypte en France, subit le divorce réclamé par Thérésia, le chevalier, pseudo-marquis de Fontenay (aux-Roses) reparaît sur le continent.

Il se présente, le 10 fructidor de l'an X (28 août 1802), au Conseil de préfecture de la Seine-Inférieure, sous le nom de Jean-Jacques Devin, négociant français, pour être admis à résider.

A l'appui de cette demande, il affirme qu'il n'a reçu des puissances étrangères aucune place, décoration, pension, aucun titre ou traitement. Enfin, il prête serment en faveur du Gouvernement et dit qu'avant la Révolution il portait le surnom de Fontenay.

Voilà qui n'était pas de nature à flatter l'ex-ci-devant marquise ! Amnistié pour fait d'émigration Fontenay, oisif, dilapide les restes de sa fortune, vend une à une ses propriétés... et même parfois celles de Thérésia, mais comme c'est elle qui le dit, c'est suspect et d'autant moins probable que la loi sur la propriété s'y opposait un peu.

***

Débarrassée de Tallien, débarrassée de Clarisse-Gabrielle Thérésia, son sixième enfant, la belle Mme Ouvrard en second, qui ne sera pas encore enceinte pour la septième fois, au début de l'hiver de 1802-1803, pourra se rendre au bal de l'ambassadeur d'Italie Marescalchi — si toutefois cette histoire n'est pas une fable — pour y avoir, sous le couvert des déguisements, et des masques, un court entretien avec le Premier Consul.

JUNOT

Ce qui donne quelque crédit à cette anecdote, c'est un passage du *Mémorial de Sainte-Hélène*, conçu en ces termes :

« Dans les bals masqués auxquels il se rendait, « l'Empereur était toujours sûr d'un certain rendez- « vous qui ne lui manquait jamais : il s'y trouvait, « disait-il, entrepris chaque année par un même masque « qui lui rappelait d'anciennes amitiés et le sollicitait « de bien vouloir le recevoir et l'admettre à sa cour. « C'était une femme très aimable, très bonne, et très « belle, à qui beaucoup devaient certainement beau- « coup. L'Empereur qui ne laissait pas que de l'affec- « tionner, lui répondait toujours : « Je ne nie pas que « vous soyez charmante, mais voyez un peu quelle est « votre demande, jugez-la vous-même et prononcez. « Vous avez eu deux ou trois maris et des enfants de « tout le monde. On tiendrait à bonheur sans doute « d'avoir été complice de la première faute, on se « fâcherait de la seconde, on la pardonnerait peut-être, « mais ensuite, et puis, et puis !... A présent, soyez « l'Empereur et jugez : que feriez-vous à ma place ?... « Et moi qui suis tenu à faire renaître un certain déco- « rum ! » Alors la belle solliciteuse gardait le silence « ou lui disait : « Du moins ne m'ôtez pas l'espérance » « et renvoyait à l'année suivante à être plus heureuse. « Et chacun de nous deux, disait l'Empereur, était « exact à ce nouveau rendez-vous. »

On s'explique ces étranges complaisances de Bona-

parte en considérant qu'il avait besoin d'Ouvrard, puisqu'il pratiquait d'énormes saignées dans ses millions.

Nous avons dit précédémment aussi qu'Ouvrard était intéressé de son côté à soutenir chez Thérésia l'espoir d'un rapprochement entre elle et Joséphine.

Mais le rêve de « Notre-Dame de Septembre » devait finir bientôt par la transformation du Premier Consul en Empereur.

Après avoir accouché en septembre 1803, de la fille qui sera dite Lenoir en 1822 lors de son mariage avec A.-F. Moissan de Vaux, Thérésia Cabarrus (elle n'est plus Tallien et son père n'est pas encore comte de Cabarrus) va cesser d'être enceinte comme auparavant, c'est-à-dire presque sans interruption, de 1800 à 1803. Cela correspond-il à des modifications dans son existence avec Ouvrard?... On ne sait. Néanmoins, il faut remarquer qu'en 1803 les guerres incessantes du Consulat ont obligé le financier à dépenser presque tous les millions qu'il possédait en fournitures dont il n'est pas encore remboursé. Or il peut déjà craindre de ne jamais rentrer dans ses découverts, car Bonaparte est d'autant plus exigeant, d'autant plus inconciliant, qu'il voit son banquier-usurier amoindri par les entreprises dans lesquelles il s'est lancé et se trouve pris comme dans un engrenage.

Thérésia Cabarrus n'ignore assurément pas les soubis, puis les inquiétudes qui ont tourmenté Ouvrard;

elle voit à présent ses alarmes et doit se demander si l'appui, peut-être déjà restreint, de son « protecteur » ne risque pas de finir par lui manquer.

Ces calculs peu généreux, mais si probables qu'ils sont presque certains, révoltent-ils Ouvrard?... Ce que l'on sait de ce curieux personnage, ce que ses mémoires et les récits de ses contemporains nous ont révélé sur son caractère et sa nature, éloigne cette pensée.

Ouvrard était trop fin, trop sceptique, trop galant homme pour s'indigner de l'ingratitude de Thérésia. Il devait la connaître mieux qu'elle ne se connaissait elle-même et faire assez peu de cas de son cœur pour n'éprouver aucune surprise de son égoïsme en cette circonstance.

Loin d'attendre d'elle un dévouement dont sa nature était incapable, il dut aller plutôt au-devant de ses desseins en l'engageant à « prendre des précautions » pour le cas où ses affaires tourneraient mal.

Cette parfaite entente expliquerait seule la séparation qui se produisit entre eux un peu plus tard sans aucune crise de part et d'autre.

Thérésia Cabarrus reçoit beaucoup, car en cette occurrence, elle a plus que jamais besoin d'étendre le cercle de ses relations, au lieu de le réduire, pour découvrir une nouvelle « planche de salut ».

Dans un des mémorials du temps intitulé : *Un hiver à Paris sous le Consulat*, M. Reinhardt, qui fut reçu à l'Hôtel de la rue de Babylone compte soixante-dix à

quatre-vingt personnes chez Mme Thérésia Cabarrus, et dit que la maîtresse de la maison se surmène pour recevoir ses hôtes.

Elle est toujours debout, allant des uns aux autres avec tant de fièvre qu'il est impossible d'avoir une conversation suivie sur un sujet quelconque avec une maîtresse de maison tant affairée. Elle « voltigeait au « milieu des parties engagées, hasardant cinq ou six « louis sur une carte, s'attardant parfois à parier, « mais tout cela en passant ».

Elle va au-devant des dames — étrangères pour la plupart et parmi lesquelles sont en majorité des Anglaises — les reçoit, les place. « Elle s'asseyait tantôt « auprès de l'une, tantôt auprès de l'autre, toujours « en mouvement, entraînant à sa suite un groupe de « cavaliers empressés. »

Sachant combien la belle Cabarrus est superficielle, on constate qu'elle évite ainsi les conversations sans banalité ou sa nullité ne pourrait se dissimuler sous les dehors de la grâce.

Les étrangères, les anglaises si curieuses de pénétrer dans son « home » pour l'examiner et l'entendre comme une « bête curieuse » ne manqueraient pas de la « mettre sur la sellette » si elle s'attardait auprès d'elles. Ayant sans doute été victime une ou deux fois de la curiosité de ces insulaires, elle ne s'y laisse plus prendre.

A cette soirée, Reinhardt remarque Rose-Thermidor, qui danse agréablement. Elle ressemble à sa mère; elle

est sans doute grande pour son âge, comme le fut Thérésia, car le voyageur lui suppose une dizaine d'années, tandis qu'elle est née en 1795.

Avec la persévérance et le calme de sa race, Reinhardt est resté le dernier, espérant peut-être avoir enfin un entretien intéressant avec Thérésia. Mais elle est épuisée de fatigue, elle s'affaisse dans un fauteuil « la « tête renversée contre le dossier, soupirant d'une voix « presque éteinte : *je n'en puis plus, je suis morte !* »

Le bon Reinhardt s'avise alors de la plaindre et soudain la « comédienne » se redresse « comme pous- « sée par un ressort : ce n'est pas ça, monsieur, dit- « elle en souriant : mon assemblée était bien nom- « breuse n'est-ce pas? »

En dépit de sa résistance, cet organisme s'est tellement surmené depuis quinze années qu'à l'âge de 30 ans il a déjà des défaillances symptomatiques. Reinhardt a mis le doigt sur une plaie qui s'ouvre et ne se refermera plus. Thérésia touche à son déclin.

Mais comme elle se raidit !

L'attardé visiteur, en constatant la réaction si prompte de cette coquette, nous la montre en flagrant délit de « représentation », parce que l'épuisement l'a trahie. Personne ne nous avait encore dit, avec cette lourdeur tudesque, qu'elle était dans le monde, et sans doute souvent dans sa vie privée — comme une actrice sur le « plateau » d'un théâtre... et c'est pourtant ainsi qu'elle n'a cessé d'être depuis son arrivée à Paris en 1785 !

Mais avec l'exhubérance de la jeunesse et dans le naturel de ses rôles primesautiers cela ne paraissait point.

A présent, la souplesse commence à faire défaut, et nous entendrons d'autres témoins répéter, dans des formes différentes, cette même observation concernant le défaut de franchise de Thérésia.

Il s'accusera bien davantage avec le temps, mais il importe de le noter dès à présent car c'est précisément au moment où le financier va lui manquer — constatons qu'Ouvrard s'est gardé de paraître à cette soirée, — qu'elle va jouer la principale comédie de sa vie pour gagner la grosse partie dont l'enjeu sera son existence et le nom du comte de Caraman.

En attendant, malgré les angoisses d'Ouvrard, l'existence de la bi-divorcée paraît donc encore assez agréable, pour une tête légère comme la sienne, et l'on pourrait être certain de son bonheur égoïste (parce que, quoi qu'il arrive au financier, la misère ne la menacera pas), si la vanité n'était pas en elle au moral et preque au réel comme le vautour qui déchire le foie de Prométhée.

Dans sa « petite maison » de la rue de Babylone, l'ex-« fille reine » du Directoire reniée par les Bonaparte, environnée d'étrangers avides de voir l'ancienne « Notre-Dame de Thermidor » l'ex- « Souveraine du Luxembourg » doit, en ses nuits solitaires, regretter amèrement « les neiges d'antan » et se créer le germe de la maladie de foie dont aucun Hercule-thérapeute ne la débarrassera.

Son complice, Tallien, dort-il mieux? Le poids des milliers de cadavres qu'il a fait pèse-t-il sur sa conscience et lui donne-t-il des cauchemars comme ceux qu'aura plus tard son ex-collègue, Cambacérès?... En tout cas, ses journées sont des ascensions de calvaires désespérantes.

C'est en vain qu'il erre à Paris en quête d'un moyen d'existence, toute oreille est sourde à ses requêtes. Il n'intéresse personne. On craindrait de se compromettre en l'appuyant

Bonaparte?... Le Premier Consul ne se contente pas de le mépriser, il le déteste! Il tient pour une double honte de l'avoir eu comme témoin de son mariage avec Joséphine, en compagnie de Barras.

Comment le solliciterait-il? Son nom ne lui rappelle que les infidélités de sa femme, provoquées et favorisées par Thérésia.

Qu'a-t-il à son actif aux yeux de cet homme d'ordre? Rien que de l'anarchie, des vols et des crimes, de la trahison et, ce que Bonaparte a le plus en horreur : de la lâcheté.

Pourtant, il lui reste un fiel, quelque chose comme un dard de scorpion : il y eut des complicités entre lui et Fouché, il connaît des dessous de Talleyrand qu'on ignore. N'a-t-il pas publié jadis un infâme torchon, un journal-affiche, qui ne lui coûtait qu'une somme infime?... c'est un atout, cela!

Fouché, soutenu par Talleyrand, se décide à prier

le Maître, et l'on arrache, non sans peine, au prochain Empereur un consulat en Espagne, en faveur de ce chacal aux reins brisés. Qu'il aille se faire pendre dans la ville d'Alicante ! N'est-ce pas le pays de son beau-père ?... ils financeront ensemble....

Dérision amère ! François Cabarrus, qui n'est plus son beau-père, se gardera de toute compromission avec un homme si bas, retombé au-dessous de sa naissance, et dont un poste semi-diplomatique souligne si bien la déchance.

Néanmoins, Tallien accepte et part. Que n'accepterait-il pas ? Nous le verrons accepter bien autre chose.

***

Jusqu'à son troisième mariage, Thérésia Cabarrus n'a plus d'histoire.

Si elle caresse quelque espoir de retour de la monarchie — ce qui n'est pas probable mais ce que ses relations étrangères et particulièrement anglaises font soupçonner — cette espérance est bientôt anéantie par l'exécution du duc d'Enghien, puis par le Sénatus-Consulte organique du 18 mai 1804 qui crée Napoléon Bonaparte Empereur des Français, enfin par le sacre du 2 décembre 1804.

Joséphine est au faîte de sa gloire, tandis que la divorcée de Fontenay et de Tallien voit son dernier soutien, Ouvrard, lui faire défaut.

Mais neuf mois plus tard, le 15 thermidor de l'an XIII (3 août 1805) (1) elle épouse le comte de Caraman, union inespérable, qui la sauve d'une fin ridicule et mesquine.

Sous le prétexte qu'honorablement mariée cette fois et ne jouant aucun rôle politique, elle n'appartient plus à l'histoire, les biographes cessent de suivre son existence après ce mariage.

Or, elle n'a que trente deux ans, il lui reste encore trente années à vivre... (2) N'est-ce pas écourter l'étude du personnage d'une façon trop arbitraire?

A. Houssaye, n'a pas cru que la princesse de Chimay devait être ignorée à ce point. Il parle un peu d'elle, reproduit quelques-unes de ses lettres — que nous analyserons — et s'efforce même de poétiser ses derniers moments.

Mais à ses récits sur la princesse, en y comprenant les lettres susdites, il ne consacre pas plus de quinze pages... on voit que, sans le dire, il eut souci d'écourter la fin de la biographie de son héroïne par considération pour la famille de Chimay.

Tout en constatant que cette réserve est dictée par un sentiment délicat, elle nous semble tout à fait superflue parce qu'alors, pour ne pas risquer d'attrister la famille de Chimay, il aurait fallu s'abstenir de parler de

(1) Turquan dit le 15 thermidor an XIII (18 juillet 1805) (!)
(2) Elle meurt le 15 janvier 1835 à l'âge de soixante et un an et demi environ.

Mme Tallien, ou bien il aurait fallu couper brusquement l'histoire de Thérésia vers 1804, sans dire qu'elle épousa le comte de Caraman.

Mais on n'a pas tenté ce maquillage enfantin parce qu'on prévoyait que cent critiques pour un s'écrieraient : « Et la princesse de Chimay? »

On n'efface pas ainsi de l'Histoire ce qui s'y est gravé. Pour faire cette modeste ébauche, nous avons dû fouiller plus de trois cents ouvrages, mémoires ou journeaux, pamphlets ou biographies qui, presque tous, parlent de Mme Tallien, soit directement, soit indirectement. Peut-on imaginer que tant de documents devaient disparaître sans avoir été jamais fouillés et cités.

Il paraît, en effet, qu'on se l'imagine, puisqu'au cours de nos recherches nous avons rencontré à plusieurs reprises la persistante application d'une volonté de soustraire au domaine public tout ce qui concerne Mme Tallien.

Nous n'en citerons que deux exemples bien typiques. Un pamphlet publié, au commencement de la Révolution, sur Thérésia et intitulé *Fragoletta* (par Méhé de La Touche), existait à la Bibliothèque Nationale : il a disparu.

On a vendu, il y a peu d'années, une collection de papiers dont nombre de pièces concernaient Mme Tallien : ils ont été acheté, un prix élevé par la famille de Chimay, de laquelle on sait qu'on ne peut obtenir aucune

communication sur la célèbre « reine du Directoire ».

Des héritiers immédiats ont assurément lieu de redouter la défiance qu'ils font naître quand ils ont eu des parents coupables, mais avec le Temps les plus fortes influences ancestrales s'atténuent à tel point qu'il serait absurde de suspecter aujourd'hui l'honorabilité d'un descendant de Tallien, parce que le Conventionnel fut un misérable.

Cette considération suffit pour autoriser à tout dire sur Mme Tallien, comme sur la princesse de Chimay, pourvu que le souci de la vérité historique soit l'unique mobile de l'écrivain.

Mais quand bien même le Temps n'atténuerait pas les caractéristiques ancestrales, quand bien même cette atténuation ne serait pas démontrée de la façon la plus absolue par l'évolution des espèces et le transformisme, l'étude historique ferait plus qu'un *droit* : un DEVOIR de rechercher et de publier les vérités qui concernent les êtres depuis longtemps disparus, parce qu'ils appartiennent à l'histoire, sans aucune restriction, par le seul fait qu'il y a longtemps qu'ils n'existent plus.

Il n'y aurait pas de progrès possible, pas d'élévation morale, de Justice et de Vérité si cette Loi naturelle était méconnue au profit d'héritiers quelconques, et c'est ce qui nous a déterminé à ne tenir aucun compte des scrupules des biographes à l'égard de la famille de Chimay.

Peut-être, au surplus, auraient-ils été moins dis-

crets s'ils n'avaient manqué de documents sur les trente dernières années de la belle Tallien.

Houssaye n'a obtenu des enfants de cette « merveilleuse » que ce qu'elle a bien voulu leur dire pour la postérité. Or, cela se réduit à peu de chose... et ce peu de chose est si visiblement faux qu'on est assurément très tenté, au premier abord, de le rejeter.

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de faire ce sacrifice par dédain, ou sous le prétexte plus ou moins sincère de la discrétion, car en cherchant sous les mensonges vaniteux de la princesse de Chimay les vérités qu'ils recouvrent mais qu'ils ne dissimulent pas assez, on les perçoit aisément dès qu'on les soumet à une analyse rigoureuse et méthodique.

Notre-Dame de Chimay n'est pas englobée dans notre histoire nationale comme le pseudo-marquise de Fontenay, Mme Tallien et Mme Ouvrard en second. Ce n'est point un personnage public, mais son existence n'est exempte ni de luttes, ni de drames, et c'est comme un revers de médaille qu'il faut connaître pour apprécier la pièce à sa juste valeur; il est partie intégrante du tout, sans lui, l'avers ne serait qu'un estampage.

***

Le 5 août 1805, Thérésia Cabarrus devient comtesse de Caraman. Par quel heureux hasard?... de quelle façon?...

Elle connut le comte François-Joseph-Philippe Riquet Caraman chez Mme de Staël, dit un rapport de police du 16 ventôse an XIII (7 mars 1805), précédant par conséquent le mariage d'environ cinq mois.

L'Empereur sait qu'il n'a pas une amie dévouée en Mme de Staël : il la fait surveiller. Des espions pénètrent dans ses salons et, quand certaines indiscrétions apprennent qu'un mariage se prépare entre le comte de Caraman et la belle Tallien, ces espions sont prêts à répondre : « Le comte de Caraman? Thérésia Cabarrus l'a rencontré chez la fille de Necker ».

Mais, comment ces indiscrétions sur le projet de mariage dont il s'agit se sont-elles produites plus de cinq mois avant l'union?

Parce que, dès le 2 janvier 1805, François-Joseph-Philippe Riquet a fait, par-devant M. Dunays, notaire à Paris, et en présence de témoins (le 12 nivôse an XIII), acte respectueux à son père, Victor-Maurice Riquet de Caraman, formellemet opposé au mariage de son fils avec Thérésia.

Cet ancien lieutenant général des armées de France, dont la femme, alors défunte, avait été incacérée sous la Terreur dans une prison de la rue de Sèvres (1), trouvait évidemment de mauvais goût que son fils épousât l'ancienne concubine puis l'ancienne femme

(1) TAINE: *Les origines de la France contemporaine*, t. VIII, p. 210.

divorcée d'un des bandits qui avaient fait emprisonner sa mère. Quand il a vu qu'il ne pouvait empêcher cette indécence, il a dû crier sur les toits qu'il la condamnait pour se désolidariser du coupable.

Personne n'a raconté, mais on devine à coup sûr, les scènes, plutôt vives, que l'héritier des Caraman ne manqua pas d'avoir avec l'auteur de ses jours au sujet de cette union vraiment scandaleuse.

Il est indubitable que François-Joseph dut prendre force précautions, employer maints discours préliminaires, avant d'aborder l'expression d'un dessein d'union si contraire aux idées de l'ancien lieutenant général, et qu'il dut aussi épuiser la série des prières et des représentations courtoises avant d'arriver à la dernière extrémité de l'acte respectueux du 2 janvier 1805.

Or, tout cela reporte dans son esprit, le dessein bien arrêté du mariage fort avant le 2 janvier. Il ne serait pas exagérer d'évaluer à deux ou trois mois la lutte du fils contre le père en cette occurence. Ce qui rejetterait les premières négociations amiables vers octobre ou novembre de 1804.

Mais, d'autre part, si rapide qu'ait été le « coup de foudre » de l'amour pour François de Caraman, il n'a pu se déterminer à épouser la belle Tallien comme s'y serait résolu un collégien, car il a trentre-trois ans au moment où il commet « cette alliance ».

Aimer, et épouser sont d'ailleurs deux choses bien

distinctes. En admettant qu'il ait aimé brusquement Thérésia et qu'il ait voulu brusquement la posséder, on est forcé d'admetre aussi que la Cabarrus ne l'aurait pas conduit au mariage en se livrant tout de suite.

A cette époque, l'ex-Notre-Dame de Septembre a presque trente et un an — dont quinze années d'expériences masculines intenses — elle connaît le mâle à fond; le rut et ses prodromes n'ont plus pour elle aucun mystère... Elle sait donc fort bien que se donner c'est presque toujours se perdre.

Ouvrard est alors un vieux galion qui fait eau de toutes parts; il coule. A tout prix, il convient de l'abandonner pour s'embarquer dans une galère plus sûre...

Puisque François Riquet se présente, va pour cett galère-là ! Mais il ne faut pas y accrocher sa barque de sauvetage par une « remorque de fortune », il faut s'y souder par cent grappins d'abordage, s'y lier par la plus robuste chaîne... il est certain que Thérésia déploya toutes ses ressources pour mener à bien une si difficile et si précieuse conquête.

Il n'est pas excessif d'évaluer à trois ou quatre mois la durée de la lutte qu'elle soutint pour amener François de Caraman à la résolution du mariage, fût-ce contre la volonté de son père obstacle certain d'avance. — Ainsi, par une déduction logique infiniment probable, on remonte au milieu de 1804, ou même un peu au delà, pour arriver au début de l'intrigue de la belle Tallien avec son futur troisième mari.

Ce que sont les Caraman, la baronne d'Oberkich va nous le dire en ses mémoires mieux que ne le sut Thérésia lorsqu'elle eut le premier espoir de cette alliance.

Retournons au XVIIIe siècle, Louis XVI et Marie-Antoinette ne sont pas mariés depuis bien longtemps. L'héritier du trône de Russie a épousé une princesse compatriote et amie de la baronne d'Oberkirch. Cette future impératrice traverse la France avec son mari, accompagnée par sa tendre amie la baronne.

Depuis peu, les illustres voyageurs sont arrivés à Paris. On leur adresse des vers, Mme d'Oberkirch en reçoit aussi, lorsqu'elle paraît en public ou quand elle est en visite.

« On me remit ces vers après l'opéra, chez Mme la « princesse de Chimay, dame d'honneur de la reine, où « j'allais faire une visite avant de souper chez Mme de « Mackau. La princesse de Chimay était, je l'ai dit, « une femme charmante et bonne, aussi élégante que « distinguée par sa conduite et ses vertus. La princesse « de Chimay, douairière, sa belle-sœur, est dame de « Mme Victoire, c'est une Lepelletier de Saint-Fargeau. « Elle est veuve du frère aîné, car ils étaient trois. Le « prince de Chimay, frère du prince d'Hénin, avait « épousé Mlle de Fitz-James, dont le père, M. le duc « de Fitz-James, était gouverneur du Limousin. Ils « sont de la maison d'Hénin-d'Alsace ou d'Hénin-« Liétard. Leur sœur, Mlle d'Alsace, a épousé le comte

C. Bourgeois, del. *Perdoux, Sculpt.*

LE CHATEAU DE LA MALMAISON (côté des jardins)

Gros, pinx. Ruotte, sculp.

MURAT

« de Caraman Riquet (1), descendant de l'ingénieur « du canal de Languedoc. La mère des princes de Chi- « may et du prince d'Hénin était une Beauvau-Craon. « Le titre de prince de Chimay a été porté autrefois « par les princes de Ligne et a passé par mariage dans « la maison d'Hénin.

François-Joseph Caraman était petit-fils du grand Riquet, baron de Bonrepos, créateur du canal du Languedoc dont parle la baronne d'Oberkirch (2).

Pendant la Révolution, ayant dû émigrer et se trouvant sans ressources, il donna des leçons de violon à Hambourg.

La Révolution terminée par Bonaparte, les Caraman rentrèrent d'ailleurs en possession de leurs biens, « fortune immense » dit-on (3), et, peu après son mariage, François-Joseph Riquet recueillit en outre l'héritage du prince de Chimay en Toscane.

En résumé, l'année 1804 se trouve extrêmement remplie pour Thérésia par son intrigue avec François-

(1) Le comte de Caraman, devenu prince de Chimay à la mort de ses beaux-frères morts sans postérité, marié à la célèbre Mme Tallien, en eut deux fils : l'un, le prince Joseph, né en 1808, marié à Mlle Pellapra, l'autre, le prince Alphonse, né en 1810, marié à Mlle de Caraman, sa cousine (sœur du duc de Caraman), et une fille mariée au marquis du Hallay-Coëtquen. (*Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, pp. 232-233).

(2) On trouve, dans le supplément de la Biographie Michaud (t. 61), l'origine de la principauté de Chimay et sa transmission jusqu'à Victor-Maurice Riquet de Caraman.

(3) *La citoyenne Tallien*, p. 309.

Joseph Caraman. La première moitié de 1805, avant le mariage, ne l'est pas moins par les luttes judiciaires résultant de cette alliance et les mois qui conduisent à 1806 pourront être considérés comme sacrifiés à la lune de miel du nouveau mari de la belle.

Est-ce avant ou après ce mariage qu'il faudrait placer l'anecdote du bal masqué des Tuileries, racontée par Georgette Durcest?... si toutefois elle est vraie !

Dans ses *mémoires sur l'impératrice Joséphine*, cette charmante fille de Mme de Genlis se livre à de telles fantaisies anecdotiques qu'on n'ose ajouter foi aux souvenirs dont elle agrémente ses récits.

Quoi qu'il en soit, il faut signaler celle-ci puisqu'elle fait partie des mémoires historiques susdits, mais « sous toutes réserves ».

Avec une carte d'invitation qui ne lui était pas destinée, et grâce à un déguisement, Thérésia Cabarrus — ou la comtesse de Caraman si le fait s'est produit pendant l'hiver de 1805-1806 — a pénétré aux Tuileries.

On conçoit que ce n'est pas pour y rester dissimulée sous le masque pendant toute la durée du bal.

La vanité l'entraîne à oser cette folie : elle ne serait pas satisfaite si elle ne devait pas être reconnue par une foule de personnes très notables.

Il faut donc supposer que si elle ne se démasque pas tout simplement — ce qui serait trop imprudent — elle intrigue du moins avec activité deux, quatre, dix, vingt invités desquels, ensuite, elle se fait reconnaître,

au fur et à mesure, en leur recommandant le silence.

Comme tout secret confié à plusieurs oreilles, celui-ci n'attend pas au lendemain pour se voir propagé. Il va, court, vole, surtout où il ne devrait pas aller, et voilà que tout à coup devant la téméraire se dresse un masque : un domino gris, flanqué de deux grands compagnons plus que basanés, presque noirs, qui lui barre le passage. Elle veut l'éviter par un détour, le domino gris, sans rien dire, se replace en face d'elle et la fixe toujours. Ni geste, ni sourire, ni parole, ni révolte, ne peuvent la soustraire à cette insolente domination d'un regard qui n'a rien de tendre, à cette obstruction presque grossière. Alors elle devine en tremblant qu'un seul homme au Palais Impérial peut oser la traiter de cette manière sans la connaître — ou ne la connaissant que trop — elle comprend que ces deux noirs géants, aussi muets que leur chef, sont les fameux mamelucks de Napoléon et s'enfuit épouvantée du sombre mutisme de l'Empereur.

Il y a un tel romantisme dans cette histoire qu'il est difficile de la résumer sans sourire... et pourtant il faut observer qu'elle s'adapte admirablement aux caractères et aux tempéraments des deux personnages. Mme Georgette Ducrest ne nomme pas la femme chassée de cette manière, mais elle désigne à mots couverts Thérésia, et le souci qu'elle montre de la démasquer sans prononcer son nom plaide en faveur de la véracité de l'anecdote.

Que l'incident se soit produit avant où après le mariage de l'expulsée, on remarque qu'il coïncide assez bien avec son abandon des tentatives persévérantes poursuivies jusque-là pour renouer ses anciennes relations avec les Bonaparte.

Néanmoins, on est tenté de supposer que l'aventure se produisit pendant l'hiver de 1805-1806, parce qu'à ce moment Thérésia, débarrassée d'Ouvrard et devenue comtesse de Caraman, eût été, en l'osant, un peu moins folle qu'auparavant.

⁂

A partir de 1806, la fille de Cabarrus semble devenir une autre femme.

Les comédies et les drames de la Révolution qu'elle a vus de si près l'ont désillusionnée sur le régime républicain. L'Empire, malgré sa gloire incontestable, contient trop de parvenus pour la séduire autant que la monarchie. Elle est rattachée d'ailleurs, désormais, à la véritable noblesse par son mari. Ses relations vont changer complètement et la faire d'années en années plus royaliste.

Pourtant, au début surtout, si elle est nominalement comtesse authentique, par contre, elle se voit mise en marge de la société aristocratique où elle veut avoir accès.

Examinons les traits essentiels de son acte de ma-

riage, ils vont nous donner à ce sujet des éclaircissements nécessaires.

« Registre des actes de mariage de l'an XIII, à Paris, X^e mairie.

« Du 15 thermidor an XIII de la République, à « 4 heures après midi. Acte de mariage de François- « Joseph-Philippe Riquet Caraman, âgé de 33 ans, « né à Paris, le 20 novembre 1771, et y demeurant, rue « Saint-Dominique, n° 1530, propriétaire, fils de Victor- « Maurice Riquet Caraman, ancien lieutenant général « des armées de France, domicilié à Paris, rue et numéro « sus-dits, et de Marie-Anne-Gabrielle-Josephe-Fran- « çoise-Xavière d'Alsace d'Hénin-Liétard Chimay, son « épouse décédée.

« Et de Jeanne-Marie-Ignace-Thérésia Cabarrus, « âgée de 32 ans, née à la paroisse de Saint-Pierre de « Caravanchel de Arriba, juridiction de Madrid, en « Espagne, le 31 juillet 1773, épouse divorcée de Jean- « Jacques Devin de Fontenay, son premier époux, et « de Jean-Lambert Tallien, son second époux, ainsi qu'il « résulte d'un acte extrait des registres de l'Etat civil « du 1er arrondissement de Paris en date du 18 germi- « nal an X, demeurant à Paris, rue de Babilone (*sic*) « fille de M. le Comte Cabarrus, conseiller d'Etat de « S. M. Catholique, domicilié à Barcelone, étant de « présent résidant à Bayonne, et de Mme Marie-Antoi- « nette Galabert, son épouse, demeurant à Valence, en « Espagne, tous deux consentants au premier ma-

« riage de leur fille, savoir la dite dame Comtesse de « Cabarrus, par acte sous seing privé par elle souscrit « à Valence, le 7 février dernier, dûment enregistré « à Paris, ce jour d'huy, et M. le comte de Caraman « représenté à l'effet de réitérer son consentement au « dit mariage par M. Etienne-Didier-Guerey, ancien « officier de cavalerie, domicilié à Paris, rue de la Sour- « dière, n° 27, son fondé de procuration à cet effet, par « acte devant Duhaldé, notaire à Bayonne, le 19 mes- « sidor dernier, enregistré le même jour, ledit sieur « Guerey audit nom, présent et consentant audit « mariage ».

Ainsi, en 1805, François Cabarrus réside à Bayonne tandis que sa femme se trouve à Valence, en Espagne. On se demande si cette situation bizarre des parents de Thérésia ne correspond pas à une disgrâce du financier? Ou à une mésintelligence entre les parents de Thérésia? ...

Dans l'acte de mariage ils sont dits comte et comtesse de Cabarrus... d'où vient ce titre que nous voyons apparaître pour la première fois? Il n'y aurait point à suspecter sa validité si nous ne savions que François de Cabarrus fut fait comte en 1808, trois ans plus tard, par le frère de Napoléon, alors Souverain d'Espagne, à la suite des guerres de l'Empire.

Mais on est porté à croire que François Cabarrus n'aurait pas été gratifié de ce titre par le Roi Joseph Bonaparte s'il avait déjà possédé un titre semblable

bien authentique, émanant d'une vieille monarchie autorisée, tandis qu'il serait normal de le voir faire ratifier par le Roi Joseph, en 1808, un titre usurpé dès 1805 à la façon dont Devin, dit de Fontenay, s'était improvisé marquis — tel Caron, dit de Beaumarchais, dont la noblesse improvisée fut confirmée plus tard par Louis XVI.

L'acte de mariage énumère ensuite les actes préliminaires et mentionne les sommations respectueuses qui attestent l'opposition du père de l'époux à cette union, les publications des 16 et 23 nivôse an XIII, etc., et toutes formalités dont nous avons parlé précédemment en citant leurs dates exactes.

Les témoins du mari sont : Victor Leterrier, et Louis-Nicolas Jarot, agé de 41 et 44 ans, tous deux hommes de loi et dits amis de l'époux. Ceux de la mariée sont encore un homme de loi : François Jourdheuil (40 ans) et un commis d'administration (63 ans), Pierre Saintin.

Thérésia ne peut appeler aucune personnalité marquante à lui servir de témoin — ou veut cacher à ses amis que son mariage est fait contre l'opposition formelle de la famille de Caraman. — Le mari, de son côté, n'est assisté par aucun parent, aucune personne de son monde. Cela ne souligne-t-il pas sévèrement l'inconvenance de l'union réalisée?

La vieille noblesse française proteste par son éloignement contre la mésalliance particulièrement scandaleuse d'un de ses membres... combien de temps cette

« mise en quarantaine » du ménage Caraman-Cabarrus va-t-elle durer?

François-Joseph, en possession de Thérésia, savoure les restes encore tentants des charmes qu'elle lui abandonne et ne pense peut-être guère à cet isolement qui le favorise dans l'usage de sa conquête. Mais la comtesse Riquet de Caraman-Cabarrus est trop vaniteuse pour ne pas en souffrir.

Elle s'en désole assurément lorsque la mort du prince de Chimay vient faire une diversion inattendue à ce triste début.

Pour recueillir la succession de son parent, François-Joseph de Caraman se rendit en Toscane avec la Comtesse.

Depuis le traité de Lunéville (février 1801) le duc de Parme ayant été promu Souverain du royaume d'Etrurie — qui comprenait le grand-duché de Toscane et la Cisalpine — (1), avait sa « Cour » à Florence où le « chargé d'affaires » de France, Artaud, lui parla de Thérésia en exaltant si bien sa légende thermidorienne, à l'exclusion de ses licences galantes, que le Roi n'hésita pas à la recevoir.

Le bonheur de Mme de Caraman-Cabarrus fut alors immense, si l'on en juge par la beauté du costume qu'elle revêtit pour cette réception au palais Pitti.

(1) République formée par Bonaparte en 1797 avec la Lombardie, une partie des Etats du Pape et du duc de Modène.

Le supplément de la *Biographie Michaud* dit : « Elle y parut avec une robe de velours brodé à Lyon, « et à formes sévères. » Depuis le Consulat il n'était plus question des scandaleux déshabillés du Directoire. « Son costume fut trouvé si remarquable que les « italiens affirmèrent n'avoir jamais rien vu de si « magnifique et que les dessins de la broderie furent « copiés (1). »

Quel triomphe !

Quelques semaines plus tard, nous dit encore Villenave dans le supplément de la *Biographie Michaud* (2), Joseph Bonaparte, qui remplaçait la dynastie des Bourbons de Naples, de par la volonté de Napoléon, depuis la fin de 1806, et qui avait été conquérir son royaume sur les Napolitains et les Calabrais révoltés en mars 1806, crut pouvoir s'autoriser de la réception de Florence pour recevoir, lui aussi, à Naples, la comtesse de Caraman.

Après ces deux faveurs souveraines, officielles, dont l'une était celle du frère de Napoléon, la comtesse de Caraman-Cabarrus et l'Impératrice Joséphine elle-même n'étaient-elles point autorisées à penser que l'Empereur serait moins sévère? De là les entrevues des deux anciennes amies à la Malmaison, peu après le retour d'Italie de Thérésia.

(1) *Biographie Michaud*, supplément, article Chimay par Villenave.

(2) *Biographie Michaud*, t. 61.

Les dates exactes des faits font défaut, mais leur chronologie est ainsi rationnelle et ne serait pas logique d'une autre manière.

Du reste, la réception de Naples est forcément postérieure à mars 1806, puisque auparavant Joseph Bonaparte n'avait pas encore pris possession de son royaume.

D'autre part, c'est le 27 octobre que Napoléon, après les vicotires d'Iéna, d'Auerstaedt, de Prenzlau et de Lubeck, entrait à Berlin. Il y signait encore, le 21 novembre 1806, le décret établissant le Blocus continental contre l'Angleterre. C'est donc vers cette époque qu'il dut adresser de Berlin à l'Impératrice la lettre si formelle qui lui défendait de continuer à recevoir son ancienne amie à la Malmaison.

Désormais, plus d'espoir pour Thérésia. Joséphine était trop bonne pour lui communiquer une lettre où l'Empereur l'appelait « femme d'horreur et d'infamie » et traitait son mari de « misérable » parce qu'il l'avait « épousée avec huit bâtards », mais la volonté impériale était formulée avec une telle sévérité que l'Impératrice fut contrainte de faire savoir à son amie qu'il lui fallait renoncer à jamais la recevoir.

Or, on connaît assez bien à présent le caractère de la comtesse de Caraman pour comprendre que ce dernier *Veto* de l'Empereur lui porta le coup le plus douloureux de son existence.

Néanmoins, sa vanité n'a pas encore éte assez matee en 1806, puisqu'au lieu de s'accuser seule des jugements qui

la font traiter en paria, elle va essayer pendant nombre d'années, presque jusqu'à sa mort, de pénétrer dans les régions sociales élevées qui s'obstinent à la repousser.

Par les preuves que nous avons de son inclairvoyance — fonction de son égotisme outré — par les témoignages de son incorrigible vanité, nous sommes amenés à la concevoir accusant les Bonaparte d'ingratitude au lieu de reconnaître ses torts.

« Que serait Napoléon sans elle? Ne l'a-t-elle pas accueilli avec une bonté admirable lorsqu'il arrivait à Paris, onze ans auparavant, sans argent, sans vêtements, sans emploi? Ne lui a-t-elle pas ouvert généreusement ses salons, ses bras..., etc...? N'a-t-elle pas fait sa fortune politique et militaire par Barras, par Joséphine, par Ouvrard même, ce financier si grand seigneur, que le Corse a ruiné, dépouillé, comme un brigand dépouille sa victime, à l'orée d'un bois, le couteau sur la gorge?

« Qu'est-ce que cet aventurier qui n'est pas même gentilhomme de vieille souche, comme le comte de Caraman désormais prince de Chimay !? Il lui appartient bien, vraiment, de faire l'austère, à ce mari si ridicule, que sa femme a mille fois trompé et qui le trompe encore avec le premier venu ! Ses sœurs ne sont-elles pas des coureuses notoires? Belle famille, c'est en vain qu'il improvise ducs et princes les pires soudards de ses armées et vole des trônes pour y asseoir ses parents et ses favoris, sa fortune inouïe n'aura qu'une éphé-

mère durée. Quand il tombera, Thérésia prendra une éclatante revanche de ses dédains, car alors, par son mariage, elle sera très haute et légitime princesse pour les monarchies tandis que ce sacripan d'origine italienne ne sera plus rien ! »

Telles sont assurément, à la fin de 1806, les conceptions de Thérésia, car dans le monde aristocratique — où elle n'est toujours pas admise, mais dont son mari lui transmet les échos — on guette la chute de l'Empire de 1804 à 1815 comme on a guetté le renversement du gouvernement républicain de 1792 à 1804.

La noblesse ayant perdu, depuis le règne de Louis XIII la pratique des virilités qui avaient été le principe légitime de ses prérogatives, ne sait guère que rêver, souhaiter, attendre... et ce ne seront pas les royalistes qui reprendront la France, il faudra qu'elle leur soit rendue par la monarchie étrangère !

Après 1806, la comtesse de Caraman, qui n'ose pas encore se dire princesse — elle se contente de signer ses lettres Caraman-Chimay — tourne en vain ses regards vers la cour du Roi futur.

L'Empire est plus glorieux que jamais. Les Souverains du Portugal, et de l'Espagne, en 1807-1808, lui ont livré la péninsule sur laquelle va régner Joseph Bonaparte, qui cédera son trône de Naples à Murat.

C'est le moment où François Cabarrus va être créé comte ou voir ce titre qu'il a usurpé, confirmé officiellement par le frère de Napoléon.

Cependant, contre ces accommodements diplomatiques, les populations espagnoles et portugaises protestent par l'insurrection de la fin de mai et du 16 juin 1808. La royauté de Joseph Bonaparte n'a duré qu'un jour et tandis que Cabarrus a gagné dans ces événements un titre de noblesse discutable. Tallien y a perdu son consulat d'Alicante, car les insurgés l'ont chassé après avoir pillé et brûlé sa maison en le dépouillant — dira-t-il plus tard — d'un maigre trésor de dix mille francs constituant toute sa fortune.

Cette cruelle mésaventure ramène l'ancien Conventionnel en France, mais dans quel piteux état !

Accompagnant son mari, Junot, en Espagne, la duchesse d'Abrantès le vit quelque temps auparavant à un dîner donné par le général Beurnouville à Madrid et le décrit ainsi :

« J'avais auprès de moi un grand homme à la figuer « hideuse et sinistre, qui ne disait pas une parole. Cet « homme était grand, brun, d'un aspect morose et « atrabilaire, l'œil assez sombre dans son regard et « donnant même d'abord l'idée qu'il était borgne. Mais « on voyait bientôt qu'il avait ce qu'on appelle un dra- « gon dans l'œil. Il était taciturne, parlait peu, et, pour « dire la vérité, on ne lui adressait pas beaucoup la « parole... Le malheureux ! quelle existence il traînait « alors (1) ! »

(1) Duchesse d'Abrantès : *Mémoires*, t. V. p. 285.
Houssaye confirme sans donner de référence les appréciations

G. Lenôtre écrit : « ...Quand il rentra en France, il « avait perdu un œil, son visage était couvert de dar- « tres. Il se terra — à quarante-quatre ans — ne « voyant personne, découragé, souffrant, oublié (1). »

Il semble que ces maux physiques sont un souvenir cuisant du séjour du Conventionnel en Egypte où les maladies d'yeux et de peau sont fort abondantes. Pourtant il n'était pas si défiguré lorsqu'en 1802 il essayait de rançonner sa femme avant son divorce et l'on n'aurait pas envoyé un tel malade occuper le Consulat d'Alicante. Mais il est fort possible que ces accidents d'ordre ophtalmologique et dermatogique aient été la conséquence d'une syphilis mal soignée en Orient, car Tallien eut d'assez basses accointances à Paris en 1797-1798 pour y contracter ce mal contagieux.

Devons-nous croire que Thérésia offrit alors à son ancien complice de l'argent, qu'il refusa, et un logis qu'il accepta, dans un vestige de l'ancienne chaumière du Cours-la-Reine?

de Mme d'Abrantès, en disant que le terroriste fut très malade en Espagne.

« Pendant que les railleurs l'accusaient d'être là-bas le ton- « neau des Danaïdes du vin d'Alicante, il buvait de l'eau et « criait de douleur sous la plus horrible maladie d'yeux qu'on « puisse imaginer. Tallien devait subir toutes les injures des » partis, toutes les injures du sort : le beau Tallien devint « borgne. » (*Notre dame de Thermidor* : p. 463.)

(1) Lenôtre : *Vieilles maisons, vieux papiers*, t. I. p. 235.

Lenôtre contredit cette version très nettement.

Dans un court article qu'il consacre à la vieillesse de Tallien (1) on lit :

« Au commencement de la Restauration, il (Tallien) « occupait l'hiver un modeste logement au n° 4 de la « rue Chabanais, mais dès les premiers beaux jours il « allait s'installer dans cette allée des Veuves où le « souvenir de Thérésia l'attirait invinciblement. Il « n'habitait plus, quoi qu'on l'ait dit, la chaumière, « la propriété ayant pris de la valeur, avait été mor- « celée. Il avait loué, dans un jardin maraîcher, une « petite maison à deux fenêtres de façade, beaucoup « plus voisine du Rond-Point. Il vivait là, seul avec « une servante, n'écrivant pas, ne lisant plus, se sou- « venant.

« On le rencontrait sous les ormes de l'avenue, mar- « chant à petits pas de goutteux, appuyé sur sa canne. « Il poussait jusqu'à la Seine, s'arrêtait là, contem- « plait l'ancienne Chaumière, transformée en une « guinguette qui, d'un vieil arbre survivant du jardin « de Thérésia, prenait l'enseigne : *A l'Acacia*. L'endroit « n'était fréquenté que par des rouliers ou des blanchis- « seuses, et personne ne savait quel était ce promeneur « si triste, ni ce qu'il regardait. »

Lenôtre ne dit pas quels sont les pièces et les témoignages qui lui suggèrent ce tableau ; de plus, il fait là le

(1) G. Lenôtre : *Vieilles maisons, vieux papiers*, t. I, pp. 235-236.

portrait d'un homme aimant qui ressasse les souvenirs d'une passion profonde... tel n'est pas Talien, et cette méconnaissance de son vrai caractère porte à mettre en doute l'exactitude de l'évocation de Lenôtre, quelque séduisante qu'elle soit.

La comtesse de Caraman-Chimay déteste assurément le massacreur dont la honte lui ferme toutes les portes. Sa renommée hideuse. qui l'enveloppe et dont elle ne peut se débarrasser, suffirait à lui faire haïr le Septembriseur. Mais elle doit comprendre en 1808 que la mort de Tallien ne la délivrerait pas de son passé d'infamie et que la misère du terroriste, conseillère de vindictes, est un danger pour son repos.

Dans la situation d'exilée, si cruelle pour sa vanité, qui lui est imposée par l'Empereur, par la famille de son mari, et par un grand nombre de familles nobles, auxquelles le comte de Caraman n'ose la présenter, elle est forcée de redouter tout ce qui rappellerait sa vie privée, scandaleuse, de 1789 à 1800.

Si Tallien s'avisait de publier en 1808 un pamphlet comme celui qui parut contre elle au début de la Révolution sous le titre de *Fragoletta*, elle serait perdue...

Pourquoi Tallien, réduit à la dernière extrémité, l'épargnerait-il? Elle connaît les sentiments de vanité et d'envie de son second mari; l'absence absolue de scrupules de l'homme des massacres de Septembre... elle peut donc trembler et dominer sa haine pour éviter une vengeance trop probable en faisant offrir à son

ex-mari, par une personne sûre, un abri et du pain.

L'abri est tout trouvé dans *la Chaumière* où sa condition nouvelle interdit à la comtesse de Caraman de jamais reparaître, et cette hypothèse n'est pas inconciliable avec une résidence de Tallien dans l'allée des Veuves comme celle qu'affirme Lenôtre, car s'il n'est plus dans *la Chaumière* en 1820, il a fort bien pu l'habiter douze ans auparavant, quand elle n'était pas encore remplacée par la guinguette décorée de l'enseigne : *A l'Acacia.*

Néanmoins, les suppositions que nous faisons — bien qu'elles soient étayées par des déductions logiques rationnelles — s'appliquent spécialement à 1808, époque où Tallien vient d'être chassé d'Espagne et n'a certainement pas encore pu obtenir la pension dont il jouira jusqu'en 1816 comme ancien Consul du Gouvernement impérial.

C'est, en effet, au retour d'Espagne, lorsqu'il n'a rien, qu'il est très redoutable. Plus tard, pensionné du Gouvernement, aidé par quelques généreux personnages, comme nous l'exposerons, il sera bien moins dangereux pour Mme de Caraman-Chimay, et si elle désire allotir sa propriété de *la Chaumière* afin de la vendre par morceaux, elle ne se gênera point pour en expulser Tallien — en lui offrant peut-être, à titre de dédommagement, un autre logis plus modeste dans la même allée des Veuves, afin de ne pas changer ses habitudes ou contrarier ses goûts.

***

En compensation des transes que le retour du Septembriseur fait éprouver à Mme de Caraman-Chimay, une satisfaction lui est donnée en 1808 : elle est mère et, le 20 août, elle met au monde Joseph de Chimay (1).

Cette naissance (8e enfant) ne la dérange pas — elle a renoncé aux galanteries « effectives » — et la réjouit forcément parce qu'elle consolide son union avec le comte de Caraman-Chimay, à une époque où il n'a probablement pas encore pris son parti de l'éloignement dans lequel on tiendra toujours Thérésia.

Nous voulons croire que cette satisfaction de la mère ne fut pas sans profit pour l'enfant; qu'il y gagna des tendresses dont les autres, avant lui, n'avaient pas été gratifiés, et que Mme de Caraman-Chimay-Cabarrus connut elle-même, par cette affection maternelle tardive, des sentiments plus élevés que ceux qui l'avaient agitée jusque-là.

***

En 1809, rien ne nous signale l'existence du ménage Caraman-Cabarrus.

(1) Ce premier fils eut trois enfants. L'aîné devint ministre des affaires étrangères en Belgique. Le second fut Mme de Beaufremont-Bibesco.

Les époux sont-ils en France?... En Espagne?... voyagent-ils?... on ne sait.

Ce qui n'est pas douteux, par contre, c'est l'émoi causé à Thérésia par le divorce de Napoléon et de Joséphine.

On imaginerait volontiers qu'après cet événement considérable, l'ancienne amie de la belle Tallien étant devenue libre de ses actes va revoir la comtesse de Caraman. Il est pourtant presque certain que les deux reines du Directoire ne renouèrent point relation parce qu'aucun document, aucun propos ne le mentionne.

Après son divorce, l'ex-Impératrice Joséphine eut, par la générosité de Napoléon, une situation d'une telle importance que Thérésia n'aurait pu la revoir sans que ses visites eussent été remarquées. Quant aux motifs de ce fait, s'il est aisé de les imaginer, on ne saurait les préciser : le respect de la Souveraine déchue pour les inimitiés de l'Empereur?... une rancune de Mme de Caraman qui ne pardonne pas à Joséphine d'avoir obéi à Napoléon en refusant de la revoir?... et, qui sait? peut-être la prétention d'une revanche de la princesse de Chimay tenant pour indigne d'elle de revoir l'ex-Impératrice écartée du trône impérial?... la vanité de Thérésia est si grande!

Dans tous les cas, elle est avide de recueillir des renseignements, des indications, des potins sur ce divorce si retentissant, et c'est peut-être ce qui l'amène en 1810 cnez Cambacérès où l'auteur des *Mémoires d'une in-*

connue la voit et constate les ravages du temps sur sa beauté.

« Je retrouvais là aussi Mme de Caraman, jadis la « belle Mme Tallien, devenue épaisse, couperosée, « méconnaissable enfin, quoiqu'elle n'eût pas quarante « ans. La première punition des femmes galantes et la « plus sentie peut-être, c'est leur jeunesse flétrie, abré- « gée par le genre de vie qu'elles mènent, la jeunesse « précieuse à toutes, mais indispensable pour elles (1). »

Peu après cette apparition de la comtesse de Caraman chez Cambacérés (hiver de 1809-1810), le comte François Cabarrus meurt à Séville (le 27 avril 1810) (2).

Cinq semaines plus tard (le 5 juin), Thérésia donne naissance à un second Caraman : Michel-Gabriel-Alphonse-Ferdinand, prince de Chimay.

La vie de famille absorbe alors l'ex-beauté professionnelle à tel point qu'il n'est plus question d'elle nulle part. Est-elle à Paris, à Bruxelles? Mystère. On ne sait même pas où elle accouche, le 6 août 1813, d'un

(1) *Les Mémoires d'une inconnue*, pp. 343-344.

(2) Il est alors en pleine faveur et l'on doit penser que sa fortune, déjà énorme en 1785 — vingt ans auparavant — puisqu'il donnait alors près d'un million de dot à Thérésia, n'a pas diminué mais au contraire augmenté. Son bien ira donc en partie à sa veuve et en partie à Thérésia et son frère, Théodore Cabarrus, de Bordeaux, puisque son autre frère est mort dans les armées de la République.

A la fortune — immense nous dit Turquan — des Caraman-Chimay, va donc s'ajouter la succession de François Cabarrus. Il faut noter ces détails pour bien apprécier la parcimonie de la belle Tallien en matière de dons charitables.

troisième enfant du comte de Caraman : Marie-Louise-Stanislas-Valérie-Thérésia, qui meurt cinq mois plus tard, le 14 janvier 1814. Cette fille est le dixième enfant de la belle Tallien, alors âgée de 41 ans.

Il est permis de supposer que la gloire de l'Empire, à son apogée en 1812, a écarté les Caraman-Cabarrus de la France. L'invasion ne les incite pas, en ce cas, à rentrer en 1813; mais en avril 1814, après l'abdication de l'Empereur, après la première Restauration, c'est-à-dire pendant la lieutenance générale du Royaume, exercée par le comte d'Artois pour Louis XVIII, ils revinrent peut-être à Paris.

Dans une lettre adressée à son père, Boucher de Perthes conte une aventure qui paraît se rapporter à cette époque et qui montre combien la belle Tallien était encore un objet de curiosité pour la foule parisienne au commencement de la Restauration.

« Elle ne paraît jamais en public sans être le but de « tous les regards, et les Parisiens sont si indiscrets « dans leur curiosité que maintes fois, quand je lui « donnais le bras, j'ai été obligé de me tenir à quatre « pour ne pas malmener ceux qui venaient nous regar- « der sous le nez. Dans ces occasions, peut-être par « la grande habitude qu'elle en avait, elle conser- « vait merveilleusement son sang-froid, et lorsqu'au « mouvement convulsif de mon bras elle sentait com- « bien cette impolitesse m'indignait, elle me pressait « fortement pour me faire rester tranquille.

« Cependant, un jour je l'ai vue véritablement con-
« trariée. C'était à l'exposition du Louvre. Je traversais
« les galeries lorsque je la rencontrai donnant le bras
« à M. de Fontenay, son fils du premier mariage. A
« l'autre bras elle avait Mlle Tallien, notre cousine
« actuelle, et celle-ci tenait par la main le petit de
« Caraman. Elle avait donc là des enfants des trois
« maris.

« Elle n'y avait probablement pas songé en entrant,
« mais on y avait songé pour elle et les chucho-
« tements l'en firent bientôt apercevoir. Aussitôt
« qu'elle me vit, elle m'appela, quitta le bras de M. de
« Fontenay et elle prit le mien. Nous fîmes un ou deux
« tours et elle me pria de la reconduire à sa voiture. »

L'incident du salon de peinture conté par Boucher de Perthes a plus d'importance qu'une simple anecdote, parce qu'il marque une étape importante de la vie de Thérésia.

Jusque-là nous avons vu la belle Tallien subissant la maternité comme une conséquence accidentelle de l'amour qu'elle ne sait ou ne peut éviter. Avec Ouvrard elle paraît avoir exploité sa fécondité pour s'attacher mieux le financier, mais loin de se parer de ses enfants, elle les écarte, on ne les voit point autour de sa beauté, sauf une fois par hasard lorsqu'elle reçoit des étrangères curieuses dont l'indiscrétion et les dispositions irrespectueuses pourront être contenues par la présence de la petite Rose Thermidor. La visite de Reinhardt,

dont nous avons donné un résumé, la montre dans ce cas.

Tant qu'elle est « fille d'amour », la belle Tallien éloigne ses enfants. Ils la vieilliraient et tempéreraient les désirs dont elle se joue et qu'elle exploite.

En les étalant au contraire, au Salon de 1814, en se montrant avec son petit garçon Joseph de Caraman-Chimay, âgé de six ans, sa fille Joséphine (Thermidor), âgée de 19 ans et son premier fils Antoine, âgé de 25 ans, brillant officier qui lui prête son bras, elle affirme hautement qu'elle ne veut plus se donner à personne. Il y a dans ce fait la plus éclatante répudiation d'un passé malheureusement ineffaçable et la preuve absolue d'une aspiration à un avenir diamétralement opposé.

Ceci, néanmoins, n'implique pas qu'elle a renoncé à plaire, à faire des conquêtes, à briller... ce serait trop exiger d'une femme condamnée à séduire par sa trop grande beauté et dont la vanité — conséquence de ses séductions — confine à la folie. La vieillesse et la mort sont les seules libératrices qui l'affranchiront de ses charmes et de son égotisme.

La visite au Salon de 1814 est donc l'acte le plus louable de sa vie, mais il se retourna contre elle précisément parce qu'il était trop opposé à son passé.

Au lieu de comprendre que la belle Tallien rejetait la gaze pailletée de l'hétaïre pour se draper dans les voiles opaques de l'épouse, on crut que la cynique « sans chemise » du Directoire proclamait le scandale de sa

vie licencieuse, depuis son pseudo-marquisat de Fontenay jusqu'à la principauté de Chimay, sans en excepter la boue sanglante de la Révolution personnifiée par sa fille Therminor.

Compris ainsi — et le récit de Boucher de Perthes ne laisse pas de doutes à l'égard de cette fâcheuse interprétation — l'étalage des enfants de Thérésia devenait une insolente provocation à laquelle la foule devait répondre par de cruels quolibets.

Tout d'abord, habituée, nous dit Boucher de Perthes, à la curiosité brutale des foules, la comtesse de Caraman reste imperturbable. Elle fend la presse avec une superbe tranquillité, s'applaudissant même du succès et de l'effet si marqué de sa « mise en scène », son but est atteint. Quant aux physionomies stupéfaites des gens, quant au bourdonnement qui l'environne, qu'est cela ! On s'écrase, on fait barrière devant elle, on l'escorte, on accourt des salles contiguës, c'est une révolution qui l'environne... Elle sourit, elle en a vu bien d'autres à Bordeaux, aux Champs-Elysées, aux Tuileries, au Luxembourg.

Mais quelques mots l'ont pourtant frappée... une interrogation, un lazzi, une insulte peut-être, la surprend comme un grand coup de cravache en plein visage...

Ne serait-ce pas : *La collection n'est pas complète, il y manque les bâtards de Barras et d'Ouvrard?...*

Alors la malheureuse, éperdue, se sent prise de ver-

tige. Boucher de Perthes apparaît, elle l'appelle, quitte ses enfants, s'accroche à son bras comme on se cramponne à n'importe quoi lorsqu'on se noie, et s'enfuit de l'exposition de peinture avec le jeune homme en retenant les larmes de honte et de rage qui la suffoquent.

VII

La mort du premier fils de Thérésia. — Naissance de son dernier enfant. Mariage de Rose-Thermidor avec Felix de Narbonne Pelet. Tallien reçu par le comte de Caraman, rue de Babylone. 394-398. — La fausse misère des dernières années de Tallien. Les secours et pensions qu'il reçoit. Sa mort dens l'allée des Veuves. 398-406.— La comtesse de Caraman mise a l'index du faubourg Saint-Germain. La mort du chevalier de Fontenay. Le mariage religieux de Thérésia. Elle prend le titre de princesse. Le mot de Tallien. 406-408. Thérésia en Belgique. Ses réceptions a Bruxelles et a Chimay. Le véritable caractère de la princesse se dévoile. Les vains efforts pour pénétrer a la Cour des Pays-Bas. Les démarches réitérées auprès du prince d'Orange. 408-419. — Les lettres de la princesse de Chimay. 419-444. La fin de la princesse de Chimay 444-447.

(1815-1835)

Si l'an 1814 est assez morne pour Thérésia, l'année suivante, en revanche, est remplie d'événements émou-

vants. Son premier fils, Antoine-François-Julien-Théodore-Denis-Ignace de Fontenay, meurt le 10 février 1815, dans l'Hôtel de Fontenay, 45, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à l'âge de 26 ans.

C'était un grand et beau jeune homme, lieutenant-colonel au régiment du Royal-dragon, déjà officier de la Légion d'honneur, et l'on sait qu'alors cette distinction ne se prodiguait point. Thérésia aurait eu le droit d'être fière de cet enfant-là. Sa promenade avec lui, l'année précédente, au Salon de peinture, indique un sentiment de ce genre. Il faut donc penser qu'elle le pleura?... Surtout si le scandale de l'Exposition, très sobrement rapporté par Boucher de Perthes, eut la moindre influence sur la maladie qui entraîna cette fin prématurée.

Neuf jours plus tard, la comtesse de Caraman-Cabarrus met au monde un quatrième enfant de son mari : Marie-Louise-Auguste-Thérésia-Valentine de Chimay, née le 19 février 1815, à Paris.

C'est cette fille — onzième et dernier enfant de la belle Tallien — qui notera plus tard les souvenirs de sa mère, à Chimay, et qui épousera Jean Georges-Charles-Frédéric, comte, ou marquis, du Hallay-Coétquen, capitaine de cavalerie.

A la fin du mois suivant (20 mars), la brusque réapparition de Napoléon coupe, par cent jours de luttes suprêmes, la Restauration de la monarchie pour aboutir au désastre de Waterloo (18 juin) et à la chute défini-

tive du premier Empire, le 22 juin 1815. Au milieu de cet ouragan, Thérésia marie tranquillement sa première fille au fils de la comtesse de Pelet (1).

On n'a pas la date de ce mariage mais on sait qu'il est antérieur au 24 avril puisque ce jour-là Boucher de Perthes écrit à son père : « Notre cousin, Félix de Nar-« bonne de Pelet, vient d'épouser Mlle Thermidor « Tallien, aujourd'hui Joséphine, dont la mère est actuel-« lement princesse de Chimay par son mariage avec « M. de Caraman ».

Ce magnifique mariage est encore un jeu de l'amour et du hasard, car il s'est fait contre le gré de la famille de Narbonne Pelet.

Thermidor était fort belle, et Félix de Narbonne, comme Caraman, passa sur toutes les oppositions pour la posséder.

Boucher de Perthes, grand admirateur de la beauté de Thérésia, ajoute :

« Mme de Chimay est toujours belle (42 ans) et par-« faitement bonne.

« Je la voyais souvent chez notre cousine de Pelet, « et c'est là que Félix a rencontré sa fille qui est fort « belle aussi, sans égaler sa mère. Félix en était très

(1) Suivant Petrus Durel, en 1815, Thérésia aurait fait un court séjour au château de Ménars, propriété des Chimay, près de Blois. Mais l'auteur de *Madame Tallien* ne donne pas la date exacte de ce voyage, ni l'indication des documents qui lui permettent de l'affirmer.

« épris, mais Mme de Pelet, alliée à toute la fine fleur « du faubourg Saint-Germain, voulait bien faire sa « société de Mlle Tallien, mais non sa belle-fille. Aussi « manqua-t-elle de tomber à la renverse au premier « mot qu'on lui en dit ».

« Félix, qui a été officier dans je ne sais quel régi- « ment, est en disponibilité, avec cela, pas grand'chose, « et Mlle Tallien, rien du tout.

« Le fait est que l'ex-dictateur de la Gironde et le « vainqueur de Robespierre était à peu près à l'aumône « quand arriva la Restauration, et, chose inexplicable, « Louis XVIII, aussitôt après sa rentrée, lui fit une « pension de six mille francs sur sa cassette.

« C'était sur cette pension que M. Tallien dotait sa « fille de mille écus par année, mais le Roi parti, adieu « la pension et, par contre-coup la dot.

« Le mariage vient d'avoir lieu. La noce a été célébrée « presque à huis clos, ce qui n'a pas empêché qu'il s'y « passât une assez drôle de chose. Il fallait bien que, « comme père, M. Tallien fût présent, il s'est donc « trouvé face à face avec son ex-femme. La cérémonie « terminée, Mme de Chimay lui a proposé de le recon- « duire chez lui, allée des Veuves. Il a accepté et a, près « d'elle, pris place dans sa voiture.

« Arrivée devant l'Hôtel de Caraman, Mme de Chi- « may, qui ne voulut pas aller jusqu'aux Champs- « Elysées, fit arrêter sa berline et allait descendre lors- « que la portière s'ouvrit. M. de Chimay, qui rentrait

« dans ce moment, s'avança pour offrir la main à sa « femme, ce fut celle de M. Tallien qu'il rencontra. La « situation était difficile, néanmoins il fit contre mau- « vaise fortune bon cœur, et croyant que M. Tallien « voulait accompagner sa fille jusqu'au bout, il l'en- « gagea à rentrer.

« M. Tallien, soit qu'il fut troublé lui-même, soit « qu'il ne crut pas devoir répondre par un refus à une « politesse, accepta.

« Une collation était servie, mais vous jugez si le « repas fut gai et si les yeux quittèrent souvent les « assiettes. La princesse était la moins embarrassée « et sut encore faire noblement les honneurs de sa « table, car elle a non seulement la beauté, mais le « port, l'organe et les manières d'une reine. »

Sans nous arrêter à cet enthousiasme du jeune Boucher de Perthes pour Thérésia — car il ne prouve qu'une chose, c'est que la comtesse de Caraman sut bien l'enjôler — examinons ce qu'il nous dit de Tallien; ses indications, au moment où la vie du terroriste devient un mystère, sont précieuses.

Lorsque Tallien chassé d'Espagne par l'insurrection populaire en 1808 arrive à Paris, on conçoit qu'il peut être sans ressources, parce qu'il a été dépouillé de ce qu'il possédait.

La retraite de Consul à laquelle il prétendait, et que le gouvernement impérial lui accorda, ne fut peut-être pas ordonnancée avec rapidité. En démarches,

en sollicitations, en formalités administratives, des mois se dépensent aisément. Nous avons supposé qu'il attendit cette retraite dix ou douze mois au maximum, et que pendant la durée de cette attente, la comtesse de Caraman, redoutant les révélations qu'il aurait pu faire sur son compte, si elle ne l'avait pas secouru, lui vint en aide.

Mais dès que la retraite sollicitée fut ordonnancée et régulièrement soldée, l'ex-Consul fut à l'abri du besoin.

Si ce traitement fut supprimé en 1816 (1), en 1815 Tallien le touchait donc encore et *à fortiori* en 1814.

Mais, Boucher de Perthes nous dit qu'il était à peu près à l'aumône quand arriva la Restauration (12 avril 1815).

Pour concilier ces deux assertions également vraisemblables il faut supposer que le Gouvernement provisoire, institué le 1er avril 1814, eut pour effet de suspendre, dans le courant de sa courte durée, le règlement de la pension du terroriste. Cela n'est pas impossible mais c'est peu probable. L'administration n'a jamais de brusques initiatives d'économies de ce genre, surtout en matière de retraites.

Par contre, Tallien était homme à crier au secours avant d'être frappé.

Si ses infirmités lui interdisaient la boisson et les

(1) *La citoyenne Tallien*, p. 299.

filles, on lui connaît un troisième vice fort dispenieux : il était joueur et cherchait peut-être dans les fortes émotions du jeu l'oubli de ses rêves de grandeur, si cruellement irréalisés.

Quoi qu'il en soit, dès avril 1814 il crie misère... et Louis XVIII, nous dit Boucher de Perthes, lui fait une pension de six mille francs sur sa cassette !

De la part du Souverain, cette royale aumône est politique autant que spirituelle... mais comment qualifier celui qui la mendie lorsqu'il fut l'un des principaux assassins de Louis XVI !

Jusqu'à la limite de son existence, Tallien reste l'être abject qu'il fut dès son adolescence.

En 1815, il vote l'acte additionnel, puis, s'en excuse auprès de Louis XVIII en invoquant ses infirmités, dont il trace un tableau qui rappelle les artifices de « la cour des miracles ».

Ch. Nauroy dans *Le Curieux* a reproduit les lettres adressées à Louis XVIII et au Duc Decazes dans lesquelles le régicide supplie avec une bassesse de valet battu, S. M. et le Ministre de la police.

Comment aurait-il refusé un abri et une pension de la comtesse de Caraman, lorsqu'il acceptait en même temps des pensions ou des secours de tous ceux qu'il apitoyait sans relâche?

De 1815 à 1820, il reçoit du Roi, du Duc Decazes (1),

(1) Le chancelier Pasquier en ses *Mémoires*, t. I, p. 115, constate qu'une demande de secours de Tallien porte en

Musée Carnavalet

MADAME TALLIEN, pointe sèche par Gérard

de Lacretelle (1), du chancelier Pasquier (2), et le fils de Joséphine, Eugène de Beauharnais, ex-vice Roi d'Italie, lui fait en outre une pension !

Or, puisque Tallien recevait de toutes parts, puisqu'il n'accumulait pas les écus pour les admirer, puisqu'il n'a rien laissé en mourant, puisqu'il paraissait toujours dans le dénuement, il faut bien supposer qu'il jouait... et s'en cachait.

En 1815, il est bien près de porter sa vilaine âme dans un autre monde. Les événements de la vie de Thérésia l'ayant ramené dans cette ébauche, suivons-le jusqu'à sa fin par une anticipation exceptionnelle sur la suite chronologique des faits, c'est une courte digression qui nous débarrassera définitivement d'un trop répugnant personnage.

Sur la fin prétendue miséreuse de Tallien, sur ses ventes de livres, sur l'achat de la dernière collection de son journal, l'*Ami des citoyens*, par le chancelier Pasquier, le rencontrant sur les quais à la recherche d'un bouquiniste généreux, les biographes ont brodé,

marge, qu'à la date du 18 mai 1818, une somme de mille francs lui fut adressée par mandat.

(1) Ch. Lacretelle pour l'obliger lui a acheté sa bibliothèque.

(2) Pasquier accepta de Tallien le don d'une collection de *l'Ami des citoyens* pour avoir le droit de lui faire un cadeau d'une valeur bien plus grande, et sollicita auprès du Roi qui se rendit sans difficulté à son désir. On a vu par des citations précédentes que Pasquier croyait avoir une dette de reconnaissance envers Tallien, depuis le 9 thermidor an II, et qu'il ne l'oubliait pas tout, en méprisant le Septembriseur.

en les dialoguant, des histoires charmantes, mais en contradiction trop choquante avec le caractère et les actes du terroriste.

Enfin, Lenôtre, dans sa brève esquisse de *La vieillesse de Tallien* (1), montre l'ex-Conventionnel terminant ses jours dans l'allée des Veuves en regrettant pendant plusieurs années ses gloires et ses richesses éphémères.

En revanche, il donne sur son dernier logis, situé vis-à-vis de la guinguette *A l'Acacia*, des détails privés puisés dans un inventaire officiel, et l'on est heureux de les pouvoir citer en rendant grâce à ses subtiles investigations.

« Il avait groupé quelques reliques du passé : son « lit était drapé de grands rideaux de taffetas jaune, « des rideaux semblables pendaient aux fenêtres; sur « une commode d'acajou, il gardait une pendule qui « avait sonné les heures heureuses, une autre pendule, « sous un globe de verre, était sur la cheminée, entre « deux vases de porcelaine à filets dorés.

« Le court inventaire, dressé en 1820 par le juge de « paix du 1er arrondissement, mentionne en outre « quelques gravures ou tableaux encadrés, une table « de trictrac, une table de bouillotte et, « une armoire « formant bibliothèque, avec quelques volumes. »

Ainsi tout le monde est d'accord pour présenter le

(1) *Vieilles Maisons, vieux papiers*, t. I.

terroriste traînant ses dernières années dans un isolement complet.

Rien ne contredit cela. Cette fin de paria est aussi celle de plus d'un autre Conventionnel et trouve sa raison d'être dans la Révolution elle-même. Ces produits honteux d'une convulsion sociale honteuse pour l'Histoire de la France, ne sont plus avouables dès que la convulsion qui les fit naître est terminée.

S'ils peuvent être l'objet de quelques rares pitiés, ils excluent la sympathie. Mais des criminels, intéressés à s'autoriser de leurs exemples, pourront essayer de justifier et réhabiliter leur mémoire en faussant l'histoire et c'est pourquoi — puisque cela s'est vu — il importe de vulgariser la connaissance des documents indiscutables qui démontrent leur infamie.

Tallien, dit Lenôtre, mourut le 16 novembre 1820, à six heures du matin, sans autre assistance que celle de sa vieille servante, Rosalie Martineau (1).

« Thermidor, dont le mari était alors secrétaire géné-
« ral de la préfecture de l'Orne, ne se présenta à la
« maison de l'allée des Veuves que douze jours plus
« tard, pour recueillir, comme seule ayant droit, le
« petit mobilier de son père.

« Le *Journal des Débats* se chargea de faire pour le
« défunt le *mea culpa*. On y lisait, le 17 novembre :

« M. Tallien est mort ce matin à Paris. Nous ne rap-

(1) Archives du greffe de la mairie du VIIIe arrondissement de Paris.

« pellerons qu'il fut membre de la Convention que « pour rappeler en même temps l'époque heureusement « célèbre du 9 thermidor... Le service immense qu'il « rendit alors à son pays obtiendra grâce pour un vote « qu'il a expié, d'ailleurs, par vingt-six années de « regrets... M. Tallien est mort pauvre, nous pouvons « assurer que dans ses dernières années il eût été réduit « à la détresse la plus absolue sans les secours qu'une « Auguste Bienfaisance lui accordait.

« Ses obsèques auront lieu vendredi prochain, dans « l'église Saint-Pierre-de-Chaillot. »

Si l'on fait un retour sur le passé de cet homme qui fut l'une des plus ignobles créatures de la Révolution, si l'on se remémore, les massacres hideux du 10 août et de septembre 1792, les tueries de la Vendée, le martyrologe de la famille royale, les hétacombes de la Gironde, les assassinats de Vannes et d'Auray, les déportations non moins criminelles mais plus lâches, du Directoire, si l'on ajoute à tous ces crimes, dont il fut auteur ou complice, ses trahisons personnelles du régime républicain et ses vols énormes, qui réduisirent tant de familles à la misère et à la mort, on est obligé de penser que les vingt-six années de regrets (?) invoquées par le *Journal des Débats* en sa faveur ne sont rien, ne constituent pas une expiation, et qu'il est révoltant de voir ce misérable mourir en paix dans son lit, à 53 ans.

Pour qu'il ait eu 26 années de regrets, il faudrait d'ailleurs qu'il se soit repenti de ses crimes dès 1794 et

nous savons qu'il n'en est rien. Mais la note nécrologique du *Journal des Débats*, certainement inspirée, ou même rédigée, par un personnage de l'entourage du Roi, veut, sans aucun doute, préciser par cette date quelque chose de plus que la réaction thermidorienne : *le moment où Tallien, à la fin de* 1794, *entre en relations avec le parti des princes en vue d'une restauration monarchique.* Voilà, en effet, le seul regret effectif manifesté par ce misérable — si toutefois l'on peut déguiser sous un euphémisme d'une telle bienveillance ses tentatives de trahison.

L'esprit politique de cette note nécrologique est du reste bien préférable à une cruelle expiation corporelle. Aucun supplice, aucune torture, fut-elle inimaginable comme celles des Chinois, n'eût été une expiation proportionnée aux souffrances des milliers de victimes faites par le terroriste. Les punitions physiques des criminels, leur mort même, sont actes dits de Justice qui n'ont d'excuse que dans l'intention d'intimider leurs imitateurs éventuels.

Mieux que le bourreau qui rompait un à un les membres de certains condamnés sur la roue en place de Grève, la note officielle exécute Tallien en le montrant assassin de Robespierre, parricide de la Révolution et de la République, mendiant son pain aux parents de ses victimes... et recevant les prières de l'Eglise à Saint-Pierre-de-Chaillot.

Avec Cambacérès gorgé de biens et d'honneurs, qui

finit dans un sombre retour à la bigoterie la plus rampante, cela fait un pendant plus éloquent qu'une vengeance matérielle, indigne de conducteurs de l'humanité.

***

La deuxième Restauration succédant aux Cent derniers jours de l'Empire, Thérésia fait une nouvelle tentative de rentrée dans le monde, en ouvrant ses salons de la rue de Babylone.

On appelle Hôtel de Chimay, cette résidence parisienne, sans parvenir à faire oublier qu'elle est due aux libéralités d'Ouvrard.

Comment la comtesse de Caraman ne comprend-elle pas que cette « petite maison », gagnée par la belle Tallien, devrait lui être désormais non moins étrangère que l'allée des Veuves? l'inconscience de Thérésia lui fait commettre, jusqu'à son dernier, jour des fautes de tact inimaginables.

Force curieux sans importance répondent aux appels des Caraman-Cabarrus, mais l'aristocratie, qui se respecte, s'abstient de paraître dans les salons de la rue de Babylone, chez l'ex-Mme Tallien... et Thérésia persiste à ne pas comprendre.

Elle imagine que la réaction religieuse de la Restauration est seule cause de la réserve des amis de son mari. On signale à ce propos qu'elle aurait fait alors d'inutiles

démarches auprès du Saint-Siège pour obtenir l'annulation de son mariage avec Devin de Fontenay, mais sans donner de références sur ce point (1).

En revanche, il faut citer un passage des *Mémoires d'une inconnue* qui attribue à sa mauvaise réputation seule, l'exil dans lequel la bonne compagnie tenait Thérésia.

« A propos de jolies femmes, voici un mot bien naïf « d'une qui jouait un rôle alors, qui a visé à la célébrité, « et n'en a, comme il arrive le plus souvent, gardé « qu'une bien fâcheuse, Mme Tallien; ce mot fut dit à « cette pauvre Pauline du Chambge, une de nos cama- « rades d'enfance, qui fit la sottise de se lier avec elle « et qu'il fallut renoncer à voir. Elle la blâmait de « mettre un corset et en nombrait les inconvénients, « assurant que ce n'est pas quand une femme est « revêtue qu'il lui importe d'être belle (2) ».

Mme de Caraman-Cabarrus ne se rendait pas compte que les Césars, les Grands Souverains, firent seuls, et par exception, plier l'Eglise pour des fantaisies ou des intérêts de ce genre.

Mais la mort vint à son aide en terminant à cette époque la carrière peu virile du pseudo-marquis de Fontenay. Elle eut donc la satisfaction de procéder sans retard à la consécration religieuse de son mariage

(1) *La citoyenne Tallien*, p. 312.
(2) *Les Mémoires d'une inconnue*, pp. 113-114.

civil avec François-Joseph de Caraman — puis la nouvelle déception de voir que les sacrements joints aux actes légaux ne masquaient pas encore assez la belle Tallien.

Villenave, dans le supplément de la *Biographie Michaud* (1), dit qu'un ami répondant à ses questions et flattant son ardent désir, lui conseilla de prendre sans timidité le titre de princesse de Chimay qu'elle n'osait encore arborer.

Cet unique avis suffit pour déterminer Thérésia.

Hélas ! l'étalage de la principauté n'eut pas plus d'effet que le mariage religieux, et l'insuccès de ce dernier avatar amène l'auteur de *La citoyenne Tallien* à citer le mot si cinglant du terroriste auquel on annonçait la prise de qualité de son ex- « Notre-Dame de Thermidor » :

« Elle aura beau se faire appeler princesse de *chi-*
« *mère*, elle sera toujours Mme Tallien. »

Fût-elle apocryphe, cette répartie resterait savoureuse. Mais pourquoi ne serait-elle pas véridique? Nul mieux que le Septembriseur n'était capable, en 1815, de dire que Chimay n'effacerait pas Tallien, puis de muer Chimay en chimère, car la situation commandait en quelque sorte l'amertume de cet « à peu près ».

Si le mot fut postérieur à Tallien, dans tous les cas la chose s'imposait sans cesse à l'esprit de Thérésia.

(1) T. 61.

Il lui était impossible de ne pas voir qu'elle poursuivait un chimérique espoir en rêvant de faire oublier, par un simple changement d'état civil, les quinze années d'indignité, de vilenie, de faux dévouement, de cynisme ridicule et de honte inconsciente, dont elle avait taché l'histoire de la France.

***

Après cette année 1815, si chargée d'événements, nous tombons en quelque sorte dans la nuit du mystère, n'ayant plus que des aperçus très succincts et très vagues, empruntés aux souvenirs et aux notes des enfants de la princesse de Chimay.

Vingt ans — le dernier tiers de son existence — Thérésia reste enfermé dans le cercle étroit d'un petit groupe d'amis et de parents qui n'ont jugé ni intéressant ni de quelque utilité, de dévoiler ce qu'ils ont su de sa vie privée.

Est-elle fidèle à son mari? Qu'importe! sa mauvaise conduite n'aurait rien d'historique, rien d'instructif. Le comte de Caraman seul en était juge. Puisqu'on n'en sait rien, et puisqu'il ne s'en est jamais plaint, nul n'a rien à dire. Mais on peut tenir presque pour certain que la princesse de Chimay-Cabarrus fut sage, parce qu'elle n'avait aucun motif pour tromper son mari.

Ses ardeurs sensuelles devaient être calmées, et si la coquetterie persista encore chez elle pendant quel-

ques années, ce fut assurément par vanité, sans aucune arrière-pensée d'inconduite.

Sa réputation européenne de beauté l'oblige à paraître belle jusqu'à la dernière extrémité, et l'excuse des efforts qu'elle fera pour briller. C'est, en outre, une satisfaction qu'elle doit au comte de Caraman.

En la suspectant pour cette coquetterie, on ferait donc fausse route.

N'ayant jamais aimé, ce n'est pas à l'âge où le cœur se resserre, où l'égoïsme s'accuse le plus chez les êtres égoïstes, qu'elle est exposée à aimer.

Enfin l'indéracinable espérance qu'elle garde jusqu'en ses dernières années, de forcer les portes qu'on lui ferme, suffit à elle seule pour garantir sa vertu.

Le faubourg Saint-Germain s'obstinant à ne pas la recevoir, elle tourne ses regards vers la cour des Pays-Bas, où le prince de Chimay va devenir titulaire des fonctions de Chambellan auprès du Roi.

Tantôt à Bruxelles, tantôt à Chimay, nous la verrons intriguer pour se faire des avocats, des défenseurs, des appuis auprès des Souverains de sa nouvelle patrie.

Si sa funeste vanité n'oblitérait pas sa raison, elle pourrait être heureuse, ayant tout ce qui favorise le bonheur.

Son mari l'aime. Elle est richissime. En son domaine de Chimay, pendant la belle saison, les visiteurs vont abonder pour faire leur cour au chambellan de S. M. le Roi Guillaume, en allant saluer la princesse.

L'hiver, à Bruxelles, même affluence emplira ses salons. Si nous avons douté des relations qu'elle prétendait avoir, avant le Consulat, avec un certain nombre de personnages historiques, nous n'avons plus les mêmes raisons de soupçons à l'égard de ceux qu'on présente comme des amis reçus par elle en Belgique.

Le prince de Chimay, chambellan du Roi, membre de la première Chambre des états généraux, est un personnage officiel, chez lequel tout le monde peut se rendre... et, d'autre part, la société de la princesse est composée en grande partie d'artistes, esprits indépendants, enfants gâtés auxquels le monde permet les libertés qu'il se refuse à lui-même.

« Notre-Dame de Chimay » compte parmi ses hôtes Auber, Cherubini, Rode, Osborne, Baillot, compositeurs ou violonistes avec lesquels le prince de Chimay disserte sur la musique, en s'honorant courtoisement d'avoir été leur confrère, lorsque la tourmente révolutionnaire l'obligeait à vivre à Hambourg du prix des leçons de violon qu'on lui demandait.

Nepomucéne Lemercier et la Malibran sont encore parmi les personnes célèbres citées auxquelles il faut ajouter la comtesse de Marlin friande de parler espagnol avec la comtesse de Cabarrus. (?)

Isabey représente la peinture dans cette pléiade d'artistes, et celui-ci a marqué son passage dans le cercle des Chimay par une miniature qui représente

la princesse et que nous reproduisons dans ce volume, grâce à l'obligeance de la maison Manzi-Joyant et Cie qui la possède et nous a permis cette reproduction avec une bonne grâce dont le charme augmente notre extrême gratitude.

La princesse de Chimay — prodiguons-lui ce titre qui chatouillait si délicieusement ses oreilles menues, — se souvenait d'avoir été simili-muse de tous les arts, en dépit de sa grandesse, pour peinturlurer sous les conseils pleins d'indulgence du Maître, et pour effleurer d'autres jeux artistiques.

Elle ne jouait plus de la harpe, ni de la guitare, ni de la mandoline, ses jolies mains, beauté persistante, n'erraient plus sur le clavier d'ivoire; elle avait la sagesse de ne pas s'exposer à des comparaisons trop fatales avec des maestros comme ceux qu'elle recevait, mais elle se rattrapait sur la déclamation, et particulièrement sur la comédie où elle montrait des mérites.

Un petit théâtre organisé à Chimay lui permettait de prendre des rôles dans des représentations qu'elle montait et où elle révéla, sans le vouloir, à une de ses admiratrices, qu'elle était vraiment née comédienne plus que marquise, révolutionnaire, hétaire de haut vol ou princesse.

On cite, à propos de ces représentations d'art dramatique, l'opinion d'une femme du monde qui l'a bien connue (Thérésia), à Chimay, et qui a laissé d'elle ce

portrait pour faire pendant à celui peint par Gérard (1).

« Mme de Chimay connaissait le charme du long regard « et l'irrésistible pouvoir d'un sourire. Elle était excel- « tente mime, elle savait à fond l'art de donner à son « visage telle expression, mais le talent avait plus de « part que la nature à sa mobilité extrême. Son regard « n'était pas naturellement empreint de bonté, son « sourire n'était pas naturellement aimable. (Garat « aurait dit qu'on y trouvait de la facture, Talma « aurait dit qu'on y trouvait de la pose.) Son œil espa- « gnol, noir et vif, ne se montrait pas toujours bien- « veillant quand on l'étudiait sans qu'il vous vit. Ses « lèvres, légèrement sardoniques malgré leurs plis « voluptueux, formaient une bouche un peu dédai- « gneuse, cette bouche si belle aurait pu appartenir « aussi bien à la Furie qu'à l'odalisque, à l'Euménide « qu'à la Volupté. »

« J'ai passé bien des heures tête à tête avec la prin- « cesse de Chimay, le soir, chez elle ou chez moi, à « l'écouter me raconter des fragments de sa vie. Elle « racontait avec âme et avec esprit. C'était mieux que « la lecture bien faite du plus beau roman. Elle joignait « la poésie du regard et du geste, le drame de la voix « et des larmes, au drame et à la poésie d'un récit plein « d'intérêt, plein de situations attachantes, d'incidents « bizarres ou terribles. Je buvais ses longues narrations

(1) *Notre-Dame de Thermidor.*

« avec toute l'avidité d'une âme neuve et tendre. Je « voyais bien qu'elle avait beaucoup aimé, beaucoup « souffert et je ne m'expliquais pas la sévérité du monde « pour l'héroïne politique. »

Sans égard pour la beauté de la femme, nous avons flétri ce qu'il y a de flétrissable dans la belle Tallien, avec une rigueur qui nous était inspirée par sa coupable participation aux actes honteux ou criminels de la Révolution, mais nous n'avons jamais rien dit d'aussi dur contre elle que cette analyse subtile.

Que dit, en effet, entre les lignes, ce portrait? « Mme de « Chimay possède à fond la science de séduction de la « courtisane. Elle joue merveilleusement la comédie de « l'amour, mais ce n'est pas une femme aimante, sa « bonté est feinte, elle est sans bienveillance. Tout en « elle est appris : c'est une poseuse. A la dérobée ses « regards sont méchants. Elle est jalouse, suffisante, « aussi capable de haine féroce que de servilité, de rage « que de luxure.

« Elle ment avec une perfection rare quand il s'agit de « tracer son propre panégyrique. C'est une femme à « l'égard de laquelle on ne saurait avoir assez de « défiance ».

Voilà brutalement, mais exactement précisé, ce que dit « la femme du monde qui a bien connu la princesse de Chimay ».

Or, il faut reconnaître que la rigueur de ce jugement n'est pas exagérée puisque la princesse de Chimay

garde pour seul objectif, jusqu'à sa mort, d'être reçue à la cour des Pays-Bas.

La résistance inflexible qu'on lui oppose ne l'amène point à un acte de contrition. Elle ne se dit pas un instant qu'elle a peut-être mérité cette mise à l'index et que, pour le repos de son mari, pour la dignité de ses enfants, pour sa propre dignité elle doit renoncer à poursuivre cette satisfaction de vanité, source d'échecs ajoutant à sa confusion.

Non : tenace, opiniâtre, entêtée, elle se répète qu'on est injuste, que des ennemis, des jaloux la persécutent et qu'elle finira par triompher de ces cabales... puisqu'elle persiste à prétendre forcer les portes — sans voir que son ambition, sa vanité folle, indomptable contribuent à maintenir l'exclusion dont elle est frappée.

Est-ce faire acte d'amour et de bonté que de mettre cette vanité personnelle au-dessus de tout?

Son mari, qui l'aime, ses enfants souffrent forcément du tourment qui la ronge et qui lui donne cette maladie de foie dont elle mourra prématurément, car elle est bâtie pour devenir nonagénaire.

Vis-à-vis des étrangers, elle feint une douceur, une résignation, un pardon de l'offense qu'elle dément avec une maladresse visible en se cramponnant à la moindre chance qui se présente de tenter de nouvelles démarches auprès du Roi Guillaume. Nous en donnerons plus loin un exemple.

Or, cette comédie de douceur, de bonté, cette feinte de résignation, prouvent par le déguisement même de ses sentiments en public, qu'elle n'a pas la même réserve lorsque son mari et ses enfants sont ses seuls témoins. Devant eux, elle ne dissimule assurément point son vrai caractère, son chagrin, ses irritations, et cela ne rend pas son commerce agréable.

Comment cette femme, qui n'est pas aimante, que l'égotisme et l'égoïsme dominent si complètement, et qui est sotte, ne ferait-elle pas à la fin, un grief à son mari de la faveur royale dont il jouit et qu'il ne parvient pas à lui faire partager?

C'est une conséquence trop invariable des situations fausses de ce genre pour qu'il soit permis de croire que le prince de Chimay en fut exceptionnellement exempt.

Les troubles intimes du ménage de Chimay sont d'ailleurs plus que démontrés par les échos multipliés qui en parviennent encore à ceux qui interrogent les enfants de la belle Tallien.

Et dans quels termes, bien caractéristiques, se traduisent les rancœurs de la princesse !

« Il (le prince) allait seul à la Cour. C'était le désespoir de la princesse de Chimay. »

« Orgueil de princesse, d'épouse, de mère, orgueil « de Thérésia Cabarrus surtout. »

Quel aveu !

« ...Elle souffrait mortellement de cette incroyable « défaveur, de cette ridicule réprobation. Torture de

R. Lefèvre (Musée de Versailles *Neurdein photo.*

PAULINE BONAPARTE

« chaque jour et de chaque instant ! robe de Déjanire
« qu'elle ne pouvait quitter, la belle impérieuse (1). »

Voilà peintes, les révoltes, les colères, les souffrances incessantes qui sont la véritable vie intime de Thérésia, qui font un purgatoire de son foyer, tandis qu'elle affecte devant les étrangers l'angélique douceur d'une belle âme incomprise.

« Elle essaya de remuer le monde pour se délivrer
« de cette douleur et de ce fantôme... »

. . . . . .

« ...Elle employa toutes les diplomaties pour renver-
« ser ces terribles portes de Gaza de la cour de ce Roi
« Guillaume. »

Telle est sa résignation ! Quant à son aveuglement volontaire sur ses torts, il ressort de la plainte suivante :

« Les femmes de cette Cour tant enviée se mon-
« traient ses plus acharnées ennemies, on eût dit
« qu'elles étaient jalouses du passé de la belle Tallien,
« elles cabalaient contre Mme Tallien pour frapper
« mieux la princesse de Chimay. Ces nébuleuses redou-
« taient une étoile (2). »

Là, le sot entêtement de Thérésia se démasque brusquement. Pour voir à présent la comédie de douceur et de résignation qu'elle joue mais qu'elle dément en saisissant les moindres occasions de faire supplier en sa faveur, il suffit du témoignage d'une femme confiante

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 477-478.
(2) *Notre-Dame de Thermidor*, pp. 477-478.

qui la connut et qui ne remarque point la contradiction qu'il y avait entre ses paroles, ses mines de douce victime et l'âpreté de ses indécevables espoirs.

« J'ai toujours vu la princesse de Chimay disposée « à excuser ou à défendre ceux mêmes dont elle avait « le plus à se plaindre. Jamais une raillerie qui pût bles- « ser. Elle souffrait horriblement de leur acharnement « à l'humilier, mais lorsqu'il lui arrivait d'en parler, « c'était sans amertume, avec une douceur d'ange et « la grave résignation d'une organisation tout à fait « supérieure. Je m'indignais beaucoup plus énergique- « ment qu'elle des dédains dont on l'accablait. Et elle, « voyant l'intérêt que m'inspirait cette situation, elle « tâcha de tirer parti de mon dévouement pour obtenir « ce que plus rien ne pouvait lui faire espérer : son ad- « mission à la Cour des Pays-Bas. La manière flatteuse « et distinguée dont j'y étais accueillie, les bontés toutes « particulières et l'affection dont m'honoraient l'ex- « cellente Reine, le prince et la princesse d'Orange, « donnaient à la triste exilée la confiance de triompher « par mon crédit. Elle me sollicita instamment de par- « ler en sa faveur à la Reine, et surtout au prince « d'Orange, qu'elle savait être fort bien disposé pour elle. « Quoique cette démarche coûtât infiniment à mon « excessive timidité, je n'hésitai pourtant pas à la « faire, et même à la renouveler plusieurs fois auprès « du prince, qui prenait très gaiement mon obstina- « tion à le persécuter, et qui, tout en m'adressant les

« choses les plus aimables sur l'éloquence de ce qu'il « nommait mes plaidoyers, finissait toujours par me « dire :

« Mon Dieu ! ma chère, je ne demanderais pas mieux « que de vous accorder ce que vous désirez, la princesse « de Chimay, qui a en vous le meilleur avocat du « monde, est une femme charmante, une femme très « distinguée, mais je ne puis la recevoir chez moi, ma « femme n'y consentirait pas, et vous devez compren- « dre qu'elle n'y peut consentir, puisque le Roi ne « veut pas entendre parler de l'admettre à la Cour (1). »

Enfin, Thérésia écrivit, paraît-il, force lettres au prince d'Orange pour l'amener à fléchir son père...

N'est-il pas superflu de se demander si la famille de Chimay a fait disparaître ces lettres !

***

Quand on a lu les premières épîtres qui sont incontestablement de Thérésia elle-même : la lettre envoyée en 1791 au *Journal de la Cour et de la ville* qui lui reprochait d'être la maîtresse de tous les familiers de l'Hôtel Fontenay, puis celle que Notre-Dame de Thermidor adressait, le 18 août 1794, à Constance Lavaud, son amie de Bordeaux, enfin le billet tracé pour le citoyen Dufour, homme de loi en 1797, on est fixé sur

(1) *Notre-Dame de Thermidor.*

le style, la tournure d'esprit, la capacité épistolaire de la belle Tallien, et l'on se demande comment elle a pu écrire de nombreuses lettres au prince d'Orange pour le décider à plaider sa cause auprès du Roi Guillaume.

Il est évident que de 1794 à 1805 elle n'a eu ni le temps ni le souci de refaire son instruction et son éducation.

Est-ce donc depuis qu'elle est devenue comtesse de Caraman, puis princesse de Chimay, qu'elle a pris des maîtres pour corriger ses fautes d'orthographe, de grammaire et de style?... Cela n'est guère conciliable avec sa vanité et sa paresse intellectuelle.

En admettant même qu'elle ait appris de 1805 à 1819 à écrire correctement, cette étude n'aurait pas modifié sa tournure d'esprit. Nous la retrouvons en effet, en 1835, époque de sa mort, pareille à ce qu'elle était en 1820, en 1805 et en 1789.

Enfin, ces études de grammaire n'auraient pas changé son cœur puisqu'il fut immuablement égoïste de sa jeunesse à sa vieillesse.

Or, nous savons ce que dut être sa correspondance avec le prince d'Orange par une série de lettres qu'elle adressait en 1819, 1820, 1825, 1826 et 1831 à M. de Pougens.

On ne retrouve rien de Thérésia Cabarrus, de Mme de Fontenay, de Mme Tallien, de Mme de Caraman dans ces lettres à M. de Pougens, absolument rien que

le but, l'intention, la vanité, l'égoïsme, en un mot le tréfond de la signataire, quand ce tréfond transperce, car il n'apparaît pas invariablement.

En résumé, si on les raisonne, si on les analyse on voit que ces lettres à M. de Pougens n'ont pas été rédigées par la princesse de Chimay. Elle les a commandées. Elle a dit à un secrétaire sûr et dévoué : « Je veux dire à M. de Pougens telle et telle chose, faites la lettre » ou « faites-moi un projet de lettre que j'arrangerai ».

A qui cette requête? Est-ce à son mari?... au professeur de ses enfants?... à un ami?... à ce M. Moyne dont elle parle dans une des lettres en question? Le saura-t-on jamais? En tout cas, ce n'est pas elle qui rédige, elle se borne à transcrire à peu près exactement ce qui a été rédigé à sa demande.

Parfois, elle se borne à donner à son auxiliaire le but de la missive. Elle dit par exemple : « C'est pour remercier M. de Pougens des livres qu'il m'a envoyés; esquissez une lettre très flatteuse, les écrivains sont des gens qu'il faut encenser. Dites que je lis et relis sa prose sans m'en lasser ».

Sur un thème aussi général, aussi flou, le secrétaire de la princesse peut se donner libre carrière. Alors il rédige une lettre comme pour lui et cela se voit tellement qu'il est impossible de l'attribuer à celle qui l'a signée. C'est le cas de l'épître datée du 7 avril 1820 que nous reproduisons plus loin.

Même si elle n'est pas dépourvue d'instruction,

quelle est la femme correspondant avec un écrivain qui n'a pas été tentée de faire appel à un autre écrivain pour lui dicter ou lui corriger ses lettres?

Il n'y eut qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle des femmes du monde assez lettrées et assez au-dessus des littérateurs de leur temps par leur caste, pour écrire sans embarras aux professionnels de la littérature des lettres fines et spirituelles, bien tournées, mais qui n'étaient pas toujours exemptes d'imperfections grossières.

Quel est l'écrivain qui n'a pas reçu d'une correspondante des lettres dont la forme littéraire l'a surpris et lui a fait soupçonner la collaboration ou la révision d'un confrère?

Pour envoyer à M. de Pougens, littérateur, des épîtres où sa vanité veut remporter, comme partout, un succès, la princesse de Chimay fait donc exécuter de prétendus brouillons qu'elle recopie simplement et signe d'un C. Pesse de Chimay, qui veut aussi bien dire Cabarrus que Caraman, princesse de Chimay.

Ne faut-il pas, à plus forte raison, cette collaboration littéraire pour adresser au prince d'Orange, en maintes missives, un plaidoyer si capital pour la postulante.

Ces multiples considérations mettent en défiance contre les échantillons de l'art épistolaire de la princesse, et en les examinant avec l'attention qui convient on constate aisément qu'ils n'ont jamais été composés par Thérésia.

La première de ces lettres débute par une sorte de

badinage où percent néanmoins comme véritables les défauts que la princesse se prête, persuadée qu'on ne les admettra pas.

Cette façon de « jouer avec le feu » est un travers très commun chez les coquettes, mais elles ne s'y exercent jamais que sur leur personnalité immatérielle.

Jamais elles ne diront : « Je suis maigre » si la maigreur est en effet leur défaut. Mais elles disent fort bien : « Je suis méchante, je suis coléreuse, je suis jalouse. Il n'y a que deux tares morales qu'elles n'avouent jamais : la vanité et la fausseté.

« Chimay, 8 juillet 1819.

« Je crains que par déférence pour vos aimables « illusions sur mon compte, M. Moyne ne vous ait pas « écrit quel avait été mon accès de colère en voyant « que vous traitiez mieux ma fille que moi, et je veux « que vous m'aimiez avec mes défauts, et non telle que « votre imagination me voit. Sachez donc que je suis « jalouse, envieuse et colère, et que par conséquent j'ai « fort mal reçu vos douceurs pour ma fille, malgré mon « amour maternel. Tenez-vous donc pour averti, et « n'accordez plus de préférences, fussent-elles données « en cent langues différentes, le temps me joue d'assez « mauvais tours sans que vous vous en mêliez. »

Ce badinage répond évidemment à un autre badinage de M. de Pougens, par lequel celui-ci taquinait la princesse sur la beauté de sa fille.

Thérésia répond en plaisantant, mais on voit qu'elle a été piquée au vif. La phrase qui termine ce paragraphe est gonflée de désespérance dans l'allusion qu'elle fait à sa beauté que le temps ruine chaque jour davantage.

Tout ce début, par son défaut de clarté même, montre une rédaction personnelle de la princesse, que son secrétaire s'est efforcé de corriger, d'alléger, d'éclaircir et de mettre en un tour galant, sans y parvenir complètement.

La suite, moins personnelle, coule mieux :

« Maintenant mon ami, je viens vous dire qu'il faut « que vous arrachiez au désespoir, à la mort, un homme « de bien, un homme instruit, un homme qui a servi « avec distinction, qui sait parfaitement plusieurs « langues, qui est l'ami de M. Moyne, et qui pourrait « remplir toutes les places qui lui seraient confiées, « soit près d'un homme de lettres, comme traducteur, « copiste, soit dans un collège, soit comme instituteur. « Son unique ambition est d'avoir le pain quotidien et « d'acquérir par un travail assidu les moyens de payer « à des amis un cautionnement qu'ils avaient fait pour « lui, cautionnement qui lui a été enlevé par le chef « de l'administration dans laquelle il était employé. « Ce cautionneent était de huits cent francs.

« Vous voyez que son ambition est bornée, mais il « lui faut du pain, et sans humiliation, car son âme est « élevée. Il se serait détruit, écrit-il à M. Moyne, s'il

« n'avait point eu d'engagements à remplir. Je ne peux « rien, victime d'une nouvelle friponnerie, je ne peux « même aller au secours de ma pauvre fille, qui va « accoucher de son quatrième enfant. Il faut donc, mon « ami que par vous ou vos nombreux amis, « M. Bourdeau soit arraché à la misère et à la mort. « Envoyez-moi des lettres pour lui, pour toutes les « puissances de l'Université, pour tous les puissants « de l'Institut. Enfin, faites-lui avoir une place quel- « conque : je vous proteste que ma reconnaissance « égalera la sienne. Je ne l'ai vu que deux fois, quoi- « qu'il ait donné des leçons d'écriture à mes enfants, « mais ses lettres sont celles d'un homme distingué et « doué de grandes et nobles qualités, et je souffre de ne « pouvoir l'arracher au désespoir, je compte sur vous.

« Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Mme de « Pougens, de son aimable compagnon, et croyez, mon « excellent ami, que mon attachement pour vous ne « finira qu'avec ma vie.

« C... Pesse de Chimay. »

Laissons un moment cette forme littéraire qui contraste si fort avec tout ce que nous savons de Thérésia, pour constater, en passant, que la sollicitation de la princesse est au moins étrange.

Comment Mme de Caraman qui a train de maison à Bruxelles, château à Chimay, qui fait venir toutes ses toilettes des premières faiseuses de Paris, qui ne cesse

jamais d'étaler un luxe extrême, Houssaye l'affirme d'après les rapports des enfants de la belle Tallien (1), comment Thérésia n'a pas huit cents francs à donner par petits acomptes à ce pauvre M. Bourdeau, professeur d'écriture de ses enfants ? ! C'est inimaginable !

Si sa fille lui demande une liasse de 10 ou 12 billets de mille francs, on a déjà peine à concevoir que l'immense fortune de son mari ne lui permette pas de les accorder, mais les 800 francs de Bourdeau, qu'elle pourrait lui donner par 100 francs, par 50 francs ? ... (2).

La vérité c'est que Thérésia n'est nullement don-

(1) *Notre-Dame de Thermidor*, p. 486.

(2) N'oublions pas qu'en 1819 la princesse de Chimay — sans parler de la fortune de son mari qui est immense, d'après Turquan — a hérité en 1810 d'une partie de la fortune de son père et que les immeubles qui lui restent à Paris ont pris une très grande valeur.

Enfin, quelques années plus tard, le 1er décembre 1827, elle héritera encore de sa mère, Antoinette Galabert, comtesse de Cabarrus, décédée 23, rue Joubert, à Paris. Pourquoi celle-ci vient-elle alors mourir dans la capitale française ?... Mystère ! On conçoit qu'elle a pu quitter l'Espagne après la mort de son mari en 1810, mais pourquoi n'est-elle pas auprès de son fils, Théodore Cabarrus, ou des enfants de celui-ci à Bordeaux ? Pourquoi n'est-elle pas en Belgique, près de Thérésia sa fille ? Pourquoi n'est-elle même pas dans sa ville natale, Bayonne ?... Cela tendrait à confirmer la mésintelligence que nous avons supposée entre les parents de Thérésia, au moment du mariage de celle-ci avec le comte de Caraman, l'an 1805, lorsque François Cabarrus était à Bayonne, sa femme à Valence, et qu'ils envoyaient séparément leur approbation au troisième mariage de la belle Tallien.

nante avec son argent, elle est charitable en princesse de Chimay par des quêtes, des loteries, des souscriptions, avec l'argent des autres. Personnellement elle vend une harpe plutôt que d'en faire un cadeau, le 8 vendémiaire an IX (1er octobre 1800), lorsqu'elle est royalement entretenue par Ouvrard. C'est en 1819, comme en 1794-1795-1796, la femme qui voit mourir de faim sur le passage de son carrosse sang de bœuf sans songer à sortir un écu ou une poignée d'assignats de sa poche, et qui jette des poignées de cent louis sur une table de jeu.

La lettre suivante est le type de ces lettres complètement rédigées par son « secrétaire » que nous citions précédemment. Il n'est pas possible de voir quelque chose qui ressemble moins à la tournure d'esprit de Thérésia :

« 7 avril 1820.

« Vous m'avez enrichie, mon excellent ami, par vos « intéressants ouvrages, et je ne vous en remercie pas. « A l'exemple de tant d'autres, je veux être ingrate, « et ne pouvant nier le bienfait, je veux vous le repro- « cher. En effet, vos livres, par leur attrait irrésistible, « par leur lecture que je n'ai pu quitter, m'ont si com- « plètement absorbée, et détournée de mes chagrins « et de mes affaires, que je n'ai plus ressenti que les « cuisantes peines des personnages de votre mélanco-

« lique et brûlante imagination. J'ai dit à tout le monde :
« Avez-vous des chagrins, lisez les nouveaux livres de
« M. de Pougens, et vous les oublierez, et vos affaires
« iront à la grâce de Dieu ». C'est ce qui m'est arrivé.
« Pour me venger, j'ai voulu les relire, pour vous écrire,
« pour mêler à mes remerciements quelques petites
« observations critiques, et mes larmes et mes émotions
« ont recommencé de plus belle. C'était trop fort.
« Aussi ai-je envoyé bien vite vos livres au relieur, car
« je les relirais encore, et tout serait bouleversé au
« logis que je ne m'en apercevrais même pas. — Mon
« ami, faites imprimer bien vite d'autres ouvrages
« qui ne fassent pas pleurer, pleurant bien assez pour
« mon propre compte.

« Tout ce qui m'entoure me charge de mille choses
« affectueuses pour vous et pour Mme de Pougens, pour
« moi, qui vous aime depuis quinze ans, je ne peux que
« vous assurer, mon excellent ami, que mon attache
« ment ne changera jamais.

« C... Pesse de Chimay. »

Quatre ans plus tard, M. de Lacretelle a publié son histoire de France, où la princesse a été mentionnée à propos des événements de Thermidor, et voici qu'elle s'empresse d'écrire à son ami le chevalier de Pougens, membre de l'Institut, rue des Saints-Pères à Paris, une ettre où s'étale à merveille la vanité qui la pousse à

mentir pour se vanter avec un aplomb — ou une inconscience — imperturbable.

« Bruxelles, 16 novembre 1824.

« Je ne sais pas, mon ami, si vous connaissez M. de « Lacretelle autrement que par son histoire de France, « mais si vous étes lié avec lui, rendez-moi le service « de lui exprimer ma reconnaissance pour la manière « dont il a bien voulu parler de moi dans le onzième « volume.

« J'aurais sans doute voulu qu'il mentionnât ma lettre « du 7 thermidor à M. Tallien, et le dîner anniversaire « du 9, dans lequel j'avais réuni tous les députés mar- « quants et exagérés de tous les partis. Voyant que, « par les toasts portés, on allait finir par se jeter les « assiettes à la tête, je me levai, et avec un sang-froid « qui en imposa à la bruyante assemblée, je portai le « toast qui fit tout rentrer dans le calme le plus par- « fait : A l'oubli des erreurs ! Au pardon des injures ! « A la réconciliation de tous les Français !

« Aux menaces, succédèrent les applaudissements « et tout le monde parut avoir oublié la divergence des « opinions, à ce point qu'on porta un toast à Notre- « Dame de Thermidor.

« Ce fut aussi moi qui fis effacer, par des jeunes gens « qui venaient chez moi, dans toute la rue Saint- « Georges, où je demeurais, cette inscription absurde

« et sanguinaire : L'Egalité, la Fraternité, la Répu-
« blique ou la mort.

« Ce fut aussi moi qui fus dans la rue Saint-Honoré
« accompagnée de Fréron et de Merlin (de Thionville)
« enlever les clefs de la porte du club des Jacobins, ce
« qui empêcha leur réunion ce jour-là et donna ainsi le
« temps au parti contraire de provoquer leur clôture
« définitive, avant qu'ils ne se fussent concertés pour
« l'empêcher.

« Je suis aussi bien affligée qu'il n'ait pas parlé d'un
« fait qui avait conquis à M. Tallien des amis véri-
« tables, et le voici : Sortant de la séance où on avait
« condamné plusieurs députés et d'autres personnages
« à la déportation, en fructidor, et en trouvant un cer-
« tain nombre chez moi, il dit en entrant : « *Ici, je ne*
« *suis plus représentant du peuple et ne vois que des*
« *amis victimes d'opinions politiques* ». En conséquence
« il leur offrit tous les services qu'il dépendait de lui
« de leur rendre : un refuge assuré et de l'argent à
« pleines mains. M. de Villaret-Joyeuse vit encore et
« pourrait attester le fait.

« Je sens bien, mon ami, qu'un historien ne peut ser-
« vir l'intérêt des familles en entrant dans tous les
« détails qui peuvent les honorer ou adoucir les traits
« de la malveillance, qui n'en épargne aucun, mais
« M. de Lacretelle a été si rigoureux pour M. Tallien,
« qu'il eût été digne de lui de chercher à atténuer ses
« torts par le récit de ses belles actions.

« Pardonnez, mon ami, si je me suis laissée entraîner « par mes souvenirs, car je ne voulais, je vous l'atteste, « que vous prier de parler à M. de Lacretelle de ma pro- « fonde reconnaissance. Mais, que voulez-vous? Lors- « qu'on est victime comme moi de la malveillance, on « ne vit que dans le passé, pour en ressaisir les images « qui peuvent adoucir les blessures du présent.

« Adieu, pardonnez-moi, et embrassez, en mon nom, « Mme de Pougens (1). »

Ne suffit-il pas de comparer le style de cette curieuse gerbe de revendications mensongères avec celui de la lettre précédente, du 7 avril 1820, pour constater qu'elles ne sont ni pensées, ri rédigées par la même personne?

L'année suivante à Bruxelles, la princesse apprend que la *Biographie des contemporains*, qui n'a pas fait d'elle une sainte comme elle l'aurait souhaité, va publier sa lettre R. où Riquet de Caraman sera certainement l'objet d'un « coup de patte » plus ou moins écorchant au sujet de son fameux mariage avec la belle Tallien. Grand émoi! Voilà qui serait désastreux pour ses espoirs d'accès à la Cour du Roi Guillaume!

En conséquence, on va voir avec quelle hâte elle fait rédiger la lettre qu'elle dicte en grande partie à son secrétaire, pour supplier M. de Pougens de lui venir en aide.

(1) Petrus Durel : *Mme Tallien*, pp. 61-62.

On a composé dare-dare une notice qu'on adresse avec la lettre. C'est cette notice qu'il faut faire insérer dans la *Biographie des contemporains* et nulle autre. Grands Dieux ! Si l'on allait écrire que S. M. Guillaume ne veut pas recevoir La Tallien ? !

Et l'on met tant d'impatience dans l'envoi de cette lettre qu'on y laisse des *lapsus calami* comme : « j'aurais cru de leur faire injure » au lieu de « j'aurais craint de leur faire injure » et « Excusez mon griffonnage qui est pire que mon dernier de la semaine passée ».

« Bruxelles, 3 janvier 1825.

« Je viens, mon ami, vous demander un service « signalé, et pour lequel je réclame toute la chaleur, « toute l'activité de votre âme, car la chose est urgente.

« Les auteurs de la Biographie des contemporains « sont à la lettre R, et je voudrais qu'ils consentissent, « à insérer la notice ci-jointe au nom de M. de Chimay, « qu'ils ne me paraissent pas disposés à bien traiter, « quoique assurément personne n'ait plus de droits « à l'estime et à la considération publique, par ses opi- « nions, par le généreux emploi qu'il fait de sa fortune « dans le canton de Chimay, où il est adoré, et par « ses vertus domestiques. Retranchez, mon ami, de la « notice tout ce que vous voudrez, mais obtenez-moi « un dédommagement de ces messieurs, et sollicitez-les « en mon nom. Comptant sur l'ancienne amitié de « MM. Arnault et Norwins, qui venaient beaucoup

Boily pinx. *J. M. Gaillar Sculpt.*

CAMBACÉRÈS

« chez moi autrefois, et sur l'indulgence de tous les « rédacteurs, j'aurais cru de leur faire injure en les « priant de me ménager, si toutefois ils ne voulaient point « me venger, en chevaliers français, des indignes calom « nies dont je suis la victime dans les autres Biogra- « phies. Ils ne l'ont point fait... Qu'ils soient du moins « plus justes envers mon mari, qui ne peut avoir d'autre « tort à leurs yeux que de m'avoir épousée.

« Adieu, bon ami, agissez avec célérité, je vous en « conjure et dites-leur que j'oublierai qu'ils m'ont traitée « en ennemie pour ne penser qu'à la reconnaissance « que je leur devrai.

« Adieu. Excusez mon griffonnage, qui est pire que « mon dernier de la semaine passée.

« Mille vœux et tendresses pour Mme de Pougens « et pour vous. « C... Psse de Chimay. »

Deux autres lettres, l'une du 28 mars 1826, l'autre du 30 décembre 1831, ne diffèrent point des précédentes comme forme.

Que le « rédacteur » de la princesse soit son mari, le secrétaire de son mari, M. Moyne ou un secrétaire particulier à elle, ou même une lectrice, il est parfaitement admissible que de 1819 à 1830 ou 1835, il ait prêté pendant 10 ou 15 années son concours à Thérésia. La persistance de ce style si étranger à la belle Tallien n'est donc pas une raison pour le lui attribuer personnellement.

Dans la lettre du 28 mars 1826 on remarquera que Mme de Chimay-Cabarrus prend un prétexte pour ne pas se charger de faire remettre les œuvres de M. de Pougens à la princesse d'Orange... le prince s'est peut-être alors lassé de ses sollicitations pour pénétrer à la Cour?

A propos des mémoires de Mme de Genlis, Thérésia montre un peu les ravages que la déception et son exil ont fait en elle. On sent qu'elle souffre déjà physiquement de la maladie de foie que ses constants dépits ont développé.

« Bruxelles, 28 mars 1826.

« Je ne saurais assez vous remercier, mon cher chevalier, de votre aimable souvenir, et de m'avoir confié un de vos intérêts, je vais essayer de justifier une confiance qui fait du bien à mon cœur.

« J'ai déjà remis à un ami éclairé une des notices que vous m'avez envoyées, mais j'en voudrais d'autres que j'enverrais en Angleterre, en Suède et en Russie, si je ne peux terminer l'affaire ici sans aucun sacrifice.

« Je pense, mon excellent ami, que vous feriez bien d'écrire au Roi de Suède en toute confiance. Vous m'enverriez votre dépêche à laquelle j'en joindrais une très pressante pour le Roi et une autre pour la Reine, dont la bonté ne s'est jamais démentie pour moi.

« Le moment, pour placer les ouvrages ici, est peu

« favorable, le Prince d'Orange est en Russie, et la Prin-
« cesse, plongée dans la plus vive douleur, est inacces-
« sile... Cependant elle aime les lettres, son esprit est
« éclairé, elle travaille cinq ou six heures par jours à
« faire des extraits d'ouvrages les plus abstraits... Peut-
« être feriez-vous bien de lui écrire directement... un
« hommage de confiance d'un homme tel que vous,
« la flatterait et obtiendrait plus que toutes les
« recommandations de la Cour qui l'entoure.

« Je n'ai lu aucun des livres dans lesquels vous me
« dites qu'on a parlé de moi avec bienveillance, si ce
« n'est toutefois les Mémoires de Mme de Genlis, qui
« m'ont pénétrée de la plus vive reconnaissance... Mais,
« mon ami, il est des blessures dont on peut adoucir les
« douleurs, mais non effacer les cicatrices... L'atteinte
« portée par la calomnie retentit au loin, les effets en
« ont été funestes, avant que la défense, qui ne plaît
« qu'aux gens de bien et qui fixe leur pensée, en ait atté-
« nué l'impression sur la masse. Ne croyez pas cependant
« mon ami, que ces tristes réflexions, ces cruelles vérités,
« affaiblissent la juste gratitude de mon cœur envers
« mes généreux défenseurs, bien au contraire, car ne
« leur trouvant plus aucun intérêt à me défendre, je les
« considère comme des bienfaiteurs et comme des amis.

« M. de Chimay, mes enfants et M. Moyne, touchés
« comme ils doivent l'être de votre souvenir, se joignent
« à moi pour vous en remercier et offrir leurs hommages
« à Mme de Pougens.

« For my part I hope she will receive the sincere
« assurance of my greatest tenderness, and you also.

« I am for ever your's. » (1)

Une maladie brusque menace gravement la vie de la princesse après l'envoi de cette lettre, car lorsque M. de Pougens lui en accuse réception elle ne peut lui répondre.

Que s'est-il passé? Thérésia ne donne aucun détail sur cette maladie. Elle fut peut-être simplement accidentelle — refroidissement ou fièvre — mais peut-être aussi fut-elle provoquée par le chagrin que lui causa la publication des mémoires de Sénart car elle s'en plaint avec une amertume extrême, dès qu'elle peut correspondre avec l'aimable académicien.

« Bruxelles, 18 juin 1826.

« J'étais mourante, mon excellent ami, lorsque votre
« première lettre m'est parvenue, et je suis à peine
« convalescente lorsque je prends la plume pour
« répondre à votre seconde. Mais comment résister
« aux besoins de vous exprimer ma reconnaissance
« pour la constance d'un souvenir qui est un bienfait,

(1) La vanité de Thérésia se manifeste encore dans cette terminaison en langue anglaise, car la princesse de Chimay ne parlait pas couramment anglais, comme cette finale tend à le faire croire; mais pour elle, produire, n'importe comment, une admiration à son profit est un besoin irrésistible comme celui d'éternuer.

« une puissante consolation pour mon cœur ? Je déso-
« béis aux médecins, qui me défendent d'écrire, pour
« vous remercier. N'êtes-vous pas un des meilleurs
« médecins de ce triste cœur si ulcéré depuis bien des
« années et si cruellement, si nouvellement outragé
« par les atroces calomnies d'un reptile nommé Sénart,
« qui a trouvé après sa mort un reptile plus inhumain
« que lui, un nommé Dumesnil, qui ne voulant que
« gagner de l'argent n'a pas craint l'infamie d'attaquer
« dans sa tombe celui qui sauva la France au 9 ther-
« midor, et une femme mère de famille qui ne peut se
« défendre?... Ah ! mon ami, comment supporter une
« existence si empoisonnée? Vous ne pourriez me l'ap-
« prendre, vous que j'ai vu si douloureusement affecté
« pour des sujets bien moins graves ! Aussi ne cherchez
« point par le charme de votre éloquence à me consoler,
« à adoucir l'amertume de ces affreux chagrins, dites-
« moi seulement que vous et Mme de Pougens m'aimez,
« dites-le, et que quelque bas que vous prononciez ces
« mots consolateurs, je les entendrai. Hélas ! je suis
« dans le désert, je n'entends depuis longtemps que les
« hurlements des animaux féroces. Votre voix sera
« celle du Seigneur.

« Les médecins qui ont prolongé ma vie ou pour
« mieux dire mon agonie, ont déclaré que les eaux me
« seraient funestes, je vais donc m'établir à Chimay
« pour y suivre un régime rigoureux dont M. de Chimay
« et mes enfants, qui ignorent encore cette dernière

« attaque contre moi, espèrent le plus grand succès.
« Ecrivez-moi à Chimay, par Mons (Pays-Bas) et
« envoyez-moi à cette adresse l'ouvrage que vous
« m'annoncez et qui, sans doute, comme les autres,
« me fera oublier pendant quelques moments les dou-
« leurs physiques et morales qui m'accablent.

« Adieu, mon excellent ami, mes forces sont épuisées
« par ce griffonnage. Et la fille de Tallien, celle qui porte
« le nom de Thermidor dans son acte de naissance,
« aujourd'hui Mme de Narbonne-Pelet, mère de
« cinq enfants, quelle douleur elle a dû ressentir !...
« Ah ! mon cœur est déchiré ! Qu'ai-je fait à ce Sénart,
« à ce Dumesnil?... Pardonnez cette longue lamenta-
« tion. Vous êtes mon ami.

« T. C.,
« princesse de Chimay (1). »

On voit par cette épître désespérée combien la princesse de Chimay s'affecte des attaques dont sa vie passée est l'objet. On serait tenté de la plaindre en voyant à quel point elle souffre si elle faisait acte de franchise et de repentir en avouant qu'elle expie les fautes qu'elle a commises et qu'elle a en quelque sorte aggravées en s'introduisant frauduleusement dans une famille honnête et considérée. Mais sa vanité incorrigible, son défaut de franchise, sa mauvaise foi persistante, empêchent la pitié en rappelant que sa peine

(1) PETRUS DUREL : *Mme Tallien*, pp. 89-90.

est Justice et que ce sont surtout ses illigitimes ambitions déçues qui l'aggravent.

Au lieu de reconnaître loyalement ses torts, elle ne montre que de la haine contre ceux qui dressent son passé en travers des honneurs auxquels prétend son outrecuidance.

Sénart n'est à ses yeux qu'un reptile; Dumesnil en est un autre.

Elle invoque ses enfants sans avoir conscience qu'elle rappelle ainsi l'oubli de ses devoirs de mère, dont elle fut si longtemps coupable. Elle invoque Tallien *libérateur de la France*, c'est-à-dire une légende qu'elle sait fausse de tous points.

La même année, quatre mois après, elle revient encore dans une lettre à M. de Pougens sur cet invariable sujet, le désespoir de sa vie : ce passé qu'on lui rejette à la face toutes les fois qu'elle veut forcer les portes closes.

Cette lettre montre qu'elle était extrêmement tentée d'écrire ses mémoires mais qu'elle reculait devant ce labeur trop grand pour sa paresse et parce qu'elle savait bien aussi, comme elle l'avouera plus tard, que son mari ne lui permettrait pas cette relation.

« Bruxelles, 25 octobre 1826.

« Oui, mon ami, écrivez vos mémoires, dites la vérité, « faites la lumière. Mais que j'écrive les miens, que je « me donne le ridicule des barbouilleuses de papier

« qui étaient alors à l'étranger et qui ont la prétention « d'avoir tout vu, non, mon ami. Et d'ailleurs, j'aurais « beau dire moins que la vérité, on dirait que j'écris « un roman. Quel roman que ma vie ! Je n'y crois plus. « Il y a des jours où je me figure que je regarde jouer « une comédie, comme le soir où j'ai vu sur le théâtre « du boulevard annoncer M. de Robespierre chez la « citoyenne Tallien. Quand j'étais sur la paille humide « des cachots à vingt-quatre heures de l'échafaud, nous « pensions rêver aussi, tant la jeunesse nous aveuglait « sur l'horrible lendemain. Le lendemain, c'était le « 9 thermidor, le plus beau jour de ma vie, puisque c'est « un peu par ma petite main que la guillotine a été « renversée. Ne rappelons pas ce mot affreux. Je n'ose « regarder en arrière, car toutes les calomnies dont on « m'accable viennent des passions politiques de la « Révolution. Quand on traverse la tempête, on ne « choisit pas toujours sa planche de salut. Du reste, « il y a des injures dont on est fier de se glorifier. Si je « daignais me défendre, je vous dirais à vous mon ami : « Est-ce ma faute si M. de Fontenay m'a trahie et « abandonnée, si M. Tallien, est parti pour l'Egypte « quand son rôle le retenait à Paris? Mais vous savez « tout cela mieux que moi. Ecrivez-moi et embrassez « Mme de Pougens.

« Celle qui fut Notre-Dame de Thermidor (1). »

(1) PETRUS DUREL : *Mme Tallien*, pp. 71-72.

Comment Thérésia ose-t-elle dire que M. de Fontenay l'a abandonnée, lorsque leur divorce, fut *officiellement*, de consentement mutuel ? !... Comment accuse-t-elle Tallien d'être allé en Egypte au lieu de rester à Paris lorsque sa conduite scandaleuse avec Barras était au moins l'un des motifs de ce départ ainsi que le gaspillage de ses rapines, auquel elle avait tant contribué ? !... L'inconscience de la princesse de Chimay est constamment déconcertante !

Une lettre de 1829, adressée, par conséquent, trois ans après, à son fils, le Docteur Cabarrus, va nous la montrer dans un état d'âme peu améliorié.

Comme ces taches grasses qu'on s'efforce en vain de faire disparaître à grand renfort de benzine, et qui reparaissent toujours plus élargies avec le temps, le passé de Thérésia remonte ineffaçable jusqu'à la princesse de Chimay, qui ne s'en peut défaire.

« Je te remercie du fond du cœur, mon ami, de vou-
« loir empêcher la publication des Mémoires dont je
« suis menacée. Quand on est assez lâche et assez vil
« pour spéculer sur le scandale et attaquer une femme,
« une mère de famille, on n'est accessible à aucun
« sentiment, à aucune crainte, et il faut que la victime
« se résigne. Ne crois donc pas, mon ami, que tu puisses
« obtenir le sacrifice de ce que de pareils êtres
« appellent une spéculation. Non seulement je n'ai
« point écrit de Mémoires, mais je n'en écrirai même pas.
« Je ne voudrais faire à personne le mal que l'on m'a

« fait, et des lettres adressées dans un temps qui n'est « plus, publiées maintenant, me vengeraient trop cruel- « lement. J'ai vécu jusqu'à ce jour sans avoir fait « répandre une larme, sans avoir éprouvé un sentiment « de haine ou le désir de me venger. Je veux mourir « telle que j'ai vécu. Je méprise les gens qui calomnient « pour vivre, et je plains ceux qui s'amusent d'un genre « d'ouvrage destiné à porter le désespoir et souvent la « désunion dans une famille qui, sans la calomnie « aurait vécu heureuse. Je n'ai point lu *Fragoletta* et je « ne lis des Mémoires que lorsqu'on m'assure que les « contemporains y sont bien traitées. Quant aux « Mémoires dont on me menace, personne ne croira « qu'aimée et estimée dans ce pays-ci, y jouissant « d'une position honorable, je veuille troubler la tran- « quillité de mon intérieur pour faire parler de moi. « Je dois à M. de Chimay de me laisser calomnier sans « me plaindre, et, quelles que soient les attaques, on « n'obtiendra de moi que mon mépris et celui des gens « de bien (1). »

Cette lettre, en dépit des formelles dénégations qu'elle renferme semble bien indiquer que Thérésia tout d'abord, avait eu le dessein de raconter sa vie par écrit, avec le concours de quelque complaisant littérateur ou secrétaire, comme elle la racontait verbalement à qui voulait l'entendre, avec les fallacieuses broderies

(1) Petrus Durel : *Mme Tallien*, pp. 88-89.

improvisées ou méditées à son plus grand avantage.

Mais si sa famille, c'est-à-dire celle du comte de Caraman ne pouvait la bâillonner (1), elle s'appliquait assurément à la détourner d'écrire en lui donnant à entendre qu'elle empêcherait la publication de tous « Souvenirs ». Ce n'est pas pour elle-même ou pour ses enfants qu'elle renonce à son dessein de Mémoires, c'est à cause du *Veto* formel du comte de Caraman, et elle avoue implicitement ce dessein en même temps que le *Veto* qui l'entrave lorsqu'elle dit à son fils, le Docteur Cabarrus : *Je dois à M. de Chimay de me laisser calomnier sans me plaindre*, etc

Néanmoins, nous avons vu qu'elle a, malgré tout, dicté plus d'une note à ses enfants et notamment à Mme du Hallay, sa fille, à laquelle A. Houssaye emprunte tant de fantaisistes narrations.

La dernière lettre de Thérésia est toujours pleine de cette comédie de douceur, de bonté, de résignation qu'elle joue jusqu'au bout, mais donne encore un démenti à cette attitude par le grand souci qu'elle montre au sujet des vers pour lesquels elle réclame une note explicative. Tant de vanité devient une petitesse pitoyable.

(1) Les propos vaniteux de Thérésia durent causer plus d'une fois des discussions entre elle et le comte de Caraman, et l'on en voit la trace dans cette allusion aux désunions de famille dont elle parle dans cette lettre comme d'une conséquence possible en un cas tel que le sien.

« Chimay, 30 décembre 1831.

« Votre souvenir, mon excellent ami, arrive toujours « à mon cœur comme une douce consolation, et le « pénètre de bonheur et de reconnaissance, car c'est « bien moi qui vous en dois. Tout le monde, mon ami « aurais fait pour vous ce que j'eus la satisfaction de « faire, et personne n'en eût conservé comme vous un « souvenir si constant, je dois ajouter si bienfaisant, « puisque je vous le répète avec sincérité, les témoi- « gnages que vous me prodiguez de votre attachement « me rendent heureuse et fière.

« Vos vers, que j'ai lus avec attendrissement et que « d'autres liront avec admiration, ennoblissent le nom « de Térésa qu'on a voulu si souvent flétrir, consacré, « béni et honoré par vous, qu'aurait-il désormais à « redouter?...

« Mais saura-t-on, par une note, que c'est Térésa « Chimay que vous avez ainsi recommandée à la pos- « térité? Vous voyez bien, mon ami, combien je « tiens à mes titres de noblesse.

« J'espère que vous voudrez bien embrasser bien « tendrement Mme de Pougens en mon nom, et « vous dire que personne ne vous est plus sincèrement « attachée et dévouée que votre amie.

« La Pesse de Chimay. »

« M. de Chimay et ma fille Louise me prient de vous « offrir aussi tous leurs vœux pour 1832. »

***

Les maladies de foie étaient considérées, en 1830, comme généralement mortelles. Elles procédaient par crises extrêmement douloureuses et de plus en plus aiguës. Thérésia se tint donc pour condamnée. Elle prévit sa fin et par avance, dès les années 1833-1834, elle s'appliqua, en racontant sa vie à ses enfants, à leur faire prendre les notes dont nous parlions précédemment pour ensevelir dans une légende complaisante les vilaines pages de son histoire.

Quel fut le résultat de cette application, dernière lutte vaniteuse de sa vie? Le soin que la famille de Chimay apporte à faire disparaître tous les documents nouveaux que l'on découvre sur la belle Tallien donne une réponse nette à cette question.

Si quelque mémorial fut ébauché ou si des notes furent jetées pour l'établir, ces documents n'existent plus, ou bien ils ne sortiront pas de la famille de Caraman-Chimay.

A en juger d'après les mensonges à la fois puériles et impudents qui ont été recueillis par ses enfants, les véritables Mémoires de la belle Tallien n'auraient aucune valeur historique. Si l'on était sûr qu'ils ont existé, il n'y aurait donc pas à les regretter.

***

En résumé, le dernier tiers de l'existence de la belle Tallien est en grande partie une expiation cruelle de ses folies et de ses fautes antérieures résultant de la persistance aveugle et de l'exagération maladive de son égotisme.

Parce qu'elle ne se résigne pas au bonheur tranquille et sans éclat qu'elle trouverait dans son inespérable union avec le comte de Caraman, parce qu'elle voudrait à tout prix régner sur l'aristocratie française ou l'aristocratie des Pays-Bas, comme elle a régné sur la truandaille révolutionnaire, ses biens s'effacent à ses yeux, ils disparaissent. Son mari, ses enfants, sa fortune sont trésors qu'elle délaisse pour la poursuite démente d'un hochet insaisissable. Elle se torture, elle se tue elle-même, espérant toujours obtenir le lendemain la reconnaissance officielle de la qualité de princesse qu'elle a détournée au profit de ses charmes, par la force de leur influence, et voyant chaque jour le temps ravager davantage cette beauté consignée dans les coulisses de la scène souveraine pour laquelle l'amour semblait l'avoir couronnée.

Elle s'épaissit, elle se couperose, les rides se dessinent, les cheveux si noirs, si beaux, s'argentent... et l'heure du triomphe ne sonne pas ! Elle n'a pas sonné quand la mort l'emporte, le 15 janvier 1835, à Chimay.

Ces quatre lustres de désespérance rachètent-ils les dix-sept années de fautes accumulées par Thérésia de 1788 à 1805?

Dussions-nous être accusé de trop de sévérité, nous ne voyons pas en quoi les désespoirs bien inutiles et sots dont la princesse de Chimay fit le supplice de ses quinze à vingt dernières années, pourraient constituer une repentance et une expiation.

Elle fut sage, elle fut un peu mère? mais c'était là le minimum de ses devoirs vis-à-vis du comte de Caraman, et l'on constate en revanche qu'elle ne lui a pas fait le sacrifice de sa vanité lorsqu'elle constituait certainement le seul désarroi de la vie intime de Chimay.

Si Mme Tallien avait joint à sa beauté le moindre autre mérite d'ordre non matériel, la sympathie naîtrait à son profit très vive et prompte, car il est pénible de constater qu'un vase admirable ne contient que des choses laides et nauséabondes. Mais la perfection physique lorsqu'elle n'est accompagnée que de l'art menteur d'une courtisane égoïste et vaniteuse, n'inspire ni l'affection, ni l'indulgence, elle éloigne comme ces plantes vénéneuses qui captivent au premier abord, mais qui font fuir avec horreur dès qu'on voit qu'elles ne sont environnées que de cadavres.

FIN

Au Citoyen Raynal

Je vous annonce avec un plaisir bien vif, que le Directoire
s'est occupé avec empressement des besoins d'un homme
qui n'auroit jamais dû en connaître ; j'espère que vous
ne tarderez pas à éprouver les effets de sa sollicitude à votre
égard et qu'ils ne seront que les précurseurs d'autres
mesures, qui vous assureront enfin un bien être que
vous méritez à tant de titres. —

Salut et respectueux
attachement
Thérésa Cabarrus
Tallien

(Musée Carnavalet)

LETTRE A RAYNAL

APPENDICE

Les portraits de la belle Tallien et son écriture

Nous avons reproduit dans ce volume et dans l'esquisse de la première partie de la vie de *la belle Tallien*, sous le titre : *Notre-Dame de Septembre*, cinq portraits qu'il est nécessaire d'expliquer parce qu'ils ne répondent guère à la légende de charme et de beauté de cette célèbre séductrice.

Trois de ces portraits sont absolument authentiques : d'abord, la miniature d'Isabey, propriété de la maison Boussod, Valadon, et Cie, que les directeurs de cette maison, MM. Manzi et Joyant, ont eu l'obligeance de nous autoriser à reproduire, puis deux dessins du peintre Gérard, études faites par cet artiste pour l'exécution d'un tableau, que la famille de Chimay possède peut-être encore. Ces dessins font partie des collections du Musée Carnavalet.

Dans les cartons du même musée, se trouve une assez médiocre photographie d'un portrait *attribué* à Boilly et qu'une inscription manuscrite dit être celui de Mme Tallien. C'est celui que nous avons reproduit dans *Notre-Dame de Septembre* et dans le présent volume. Il représente, sur un banc de pierre, une jeune femme qui s'adosse à une fontaine.

On ne peut nier qu'une grande analogie, une évidente ressemblance existe entre ce portrait celui d'Isabey, et surtout avec ceux qui ont été dessinés par Gérard. Mais il rappelle plus « la manière » de Mme Vigé-Lebrun que celle de Boilly

La légende de la belle Tallien, contée par A. Houssaye dans *Notre-Dame de Thermidor*, rapporte que la pseudo-marquise de Fontenay aurait fait exécuter son portrait vers 1788-1789 par la célèbre peintresse de la cour. Or, nous avons dit (1) que nulle part, Mme Vigé-Lebrun ne parle de cette peinture, et qu'elle n'est pas mentionnée dans la liste de ses œuvres, où elle a pourtant énuméré ses moindres tableaux. En raison de ce silence, si surprenant à l'égard d'une personnalité fort en vue dès 1788 et que Mme Vigé-Lebrun connut — dont elle parle même dans ses mémoires comme d'une femme célèbre — on est obligé de penser que la légende est inexacte. et que Mme Vigé-Lebrun ne reproduisit pas les traits de la belle pseudo-marquise. Mais il est permis de supposer qu'un ou une élève de Mme Lebrun fit cette image sous sa direction — peut-être même dans son atelier — et que la peinture dont nous parlons, attribué à Boilly, serait ce portrait.

Extrêmement developpée, pour son âge dès 1787, la pseudo-marquise de Fontenay pouvait fort bien être en 1788-1789 telle que ce tableau la représente adossée à la fontaine. On lui voit les mêmes yeux, le même expression, le même port de tête, que dans les dessins de Gérard : il n'y a vraiment entre ces portraits qu'une différence d'âge de la personne. Au talent près, la reproduction du buste : épaules, bras, poitrine, est encore également identique, et la taille aussi élevée. Enfin, c'est avec un pareil abandon, *mou*, une sorte de *détachement* similaire que le modèle de ces artistes a posé.

Le portrait attribué à Boilly a le caractère trop « rondouillard » que l'on peut reprocher aux œuvres de Mme Vigé-Lebrun ; c'est ce qui nous porte à penser qu'il est plutôt dû à une élève de cette artiste. Par l'arrangement, la composition, la facture, il semble aussi être plutôt de l'Ecole

(1) La belle Tallien, *Notre-Dame de Septembre*.

de Mme Lebrun que du portraitiste Boilly. Dans tous les cas, il représente presque certainement la belle Thérésia Cabarrus lorsqu'elle éprouvait les désenchantements de son premier mariage avec Devin de Fontenay.

Le cinquième portrait, qu'on a presque toujours donné jusqu'ici comme celui de la belle Tallien, fait à Bordeaux ou à Paris, pendant la Révolution — ou du moins quand elle n'était plus jeune fille — n'a aucune ressemblance avec les quatre autres, et nous ne le reproduisons qu'à titre de curiosité, comme nous avons cité les principaux traits de la légende mensongère, parce qu'il convient d'exposer loyalement « le pour et le contre ».

Ce dernier portrait nous montre en effet, une *très jeune fille blonde* portant un costume qui ne fut jamais celui de Thérésia Cabarrus à l'époque où elle avait l'âge qu'il indique. Par la régularité des traits, il n'est pas absolument dépourvu d'analogie avec les autres images de la belle Tallien, mais quelle différence dans la physionomie. Combien ce jeune minois est plus fin, plus éveillé, plus distingué, plus aristocratique que ne le fut jamais celui de Mme Tallien. Cette cinquième portraiture n'est pas, en outre, celle d'une belle fille *grande et forte* comme Thérésia l'était dès sa quinzième année. Le cou, moins long, les épaules, beaucoup plus étroites et tombantes, la mièvrerie physique précieuse de cette jeune fille dénotent au contraire une personne menue, délicate, et d'une taille assurément moyenne, sinon au-dessous de la moyenne, tandis que Thérésia Cabarrus, dès sa quatorzième année, était robuste et grande. Elle avait les cheveux *très noirs* et ni ses attitudes, ni son port de tête, ni ses expressions dans les portraits de Gérard, de Boilly, d'Isabey, et même dans celui de Quénédey (physionotrace) que possède la collection des estampes de la Bibliothèque nationale, ne rappelent en rien le cinquième portrait. Ce dernier nous montre une charmante figure du XVIIIe siècle, tandis que les divers portraits précités, répondent à l'idéal hesté-

tique, absolument opposé, qui plut au monde révolutionnaire et sous le premier Empire.

En matière de beauté féminine, le goût actuel n'est pas moins éloigné de celui qui régna de 1789 à 1815. Mme Tallien n'aurait pas aujourd'hui la réputation de perfection qu'elle eut jusqu'à son déclin, nous la trouverions trop forte, trop lourde, trop molle, tout en reconnaissant les mérites de son type classique, la finesse de ses extrémités, la régularité incontestable de ses traits.

D'où vient enfin, que les portraits de Gérard, d'Isabey, et de Boilly (ou de l'élève de Mme Lebrun) ne nous traduisent aucunement *le charme, la séduction* célèbres de la belle Tallien? Cette lacune est en quelque sorte monstrueuse si l'on tient compte de l'unanimité des témoignages *écrits* à ce sujet. Or, en examinant les portraits de Thérésia, si peu séduisants, on trouve le motif de leur défaut de charme dans le modèle lui-même : *il pose sottement*. Ce n'est pas une femme intelligente, une créature intellectuelle comme Mme Récamier par exemple, une personne qui réfléchit, dont la pensée active anime le visage; c'est la créature célèbre, adulée, depuis son enfance, profondément convaincue de la splendeur de sa chair, qui reste immobile, *figée* dans la pose qu'on lui a donnée; ne s'appliquant qu'à ne pas broncher, à ne pas remuer un doigt, ou les yeux, ou les lèvres, pour que le peintre ne perde pas un atome de sa merveilleuse beauté.

Quand elle ne posait pas *pour son portrait*, la belle Tallien devait être bien différente, parce qu'alors, jouant sa comédie ordinaire d'admirable hétaïre, sourires, œillades, épaules, bras, mains, pieds, inflexions du col, ou de la taille, *tout devait s'agiter en elle*.

Dans la vie, cette « manière d'être prenante » constituait assurément le charme irrésistible qui la fit tant vanter. Reinhart, en froid analyste, la voyant évoluer dans son salon de la rue de Babylone, a très bien saisi cette activité factice qui l'épuise, parce qu'elle n'est jamais en repos.

Mais l'artiste ne pourrait pas la peindre dans cette mobilité constante qui sort du domaine de la portraiture, qui n'est devenue saissisable que de nos jours, par la cinématographie. En conséquence, devant le peintre, elle cesse de bouger, s'affale et reste inerte, son attitude est alors celle du ruminant au repos ; pour la caractériser, un terme trivial, est nécessaire : elle pose bêtement.

Ainsi, sans le soupçonner, elle livre à la postérité, une partie de l'énigme de son caractère en révélant par ses portraits que son charme était factice, sa grâce étudiée, son aménité feinte, et que toute sa vie publique, de même qu'une partie de sa vie privée, ne fut que comédie, mensonge, duplicité.

L'étude rationnelle de son existence dévoile sa véritable psychologie, en dépit des impostures de sa légende. L'examen de ses portraits confirme cette étude en montrant combien sa froideur naturelle, indice de son égoïsme et de sa nullité, contraste avec l'animation et les sentiments généreux qu'elle affectait.

Les observations des personnes qui l'ont connue vers son déclin, lorsqu'elle n'avait plus la force et la persévérance de soutenir son rôle, sans défaillances, corroborent pleinement ces analyses.

Enfin, la dissection, de son écriture achève de mettre à nu son caractère, son âme, son tempérament, et prononce avec plus de sévérité que l'ensemble des enquêtes précédentes sur la vrai nature de cette femme historique si indûment glorifiée.

L'éminente personnalité qui possède le mieux aujourd'hui la science embryonnaire de la graphologie et qui se dissimule trop modestement sous le pseudonyme de *Déductio*, nous a bien voulu donner du graphisme de la belle Tallien, l'analyse suivante qui dément singulièrement la tradition.

Monsieur,

C'est avec étonnement que j'ai analysé l'écriture de Mme Tallien car ses autographes me révèlent un caractère si différent de la légende de cette femme célèbre, que vous-même, Monsieur, serez sans doute étonné comme moi.

Au lieu de cette distinction qu'on lui attribuait, que vois-je? Cette admirable créature qu'ont chantée nos poètes, avait une distinction fort médiocre. — Cela résulte des détails et de l'ensemble de toutes les lettres que vous m'avez communiquées

En graphologie la distinction se traduit par une harmonie dans l'écriture, les lettres simplifiées, et l'absence de traits inutiles. Plus une écriture est simple, plus elle décèle l'activité, la culture de l'esprit, l'intelligence et la perfectibilité du scripteur.

Or, toutes ces caractéristiques font défaut dans les autographes de Mme Tallien.

On y voit au contraire le désordre par la négligence, le manque de soin dans la formation des lettres, des mots, la présence de majuscules où il n'en faut pas, et cela n'est pas dû à l'activité qui excuserait ce laisser-aller, puisque les traits inutiles, certaines lettres fantaisistes, les fioritures qu'on y trouve retardent au contraire l'activité et prouvent au surplus une recherche, une coquetterie, désordonnée, une vanité très grande. En outre, ce désordre révèle peu de réflexion, de l'absence de jugement, de l'imprévoyance,

Vous remarquerez la répétition de ces détails qui prouvent l'inactivité et par suite l'imperfectibilité de la scriptrice, puisque ce défaut est en désaccord avec l'évolution intellectuelle, surtout lorsqu'il est corroborré par la médiocrité de l'intelligence que nous démontre cette écriture.

Enfin on constate encore dans le soin avec lequel elle ferme les *o* et les *a*, dans les crochets rentrants, qui ter-

minent ses mots, dans le resserrement général de son écriture, qu'elle est égoïste. D'ailleurs, cette absence de générosité est confirmée par sa vanité excessive.

Dans tous ses autographes on voit des mots et des lettres de hauteur inégale, tantôt liées et tantôt espacées; c'est un indice de sensibilité, mais cette sensibilité s'exerce sur elle-même, et non sur autrui, puisque son « moi » passe avant tout. Il s'en suit donc que cette sensibilité se traduit en susceptibilié très vive.

Toutes les incohérences précitées, les instabilités constatées, découlent d'une absence de volonté, que démontre en effet la façon dont Mme Tallien barre ses *t*. Ses barres sont fines et longues en général tandis que les barres courtes et plus fortes n'existent qu'accidentallement. Dépourvue de ce ressort, elle ne s'est pas appliquée à cultiver son esprit. L'absence de volonté jointe à l'inactivité engendre la paresse.

Les majuscules sinistrogyres (dirigées à gauche) de la signature décèlent le défaut de culture et d'intelligence. Pour évoluer dans de telles conditions, il faudrait une forte volonté qu'elle n'a pas, et d'autre part sa sensualité (démontrée par l'épaisseur des pleins des lettres) ne favorise guère la culture de son esprit. Sa seule application est engendrée par un désir effréné de plaire; elle est coquette avec excès.

Par l'ensemble de son écriture peu lisible, par la forme gladiolée (se terminant en pointe) de presque tous ses mots, Mme Tallien dévoile sa fausseté; elle la confirme en affectant une modestie qu'elle n'a nullement. On le voit dans l'emploi des lettres minuscules par lesquelles elle commence ses épîtres tandis qu'elle trahit sa vanité quand même dans la hauteur des majuscules de ses signatures.

Les complications inutiles que l'on remarque dans son écriture, par exemple dans les *l* barrées, dans l'abus des boucles, prouvent cette absence de simplicité; les boucles de la signature dévoilent en outre, une nature intrigante,

La réunion de tant de mauvaises composantes ne forme pas un beau caractère, comme celui qu'on a donné à Mme Tallien.

Cet amour excessif d'elle-même, la préoccupation constante de séduire, d'éblouir, ne lui permet guère de s'intéresser aux autres, mais sa duplicité aidant, elle affectera d'être compatissante et généreuse. C'est sans doute ce qui a pu lui faire attribuer des qualités que ne justifie pas son graphisme, puisque, au contraire, la vanité, l'égoïsme, la susceptibilité, la dissimulation, la paresse, la sensualité, l'inconstance, l'imprévoyance, le désordre, sont ses dominantes.

Toute son ambition consiste à paraître supérieure aux autres femmes ; elle est tourmentée par l'*Envie* ; sa grande sensibilité vaniteuse ne doit pas pardonner facilement une blessure.

Sa beauté dut incontestablement être grande, pour aveugler si fortement ses contemporains sur son compte.

Des fac-similé des lettres de Mme Tallien que nous ajoutons aux illustrations de ce volume, permettent aux graphologues de vérifier l'exactitude de cette analyse graphologique.

Vous avez eu tant d'obligeance pour moi Citoyen
que je viens en réclamer une nouvelle preuve avec
toute la confiance que vous méritez — le cit. Jayon
Chirurgien distingué Élève préféré de Sabatier a rempli
avec succès la place d'aide major aux invalides il
a été officier en chef des hôpitaux à l'armée du
nord — ces titres lui ont fait obtenir du ministre de
la marine la promesse d'une place d'inspecteur —
le rapport est prêt, mais il est père de famille et un
retard est fâcheux en pareil cas — veuillez donc je vous
prie le rappeler au ministre et l'engager à demander
le rapport le plutôt possible — vous m'obligerez
essentiellement —

Recevez Citoyen l'assurance de mon estime
et du plaisir que j'aurai à vous renouveler de
vive voix

Thérésia Cabarrus

Ce 3 jour complémentaire Tallien Cte

(Musée Carnavalet)

LETTRE DE MADAME TALLIEN A LECARPENTIER

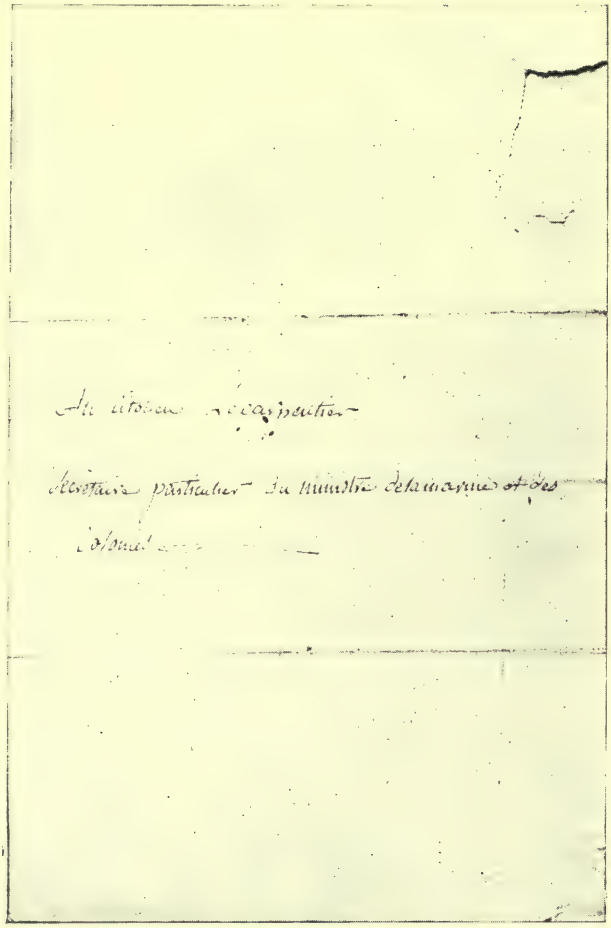

(*Musée Carnavalet*)

ADRESSE DE LA LETTRE A LECARPENTIER

Rapports de Police

« *Le* 10 *messidor an II*

« Le citoyen Tallien est resté, le 6 messidor au soir, aux « Jacobins jusqu'à la fin de la séance : il a attendu son « homme au gros bâton, rue Honoré, devant une porte « cochère, nous avons remarqué qu'il avait beaucoup « d'impatience. Enfin, il est arrivé, il n'y a pas de doute « qu'il était dans les tribunes, ils ont remonté la rue « Honoré, celle de la Loi, les baraques, la galerie à droite « de la maison Egalité, se sont assis dans le bas du jardin, « ont pris chacun une bavaroise, ont remonté sous les « galeries de bois, se parlant toujours mystérieusement « et se tenant sous le bras. A 11 heures, ils ont traversé « la cour du palais et ont gagné la place Egalité, son garde « a arrêté un fiacre, a salué Tallien, et ils se sont qualifiés « réciproquement d'amis en disant : A demain, mon ami. « Nous nous sommes approchés de la voiture. Tallien a « dit au cocher de le conduire rue de la Perle. L'autre s'en « est allé par la rue de Chartres, à pied. Nous avons couru « jusqu'au pont ci-devant royal, nous n'avons pu le re- « joindre, nous présumons qu'il est entré dans une allée, « ou qu'il demeure sur la section des Tuileries. Nous l'a- « vons signalé hier soir, une veste rouge et blanche, à « grandes raies, culotte noire, un gilet, chapeau rond, « cheveux blonds et en rond, presque de la taille du « citoyen Tallien. »

« G. » (1)

(1) *Paris révolutionnaire*, par Lenôtre, pp. 30-31.

« *Du 13 messidor an II*
« *de la République une et indivisible.*

« Bourdon de l'Oise est entré à la Convention le 11 cou-
« rant à midi et demi, en est sorti à la fin de la séance, a été
« rue Honoré, nº 55, avec plusieurs citoyens, en est sorti
« deux heures après pour aller rue des Pères nº 1430, s'y
« est arrêté dix minutes, est descendu la rue, a parlé à
« deux jeunes citoyens, l'un d'environ quinze ans, l'autre
« de dix, ensuite a parlé avec une citoyenne qui était une
« petite fille, a continué son chemin pour aller rue du
« Roule, chez le premier marchand de musique en entrant
« par la rue Honoré. Il s'y est assis environ deux heures,
« nous avons remarqué qu'il y est entré plusieurs citoyens.
« Il en est sorti avec un citoyen le tenant par-dessous le
« bras, ils se sont quittés près le Louvre. Il est allé au jar-
« din Egalité où il a parlé à quatre citoyens. Après les
« avoir quittés il a rejoint une compagnie de six personnes,
« dont il y avait deux citoyennes. Après avoir conversé
« très longtemps avec elles, il a quitté la compagnie avec
« un citoyen de l'âge d'environ quarante-cinq ans en
« cheveux roux comme les ci-devant prêtres, ils se sont
« promenés d'un bout de la même allée à l'autre du côté
« des Feuillants, ont parlé à plusieurs citoyens en diffé-
« rentes fois et en ont salué plusieurs autres, ne s'est séparé
« dudit citoyen qu'à neuf heures, et s'est promené seul
« dans la même allée, est entré au cabinet d'aisances, en
« est ressorti, s'est assis ensuite près d'un arbre à la des-
« cente de la terrasse des Feuillants où il a resté très long-
« temps, et là le grand nombre des passants nous l'a fait
« perdre de vue, il était alors dix heures et demie.

« Hier, 12 courant, le même citoyen est sorti de la
« Convention, est allé s'asseoir dans l'allée des Feuillants
« avec trois citoyens. Après un quart d'heure, ils se sont

« levés et nous avons remarqué que les autres lui adres-
« saient toujours la parole et qu'il se débattait plus que
« les autres et sont restés très longtemps debout; ils se
« sont en allés par les Feuillants. Bourdon-de-l'Oise tenait
« un citoyen par-dessous le bras et sont entrés au n° 55
« rue Honoré, y est resté environ deux heures et en est
« sorti sur les quatre heures et demie, est allé rue des Pères,
« n° 1430, y est resté dix minutes, sortant de là, il est entré
« chez lui d'où nous ne l'avons pas vu ressortir de la jour-
« née : il était alors 9 heures du soir.

« G. »

« *Le 14 messidor (an II).*

« ...Nous ne serions pas surpris que le sieur Rambouillet,
« qui a été placé à la police par le citoyen Ta... et qui vient
« d'être supprimé de son emploi, ne fût un de ceux que
« ce député emploie, auprès de lui, pour l'escorter et
« savoir si on le surveille.

« Il est impossible de pouvoir surveiller ledit député
« dans sa rue, vu qu'elle est fort courte et droite. Il n'y a
« aucune retraite, que quelques bancs de pierre à côté
« de quelques portes cochères pour s'asseoir et pour peu
« que les locataires de ladite rue s'aperçoivent qu'un
« individu passe fréquemment, ils se mettent aux croisées,
« ou envoient leurs domestiques sur la porte, en sorte qu'il
« est impossible à un surveillant de faire sentinelle dans
« le voisinage de son domicile.

« G. (1) »

(1) Ce G. désigne le nommé Guérin, espion du *Comité de Salut public* à la discrétion de Robespierre. Il était donc indirectement et *ipso-facto* espion du Dictateur révolutionnaire.

TABLE DES MATIÈRES

TOME Ier

LA BELLE TALLIEN. — NOTRE-DAME DE SEPTEMBRE

I. — Le caractère de la belle Tallien : 5-10. — La condition de ses parents : 10-21. — Son instruction : 21-28. — Son développement physique : 28-32. — Sa première conquête à 12 ans : 32-38. — Son envoi à Paris : 38-43.

II. — Le voyage de Madrid à Paris : 44. — L'arrivée chez Mme de Boisgaloup : 45-53. — La jeune Espagnole se transforme en Parisienne : 53-56. — Ses amours avec les fils de M. de Laborde : 56-77.

III. — Voyage et séjour de François Cabarrus à Paris : 78-82. — Thérésia s'initie à quelques arts d'agrément : 82-85. — Nullité générale des personnes de sa classe; vie de plaisirs et licence qui démoralisent la jeune espagnole : 85-91. — Comment Thérésia se prépare au mariage : 92-106. — Son refus du parti Listenay et son échec auprès de Ducrest : 106-108.

IV. — Premier mariage de Thérésia; événements de l'époque : 109-117. — Origines de Devin de Fontenay : 118-122. — Apports des époux, témoins : 122-126. — Dispositions réciproques; premières désillusions : 126-132. — Débuts dans le monde : 132-137. — Le premier enfant : 137-139. — Les premiers amants : 139-147. — Aveuglement du jeune ménage; ses relations; disgrâce de François Cabarrus : 147-153.

V. — Le portrait de Thérésia par Mme Vigé-Lebrun; légende de ses rencontres avec Tallien : 154-161. — Thérésia à la fête de la Fédération : 161-166. — Thérésia défraye la *Chronique scandaleuse* : 166-171. — La chute des amis du ménage Fontenay : 171-177.

VI. — Origines de Tallien, sa vie jusqu'à la Révolution : 178-190. — Ses débuts dans l'anarchie; sa *Société fraternelle* et l'*Ami des citoyens* : 190-197. — Tallien dans la Commune de Paris; ses vols : les dépositions de Sénart : 197-209. — Tallien vandale; sa justification du 10 août : 209-219. — Motifs des massacres de septembre; dépositions de Sénart, Mercier, Méhé de la Touche, etc. 219-237. — Les faux sauvetages de Tallien : 237-244. — Massacres de Versailles : 244-250. — Invraisemblance de la troisième entrevue de Thérésia et de Tallien en 1792 : 250-252.

VII. — Dissolution du ménage Devin de Fontenay; départ pour la Gironde : 253-261. — Voyage; divorce : 261-263. — Arrivée à Bordeaux, version romantique : 263-275. — Divorce à Bordeaux : 275-280.

— Amours incestueux de Thérésia : 281-284. — Voyage de Bagnères; intrigue Thérésia-Lamothe : 284-292.

VIII. — Explications de Tallien sur les massacres de septembre : 293-297. — Tallien à la Convention jusqu'en 1793 : 297-304. — Tallien envoyé à Bordeaux; son entrée dans la ville; la *Commission militaire* : 304-313.

IX. — Fin des amours Thérésia-Lamothe; séparation des amants; brouille de la jeune divorcée avec sa famille à Bordeaux : 314-326. — Origine de la légende de Notre-Dame de Bon-Secours; arrestation de Thérésia : 326-330. — Son appel à Tallien; leur accord : 330-337. — Thérésia concubine de Tallien; son *discours sur l'Education*; son domicile à Bordeaux : 337-347.

X. — Thérésia dans la bande à Tallien; les exactions de Tallien et celles de Lacombe : 348-361. — La participation de Thérésia aux vols du septembriseur; son « bureau des grâces »; le rôle de la bonne Fontenelle : 361-370. — Témoignages du comte de Paroy; abandon du jeune Fontenay à Bordeaux : 370-393.

XI. — Les sommes volées par Tallien à Bordeaux; dénonciations de ses crimes; il se rend à Paris : 394-402. — Relations de la marquise de Lage de Volude et de Thérésia; ses confidences sur Thérésia : 402-406. — La querelle de Thérésia et de Tallien à Bordeaux; ses rapports avec Marc-Antoine Jullien, 406-423. — La *Pétition* de Thérésia à la Convention; son expulsion de Bordeaux; ses signalements; l'entremise de Taschereau; départ avec le jeune Guéry : 423-431.

XII. — Voyage de Thérésia et de Guéry; l'affaire des Salpêtres : 432-437 — Tallien à Paris; ses heurts contre Robespierre : 437-441. — Pièces officielles sur l'arrestation de Thérésia; le rapport du général Boulanger sur cette arrestation : 441-454. — Le rôle équivoque de Taschereau; la tactique de Robespierre contre Tallien; la version de la princesse de Chimay sur son arrestation : 454-473.

TOME II

LA BELLE TALLIEN. — REINE DU DIRECTOIRE

I. — La légende et l'histoire de la captivité de Thérésia à Paris : 5-19. — Légende de sa correspondance avec Tallien lorsqu'elle était prisonnière à la Petite-Force; invraisemblances, impossibilités; le chancelier Pasquier et Pépin Dégrouettes; le cabinet noir de Robespierre : 19-34. — La légende de la translation de Thérésia aux Carmes et de l'envoi de son poignard à Tallien : 34-44. — Tallien espionné par Robespierre; ses tentatives pour l'amadouer : 44-49.

II. — L'attitude de Tallien vis-à-vis de Robespierre avant le complot de Fouché; les visites de justification faites par les terroristes en mission au « Dictateur » : 50-56. — La situation acquise par Robespierre et les sentiments qu'il inspire : 56-64. — Le complot contre Robespierre et la part prise dans celui-ci par Tallien : 64-72. — Les derniers jours de la conjuration Fouché, Barras, Tallien et consorts : 72-80.

III. — Tallien oublie jusqu'au 12 thermidor de faire mettre en liberté sa maîtresse : 81-95. — La pyschologie de Thérésia et celle de Tallien en thermidor de l'an II; comment la chute de Robespierre les soude dans le mérite qu'on leur en attribue et comment ils sont portés à confirmer cette légende qu'ils n'ont pas créée tout d'abord : 95-100. — Le regain d'amour que le terroriste simule pour sa maîtresse; la conception du deuxième enfant de Thérésia : 100-109. — Les deux amants logent d'abord séparément; les libérations popularisantes effectuées par Tallien : 109-114. — Thérésia liquide ses objets mobiliers de Bordeaux et feint d'abord la gêne; la libération du jeune Guéry : 114-127. — Le discrédit de Tallien au club des Jacobins et à la Convention; sa démission de membre du Comité de salut public; la tentative d'assassinat qui porte au comble sa popularité : 127-138. — L'aveuglement de Thérésia sur la situation politique réelle de Tallien; les premiers projets de restauration monarchique prônés par le terroriste; les motifs intéressés du mariage de Tallien : 138-146.

IV — L'inutilité de Tallien après le 9 thermidor an II; il n'a plus d'influence et songe à trahir la République au profit de la Monarchie : 147-150. — Le rôle de Thérésia dans la réaction thermidorienne; fermeture du club des Jacobins; nullité politique de Notre-Dame de Thermidor : 150-157. — Le mariage de Tallien; la participation de son ami Fréron aux exploits de la jeunesse dorée; les réunions de La Chaumière et les affaires de Tallien en 1795 : 157-180. — La fausse bienfaisance de Thérésia, 180-189. — Les licences de La Chaumière dénoncées à la Convention : 189-195. — Tallien fait décréter la fête du 9 thermidor; les peurs du terroriste lors des insurrections de germinal et de prairial an III : 195-200. — Le deuxième enfant de Thérésia : 200-204. — Le dernier emploi de Tallien à Quiberon; Sieyès dénonce ses trahisons royalistes au Comité de salut public; alarmes de Thérésia; Tallien sacrifie les prisonniers de la Vendée à la séance de la Convention du 9 thermidor an III et fête le soir avec Thérésia cette manœuvre qui le sauve : 204-217. — La comédie de révolte jouée par la belle Tallien à Lacretelle après Quiberon : 217-226.

V. — Comment la belle Tallien fait la connaissance de Joséphine de Beauharnais; la sympathie des deux amies et leurs entreprises galantes; liaison de Joséphine et de Barras : 227-234. — Bonaparte entre Joséphine et la belle Tallien; dénonciation des intrigues royalistes de Tallien par Thibaudeau; dissentiments entre Thérésia et Tallien; le mariage de Bonaparte et de Joséphine : 234-249. — Liaison de Barras et de Thérésia; portraits de la

belle Tallien par la duchesse d'Abrantès. — Les libertés de Thérésia sous le Directoire : 249-271. — Suite des tentatives de restauration monarchique de Tallien en 1796-1797; la séparation effective des époux Tallien; le terroriste ruiné : 271-284. — Comment Tallien va rejoindre l'expédition d'Égypte; l'accueil qu'il reçoit de Kléber; ses tentatives d'espionnage pour le compte de Barras : 284-313. — L'inconduite de Thérésia et de Joséphine pendant l'expédition d'Égypte : la belle Tallien devient Mme Ouvrard en second; l'hôtel de la rue de Babylone : 313-324. — Le retour de Bonaparte termine la fête : 324-329.

VI. — La chute de la belle Tallien; ses relations avec Joséphine sont rompues : 330-340. — Les trois enfants d'Ouvrard· le retour de Tallien à Londres puis à Paris : 341-346. — Le divorce de Tallien et ses « chantages »; la rentrée en France du chevalier de Fontenay : 346-352. — Le bal de Marescalchi; la ruine d'Ouvrard; les réceptions de Thérésia Cabarrus à l'hôtel de la rue de Babylone avant son troisième mariage : 352-358. — Tallien gratifié du consulat d'Alicante; détournement de documents concernant l'histoire de la belle Tallien : 358-364. — Les entrevues de Bonaparte et de Thérésia sous le Consulat; le bal masqué des Tuileries sous l'Empire; le mariage de Thérésia Cabarrus avec le comte de Caraman : 364-372. — L'acte de mariage de Mme de Cabarrus-Caraman; la mort du prince de Chimay; voyage en Italie; la réception officielle de Thérésia par le roi d'Etrurie au palais Pitti à Florence et par Joseph Bonaparte roi de Sicile à Naples; entrevues nocturnes de Joséphine et de Thérésia à la Malmaison; opposition formelle de Napoleon à ces entrevues : 372-380. — Retour de Tallien à Paris, sa misère, les secours qu'il reçoit, sa résidence en l'Allée des Veuves : 381-185. — Le premier enfant de Mme de Cabarrus-Caraman-Chimay; le divorce de l'impératrice Joséphine; Thérésia chez Cambacérès; naissance du second enfant Cabarrus-Caraman; l'aventure de l'exposition du Louvre : 386-393.

VII. — La mort du premier fils de Thérésia; naissance de son dernier enfant mariage de Rose-Thermidor avec Félix de Narbonne-Pelet; Tallien reçu par le comte de Caraman, rue de Babylone : 394-398. — La fausse misère des dernières années de Tallien; les secours et pensions qu'il reçoit; sa mort dans l'Allée des Veuves : 398-406. — La comtesse de Caraman mise à l'index du faubourg Saint-Germain ; la mort de Devin de Fontenay; le mariage religieux de Thérésia; elle prend le titre de princesse; le mot de Tallien : 406-408. — Thérésia en Belgique; ses réceptions à Bruxelles et à Chimay; le véritable caractère de la princesse se dévoile; ses vains efforts pour pénétrer à la Cour des Pays-Bas; ses démarches réitérées auprès du prince d'Orange : 408-419. — Les lettres de la princesse de Chimay : 419-444. — La fin de la princesse de Chimay : 444-447.

APPENDICE. — Les portraits de la belle Tallien: 449-453; son écriture: 453-4 — Rapports de police sur Tallien avant Thermidor.

Paris. — Imp. RAMLOT et Cie, 52, avenue du Maine.